

REVUE

Voltaire

19  
2019

Voltaire,  
du Rhin au Danube

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

19  
2019

# Voltaire, du Rhin au Danube

29 €

ISBN de ce PDF :  
979-10-231-2976-2

R E V U E

*voltaire*

## I. VOLTAIRE, DU RHIN AU DANUBE

### Guillaume Métayer

Voltaire, du Rhin au Danube (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).  
Introduction

### Gérard Laudin

Les mutations de l'imperium vers un  
gouvernement à la forme singulière : les *Annales  
de l'Empire*

### Myrtille Méricam-Bourdet

Voltaire face à la Réforme : (qu'est-ce) qui préside  
aux destins de l'Allemagne ?

### Renaud Bret-Vitoz

L'expérience théâtrale de Voltaire à Potsdam  
et Berlin : autour du *Duc d'Alençon, ou les Frères  
ennemis*

### Daniele Maira et Lisa Kemper

Traductions allemandes et survivances germani-  
ques de *La Henriade*

### Jean Boutan

Voltaire et Hněvkovský : *La Pucelle* sur les bords  
de la Vltava

### Olga Penke

L'écho hongrois des contes et dialogues  
philosophiques de Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle

### Nicholas Cronk

Autour des *Lettres philosophiques* : la réponse de  
Johann Gustav Reinbeck à la « Lettre sur Locke »

### Sylvie Le Moël

Fécondité et apories du tropisme voltairien chez  
Friedrich Heinrich Jacobi

### Ritchie Robertson

Wieland : le « Voltaire allemand »

### Linda Gil

Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne :  
l'édition Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire  
par la Société littéraire typographique

### Guillaume Métayer

Penser la guerre. Clausewitz. Et Voltaire

## II. INÉDITS ET DOCUMENTS

### Nicholas Cronk

La correspondance de Voltaire : quelques  
découvertes récentes concernant des  
correspondants d'outre-Rhin

### Édouard Langille

Un manuscrit du *Memorandum on the building  
of the church at Ferney*, 25 mai 1761. « Mémoire  
"inédit" de Voltaire

## III. COMPTES RENDUS

## IV. LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

### Nicolas Morel

« Le Voltaire de Bleuchot » : un « Voltaire » parmi  
d'autres ? Édition savante et réception sous la  
Restauration

REVUE  
*Voltaire*  
n° 19 • 2019

Voltaire,  
du Rhin au Danube

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2019  
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0649-7

Mise en page et adaptation numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP  
Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)  
<http://pups.paris-sorbonne.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60  
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

## SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	5
Avant-propos	
Linda Gil & Russell Goulbourne .....	7

### I

#### VOLTAIRE, DU RHIN AU DANUBE

Voltaire, du Rhin au Danube (xviii <sup>e</sup> -xix <sup>e</sup> siècles). Introduction	
Guillaume Métayer .....	11
Les mutations de l' <i>imperium</i> vers un gouvernement à la forme singulière : Les <i>Annales de l'Empire</i>	
Gérard Laudin .....	17
Voltaire face à la Réforme : (qu'est-ce) qui préside aux destins de l'Allemagne ?	
Myrtille Méricam-Bourdet .....	33
L'expérience théâtrale de Voltaire à Potsdam et Berlin : autour du <i>Duc d'Alençon</i> , ou <i>Les Frères ennemis</i>	
Renaud Bret-Vitoz .....	49
Traductions allemandes et survivances germaniques de <i>La Henriade</i>	
Daniele Maira & Lisa Kemper .....	63
Voltaire et Hněvkovský : <i>La Pucelle</i> sur les bords de la Vltava	
Jean Boutan.....	79
L'écho hongrois des contes et dialogues philosophiques de Voltaire au xviii <sup>e</sup> siècle	
Olga Penke .....	93
Autour des <i>Lettres philosophiques</i> : La réponse de Johann Gustav Reinbeck à la « Lettre sur Locke »	
Nicholas Cronk.....	109
Fécondité et apories du tropisme voltairien chez Friedrich Heinrich Jacobi	
Sylvie Le Moël .....	123
Wieland : le « Voltaire allemand »	
Ritchie Robertson.....	137
Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne : l'édition Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de Voltaire par la Société Littéraire Typographique	
Linda Gil.....	147
Penser la guerre. Clausewitz. Et Voltaire	
Guillaume Métayer .....	161

II  
INÉDITS ET DOCUMENTS

La correspondance de Voltaire: Quelques découvertes récentes concernant des correspondants d'outre-Rhin Nicholas Cronk.....	179
Un manuscrit du <i>Memorandum on the building of the church at Ferney</i> , 25 mai 1761 « Mémoire "inédit" de Voltaire » Édouard Langille.....	187

III  
COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 60A, <i>Nouveaux mélanges (1765)</i> , éd. Nicholas Cronk, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	201
4 <i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 60D, <i>Collection des lettres sur les miracles</i> , éd. Olivier Ferret et José-Michel Moureaux, Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	204
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 65B, <i>Les Singularités de la nature</i> , éd. Gerhardt Stenger, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	206
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 144A-144B, <i>Corpus des notes marginales</i> , t. 9, <i>Spallanzani-Zeno</i> , éd. Natalia Elaguina; notes éditoriales par John Renwick, Gillian Pink <i>et al.</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	209
Kees van Strien, <i>Voltaire in Holland, 1746-1778</i> , Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », n° 62, 2016.....	217
Gillian Pink, <i>Voltaire à l'ouvrage</i> , Paris, CNRS éditions, 2018, 270 p.....	219
Antonio Gurrado, <i>La Religione dominante. Voltaire e le implicazioni politiche della teocrazia ebraica</i> , Catanzaro, Rubbettino, 2017.....	222
Voltaire, <i>Pensées, remarques et observations</i> , préface de Nicholas Cronk, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers rouges », 2018.....	225

IV  
LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

« Le Voltaire de Beuchot » : un « Voltaire » parmi d'autres? Édition savante et réception sous la Restauration Nicolas Morel.....	229
Agenda de la SEV.....	239

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- Bengesco Georges Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
- BnC *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs: t. 214; Voltaire*, éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
- BV M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, *Bibliothèque de Voltaire: catalogue des livres*, Moscou, 1961.
- CL Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
- CN *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
- D Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
- Dictionnaire général de Voltaire*  
R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, H. Champion, 2003.
- Encyclopédie* *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
- Ferney George R. Havens et Norman L. Torrey, *Voltaire's catalogue of his library at Ferney*, SVEC, n° 9 (1959).
- Fr. Manuscrits français (BnF).  
*Inventaire Voltaire*  
J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
- κ84 *Œuvres complètes de Voltaire*, [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.
- M Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
- n.a.fr. Nouvelles acquisitions françaises (BnF).  
OCV *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
- OH Voltaire, *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.

- OUSE* *Oxford University Studies in the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation.
- SVEC* *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST* R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- W75G Voltaire, *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

## AVANT-PROPOS

*Linda Gil & Russell Goulbourne*

Dans la continuité du remarquable travail réalisé par José-Michel Moureaux, Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet, la nouvelle équipe de rédaction réaffirme les valeurs qui ont animé la *Revue Voltaire* jusqu'à présent. Nous souhaitons qu'elle soit un espace d'échange et se fasse l'écho de toutes les tendances de la recherche.

La partie thématique de ce numéro regroupe des contributions issues des dernières Journées Voltaire organisées par Guillaume Métayer et consacrées aux relations du philosophe avec le monde germanique. Ce dossier, intitulé « Voltaire, du Rhin au Danube », est une invitation au dépassement géographique autant qu'à une réflexion sur la richesse des relations culturelles franco-germaniques nourries par les voyages, les séjours, les écrits et la réception de Voltaire outre-Rhin. Cette enquête se poursuivra durant les prochaines Journées Voltaire, organisées avec l'université de Picardie, qui se tiendront à Amiens et à Paris les 13 et 14 juin 2019.

La section « Inédits et documents » présente deux articles témoignant de l'actualité de la recherche autour des manuscrits voltairiens : dans le prolongement du dossier consacré aux relations de Voltaire avec le monde germanique, Nicholas Cronk livre quelques découvertes récentes concernant des correspondants d'outre-Rhin. De son côté, Édouard Langille, grâce à la découverte d'un manuscrit du *Mémorandum of the building of the church at Ferney*, revient sur un épisode lié aux conflits du nouveau seigneur de Ferney avec le clergé du pays de Gex, lors duquel Voltaire cherche à contrer les tentatives d'ingérence du clergé face aux travaux de rénovation qu'il avait entrepris dès le printemps de 1761 dans l'ancienne église de Ferney.

L'actualité éditoriale voltairiste est riche : on lira dans ce numéro les recensions de trois volumes des *Ceuvres complètes* qui viennent augmenter une collection en passe d'être achevée. Les lecteurs trouveront également le compte rendu du dernier volume du *Corpus des notes marginales*, autre entreprise éditoriale majeure qui renouvelle considérablement la connaissance de la pensée de Voltaire. Grâce au travail de coopération scientifique exemplaire mené entre la Russie, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, le *Corpus* est désormais

complet. Christiane Mervaud, qui détaille le contenu de ce dernier volume, rend hommage à cette belle entreprise. L'étude pionnière de Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, première monographie consacrée à l'analyse de ce corpus, fait également l'objet d'une recension. Enfin, les comptes rendus de plusieurs ouvrages spécialisés témoignent de la vitalité de la recherche voltairiste en Europe.

Dans la rubrique « Les jeunes chercheurs par eux-mêmes », Nicolas Morel, de l'université de Berne, offre un premier aperçu de sa thèse, soutenue en février 2018, consacrée à une page essentielle de l'histoire du livre : le « Voltaire de Beuchot », maillon clé de la constitution du corpus et de la tradition éditoriale voltairiste, entre l'édition de Kehl et l'édition Moland.

Linda GIL et Russell GOULBOURNE

I

# Voltaire, du Rhin au Danube



VOLTAIRE, DU RHIN AU DANUBE (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES).  
INTRODUCTION

*Guillaume Métayer*  
CNRS, CELLF

Ce dossier réunit, pour l'essentiel<sup>1</sup>, les articles issus des Journées Voltaire tenues à la Sorbonne les 22 et 23 juin 2018, une rencontre qui constitue la première séquence d'une enquête en deux volets, poursuivie à la Sorbonne et à l'université de Picardie Jules-Verne les 13 et 14 juin 2019.

Élaborées au sein du CELLF (Sorbonne Université-CNRS) avec le soutien de la Société des études voltairiennes, de la Voltaire Foundation, mais aussi de partenaires inédits comme le laboratoire CNRS de Prague (CEFRES)<sup>2</sup>, le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur français<sup>3</sup>, l'Institut Balassi de Paris<sup>4</sup> et l'université de Picardie Jules-Verne, ces Journées ont été pensées pour articuler plusieurs pans complémentaires et, pour ainsi dire, prismatiques, des relations de Voltaire avec le monde germanique et ses marches, voire ses marges, c'est-à-dire avec tout un complexe historique, géographique et culturel que nous avons embrassé sous la dénomination « Rhin et Danube », afin de laisser le plus ouvertes possible les frontières politiques des empires et des États, et d'insister au mieux sur l'idée de circulation fluide, des livres, des idées et des représentations, que le parcours à la fois sinueux et résolu des fleuves suggère.

Les quarante ans du grand colloque de Mannheim, tenu à l'occasion du bicentenaire de la mort de Voltaire<sup>5</sup>, ont semblé un moment opportun pour reprendre le questionnement sur les relations complexes entretenues par le philosophe de Ferney avec cette partie de l'Europe, que ce soit pour analyser

1 Seul l'article sur Voltaire et Clausewitz n'a pas été prononcé aux Journées.

2 Je remercie la directrice du CEFRES d'alors, Clara Royer, ainsi que Claire Madl pour leur implication dans ce partenariat.

3 Grâce au programme ACCESS, des chercheurs d'Europe centrale et orientale ont pu bénéficier de tout le soutien nécessaire pour rejoindre nos Journées, Natalia Speranskaya (Saint-Petersbourg), Emese Egyed (Cluj-Napoca), Olga Penke (Szeged) et Claire Madl (Prague).

4 L'Institut hongrois de Paris a mis généreusement deux de ses logements à la disposition des collègues magyars.

5 Peter Brockmeier, Roland Desné et Jürgen Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979.

sa propre vision de ces territoires et de ces cultures ou pour explorer la riche réception dont il y bénéficia, de son vivant et après sa mort.

12 Le colloque, comme les actes que l'on trouvera ci-après, s'est ouvert, en toute logique, sur la vision voltairienne de l'Empire. Gérard Laudin, qui prépare l'édition des *Annales de l'Empire* pour les *Ceuvres complètes* publiées à la Voltaire Foundation d'Oxford, ouvre légitimement les débats par une interrogation qui porte sur le périmètre induit par les dénominations fluctuantes de ce « corps irrégulier » mais aussi en tâchant de mettre en lumière la philosophie de l'histoire qu'à l'occasion de cette histoire Voltaire découvre ou illustre, une conception faite de nuances, d'estimation précise des rapports de force, par-delà ou plutôt en deçà des grandes constructions théoriques dont le philosophe se méfie. C'est avec la même attention à la finesse d'appréciation de Voltaire historien que Myrtille Méricam-Bourdet étudie le traitement des relations entre religion et politique dans l'histoire voltairienne de l'Empire. Là encore, l'écrivain se montre un analyste sagace de l'enchevêtrement de causes de nature diverses, et tout particulièrement disposé à faire de la religion même un simple prétexte d'intérêts politiques ou économiques. L'article suggère, contre une *doxa* implicite du « voltairianisme », que le philosophe n'a pas été la victime de sa propre analyse passionnelle de la seule superstructure idéologique, mais qu'il a su percevoir, derrière elle et en dessous d'elle, de solides réalités qui prennent parfois la forme de sordides motivations. C'est donc bien, dans ces deux études initiales, une « philosophie de l'histoire » (non pas au sens hégélien d'un génitif, mais au sens d'un élatif, d'une extraction quintessentielle, celle de la grande introduction même de *l'Essai sur les mœurs*<sup>6</sup>) que révèle l'exemple impérial. De la même manière, une première approche d'un Voltaire polémologue m'a semblé pouvoir être déployée à partir de l'écriture historique voltairienne, tout particulièrement de sa peinture exceptionnellement précise et détaillée de la guerre de Succession d'Autriche, en la mettant en regard du fameux « traité » *De la guerre* de Carl von Clausewitz, grand théoricien prussien et admirateur de Frédéric II, afin de poser la question de l'articulation que l'écrivain-philosophe ménage entre réalisme historien et exigence morale. Cette même intercession Frédéricienne, essentielle on le sait<sup>7</sup>, abordée ici plus spécifiquement sous l'angle du théâtre par Renaud Bret-Vitoz, avait d'ailleurs donné lieu à une table ronde stimulante à l'occasion des Journées<sup>8</sup>.

6 *OCV*, t. 59 (1969).

7 Voir Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985).

8 Natalia Speranskaya (Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg) a évoqué « Un manuscrit de *La Polonade* de Frédéric II dans la bibliothèque de Voltaire », Vanessa de Senarclens (Alfried Krupp Wissenschaftskolleg, Greifswald) « *L'Art de la guerre* de Frédéric

Signe de l'importance accrue que l'enjeu martial peut prendre dans ce passage d'une frontière allemande déjà chargée de rivalités et de conflits, c'est précisément un « public militaire et masculin » qui, à Potsdam, applaudit *Le Duc d'Alençon, ou les Frères ennemis*, « seule pièce entièrement pensée et écrite dans le contexte prussien », qui fut si riche en émotions théâtrales de tous ordres pour Voltaire. Mixte générique de tragédie de collège et de spectacle curial, cette pièce de commande royale offre un cas d'école parfait de cette forme de primoréception, agissant également sur la genèse de l'œuvre, que constitue le public de théâtre. L'épisode de la guerre de Cent Ans, la problématique politique de l'héroïsme et des rapports de fidélité féodale et familiale, la polémique implicite avec la cour de France, tout comme l'entrée en scène de Nemours « le bras en écharpe et la tête sanglante » à l'acte II, tout cela réussit beaucoup mieux à la cour prussienne qu'à Paris, ce qui souligne, là encore, les transformations propres aux transferts culturels.

Nulle surprise dans ce contexte que la question du héros, chère jadis à René Pomeau<sup>9</sup>, que ce soit dans son traitement sincère ou parodique, s'impose au cœur de la première réception de l'œuvre voltairienne, entre Rhin et Danube, sans doute aussi en raison d'un décalage temporel qui explique que l'œuvre virulente de réforme religieuse voltairienne d'un côté, le conte philosophique de l'autre n'ont pas encore relayé et, par là même, minimisé, la gloire du poète épique et héroïcomique. La riche étude des traductions et de la réception de *La Henriade* en Allemagne par Daniele Maira et Lisa Kemper montre d'ailleurs à quel point les usages de la poésie voltairienne peuvent être variés et inattendus. L'épopée à la gloire de Henri IV n'est pas seulement considérée et utilisée comme un poème, voire comme un manuel de ce que nous nommerions du « français langue étrangère », mais aussi comme un matériau historique pour faciliter l'entrée d'un public scolaire allemand dans le contexte des guerres de religions du prestigieux et turbulent voisin français. Ce n'est ainsi pas seulement la polygraphie et la polymathie voltairiennes en tant que telles qui doivent être prises en compte dans sa réception, mais aussi la portée et le contenu intellectuel et philosophique de toutes ses œuvres, quelle qu'en soit la forme, marquant la continuité essentielle de la littérature et de la philosophie. Nos propres projections surdéterminées par les attentes génériques sont donc utilement déjouées par les études de réception, qui rebattent les cartes du sens, redonnent de l'espace et du souffle à la lecture, restituent des potentialités exégétiques à des textes inconsciemment minorés.

annoté par Voltaire » et Gillian Pink (Voltaire Foundation, Oxford) « Les Œuvres du philosophe de Sans Souci annotées par Voltaire ».

9 René Pomeau, « Voltaire et le héros » (1951), réédité dans *Revue Voltaire*, n°1 (2001), p. 75-82.

De la même manière que *La Henriade* est utilisée comme un livre d'histoire, l'épopée de la guerre des femmes, *Děvín*, de Hněvkovský, composée en deux temps dans deux versions différentes, en Bohême dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, révèle des similitudes avec *La Pucelle* qui suggèrent que le poète tchèque a dû connaître le poème de Voltaire, pour l'avoir lu, soit dans l'original français, soit dans une traduction allemande. Jean Boutan souligne surtout que l'héroïcomique, genre cher à la littérature centre-européenne, est alors porteur, comme tel, d'une posture politique critique face à la réaction cléricale du régime de Metternich, au sein de la société du *Biedermeier*. On comprend bien ici, d'ailleurs, que la diffusion de Voltaire se fait en partie sur originaux, en partie par des traductions, en partie par les imitations et même les réécritures ou compositions parallèles réalisées dans un esprit tout voltairien par des auteurs de premier plan qui se situent dans le même univers esthétique et intellectuel que l'auteur de *Candide*, tel Christoph Martin Wieland, appartenant à la longue lignée des « Voltaire allemand » réels ou supposés, qui va de Lessing à David Friedrich Strauss et, en un sens, à Nietzsche. Ritchie Robertson montre bien, en effet, à la fois comment Wieland, après sa période « séraphique », partage bien des goûts et des valeurs de Voltaire, comment il s'inscrit, lui aussi, dans le débat public, mais aussi comment son champ d'écriture est plus restreint et son sens anticipé de la *Weltliteratur* goethéenne peut-être plus développé que celui de l'écrivain français dont le cosmopolitisme indéniable n'exclut pas une forme de patriotisme littéraire tendanciellement exclusif. Si l'importance de la verve érotique renvoie à la réception voltairienne abordée par Jean Boutan, le rôle du raisonnement public annonce l'importance des dialogues philosophiques dans la réception hongroise de Voltaire, où les contes philosophiques jouent aussi un rôle clef, comme le démontre, à l'aide d'un matériau d'une grande richesse, l'article d'Olga Penke qui, par-delà l'exemple célèbre du comte János Fekete, montre comment des écrivains hongrois de premier plan comme György Bessenyei avec *Le Voyage de Tarimènes* ou András Dugonics avec son *Zadig* devenu *Cserei* sur ces bords du Danube, se sont nourris de l'œuvre et du modèle de l'écrivain français. Un impressionnant tableau de traductions et adaptations en terre et langue magyares vient clore cet article substantiel et permet de prendre la mesure de l'ampleur de cette réception.

L'article de Nicholas Cronk s'attache moins à la quantité de lectures, qu'à une lecture toute particulière et jusqu'ici négligée malgré son importance, et qui permet de mettre exemplairement en lumière un aspect essentiel du fin fonctionnement de la politique des genres chez Voltaire à travers la dualité de la « Lettre sur Locke » et de la XIII<sup>e</sup> « lettre philosophique », trop rapidement confondues par Lanson dans sa célèbre édition, en l'occurrence ici la savante dialectique de l'imprimé et du manuscrit, de l'édité et du « publié », du

public et du clandestin. Cette étude de la réaction de Reinbeck à la « Lettre sur Locke » produit encore deux perspectives essentielles : elle indique, d'une part, que l'accueil de Voltaire en Prusse était préparé et que l'entourage royal tentait de prévenir le souverain contre l'influence de ce mauvais esprit d'Outre-Rhin ; surtout, elle suggère que la distinction tranchée par Jonathan Israel entre « lumières modérées » et « lumières radicales » mérite d'être nuancée, en particulier dans le cas de Voltaire, précisément au regard de la ligne de démarcation qui passe entre publicité et clandestinité, et qui permet des jeux virtuoses avec la censure et autres dangers attachés à la liberté de pensée. Là encore, la réception de Voltaire en Allemagne est étudiée au plus près de la genèse des œuvres, dans une interaction féconde entre l'écrivain en devenir et son accueil complexe, et bientôt contrarié, dans les domaines du roi philosophe. À cet égard, l'article de Linda Gil offre des éclairages fort utiles sur la façon dont les éditeurs de Kehl ont dû contourner les obstacles que la censure cléricale a tâché d'opposer à la publication des fameuses œuvres complètes placées sous l'égide de Beaumarchais et de Condorcet. Cette étude éclaire en particulier la position d'équilibre instable du margrave de Bade, tiraillé entre ses propres tendances éclairées, les craintes causées dans son État par l'édition d'un auteur aussi sulfureux que Voltaire et les pressions religieuses et politiques exercées sur lui au sein de sa propre famille, puisque l'évêque concerné par la parution de ce brûlot exhaustif n'est autre que son cousin le cardinal prince de Rohan, évêque de Strasbourg, grand aumônier du roi et proviseur de la Sorbonne.

L'article de Sylvie Le Moël permet, de son côté, de voir comment évolue une réception et par là comment, d'un même mouvement, s'élargit et se précise la pertinence d'un écrivain-philosophe. Cette étude, qui s'appuie sur le concept de « gallotropisme » mis en place par Jean Mondot et Wolfgang Adam, s'attache à un aspect mal connu de la critique, la manière dont Friedrich Heinrich Jacobi n'a pas été animé seulement par un tropisme rousseauiste, mais aussi voltairien, que ce soit lors de son séjour genevois, qui en fit aussi un visiteur de Ferney, ou dans sa correspondance avec le libraire Marc-Michel Rey, marquée par la prégnance conjointe des deux frères ennemis des Lumières et de nombreuses commandes d'œuvres complètes voltairiennes. L'évolution de Jacobi, devenu déiste à la manière de Voltaire, comme un juste milieu entre les religions révélées et le matérialisme, est marquée par une polarité constante entre Voltaire et d'autres tropismes, dont Voltaire apparaît comme un complément constant, de même qu'entre adhésion et répulsion du modèle français de civilisation de la légèreté et du *Witz*. C'est surtout le tournant des années 1780 qui est remarquable : Jacobi se détourne de l'« Infâme » pour se porter contre les « formes modernes du despotisme décelables dans l'arbitraire des souverains, même dans leurs initiatives réformatrices, et issues de la théorie de l'État-machine », critique du

despotisme éclairé au nom d'un idéal d'équilibre des « pôles » qui le ramène finalement du côté de Montesquieu du point de vue théorique, accentue le détachement de Rousseau qu'entérine l'expérience de la Révolution française, mais, du point de vue formel, le ramène à la verve dialogique et comique de Voltaire, ouvrant, d'une certaine manière, sur l'épure littéraire d'un Voltaire polémiste toujours imitable et employable dans d'innombrables causes philosophiques, qui ne cessera de jalonner les deux siècles d'une réception si riche qu'elle nous a semblé mériter d'être remise, en 2019, une seconde fois « sur le métier » en partenariat effectif avec les collègues germanistes de l'université d'Amiens.

LES MUTATIONS DE L'IMPERIUM VERS UN GOUVERNEMENT  
À LA FORME SINGULIÈRE : LES ANNALES DE L'EMPIRE

Gérard Laudin  
Sorbonne Université

La rapidité avec laquelle Voltaire rédige l'« Abrégé d'histoire de l'Allemagne » dont la duchesse de Saxe-Gotha lui a passé commande (l'essentiel est jeté sur le papier en effet entre fin avril et fin septembre 1753, cinq mois auxquels s'ajoute le temps des vérifications et des corrections) s'explique largement par une familiarité avec l'histoire impériale acquise grâce à différents travaux préparatoires<sup>1</sup>. À Berlin, il a relu et corrigé un ouvrage de Frédéric II, les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg*, achevé son *Siècle de Louis XIV* et travaillé à l'*Abrégé de l'Histoire universelle* qui allait devenir bientôt l'*Essai sur les mœurs*. Voltaire, qui s'était intéressé très tôt à l'histoire des fiefs et des croisades, de même qu'aux institutions de l'époque de Charlemagne et aux règnes de ses successeurs, dit avoir « cousu dans cette Histoire de l'Empire quelques petits lambeaux de l'universelle<sup>2</sup> ». Une autre raison de cette rapidité tient à la structure même des *Annales* : alors que le *Siècle* et l'*Essai* reflètent, dans l'organisation des matières, un long travail de maturation et de composition, les *Annales* suivent un ordre strictement chronologique alors couramment pratiqué, par exemple par Mezeray, Daniel ou Hénault<sup>3</sup>, ainsi que par Barre, une de ses principales sources. En se limitant à la narration linéaire de faits politiques et guerriers à l'exclusion de tout le champ culturel, Voltaire fait des *Annales* un texte qui apparaît comme l'exact contraire de « l'histoire des hommes » et non seulement « des rois » qu'il préconise dès 1744 (D2984) et dont l'*Essai* et le *Siècle* sont des exemples éloquents. On a pu qualifier d'« effarant »

- 1 Les *Annales de l'Empire* occupent plus de 400 pages du t. 13 de l'édition Moland à laquelle renvoient nos références, autant que possible au chapitre et à l'année du fait cité, sinon à la page.
- 2 C'est dans les chapitres 15 à 24 de l'*Essai* que se trouvent la plupart des « lambeaux » d'une certaine ampleur repris dans les *Annales de l'Empire*, certains figurant déjà dans des articles parus dans des numéros de 1746 et 1750 du *Mercure de France*.
- 3 Respectivement BV2443 à 2445, 938 et 1618.

l'écart entre ce tableau conventionnel de l'histoire de l'Empire et les exigences historiographiques qu'il formule ailleurs<sup>4</sup>.

Si le terme d'*Annales* paraît bien inspiré des *Annali d'Italia* de Ludovico Muratori, celui d'*Empire* est habituel au XVIII<sup>e</sup> siècle pour désigner l'espace qu'on appelle aujourd'hui le « Saint-Empire romain germanique ». À côté d'« Empire », on trouve alors aussi « Saint-Empire » (article de l'*Encyclopédie*), « Empire d'Allemagne » ou « Allemagne », comme dans les titres d'ouvrages utilisés régulièrement par Voltaire : l'*Histoire de l'Empire* (1684) de Heiss von Kogenheim (BV1604), l'*Histoire générale d'Allemagne* (1748) de Barre (BV270), « l'Empire d'Allemagne » étant l'expression retenue par Bruzen de la Martinière pour traduire le titre allemand (*Vom teutschen Reiche*) et latin (*De imperio germanico*) du chapitre correspondant de l'*Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers* (1722) de Pufendorf (BV2829 et 2830). On désigne couramment aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle l'Empire par l'expression de « Corps germanique<sup>5</sup> », utilisée par Voltaire dans le *Siècle*<sup>6</sup> et à d'assez nombreuses reprises dans les *Annales*<sup>7</sup>. Imitée de « *Corpus Evangelicorum* » et de « *Corpus Catholicorum* » qui désignent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle des regroupements confessionnels à l'intérieur de la Diète d'Empire, cette expression désigne non le territoire, mais les « états » (au sens d'états-généraux) dans les séances de la Diète. Son emploi est fréquent dans la discussion sur les institutions de l'Empire, un sujet qui intéresse beaucoup depuis que la France fut au cœur des négociations précédant les traités de la Paix de Westphalie de 1648 qui l'établissent « garante des libertés germaniques », faisant d'elle la protectrice des états contre les empiétements de l'empereur<sup>8</sup>.

Ces différentes expressions utilisées pour désigner l'Empire traduisent des perspectives différentes. Celle de « Corps germanique » peut sans doute être

4 Henri Duranton, « Voltaire historien de l'Allemagne ou du bon usage des contraintes historiographiques », dans Michel Delon et Jean Mondot (dir.), *L'Allemagne et la France des Lumières. Deutsche und französische Aufklärung. Mélanges offerts à Jochen Schlobach*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 317-331.

5 On la trouve par exemple dans la traduction de l'*Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers* de Pufendorf par Bruzen de la Martinière, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1722-1738, t. 7, p. 31 et dans l'article « Sécularisation » de l'*Encyclopédie* (t. 14, p. 883).

6 Voir chap. 2 « Des États de l'Europe avant Louis XIV » : « Ce grand corps germanique », *OCV*, t. 13A (2015), p. 13.

7 Années 1359, 1405, 1447, 1535, 1543, 1548, 1562 (« Corps de l'Empire »), 1577, 1613, chap. 48 (« Corps de l'Allemagne ») et plusieurs fois au chap. 49.

8 Klaus Malettke, *Frankreich, Deutschland und Europa im 17. und 18. Jahrhundert. Beiträge zum Einfluß französischer Theorien, Verfassung und Außenpolitik in der Frühen Neuzeit*, Marburg, Hitzeroth, 1994 ; Fred Schrader, *L'Allemagne avant l'État-nation. Le corps germanique 1648-1806*, Paris, PUF, 1998 ; Guido Braun, *La Connaissance du Saint-Empire en France. 1643-1756*, München, Oldenburg, 2010, p. 127-183, ainsi que de très nombreux articles de K. Malettke qui abordent des points particuliers de cette réception.

parfois porteuse de l'intention de gommer l'idée d'Empire. Elle fut sans doute popularisée par la célèbre formule de Pufendorf définissant le Saint-Empire comme « *irregular aliquod corpus et monstro simile*<sup>9</sup> », c'est-à-dire comme un corps politique composite étranger à la typologie aristotélicienne. Voltaire s'inspire des analyses de Pufendorf dans ses jugements sur les institutions de l'Empire, et reprend d'autant plus facilement le terme de « corps » que celui-ci appartient à la même veine métaphorique que l'idée de « démembrement d'États » qui lui est familière.

Des propos, assez nombreux, qu'il tient sur son propre ouvrage permettent de cerner l'intention qui a pu commander au choix du titre d'« Annales de l'Empire » de préférence à « Histoire de l'Empire », « Histoire générale d'Allemagne » ou « De l'Empire d'Allemagne ». Dans une lettre du 12 mai 1754 au président Hénault, il écrit :

La grande partie du droit public qui n'a été pendant six cents ans qu'un combat perpétuel entre l'Italie et l'Allemagne est l'objet principal de ces *Annales*; mais je me suis bien donné de garde de traiter cette matière dogmatiquement, j'ai fait encore moins le raisonneur sur les droits des empereurs et des États de l'Empire (D 5810).

De fait, il a envisagé la question du droit sous l'angle de la pratique politique, laquelle se réduit trop souvent à la violence : « Tout le pouvoir que les empereurs allemands ont exercé sur Rome depuis Charlemagne a consisté à la saccager et à la rançonner dans l'occasion » (D 5810). L'« Avertissement de l'auteur » précédant les *Annales* développe la même idée :

Ces courtes annales renferment tous les événements principaux depuis le renouvellement de l'empire d'Occident. On y voit cinq ou six royaumes vassaux de cet empire, cette longue querelle des papes et des empereurs, celle de Rome avec les uns et les autres, et cette lutte opiniâtre du droit féodal contre le pouvoir suprême. On y voit comment Rome, si souvent subjuguée, a échappé à un joug étranger, et comment le gouvernement qui subsiste en Allemagne s'est établi. C'est à la fois l'histoire de l'Empire et du Sacerdoce, et de l'Allemagne et de l'Italie<sup>10</sup>.

Ces propos dessinent avec précision et concision les grandes lignes de force repérables dans son histoire de l'Empire, des fils conducteurs dont la plupart sont présents également dans l'*Essai* : droit féodal *vs* pouvoir suprême ; Empire

9 Samuel von Pufendorf, *De statu Imperii Germanici*, 1667, réédition récente avec traduction : *Die Verfassung des deutschen Reiches*, éd. Horst Denzer, Frankfurt/Leipzig, Insel Verlag, 1994, chap. 6, § 9.

10 M, t. 13, p. 193.

us Sacerdoce ; l'Allemagne et l'Italie ; les villes et les princes ; les modes d'exercice du pouvoir et les rapports de force. Le droit naturel, dont le principal est la liberté, constitue l'aune à laquelle est mesurée la légitimité des institutions. Ce droit s'exprime particulièrement dans le cas des libertés urbaines, qui s'imposent contre le système féodal, un sujet qui occupe une place conséquente dans la réflexion de l'époque (Boulainvilliers, Montesquieu). Ce droit a une telle importance pour Voltaire qu'il peut même prendre la défense de Grégoire VII, le pape de Canossa, qui « soutenait la liberté naturelle des hommes » en s'opposant à l'autorité impériale d'Henri IV qui « avait tout envahi », les empereurs nommant à toutes les fonctions et charges<sup>11</sup>. La pratique de l'élection impériale exprime également un droit naturel : « Rien n'est plus conforme à la nature, que tous ceux qui ont intérêt à être bien gouvernés, concourent à établir le gouvernement<sup>12</sup> ». Mais ce procédé, tout comme les revendications de liberté des villes, est également susceptible de menacer la stabilité de l'Empire. C'est la pratique politique qui est au cœur des *Annales*, cet équilibre précaire du droit, de la liberté et de la stabilité des États.

Le chapitre 20 du *Pyrrhonisme de l'histoire*, intitulé « De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne », où Voltaire reprend des idées déjà exprimées dans des *Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire*, confirme les passages déjà cités. En effet, il s'y interroge sur ce que « fut exactement le pouvoir de Charlemagne dans Rome », car cette question est « le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles Quint », le « fil » qui conduit « dans ce grand labyrinthe<sup>13</sup> ». En l'absence de tout document décrivant « la forme » de ce gouvernement, la manière dont se régulent, à Rome, les rapports entre le pape et les empereurs, Voltaire conclut à un pouvoir établi par la force qui entend se légitimer comme un droit : « Cet empire est donc le droit du plus fort, le droit de l'opinion, fondé sur les heureuses incursions que Charlemagne et Othon le Grand firent dans l'Italie<sup>14</sup> ».

La formulation retenue, « Cet empire est donc le droit du plus fort », montre que Voltaire prend ici *empire* au sens premier du mot latin *imperium*, c'est-à-dire de « pouvoir ». Être *imperator*, c'est être revêtu d'un commandement suprême, élargi ici à l'idée de souveraineté. L'exemple illustre une règle générale de l'histoire : aucune révolution de l'histoire, aucune formation ou déclin d'un État ne peut être dit juste, car « le mot de *juste* [ne] peut être prononcé dans les choses

11 Voltaire ajoute que, ce faisant, Grégoire VII « introduisait un abus plus grand encore » (*Annales*, chap. 18, « Henri IV », année 1076, l. 141-147).

12 *Annales*, chap. 11, « Henri l'Oiseleur », année 919-920.

13 *Pyrrhonisme de l'histoire*, OCV, t. 67 (2007), p. 325-326.

14 *Annales*, chap. 48 « État de l'Empire sous Léopold I<sup>er</sup> », M, t. 13, p. 608.

où la force a tant de part<sup>15</sup> ». Le sujet des *Annales* est donc le pouvoir impérial, sa nature et ses spécificités en ce qu'il est à l'origine du gouvernement de l'Allemagne du temps de Voltaire, moins qu'une analyse précise des institutions.

Il résulte de cette perspective que Voltaire n'aborde pratiquement jamais les conflits particuliers opposant des seigneurs allemands ou des évolutions internes des territoires composant l'Empire, aussi longtemps que ceux-ci demeurent sans retentissement sur l'Empire ou l'empereur. Son projet diffère en cela radicalement de celui de Barre dont l'*Histoire générale d'Allemagne* aborde, dans la plus stricte chronologie, tous les événements se déroulant sur l'ensemble du territoire de l'Empire, mais aussi de la présentation de Heiss et de Pufendorf chez qui l'histoire du Saint-Empire est dichotomisée : ils présentent d'abord la politique impériale, à l'intérieur du territoire de l'Empire ainsi que dans ses rapports avec la papauté, puis abordent les « Maisons souveraines d'Allemagne » et les villes d'Empire, lesquelles se trouvent ainsi traitées à un niveau de hiérarchisation des matières qui les rapproche des royaumes de France, d'Angleterre ou d'Espagne.

C'est donc exclusivement de la politique et de la fonction impériales que traitent les *Annales*. Si la démarche de Voltaire, comme celle de Heiss et Pufendorf, s'apparente à celle des « histoires universelles » luthériennes allemandes qui isolent l'histoire impériale de l'histoire territoriale, il n'épouse bien entendu pas la théorie des quatre monarchies universelles issue de l'exégèse biblique ni la *translatio imperii ad Germanos* à laquelle les luthériens allemands ont redonné vigueur et qui leur sert à relégitimer le Saint-Empire face à la papauté. Toutefois, il en conserve le cadre, suggérant de la sorte le caractère initialement spécifique de l'Empire. Les *Annales* montrent ainsi comment la structure impériale perd sa spécificité pour s'apparenter à un État comme les autres : c'est précisément ce qu'exprime Voltaire en déclarant que « ce corps qui s'appelait et qui s'appelle encore le saint empire romain n'était en aucune manière ni saint, ni romain, ni empire<sup>16</sup> », ou encore qu'il n'était plus au xv<sup>e</sup> siècle « qu'un vain nom<sup>17</sup> ».

Comme dans les histoires universelles allemandes ainsi que chez Heiss et Pufendorf, l'histoire de l'Empire est considérée dans les *Annales* uniquement sous l'angle politique, à l'exclusion de toute considération culturelle tant soit peu étoffée. Celles-ci sont bien plus nombreuses dans d'autres écrits comme l'*Essai*, où l'on croise les noms de Mercator, Ulrich von Hutten, Athanasius

15 *Annales*, Introduction, M, t. 13, p. 219.

16 *Essai sur les mœurs*, chap. 70, « De l'Empereur Charles IV. De la bulle d'or », OCV, t. 24 (2011), p. 41.

17 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, OCV, t. 26c (2015), p. 22.

Kircher, Leibniz ou Pufendorf, ainsi que dans le *Siècle de Louis XIV*<sup>18</sup>. Dans les *Annales* plus encore que dans l'*Essai*, le luthéranisme n'est envisagé que comme fait politique, comme un conflit opposant l'empereur aux États de l'Empire, ainsi que l'équilibre entre Rome et l'Empire<sup>19</sup>. Si, dans les *Annales*, Voltaire évoque bien la Hanse, c'est surtout pour souligner que les villes adhérentes y gagnent en indépendance par rapport aux seigneurs territoriaux et bénéficient souvent pour l'occasion de l'appui du pouvoir impérial, trop heureux de contrer la puissance des seigneurs. Ville d'artisanat et de commerce, Augsbourg n'y est mentionnée que pour ses diètes et la paix de religion qui y fut décrétée en 1555, de sorte que l'auteur du compte rendu paru dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen* reproche vivement à Voltaire de suggérer une arriération culturelle de l'Empire et affirme qu'à l'époque des Fugger, il y avait à Augsbourg et Nuremberg plus de commerce que « dans le royaume de France tout entier<sup>20</sup> ».

22

Voltaire dénigre-t-il l'Empire, veut-il flétrir la dignité impériale comme le lui reproche ce compte rendu<sup>21</sup>? On peut certes considérer comme condescendantes ou ironiques certaines de ses formules récurrentes comme le « vain nom » de l'Empire, affaibli par « une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante », qui demeurait sans guère d'influence « sur le système de l'Europe<sup>22</sup> ». Mais c'est bien plutôt un paradoxe que Voltaire relève dans l'Empire : malgré la « forme singulière de son gouvernement » et la « multitude de ses princes », et bien que « portant en son sein tout ce qui semblait devoir le détruire », « le corps de l'Allemagne est resté inébranlable<sup>23</sup> ». Dans le « Tableau de l'Allemagne » qui clôt le chapitre sur « Ferdinand III » (empereur de 1637 à 1657), il revient sur cette idée : « Les inconvénients attachés à un gouvernement si mixte et si compliqué, dans une si grande étendue, ont subsisté ; mais l'État aussi<sup>24</sup> ». En affirmant à la fois la stabilité de l'État et la vacuité de l'idée impériale en son temps, Voltaire reprend du reste sans le savoir une affirmation de Christian

18 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 34, « Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV », *OCV*, t. 130 (2016), p. 43.

19 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, *OCV*, t. 25 (2012), p. 435 sq.

20 *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 35<sup>e</sup> cahier, 22 mars 1755, p. 327.

21 *Ibid.*, en part. p. 328. On lui reproche en particulier de parler « avec mépris » (« *mit Geringschätzung* ») des « plus grands et plus glorieux souverains » allemands comme Charles Quint et de se donner « beaucoup de peine pour taire celles de leurs actions qui les présentent dans leurs vraies grandeurs » et de préférer énumérer avec complaisance leurs fautes politiques. Le tableau de l'état de l'Allemagne sous Léopold, dans le chapitre conclusif des *Annales*, est perçu comme injurieux. Les *Anzeigen* croient détecter une « haine profondément enracinée » contre les Allemands au détriment de « l'amour de la vérité » historique (p. 327-328).

22 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, « Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II », *OCV*, t. 26c (2015), p. 22 et 24.

23 *Ibid.*, p. 24.

24 *Annales*, chap. 47, M, t. 13, p. 596.

Wolff en 1721 : « l'ensemble du Saint-Empire romain germanique doit être regardé comme un État<sup>25</sup>. C'est la portée symbolique de l'idée impériale liée à l'idée supranationale d'*imperium* qui s'est perdue, l'Empire est en passe de devenir un État « national » comme les autres monarchies européennes, et si la guerre de Trente Ans et la paix de Westphalie entérinent sa perte de poids politique, il n'en a pas moins joué à l'époque moderne un rôle majeur dans l'histoire universelle : l'« Avertissement de l'auteur » souligne que la lutte médiévale du Sacerdoce et de l'Empire trouve son accomplissement dans la Réforme, puisque « C'est en Allemagne que s'est formée cette religion qui a ôté tant d'États à l'Église romaine<sup>26</sup> ».

Voltaire relève divers facteurs qui marquent cette évolution de l'Empire vers un État national incluant des États possédant une souveraineté quasi totale : dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Hanovre ont reçu des titres royaux pour des territoires extérieurs à l'Empire (Pologne, Prusse, Angleterre), tandis que les Habsbourg, déjà maîtres depuis 1525 de la Hongrie qui s'étend dans les Balkans, continuent après la paix d'Utrecht (1713) d'établir leur souveraineté hors du territoire de l'Empire, dans le Brabant et en Italie, mais pas à titre d'empereurs. Les *Annales* montrent donc comment, dans ce vaste espace longtemps tiré à hue et à dia par un empereur et un pape, qui se considéraient l'un et l'autre comme souverains des rois, se constituent peu à peu des États nationaux en s'affranchissant partiellement de l'autorité de l'un et l'autre. Dès le début du xvi<sup>e</sup> siècle, les liens entre l'empereur et le pape se sont relâchés, et les empereurs ont cessé d'aller se faire couronner à Rome : Charles Quint prit dès son élection en juin 1519 la pleine qualité d'empereur sans attendre de recevoir la couronne de la main du pape en février 1530<sup>27</sup>. Peu de temps auparavant, le nom même du Saint-Empire romain avait changé pour devenir le « Saint-Empire romain de nation allemande », communément appelé en français « romain germanique ». C'est ce recentrage de l'Empire sur l'espace allemand qui constitue l'arrière-plan des chapitres 41 à 49 des *Annales*. En ce sens, les *Annales de l'Empire* examinent le passage de « l'Empire d'Occident » à « l'Empire d'Allemagne ». Qu'après la paix d'Utrecht, Joseph I<sup>er</sup> « agi[sse] véritablement en empereur romain dans l'Italie<sup>28</sup> » – c'est même la première fois qu'un « empereur dominait dans l'Italie » effectivement – confirme cette

25 « *das ganze Römische Reich deutscher Nation [ist] als ein Staat anzusehen* » (Christian Wolff, *Vernünftige Gedanken von dem gesellschaftlichen Leben der Menschen und insonderheit dem gemeinen Wesen*, 2<sup>de</sup> partie, chap. 6, « Von der Regierung der hohen Landesobrigkeit », § 484, éd. Hasso Hofmann, München, Beck, 2004, p. 425).

26 M, t. 13, p. 193.

27 Frédéric III est, en 1452, le dernier empereur couronné à Rome par le pape. Le couronnement de Charles Quint à Bologne apparaît comme une confirmation de son élection.

28 *Annales*, chap. 49, « Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI », M, t. 13, p. 609.

évolution, puisque les territoires italiens qu'il domine sont ses possessions personnelles. Si Voltaire peut écrire qu'il « est important pour toutes les nations de l'Europe de s'instruire des révolutions de l'Empire<sup>29</sup> », c'est parce qu'il voit, comme les autres historiens de son temps, dans la connaissance de l'histoire de l'Empire une clé pour accéder à la compréhension de sa constitution actuelle.

L'histoire de l'Empire apparaît ainsi comme l'histoire d'une mutation, laquelle s'offre au regard de l'historien comme une énigme : comment, malgré la « forme singulière de son gouvernement » et la « multitude de ses princes », et bien que « portant en son sein tout ce qui semblait devoir le détruire », « le corps de l'Allemagne » a-t-il pu rester « inébranlable » ? Un propos célèbre de Voltaire, quasi contemporain de la rédaction des *Annales*, apporte un élément de réponse : « Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie<sup>30</sup> ».

24

Cette « anarchie » résulte largement de la « lutte opiniâtre du droit féodal contre le pouvoir suprême », clairement désignée dans l'« Avertissement de l'auteur » comme un des fils conducteurs des *Annales*. Et cette anarchie repose largement sur un dérèglement que Voltaire ne cesse de dénoncer en répétant, comme tant d'autres en son temps qui s'intéressent à ce sujet<sup>31</sup>, que la féodalité repose sur des usurpations confirmées *a posteriori* par la coutume dont elles tirent ainsi une pseudo-légitimité. Voltaire n'envisage nullement l'établissement de la féodalité comme un phénomène de nature juridique, mais comme « l'hommage de la faiblesse à la force » (*Annales*, chap. 1, année 758-760). L'extension ou la stabilisation en sont contrées à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles par les revendications d'affranchissement des villes. En affirmant, au moment où les villes de Lombardie ou de Suisse cessent de prêter serment, qu'elles rentrent ainsi « insensiblement dans leurs droits naturels » (chap. 28, années 1286-1287), Voltaire dénonce clairement la féodalité comme un fait politique contre nature, la « nature » étant dans la liberté.

Autre fil conducteur des *Annales*, la dynamique de la féodalité et des libertés urbaines a connu un développement différent dans la partie sud-alpine et dans la partie nord-alpine de l'Empire. En Italie, la situation est très contrastée dans la durée. Après avoir épargné à la péninsule l'installation d'une puissance hégémonique, intérieure (le pape, ou tel ou tel grand seigneur), ou extérieure (l'empereur ou tel conquérant étranger), les villes une fois libres sont entrées en

29 Lettre dédicatoire à S.A.S. Mme la duchesse de Saxe-Gotha, M, t. 13, p. 191.

30 Article « Boulainvilliers », dans *Catalogue de la plupart des écrivains français*, OCV, t. 12 (2017), p. 67.

31 Voir Bernard Grosperin, *La Représentation de l'histoire de France dans l'historiographie des Lumières*, Lille, ANRT, 1982, p. 336-337.

lutte les unes contre les autres, ajoutant un ferment de division à celles liées à la féodalité. Et « les divisions, dont naît quelquefois la liberté publique<sup>32</sup> », finirent par perdre le pays (année 1172). En Allemagne, au contraire, la féodalité, bien qu'établie comme ailleurs par usurpation, a « conservé et augmenté toute sa vigueur ». Elle fait certes de l'Empire un « monstre composé de membres sans tête<sup>33</sup> », une expression inspirée du « *corpus irregulare* » de Pufendorf, mais, paradoxalement, la féodalité paraît avoir ainsi consolidé le pays, s'apparentant ainsi au « chef-d'œuvre de l'esprit humain ».

Ce qui domine dans la partie nord-alpine de l'Empire aux yeux de Voltaire, c'est un équilibre. Alors que le stade féodal a été dépassé depuis longtemps en France, en Espagne ou en Angleterre où se sont formés des États plus centralisés, et alors que les méfaits des rivalités féodales ont perduré en Italie, l'Empire présente la caractéristique insolite d'une mutation partielle de la féodalité, qui n'a pas pour seule caractéristique les luttes intestines, mais qui consiste aussi en l'affirmation de libertés particulières contre un pouvoir central envahissant ; les libertés germaniques, en Allemagne, semblent avoir « prévalu sur l'autorité impériale<sup>34</sup> ». S'est créé un équilibre : la forme politique de l'Empire illustre « le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul<sup>35</sup> », selon une conception de l'équilibre des pouvoirs qui s'apparente à l'idée de Montesquieu d'après laquelle seul le pouvoir arrête le pouvoir. Il est remarquable toutefois que Voltaire ne fasse qu'un faible usage de l'expression même de « libertés germaniques », issue de Tacite et reprise par Pufendorf<sup>36</sup>, alors qu'elles sont pourtant un lieu commun du discours politique du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Cette rareté peut être une manière de tenir à distance Montesquieu et la discussion de son temps sur les libertés germaniques.

Selon Voltaire, si la féodalité s'est établie si solidement en Allemagne, c'est aussi peut-être parce qu'elle ne s'est pas « établie par droit de conquête » comme en Italie ou en France avec les Francs, mais *sponte sua* dans une anticipation de l'idée nationale et de ce qui deviendra au XIX<sup>e</sup> siècle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes<sup>38</sup>. On observe ici à l'œuvre une alliance entre l'exigence de liberté et une perspective patriotique, au nom d'un même droit naturel,

32 *Essai sur les mœurs*, chap. 74, *OCV*, t. 24 (2011), p. 108. C'est à propos de l'Italie que Voltaire emploie cette formule.

33 *Ibid.*, chap. 96, *OCV*, t. 24 (2011), p. 486.

34 *Ibid.*, p. 490.

35 Note sur l'*Esprit des lois* au chap. 21 du *Siècle de Louis XIV*, *OCV*, t. 138 (2015), p. 175.

36 Pufendorf, *De statu Imperii Germanici*, chap. 1, § 4.

37 Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, 1713, réédition augmentée, et l'*Encyclopédie* insistent beaucoup sur ses enjeux idéologiques et politiques : voir Claude Nicolet, *La Fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2006, p. 16.

38 *Essai sur les mœurs*, chap. 96, *OCV*, t. 24 (2011), p. 489.

quand Widukind « défendait sa liberté et son pays<sup>39</sup> » contre Charlemagne, ou quand les villes lombardes, au début du second millénaire, se mettent en liberté.

L'idée de droit naturel apparaît dans deux autres contextes connexes :

1. Dans *Le Cri des nations* (1769), Voltaire affirme la nation seule maîtresse d'elle-même : « Toute monarchie, toute république n'a que Dieu pour maître : c'est le droit naturel, c'est le droit de propriété<sup>40</sup> ». Cette perspective ne peut manquer de peser sur ce qui apparaît à plusieurs reprises comme une hésitation de Voltaire entre le système dynastique successoral (qui a le mérite de la stabilité) et le système électif, car il considère clairement l'intervention du peuple dans le processus de désignation, ou de confirmation d'un empereur, comme l'exercice d'un droit naturel : « Rien n'est plus conforme à la nature, que tous ceux qui ont intérêt à être bien gouvernés, concourent à établir le gouvernement<sup>41</sup> », ce qui rejoint l'idée formulée en 1765 dans les *Idées républicaines*, un texte qui est une critique du *Contrat social* : « Le plus tolérable de tous est sans doute le républicain, parce que c'est celui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle<sup>42</sup> ». C'est le régime qu'on trouve dans certaines municipalités italiennes et dans les villes libres d'Empire.

Tous ces éléments convergent pour suggérer que le système féodal de l'Empire est moins incompatible que d'autres avec des exigences du droit naturel, qui peut s'inscrire dans les interstices de la complexité contradictoire du système féodal.

2. Parallèlement, Voltaire se montre attentif à ce qui se présente comme une dialectique de l'oppression et de la liberté. Le despotisme, qui pousse au paroxysme les rapports de force et les crises constitutifs de l'Histoire, devient ainsi son propre ennemi. C'est par exemple la peur de voir leurs sujets les quitter « pour aller dans les villes libres » qui put inciter les seigneurs à leur accorder certains privilèges (chap. « Charles IV », année 1357). De nombreux épisodes de l'histoire italienne illustrent comment l'oppression peut devenir mère de la liberté, et il en va de même dans la partie allemande de l'Empire. Voltaire cite des exemples d'empereurs qui, en se rendant « despotiques », ont poussé « les seigneurs des grands fiefs » à « se rendre indépendants » (chap. 12, « Othon I<sup>er</sup>, années 938-939-940). C'est aussi la peur que suscitait en 1519 la personne de Charles Quint qui conduisit la Diète à lui faire signer une « Capitulation », qui est une sorte de contrat de gouvernement. De même que le système féodal dut, pour se maintenir, accorder des espaces de liberté, la partie allemande de l'Empire, par les crises qu'elle a traversées ou développées en son sein, a

39 *Essais historiques sur Paris*, Londres/Paris, Duchesne, 1755-1757, 3 vol., t. 3, p. 12, 16, BV3064. Passage que Voltaire a marqué d'un « bravo ».

40 *Le Cri des nations* (1769), « De l'indépendance des souverains », *OCV*, t. 70A (2015), p. 273.

41 *Annales*, chap. 11, « Henri l'Oïseleur », année 919-920.

42 *Idées républicaines* [1765 ?], § 43, *OCV*, t. 60B (2018), p. 153.

engendré ainsi des réformes qui la stabilisèrent : se sont créés ainsi des pouvoirs entre l'empereur, les princes territoriaux ainsi que la Diète et les tribunaux d'Empire.

À l'idée de « bon gouvernement » que Voltaire juge utopique et spéculative (« Il n'y a jamais eu de gouvernement parfait, parce que les hommes ont des passions<sup>43</sup> »), il oppose celle d'équilibre précaire, imparfait, dont la complexité contradictoire même, qui crée des équilibres différents mais fragiles, assure la longévité. Chaque prince étant établi, nul ne chercherait à détrôner un Empereur dont l'autorité laisse à chacun une suffisante liberté<sup>44</sup>. L'Empire doit ainsi précisément sa stabilité au fait que nul n'ait vraiment d'intérêt à en menacer l'équilibre. Cette qualité établie *ex negativo* vaut aussi pour le pouvoir central, puisque les Habsbourg, qui n'ont ni armée ni d'autres ressources que leur patrimoine, ne sont pas en mesure de menacer cet équilibre : ils sont une maison « assez puissante pour soutenir l'Allemagne, et pas assez pour l'asservir<sup>45</sup> ».

Cette paradoxale stabilité se retrouve à de très nombreux moments de l'histoire de l'Empire et est l'objet de nombreuses formulations qui se font écho. À la veille de la guerre de Trente Ans, des troubles dans différents lieux menaçaient la paix intérieure de l'Allemagne, savoir « les fréquents démêlés d'une ville avec une autre, des princes avec les villes, des princes avec les princes. Mais le corps germanique subsistait par ces divisions mêmes, qui mettaient une balance à peu près égale entre ses membres » (chap. 46, année 1613). L'Empire apparaît ainsi comme l'illustration même de la théorie selon laquelle l'existence de plusieurs États garantit contre la suprématie d'un seul, cette « balance du pouvoir » qui est, toujours selon Voltaire, dans l'Europe de son temps, « établie mieux qu'elle ne le fut en Grèce<sup>46</sup> ». Dans l'Allemagne d'après la guerre de Trente Ans, « la multiplicité des souverainetés sert à tenir la balance<sup>47</sup> ». Il importe surtout de créer des situations qui persuadent les princes qu'il n'y a rien pour eux à gagner dans une guerre.

Alors qu'il paraît animé de forces centrifuges, qu'il regroupe des entités territoriales dont l'indépendance s'accroît (plusieurs Électeurs obtiennent des couronnes royales, multipliant ainsi les interférences de souveraineté), l'Empire représente donc un modèle d'équilibre, une sorte de « balance du pouvoir » dans son fonctionnement interne. Cet équilibre apparaît comme le résultat d'une évolution de la féodalité, comme le dépassement, grâce à des institutions nombreuses, de « l'hommage de la faiblesse à la force » qu'elle fut

43 *Ibid.*

44 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 178, *OCV*, t. 26c (2015), p. 27.

45 *Annales*, chap. 48, « État de l'Empire sous Léopold I<sup>er</sup> », M, t. 13, p. 598

46 Voltaire, *Remarques sur l'histoire*, 1742, *OCV*, t. 28B (2008), p. 143-164, ici, p. 162.

47 *Annales*, chap. 47, « Ferdinand III », M, t. 13, p. 596.

en ses débuts. Il constitue ainsi l'exact contraire de ce que connaît l'Italie qui n'a jamais surmonté les divisions que lui a imprimées l'histoire. Dans l'*Essai*, Voltaire énonce explicitement cette symétrie : « l'Italie ne fit jamais un corps, et l'Allemagne en fit un », l'Allemagne a conservé sa constitution, « l'Italie, moins grande que l'Allemagne, n'a jamais pu seulement se former une constitution<sup>48</sup> ». Ces remarques, qui illustrent l'importance de l'idée d'équilibre des forces dans la réflexion politique de Voltaire<sup>49</sup>, s'inscrivent dans le contexte des débats sur la balance des pouvoirs en Europe, laquelle n'est sans doute pas étrangère à l'intérêt accru pour l'Empire vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est sur ce point significatif que Voltaire s'intéresse comme tant d'autres à la « supériorité territoriale » (« *Landeshoheit*<sup>50</sup> »), qui représente une sorte de souveraineté limitée.

Curieusement, on observe une certaine indifférence de Voltaire envers plusieurs mesures et institutions impériales qui constituent pourtant de possibles contrepouvoirs ou brisent le pouvoir monarchique. Il omet la paix d'Augsbourg de 1555 qui légalise le bi-confessionnalisme luthérien/catholique. Il ne mentionne la « Paix perpétuelle d'Empire » de 1495 ni dans les *Annales* ni dans l'*Essai*<sup>51</sup>, mais il évoque la « nouvelle chambre impériale établie à Francfort<sup>52</sup> », avec la mention perfide qu'elle juge certains procès « depuis sa fondation », Voltaire se faisant ici l'écho d'une critique d'inefficacité que lui adressent des publicistes allemands. Comme d'autres auteurs français d'ouvrages de droit impérial, il s'intéresse aux austrègues, un tribunal d'arbitrage inspiré d'une institution née dans le monde hanséatique auquel Edme-François Mallet a consacré un article dans l'*Encyclopédie*. Mais il ne s'intéresse guère à la Diète perpétuelle établie en 1664, dont il dit seulement qu'elle s'est trouvée « énervée » d'être devenue perpétuelle, alors qu'elle aurait dû en retirer un surcroît de pouvoir, une idée reprise dans l'article « Diète » de l'*Encyclopédie* où d'Holbach, comme les publicistes allemands, doutera de l'efficacité des diètes générales comme « rempart de la liberté germanique ». Au *Immerwährender Reichstag*, Voltaire préfère clairement le *Parliament* britannique, qui lui apparaît comme un contre-pouvoir plus efficace, et il note que « La chambre des communes est véritablement la nation<sup>53</sup> ».

On s'étonne également de la place relativement restreinte qu'occupent les villes dans les *Annales*. Même s'il leur consacre deux développements synthétiques rares dans cet ouvrage presque strictement annalistique, Voltaire se montre

48 *Essai sur les mœurs*, chap. 74, OCV, t. 24 (2011), p. 108-109.

49 Voir Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC, n° 2 (2012), p. 161.

50 Voir G. Braun, *La Connaissance du Saint-Empire en France*, op. cit., p. 491 sq.

51 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 120, OCV, t. 25 (2012), p. 266.

52 *Annales*, chap. 30, « Maximilien I<sup>er</sup> », année 1495, M, t. 13, p. 464.

53 *Questions sur l'Encyclopédie*, article « Gouvernement », OCV, t. 42A (2011), p. 134.

curieusement moins précis que Barre, sauf quand il évoque les révoltes des villes italiennes contre les empereurs. Pour la partie allemande de l'Empire, après une présentation qui souligne l'apport des « villes libres d'Empire » au bonheur des populations, son attention semble se détourner, du fait que les villes d'empire d'Allemagne septentrionale, si elles se comportent comme des républiques urbaines, ont finalement à l'époque moderne perdu la partie contre les princes : « malgré tant de droits elles ont très peu de puissance, parce qu'elles sont entourées de princes qui en ont beaucoup<sup>54</sup> ». Pour l'année 1513 déjà, il concluait le récit d'une guerre opposant les villes hanséatiques aux princes : « Les villes ont perdu, les princes ont gagné dans presque toute l'Europe, tant la vraie liberté est difficile à conserver<sup>55</sup>. » Les villes l'intéressent du temps de la Hanse mais il se montre plus attentif à la manière dont elles s'imposent contre les princes qu'à leur activité commerciale et aux richesses qu'elles créent.

On peine à discerner quels critères commandent au choix des détails évoqués ou omis. Les défaillances en matière de connaissance du droit public sont soulignées tant par la *Correspondance littéraire*, qui parle d'une « ignorance profonde du droit public<sup>56</sup> », que par le compte rendu du premier volume des *Annales* dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen*<sup>57</sup>. Au moment où la connaissance du Saint-Empire est renouvelée par la parution de plusieurs ouvrages traitant avec grande précision du droit public de l'Empire<sup>58</sup>, la capricieuse discontinuité avec laquelle Voltaire aborde cet aspect peut être une des causes du faible écho des *Annales*, d'autant plus qu'elles précèdent de quelques mois l'*Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne* de Pfeffel (1754) dont le mérite est d'allier un récit chronologique et une grande précision dans la présentation des institutions. Dépassant ainsi les ouvrages généraux antérieurs, « le Pfeffel » marquera la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle comme Heiss avait marqué la première.

Si Voltaire n'emprunte pas cette voie nouvelle d'accès à l'Empire qui s'ouvre alors, il ne fait qu'effleurer l'interrogation sur la forme du gouvernement de l'Empire qui, inaugurée par Bodin, trouve un prolongement au XVIII<sup>e</sup> siècle

54 *Annales*, chap. 47, « Ferdinand III », M, t. 13, p. 596.

55 *Ibid.*, chap. 30, « Maximilien I<sup>er</sup> », année 1495, M, t. 13, p. 475.

56 Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance littéraire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, t. 1, 2006, p. 148-149, 1<sup>er</sup> mars 1754.

57 Cahier du 25 mai 1754, p. 539.

58 Pierre-François Le Coq de Villeray venait de publier un *Traité historique et politique du droit public de l'Empire d'Allemagne* (1748), et surtout Johann Friedrich Scheid, *Traité systématique touchant la connaissance de l'état du Saint-Empire romain de la nation allemande, ou le Droit public de cet Empire* (1751). Voir aussi Guido Braun, « Scheid, Necker et Dupal. La connaissance du droit public allemand en France et en Grande-Bretagne (1741-1754) », *Francia*, 27/2 (2000), p. 213-247, ainsi que Martin Wrede, « Das Reich und seine Geschichte in den Werken französischer Staatsrechtler und Historiker des 18. Jahrhunderts », *Francia*, 27/2 (2000), p. 177-211.

dans la thèse du *status mixtus* de Pufendorf. Le souci de Voltaire n'est pas plus taxinomique que juridique. Le mérite des *Annales*, rédigées alors qu'il travaillait à l'*Essai*, est ailleurs. Ensemble dual, mettant en perspective l'Allemagne et l'Italie, à la fois paradoxal et exemplaire, l'Empire possède, aux yeux de Voltaire, une valeur paradigmatique comme théâtre chatoyant des conflits d'autorité qui constituent toute l'histoire humaine. Il illustre d'abord les potentialités contradictoires et parfois dialectiques de la société médiévale, les paradoxes qui transforment les forces en faiblesses et les faiblesses en forces, un « despotisme [qui] est l'abus de la royauté, comme l'anarchie est l'abus de la république<sup>59</sup> », tous deux susceptibles d'engendrer la liberté. À la dénonciation des vices de la féodalité et à la confusion du Sacerdoce et de l'Empire au Moyen Âge fait face une vision nettement plus positive de l'Empire d'après les traités de Westphalie, perçu comme un corps politique qui a su développer des structures créant des équilibres internes et capable de constituer ainsi un autre modèle de dépassement de la féodalité que l'absolutisme. L'histoire de l'Empire, qui est à la fois un État et une zone d'influence, condense ainsi de nombreux traits de développement que Voltaire discerne dans l'histoire, comme le souligne l'« Avertissement ». L'Empire est un permanent espace de tension dans lequel Voltaire voit à l'œuvre les dialectiques qui engendrent l'histoire, qu'il identifie à un permanent rapport de forces, susceptibles tout aussi bien d'engendrer des espaces de liberté que de menacer sa stabilité comme État. Réalité extrêmement mouvante, façonnée par des projets calculés et des stratégies matrimoniales mais aussi résultat d'heureux concours de circonstances, l'Empire illustre les dimensions aléatoires qui font l'histoire, dont les développements si différents de la féodalité en Allemagne et en Italie constituent deux variantes. Aux tensions présentes dans la pratique du pouvoir s'ajoutent celles, d'ordre philosophique, qui lient en politique la légitimité et l'efficacité. S'il n'est pas modèle d'imitation pour les institutions, il peut être au moins modèle d'inspiration.

Une lecture attentive des *Annales de l'Empire* révèle ainsi une œuvre bien plus riche qu'on ne l'a pensé dès sa parution, même si elle ne prend tout son relief que mise en perspective avec d'autres écrits de Voltaire. Il n'est pas rare en effet que l'*Essai* ainsi que d'autres écrits de Voltaire contiennent sur l'Empire des remarques plus synthétiques que les *Annales*, qui portent les traces d'une rédaction hâtive. La hâte s'inscrit dans l'oubli total ou partiel de faits, qui auraient pourtant été de nature à étayer son argumentation, dans l'absence d'allusions à la Paix d'Empire de 1495 ou dans l'imprécision avec laquelle il évoque la Diète perpétuelle et diverses institutions, alors même qu'il affirme que le droit public et la nature exacte du pouvoir lui importent particulièrement et que ces

59 *Pensées sur l'administration publique*, n° 36, OCV, t. 32A (2006), p. 326.

négligences contredisent quelque peu son propre projet. Il n'est pas étonnant que les comptes rendus des *Annales* le lui reprochent. Le second reproche qui lui est adressé, l'oubli de la richesse des villes, signale moins une défaillance qu'il ne souligne la perspective d'ensemble des *Annales* : les villes allemandes ne l'intéressent vraiment que pour la lutte qu'elles mènent contre les seigneurs. Même pour l'Italie, les *Annales* ne tiennent pas compte de ce que les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, en partie en écho à l'historiographie voltairienne, ne vont pas tarder à appeler « civilisation », tout le domaine culturel au sens le plus large, des productions artistiques et intellectuelles au commerce et au luxe. C'est une vraie continuité qui mène de la réflexion sur l'idée d'empire, sur l'*imperium*, aux orientations à peu près exclusivement politiques des *Annales de l'Empire*. C'est l'histoire comprise comme champ de luttes, comme il ressort de sa remarque conclusive qui reprend les perspectives annoncées dans l'« Avertissement de l'auteur » et contient l'esquisse d'une réflexion philosophique sur l'histoire :

Cette histoire n'est donc presque autre chose qu'une vaste scène de faiblesses, de fautes, de crimes, d'infortunes, parmi lesquelles on voit quelques vertus et quelques succès, comme on voit des vallées fertiles dans une longue chaîne de rochers et de précipices : et il en est ainsi des autres histoires.



VOLTAIRE FACE À LA RÉFORME :  
(QU'EST-CE) QUI PRÉSIDE AUX DESTINS DE L'ALLEMAGNE ?

Myrtille Méricam-Bourdet  
Université de Lyon (Lyon 2 – IHRIM UMR 5317)

Parmi les grands fils directeurs qui organisent la composition de l'histoire universelle<sup>1</sup> qu'est l'*Essai sur les mœurs*, les démêlés entre la papauté et l'Empire constituent certainement l'un des prismes essentiels par le biais duquel Voltaire envisage cette entité aux contours mal définis qu'est « l'Allemagne ». Outre la longue durée de ce conflit qui occupe tout le Moyen Âge, l'extension géographique de l'Empire, en particulier du côté italien, rend les souverains germaniques omniprésents, y compris dans des chapitres qui, à première vue, ne les concernent pas. Le phénomène est évidemment plus que banal dans une histoire qui, quoi qu'en dise Voltaire, se fonde d'abord sur des problèmes d'établissement et d'affermissement de la puissance temporelle des princes et des ecclésiastiques, et par conséquent sur les conflits qui en résultent. Dans tous les cas, le point de vue adopté par l'historien est univoque : les papes y sont considérés selon une perspective strictement temporelle qui en fait des souverains *presque* comme les autres<sup>2</sup>, perspective que Voltaire emprunte d'ailleurs largement à l'historiographie critique d'inspiration protestante, telle qu'elle se lit par exemple dans l'*Histoire des papes* de François Bruys<sup>3</sup>. Cette perspective est d'autant plus intéressante qu'elle informe, sans surprise, la façon

- 1 Rappelons que tel est le titre sous lequel paraissent pour la première fois quelques chapitres choisis dans le *Mercure de France* en 1745-1746 (voir par exemple la livraison de septembre 1745, p. 3, « Suite de l'histoire universelle de M. de Voltaire historiographe du roi »), ainsi que les premières versions, d'abord piratée (*Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne, jusques à Charlequint par Mr. de Voltaire*, La Haye, Jean Neaulme, 1753, 2 vol.) puis cautionnées par Voltaire (*Essai sur l'histoire universelle depuis Charlemagne, attribué à Mr de Voltaire*, Basle [Dresde, Walthers], 1754 ; *Histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*, Colmar, Fontaine, 1754).
- 2 Voir sur ce point Myrtille Méricam-Bourdet, « “Un coin du voile fut levé...” : la politique des papes dans l'*Essai sur les mœurs* », dans J. Herman, K. Peeters et P. Pelckmans (dir.), *Les Philosophes et leurs papes*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2009, p. 145-157.
- 3 François Bruys, *Histoire des papes, depuis saint Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement*, [La Haye], [s.n.], 1732-1734, 5 vol. Sur cette source et son usage, voir Gianluigi Goggi, « Voltaire et l'*Histoire des papes* de F. Bruys », dans O. Ferret, G. Goggi, C. Volpilhac-Augier (dir.), *Copier/ Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, Pise, Éditions PLUS, 2007, p. 31-51.

dont Voltaire envisage les conflits religieux internes à l'Empire, de la naissance du luthéranisme et des différents courants anabaptistes jusqu'aux guerres intestines entre catholiques et luthériens qui en résultent et qui atteignent leur acmé durant la guerre de Trente Ans : si le problème de la tolérance religieuse y est présent, la lecture qu'en donne Voltaire valorise d'abord et surtout l'affermissement d'un pouvoir temporel fort qui devient celui de l'empereur<sup>4</sup>.

34

Plusieurs partis pris méthodologiques s'offrent à nous pour juger du traitement voltairien de ces épisodes : la question de l'originalité factuelle et interprétative de détail nécessite une comparaison fine entre le « récit » voltairien et les sources sur lesquelles il s'appuie, et se trouve largement déblayée par les notes explicatives fournies par l'édition critique de l'*Essai sur les mœurs*, et des *Annales de l'Empire* dans les *Œuvres complètes*<sup>5</sup>, en grande partie due à Gérard Laudin pour les chapitres qui nous intéressent. Mais cette originalité doit aussi s'estimer à l'échelle des œuvres elles-mêmes, et au regard de la logique d'ensemble à laquelle elles obéissent. À l'échelle de l'*Essai sur les mœurs*, les guerres civiles allemandes ne sont qu'une énième version des conséquences politiques et sociales nées de l'émergence d'un nouveau courant religieux, comme l'historien les a déjà observées avec l'Islam ou, pour prendre un exemple comparable, avec les sectes qui, préfigurant le protestantisme, ont essaimé au XII<sup>e</sup> siècle dans le Languedoc<sup>6</sup>. L'Empire lui-même a vu naître à ses marges de tels courants réformateurs au début du XV<sup>e</sup> siècle, avec Jean Hus et Jérôme de Prague<sup>7</sup>, dont l'exemple constitue un précédent auquel Voltaire ne manque pas de se référer lorsqu'il évoque Luther. Enfin, il faut aussi tenir compte des convergences mais aussi des divergences qui existent entre le cheminement des *Annales* et celui de l'*Essai sur les mœurs*, le travail spécifique des *Annales*, rédigées en 1753, ayant permis d'enrichir celui de l'*Essai*, sur lequel Voltaire travaille depuis les années 1740 et qu'il reprend notamment entre 1754 et 1756. On observera ici comment l'historien, en mettant au jour les motivations des uns et des autres, juge avec distance le rôle qu'ont joué, comme en dépit ou au-delà d'eux-mêmes, bien des « acteurs » de l'histoire.

4 Sur cette valorisation de la réduction de toutes les forces centrifuges, aussi bien dans l'histoire de France que dans celle de l'Allemagne, voir Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC, n° 2 (2012), chap. 7, notamment p. 167-171.

5 Voir OCV, t. 44A, t. 44B et t. 44C (2019).

6 Voir, dans l'*Essai sur les mœurs*, le chap. 62 de l'édition définitive (OCV, t. 23 [2010]).

7 Voir *ibid.*, chap. 73.

Comme on pouvait s'y attendre, le mouvement réformateur amorcé par Luther fait l'objet d'un traitement singularisé au sein de l'*Essai*, quand il se trouvait *de facto* au sein des *Annales de l'Empire* pris dans un fil narratif continu, dans lequel les différents empereurs germaniques jouaient en apparence le premier rôle. Cette mise en évidence n'est pas sans ambiguïté : Voltaire refuse toute intentionnalité profonde à des protestations dont les conséquences ont été d'une telle importance pour l'Europe : « On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière<sup>8</sup>. » Si cette idée d'une progression se trouvait aussi chez Bossuet ou chez de Thou<sup>9</sup>, elle ne recèle peut-être pas le même sens que chez Voltaire, qui, en déniait ainsi à Luther tout dessein d'envergure, minimise aussi son importance historique – ce qui n'est pas sans le rapprocher de l'intention de Bossuet. En dépit du rôle mythique que paraissent jouer certains grands hommes dans l'histoire<sup>10</sup>, force est de constater que bien des remarques de Voltaire soulignent au contraire comment les événements et les circonstances mènent les hommes, et les mènent souvent en dépit d'eux-mêmes. « Si l'on avait dit alors à Luther qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru. Il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes, et dans presque toutes les affaires<sup>11</sup>. » Dans cette optique, Voltaire reprend largement l'idée, présente dans ses sources, de la dégénérescence d'un conflit propre au catholicisme, et de la rivalité entre dominicains et augustins pour la vente des indulgences. Ce motif, qui donne lieu à une dévalorisation hypocoristique comique – « quand on eut donné aux dominicains cette ferme [*i.e.* la vente des indulgences] en Allemagne, les augustins, qui en avaient été longtemps en possession, furent jaloux ; et ce petit intérêt de moines dans un coin de Saxe produisit plus de cent ans de discordes,

8 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 418.

9 Jacques-Bénigne Bossuet, *Histoire des variations des Églises protestantes* [1688], Paris, Desprez et Dessart, 1730, 4 vol. : par exemple, sur l'absence d'envergure initiale des protestations : livre I, § 2 « La réformation qu'on désirait ne regardait que la discipline et non pas la foi » (t. I, p. 4) ; sur la façon dont Luther a sans cesse fait progresser ses revendications au coup par coup : livre I, § 6 Luther « était trop ardent pour se renfermer dans ces bornes : des abus il passa bientôt à la chose même. Il avançait par degrés [...] Cependant une matière le menait à l'autre. Comme celle de la justification et de l'efficace des sacrements touchait de près à celle des indulgences, Luther se jeta sur ces deux articles, et cette dispute devint bientôt la plus importante » (*ibid.*, p. 8-9). Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, Londres [Paris], [s.n.], 1734, 16 vol. : « Alors parut le célèbre Martin Luther [...] qui ayant d'abord réfuté les discours des prédicateurs, traita ensuite de superstition le système des indulgences [...] : sur quoi les esprits s'étant échauffés dans l'ardeur des disputes, Luther en vint jusqu'à examiner la doctrine établie dans l'Église » (livre I, t. I, p. 23).

10 Sur le rôle que Voltaire accorde à certains « grands hommes » dans l'histoire, tels Louis XIV ou Pierre le Grand, voir M. Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, chap. 5, et n. 1 p. 113 pour des références bibliographiques complémentaires.

11 *Essai sur les mœurs*, OCV, t. 25 (2012), p. 416.

de fureurs et d'infortunes chez trente nations<sup>12</sup> » –, permet évidemment à l'historien de faire saillir la mesquinerie des premiers motifs sur le fond d'un anticléricalisme dont il est coutumier, ainsi que la disproportion des causes et des effets qui renvoie à nouveau à l'illusoire maîtrise des événements par les hommes. Lors d'une première phase de rédaction de ce passage – dont témoigne la version présente dans un manuscrit de l'*Essai* (MSP) que Voltaire a confié en 1753 à l'Électeur palatin, et dont le texte est strictement identique sur ce point à celui des *Annales de l'Empire*<sup>13</sup> –, Voltaire avait employé la métaphore de l'étincelle (« voici la première étincelle qui embrasa l'Europe », etc.) qui était révélatrice de ce jeu du concours des circonstances qui emmène les hommes bien loin de leurs intentions premières. La métaphore fut finalement abandonnée dans l'*Essai* à partir de l'édition de 1756 au profit de la formulation familière citée ci-dessus qui déconsidère l'ensemble.

36

Sans que l'idée de critique et de libération générale ait présidé à « cette grande révolution dans l'esprit humain<sup>14</sup> » et à l'action de Luther, ce sont donc des motifs strictement économiques – également soulignés par ses sources – que Voltaire met au premier plan : « On sentait assez que les hommes puissants ne se réforment pas. C'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser<sup>15</sup> ». Si cette explication économique est davantage développée dans l'*Essai sur les mœurs* que dans les *Annales de l'Empire*, elle relève toutefois du même principe d'explication par des motifs strictement temporels, et politiques au sens large, que mettra également très largement en avant le schéma interprétatif des *Annales*, bien qu'il se centre davantage sur la question des guerres civiles et du conflit politique entre princes de différentes confessions, et contre l'empereur.

En dépit de la singularité du personnage de Luther, on notera enfin un dernier élément de contextualisation générale qui contribue à minimiser son rôle au sein du déroulement historique. Comme le souligne l'étude générale que Graham Gargett a consacrée au protestantisme dans la pensée de Voltaire<sup>16</sup>, le mouvement réformateur trouve d'après Voltaire ses origines dans le passé, et le chapitre 128 de l'*Essai* consacré à Luther doit être rapproché du chapitre 73 où

12 *Ibid.*, p. 411-412.

13 Voir *ibid.*, p. 411, variante MSP : « voici la première étincelle qui embrasa l'Europe » ; *Annales de l'Empire*, Basle, Decker, 1753, 2 vol., t. II, année 1518, p. 133.

14 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, *OCV*, t. 25 (2012), p. 413. Voir aussi *Annales de l'Empire* (t. II, année 1519, p. 135) : « il prépare sans le savoir la plus grande révolution qui se soit faite en Europe dans la religion depuis l'extinction du paganisme ».

15 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, *OCV*, t. 25 (2012), p. 418.

16 Graham Gargett, *Voltaire and protestantism*, *SVEC*, n° 188 (1980). Voir aussi Daniel Ligou, « Recherches sur Voltaire et le luthéranisme allemand », dans Peter Brockmeier, Roland Desné et Jürgen Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979, p. 269-281.

étaient évoqués les hérétiques Jean Hus, Jérôme de Prague, et surtout l'Anglais John Wycliffe. Ce dernier, comme Luther deux siècles après, « déchira le voile<sup>17</sup> » de l'ignorance, qui prospérait dans les terres germaniques et leurs marches. Les notations relatives à Luther font entendre une même critique non dénuée de sarcasmes contre l'arriération des peuples, malheureusement commune à l'Europe, mais particulièrement installée dans certaines contrées reculées : la Bohême était ainsi un « pays naguère barbare, qui de l'ignorance la plus grossière commençait à passer à cette autre espèce d'ignorance qu'on appelait alors *érudition*<sup>18</sup> », quand la Westphalie « était alors la patrie de la stupidité<sup>19</sup> ».

Sur ce fond, et conformément à une interprétation générale que Voltaire renforcera encore en 1763 dans son opuscule des *Remarques pour servir de supplément à l'Essay sur l'histoire générale*<sup>20</sup> qui souligne les progrès de l'esprit humain mais aussi le règne général de « l'opinion », dangereux tant que cette opinion n'a pas été éclairée, Voltaire souligne l'ambiguïté profonde de celui qui a justement contribué à « lever le voile ». « L'étincelle » de départ se joue sur fond de crédulité générale, dont témoigne la rivalité entre dominicains et augustins pour les prérogatives de la vente des indulgences : « Les prédicateurs disaient hautement en chaire, que *quand on aurait violé la sainte Vierge, on serait absous en achetant des indulgences*, et le peuple écoutait ces paroles avec dévotion<sup>21</sup> ». Voltaire remarque à dessein, dans un ajout de 1761 à ce chapitre 127 consacré au temps de Léon X, le rôle primordial joué par la naissance des lettres et de l'imprimerie en Allemagne, et renforce cette opposition entre stupidité générale apparente, surtout par comparaison avec d'autres contrées où règnent des princes plus cultivés, et révolution inédite :

La naissance des lettres dans une partie de l'Allemagne, à Londres, et ensuite à Paris, à la faveur de l'imprimerie perfectionnée, commença la ruine de la monarchie spirituelle. Des hommes de la basse Allemagne, que l'Italie traitait

17 *Essai sur les mœurs*, chap. 73, OCV, t. 24 (2011), p. 86 (voir aussi chap. 128, OCV, t. 25 [2012], p. 417 : « Un coin du voile fut levé »).

18 *Ibid.*, p. 89.

19 *Essai sur les mœurs*, chap. 132, OCV, t. 26A (2013), p. 16.

20 *Remarques pour servir de supplément à l'Essay sur l'histoire générale*, [Genève, Cramer], 1763.

21 *Essai sur les mœurs*, chap. 127, OCV, t. 25 (2012), p. 411. Dans une version antérieure du chapitre conservée dans le manuscrit palatin, Voltaire commentait juste avant cette vente par un rapprochement sarcastique avec les superstitions orientales : « Une pareille vente publique est aujourd'hui un de ces ridicules qui ne tomberaient pas dans la tête la moins sensée, mais alors on n'en était pas plus surpris qu'on ne l'est dans l'orient de voir des bonzes et des talapains vendre pour la plus vile monnaie la rémission de tous les péchés » (*ibid.*, p. 410, variante l. 240-241).

toujours de barbares, furent les premiers qui accoutumèrent les esprits à mépriser ce qu'on révérait<sup>22</sup>.

Le passage fait notamment référence au rôle joué par les *Epistolae obscurorum virorum*<sup>23</sup> (1515-1517), dont certaines éditions sont probablement dues à l'humaniste von Hutten, que Voltaire compare à Rabelais dans une lettre de 1760 adressée au pasteur Élie Bertrand<sup>24</sup> :

Les auteurs des *Lettres des hommes obscurs* firent rire l'Allemagne aux dépens des Italiens, qui jusque-là ne les avaient pas crus capables d'être de bons plaisants ; ils le furent pourtant ; et le ridicule prépara en effet la révolution la plus sérieuse<sup>25</sup>.

38

La mise en relation dans l'*Essai* de von Hutten avec Érasme, et la comparaison simultanée avec Rabelais dans la correspondance – qui trouvera d'autres échos dans la *Conversation de Lucien, Érasme, et Rabelais dans les Champs-Élysées* (1765) – souligne tout à la fois l'ironie de l'histoire d'une critique sévère de l'Église faite par l'un de ses membres (et en cela Voltaire ne sera jamais l'un d'eux !), et son appréciation ambiguë d'un texte dont il reconnaît l'efficacité tout en dénonçant implicitement la grossièreté des temps dont il se ressent.

Comme dans les *Annales de l'Empire*, l'état de la rédaction antérieur à l'édition de 1756 soulignait les origines très modestes de Luther (« fils d'un forgeron<sup>26</sup> »), phénomène récurrent dans ces chapitres consacrés à la naissance des hérésies protestantes : Luther trouve en la personne des prophètes anabaptistes tels que Jean de Leyde (ou Jan Beukels), « garçon tailleur<sup>27</sup> », des congénères aussi peu recommandables. Si cette mention peut être interprétée comme une volonté de discréditer le personnage<sup>28</sup>, nous serions davantage encline à y voir, comme souvent, un mouvement de dérision général qui indique aussi comment l'homme le plus modeste a pu, sans y penser, renverser l'édifice patiemment élaboré par les plus grands papes. Évidemment, on pourrait aussi relever les sarcasmes et les doutes face à l'éducation de Luther (« on ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires, et surtout le

22 *Ibid.*, p. 408.

23 Voir BV916, Londres, H. Clements, 1742.

24 D8720, 22 janvier 1760 : « À propos je me suis mis à lire *Litteras obscurorum virorum* que je n'avais daigné jamais regarder par préjugé contre le siècle de barbarie où elles furent faites. Je suis émerveillé. Cela vaut mieux que Rabelais. C'est dommage que notre sainte Église romaine y soit tournée en ridicule, mais quelle naïveté ! quelle bonne plaisanterie ! Je pouffe de rire ».

25 *Essai sur les mœurs*, chap. 127, OCV, t. 25 (2012), p. 408-409.

26 *Ibid.*, p. 413, variante l. 1-3 ; *Annales de l'Empire*, t. II, p. 133.

27 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 132, OCV, t. 26A (2013), p. 17.

28 Voir Renate Stauff, *Justus Möser Konzept einer deutschen Nationalidentität*, Tübingen, Niemeyer, 1991, chap. « Möser als Verteidiger », p. 71-78.

pape<sup>29</sup> »), mais il faut les interpréter, comme le commente explicitement Voltaire, au sein d'un discrédit général pour une période jugée à la lumière du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. Luther avec ces bassesses d'un style barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine<sup>30</sup>. » Le paradoxe ainsi désigné s'explique par les motifs politiques qui président selon Voltaire à ce renversement religieux du côté des princes, qui choisissent le barbare Luther pour mieux secouer le joug romain, mais aussi par la crédulité humaine du côté des peuples, prompte à faire confiance au premier nouveau guide qui se présente. En témoigne l'abolition des messes privées, qui est obtenue par Luther en faisant accroire au peuple que le diable lui-même « lui avait reproché de dire la messe et de consacrer », « que c'était une idolâtrie ». « Manière, qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissements<sup>31</sup> », mais qui présente Luther comme un bon manipulateur de superstitions faisant jeu égal avec bien des catholiques.

#### L'ESSAIMAGE DU LUTHÉRANISME

Comme nous l'avons établi, ce portrait relativement peu flatteur de Luther ne doit pas étonner dans un contexte général de dévalorisation de la grossièreté des temps, d'autant que Voltaire jette un regard sans fard sur les mécanismes de séduction employés par les uns et par les autres. Ainsi, Luther « n'avait [à ses débuts] pas encore de doctrine ferme et arrêtée. Mais qui jamais en a eu<sup>32</sup> ? » Personne, sans doute, tant les jeux des rapports de forces dictent aux protagonistes leur conduite, comme lors du fameux épisode où Luther, Melancthon et Martin Bucer, « embarrassés » par la demande de remariage de Philippe de Hesse, l'autorisent à prendre une seconde épouse tout en ayant conservé la première. L'épisode est titré « Le luthéranisme se signale en permettant la polygamie » dans les *Annales de l'Empire*, et Voltaire conclut sarcastiquement que « cet exemple n'a pas été suivi ; la difficulté d'avoir deux femmes chez soi étant plus grande que le dégoût d'en avoir une seule<sup>33</sup> ». Chacun ayant ses raisons, Voltaire lui-même tempérera de façon notoire ce trait d'esprit dans l'édition de 1756 de l'*Essai sur les mœurs*, en reconnaissant plus sérieusement qu'« Il est des cas où l'intérêt même des familles, et surtout

29 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 427.

30 *Ibid.*, p. 427-428.

31 *Ibid.*, p. 435.

32 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1518, p. 134.

33 *Ibid.*, année 1540, p. 190.

l'intérêt de l'État, demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier nécessaire<sup>34</sup> ».

Cette évaluation du personnage de Luther et de ses actes doit aussi se faire au regard du reste du récit des événements religieux qui bouleversent l'Allemagne du xvi<sup>e</sup> siècle. S'il distingue bien les mouvements religieux dans des chapitres séparés, Voltaire met néanmoins implicitement en relation la progression des idées de Luther en Allemagne et les sectes anabaptistes dont il retrace à grands traits les « scènes plus tragiques<sup>35</sup> » auxquelles elles donnèrent lieu. L'attitude de Voltaire vis-à-vis des anabaptistes est d'autant plus distanciée que ces meneurs se prétendent inspirés, et ne s'inscrivent donc *a priori* pas dans le schéma rassurant – parce que rationnel et en un sens raisonnable – de l'intérêt, qu'il soit économique ou politique. C'est aussi certainement pourquoi la présentation qu'en fait Voltaire révoque la possibilité d'un « enthousiasme » authentique, du moins pour les meneurs : ces « fanatiques », parce que prêts à « faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile », « *se servirent* de quelques passages de l'Écriture, qui insinuent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré ; ils *prétendirent* l'être<sup>36</sup> ». Force est de constater que le martyr subi par ces chefs anabaptistes et par ceux qui les suivent interroge : quand les *Annales de l'Empire* semblaient reconnaître la réalité de cet enthousiasme pour certains, tout en dénonçant l'apostasie – et donc la stratégie – d'un chef tel que Thomas Müntzer, l'*Essai sur les mœurs* condense le récit pour ne plus évoquer le problème<sup>37</sup>. Le récit, revu pour l'édition de 1756, revient sur la reconnaissance première de la légitimité de certaines revendications<sup>38</sup> pour dénoncer la dangerosité de leur mise en pratique dans une société que Voltaire ne peut évidemment reconnaître comme parfaitement égalitaire : « Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que si les

40

34 *Essai sur les mœurs*, chap. 130, OCV, t. 26A (2013), p. 7.

35 Voir *ibid.*, p. 10.

36 *Ibid.*, p. 11-12. Nous soulignons.

37 Voir *Annales de l'Empire*, t. II, année 1525, p. 154-155 : « Muncer et Storck conduisent l'armée en qualité de prophètes. Le vieux Frédéric électeur de Saxe leur livre une sanglante bataille près de Franchusen dans le comté de Mansfeld. En vain les deux prophètes entonnent des cantiques au nom du Seigneur. Ces fanatiques sont entièrement défaits. Muncer pris après la bataille est condamné à perdre la tête. Il abjura sa secte avant de mourir. Il n'avait point été enthousiaste, il avait conduit ceux qui l'étaient. Mais son disciple Fiffer condamné comme lui mourut persuadé ». Cf. *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 14 : « Muncer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt à Mulhausen sur l'échafaud ».

38 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 12, variante du manuscrit palatin (MSP) : « Il faut convenir que les demandes faites par les anabaptistes et rédigées par écrit au nom des hommes qui cultivent la terre étaient toutes très justes, mais c'était déchaîner des ours, en faisant en leur nom un manifeste raisonnable ». Cf. *Annales de l'Empire*, t. II, année 1525 : « Luther avait commencé par mettre dans son parti les princes ; Muncer met dans le sien les habitants de la campagne. Il les flatte et les anime par cette idée d'égalité, loi primitive de la nature, que la force et les conventions ont détruite » (p. 153).

papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. [...] Ils réclamaient les droits du genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces<sup>39</sup>. » Par cet ultime renversement, Voltaire souligne enfin – et c'est peut-être ce qui l'emporte dans l'esprit du lecteur – l'importance et la violence des exactions commises, qui rend problématique toute légitimité.

Ces soulèvements paysans, dont Voltaire met par ailleurs en avant la portée sociale en rappelant leurs revendications, sont aussi rattachés dans l'*Essai sur les mœurs* à la crise religieuse ouverte par Luther – ce qui n'était pas le cas dans les *Annales* :

Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie<sup>40</sup>.

La lecture quelque peu ironique que l'on pourrait être tenté de faire de ce commentaire final doit être tempérée par la comparaison avec ses sources : à la différence de l'*Histoire ecclésiastique* de Claude Fleury<sup>41</sup>, Voltaire ne s'appesantit en effet pas sur les hésitations de Luther, entre soutien et répression. Là encore, la réserve à l'égard des excès de cette révolution possible le retient sans doute de condamner Luther, qui a choisi le parti des princes pour appuyer ses idées. Pour distancée qu'elle soit, la lecture voltairienne n'est peut-être pas si univoquement négative, et elle demande en tout cas à être appréciée par rapport au regard d'ensemble que l'historien jette sur les différents mouvements réformateurs – au sens large – qui ont secoué l'Allemagne au xvi<sup>e</sup> siècle.

## UNE RÉVOLUTION POLITIQUE

Le tableau ne serait pas complet s'il ne tenait compte des répercussions politiques de ce schisme religieux, ou plutôt des interactions entre les vellétés d'indépendance de pensée introduites par Luther et les rapports de forces mouvants au sein de l'Empire germanique. La réforme luthérienne se heurte évidemment de front au rêve d'unité impériale catholique de Charles Quint, tout en bénéficiant, selon la même logique politique, du soutien de princes comme Frédéric de Saxe, dont Voltaire souligne dans les *Annales de l'Empire* les motivations et surtout les intérêts économiques : « Ce prince avait, dit-on, assez de religion pour être chrétien, assez de raison pour voir les abus, beaucoup

<sup>39</sup> *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 12-13.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>41</sup> Claude Fleury, *Histoire ecclésiastique*, La Haye [Bruxelles], Moetjens [Fricx], 1692-1693, livre 130, §10.

d'envie de les réformer, et beaucoup plus peut-être encore d'entrer en partage des biens immenses que le clergé possédait dans la Saxe<sup>42</sup>. » Si le rôle de l'électeur se trouve mis en valeur dans toutes les sources de Voltaire<sup>43</sup>, la façon dont il souligne sa fonction de catalyseur est cependant singulière: pour que s'opère cette scission entre courants religieux, « il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples<sup>44</sup> », en protégeant Luther. Cette protection modifie largement la suite des événements, dont le cours aurait pu être similaire à ce qui s'était passé pour Jean Hus, cité à comparaître en 1414 devant le pape Jean XXIII au concile de Constance: « À peine fut-il arrivé qu'on l'emprisonna; et on instruisit son procès en même temps que celui du pape<sup>45</sup> ». On sait comment « l'empereur [Sigismond], malgré la foi du sauf-conduit [qu'il lui avait accordé], ordonna à l'électeur palatin de le faire traîner au supplice<sup>46</sup> ». Dans le cas de Luther, l'opposition décidée de l'électeur à l'empereur modère la répression de ce dernier, et l'historien se montre tout particulièrement attentif à interpréter, derrière les actes apparents, la réalité des rapports de forces et des intentions de chacun.

Il note ainsi, au-delà de prises de position en apparence fermes de Charles Quint, la façon dont l'empereur compose avec les différents partis, et notamment avec la papauté, à laquelle il se doit de donner des gages. Voltaire remarque de manière presque comique, et volontairement provocante, la tranquillité dont bénéficie Luther à l'issue de la diète de Worms, précisément grâce aux ordres de Charles Quint: « on le laisse paisiblement retourner en Saxe détruire la religion romaine.<sup>47</sup> » Quelques jours après, pour satisfaire en apparence la papauté,

l'empereur donne un édit contre Luther absent, et ordonne sous peine de désobéissance à tout prince et État de l'empire d'emprisonner Luther et ses adhérents. Cet ordre était contre le duc de Saxe. On savait bien qu'il n'obéirait pas. Mais l'empereur qui s'unissait avec le pape Léon X contre François I<sup>er</sup> voulait paraître catholique<sup>48</sup>.

Le récit des conflits qui s'ensuivent jusqu'à la guerre de Trente Ans insiste sur la dimension politique, c'est-à-dire aussi stratégique, des positionnements adoptés par les uns et par les autres, et qui pour les empereurs successifs répondent

42 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1518, p. 135.

43 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 128, *OCV*, t. 25 (2012), p. 419, n. 17, qui s'appuie sur Moreri, Barre, Maimbourg ou encore Varillas.

44 *Ibid.*, p. 419.

45 *Essai sur les mœurs*, chap. 73, *OCV*, t. 24 (2011), p. 91-92.

46 *Ibid.*, p. 94.

47 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1521, p. 143.

48 *Ibid.*, p. 143-144.

aux nécessités de maintenir un équilibre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. S'il synthétise évidemment de manière radicale le détail des événements par rapport à ses sources, Voltaire fait sans cesse apparaître comment la menace turque infléchit les velléités de répression du parti protestant par l'empereur, ou par le roi de Bohême et de Hongrie. On n'en donnera pour exemple qu'un court passage de l'année 1529, au moment où Voltaire évoque exclusivement les affaires germaniques, au sein d'un « chapitre » qui s'attache en fait à détailler, aire géographique après aire géographique, les enjeux qui expliquent le comportement de chaque puissant :

[1529.] Ferdinand assemble la diète de Spire, où les luthériens prennent le nom de protestants parce que la Saxe, la Hesse, le Lunebourg, Anhalt, quatorze villes impériales, protestent contre l'édit de Ferdinand et appellent au futur concile. Ferdinand laisse croire et faire aux protestants tout ce qu'ils veulent. Il le fallait bien. Soliman qui n'avait point de dispute de religion à apaiser, voulait toujours donner la couronne de Hongrie à ce Jean Zapoli, vaïvode de Transylvanie, concurrent de Ferdinand, et ce royaume devait être tributaire des Turcs<sup>49</sup>.

La même logique préside aux *interim* promulgués par Charles Quint<sup>50</sup>. Dans le parti adverse, Voltaire remarque à l'inverse comment les motifs religieux servent de mot de ralliement, c'est-à-dire aussi de prétexte, à des réunions visant à défendre des intérêts politiques. Ainsi à propos de la ligue de Smalkalde qui se forme en 1531 entre les princes protestants :

Le zèle pour leur religion, et surtout la crainte de voir l'empire électif devenir une monarchie héréditaire, furent les motifs de cette ligue<sup>51</sup>.

Les princes et les villes avaient deux objets : leur religion, et la réduction de la puissance impériale dans des bornes étroites ; sans ce dernier article il n'y eût point eu de guerre civile<sup>52</sup>.

Les *Annales* retracent ainsi la suite des avancées et des reculades de l'empereur au gré des circonstances, et les réactions successives du parti protestant en fonction de l'autoritarisme ou de la clémence de l'empereur, et de la pression internationale. L'année 1532 aboutit à une situation œcuménique dont Voltaire a bien montré la logique :

49 *Ibid.*, année 1529, p. 169.

50 « Le 18 juillet, l'empereur publie à Ratisbonne ce qu'on appelle un *interim*, un *inhalt* ; c'est un édit par lequel chacun restera dans sa croyance en attendant mieux, sans troubler personne. Cet *interim* était nécessaire pour lever des troupes contre les Turcs. » (*Ibid.*, année 1541, p. 191).

51 *Ibid.*, année 1530, p. 173.

52 *Ibid.*, année 1531, p. 174.

1532. L'empereur inquieté par les protestants et menacé par les Turcs, étouffé pour quelque temps les troubles naissants en accordant dans la diète de Nuremberg au mois de juin, tout ce que les protestants demandent, abolition de toutes procédures contre eux, liberté entière jusqu'à la tenue d'un concile ; il laisse même le droit de Ferdinand son frère indécis.

On ne pouvait se relâcher davantage. C'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence.

La condescendance de Charles anima les protestants à faire au-delà de leur devoir. Ils lui fournissent une armée contre Soliman, ils donnent cent cinquante mille florins par-delà les subsides ordinaires. [...] On voit une armée composée de plus de cent mille hommes, de nations différentes dans leurs mœurs, dans leur langage, dans leur culte, animées du même esprit marcher contre l'ennemi commun<sup>53</sup>.

44

La conclusion sur les décisions ultimes de Charles Quint à la veille de son abdication est sans équivoque : les compromis religieux imposés par les circonstances et le jeu des rapports de forces relèvent certes de la nécessité, mais face à la nécessité certains font parfois preuve d'une opiniâtreté hors de propos. En cédant, et en proclamant la paix d'Augsbourg, l'empereur fait ainsi preuve du bon sens qui fait de lui un « philosophe » :

Tandis qu'il se préparait à renoncer à tant d'États pour s'ensevelir dans un monastère, il assurait la liberté des protestants dans la diète d'Augsbourg ; il leur abandonnait les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés ; on changeait en leur faveur la formule du serment des conseillers de la chambre impériale ; on ne devait plus jurer par les saints, mais seulement par les évangiles. Le vainqueur de Muhlberg cédait ainsi à la nécessité ; et prêt d'aller vivre en moine, il agissait en philosophe<sup>54</sup>.

Se lit ici toute l'ambiguïté de l'appréciation, la « philosophie » consistant d'abord à ne pas s'opposer à des forces qui le dépassent largement. Mais n'est-ce pas une forme de sagesse que de se résigner, plutôt que de défendre une cause perdue en mettant l'Empire à feu et à sang ? S'esquisse en creux une réflexion sur tout fanatisme, né du besoin de fléchir autrui selon son goût.

À mesure que le siècle avance, le motif religieux n'est plus reconnu que comme prétexte à l'opposition de partis de plus en plus soudés, que le souverain n'a pas la

---

53 *Ibid.*, année 1532, p. 174-175.

54 *Ibid.*, année 1555, p. 221-222.

puissance de contenir<sup>55</sup>. Le problème de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers, présenté par Voltaire comme « une suite du gouvernement féodal », met aux prises parti catholique et parti protestant qui, comme en France quelques années plus tôt, finissent par déchirer le pays pour défendre leurs intérêts politiques respectifs. La lecture que propose Voltaire de la guerre de Trente Ans met en exergue le rôle que joue la recherche de la liberté, Voltaire effectuant notamment un parallèle entre les revendications de la Hongrie, de la Bohême ou de l'Autriche, et les motifs qui ont présidé au soulèvement des Provinces-Unies contre les Espagnols<sup>56</sup>. On y retrouve donc les mêmes considérations qui ouvraient le chapitre évoquant les premiers troubles confessionnels de l'Allemagne face au pouvoir de Charles Quint : « les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, faisaient la guerre civile, et assemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéranisme<sup>57</sup>. »

La mise à mal par Ferdinand II de la paix de Passau (1552), qui avait accordé aux protestants une certaine liberté de culte, est par conséquent vue comme un moment-clé, au cours duquel l'empereur, de manière concrète, ordonne la restitution des biens ecclésiastiques passés aux mains des réformés ; c'est bien ce préjudice, tout à la fois spirituel, matériel mais aussi et surtout politique, qui pour Voltaire exacerbe le conflit. Ce trait, que l'auteur qualifie de despotique<sup>58</sup>, ravive surtout un conflit dont les dimensions européennes ont toujours été présentes, les princes protestants faisant notamment appel au roi de Suède. Mais la France catholique de Richelieu s'engage également à leurs côtés, comme du temps de François I<sup>er</sup> : « C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle », conclut Voltaire qui, pour forcer le trait du paradoxe, néglige cependant de mentionner les craintes des princes catholiques eux-

55 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 178, *OCV*, t. 26c (2015), p. 27-28 : « On vit précisément en Allemagne sous cet empereur [Rodolphe II], ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts de l'une ni de l'autre. La religion qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte ».

56 Voir *ibid.*, p. 32 : « Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. [...] L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande. » Sur la mise en exergue, par Voltaire, de la légitimité de cette revendication de liberté, en particulier dans l'histoire de la naissance des Provinces-Unies, voir M. Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire*, op. cit., chap. 6, notamment p. 153-165.

57 *Essai sur les mœurs*, chap. 126, *OCV*, t. 25 (2012), p. 380.

58 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1629, p. 286 : « Ferdinand heureux partout croit enfin que le temps est venu de rendre la puissance impériale despotique et la religion catholique entièrement dominante » ; année 1630, p. 288 : « Ferdinand se voyait précisément dans le cas de Charles Quint au temps de la ligue de Smalkalde. Il fallait ou que tous les princes de l'Empire fussent entièrement soumis, ou qu'il succombât ».

mêmes à voir l'empereur devenir despotique<sup>59</sup>. La paix de Westphalie, qui met fin à la guerre en 1648, est enfin, quant à elle, décrite dans *l'Essai sur les mœurs* comme une pacification politique mettant un terme à des conflits relatifs à la puissance politique : « La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée<sup>60</sup>. »

46

Aux côtés de l'antienne selon laquelle « la force et la fortune ont toujours décidé de tout<sup>61</sup> », le traitement voltairien des conflits religieux qui ont mis à mal l'Allemagne durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles permet de faire figurer une autre grande leçon qui en découle – que *l'Essai sur les mœurs* ne se prive pas d'illustrer à d'autres occasions : « la religion est la cause ou le prétexte<sup>62</sup> » des révolutions, puisque c'est l'une des voies par lesquelles s'exprime justement la force, mais de façon souterraine puisqu'elle agit d'abord comme « crédit », pour reprendre un terme de l'époque, c'est-à-dire comme emprise sur les esprits. Nous aurions évidemment pu évoquer d'autres corollaires de ce postulat qui met au premier plan le calcul politique et la défense de ses intérêts propres, l'invocation de la liberté permettant parfois de conférer quelque légitimité à ces conflits. À la dénonciation des exactions que Voltaire attribue un peu facilement à l'empirement populaire s'ajoute un mépris de plus en plus coutumier pour des querelles théologiques qui seraient risibles si elles n'avaient servi de prétexte au développement de véritables « guerres de cannibales<sup>63</sup> ». L'évocation comique des polémiques « *in, cum, sub*<sup>64</sup> », dont Voltaire réduit les enjeux théologiques à de pures querelles de termes, côtoie donc le constat désolé des ravages des guerres, mais aussi la distance prudente prise avec les possibles issues des revendications égalitaires.

En dépit des traits satiriques, voire polémiques, qui émaillent le récit, le traitement réservé par Voltaire à ces aspects religieux souligne la complexité

59 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, OCV, t. 26c (2015), p. 39, et voir n. 59. Même type de remarque dans les *Annales de l'Empire* à propos du ralliement de l'empereur aux princes protestants face au danger franco-suédois : « Peu de traités font mieux voir combien la religion sert de prétexte aux politiques, comme on s'en joue, et comme on la sacrifie dans le besoin » (t. II, année 1635, p. 304).

60 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, OCV, t. 26c (2015), p. 47. Voltaire commente la nouvelle forme politique issue de ces conflits : « L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi, des électeurs, des princes, et des villes impériales ».

61 *Essai sur les mœurs*, chap. 96, OCV, t. 24 (2011), p. 485.

62 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1547, p. 203 ; *Essai sur les mœurs*, chap. 126, OCV, t. 25 (2012), p. 387 : « Je dois parler des révolutions de la religion, parce qu'elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le temps de Charles Quint. »

63 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 419.

64 Voir *ibid.*, p. 422-423, à propos de l'Eucharistie ; et *Annales de l'Empire*, t. II, année 1527, p. 163, où Voltaire conclut ainsi l'évocation de ces disputes théologiques : « tous s'accord[ent] à croire que le pain existe. »

des rapports des forces et des motifs qui sous-tendent les actions des uns et des autres. L'idée de liberté – c'est-à-dire aussi celle de l'établissement d'un pouvoir personnel, dont la portée est profondément ambivalente – est omniprésente, mais elle est surtout l'un des principes fondamentaux conduisant à l'établissement d'un équilibre, évidemment toujours précaire, tant au sein de l'« Allemagne » en cours de constitution, qu'au sein de l'Europe qui voit se morceler l'ancien Empire.



L'EXPÉRIENCE THÉÂTRALE DE VOLTAIRE  
À POTSDAM ET BERLIN :  
AUTOUR DU *DUC D'ALENÇON*, OU LES FRÈRES ENNEMIS

*Renaud Bret-Vitoz*  
*Sorbonne Université*

Généralement, pour les biographes comme pour la critique, *Le Duc d'Alençon*, tragédie en trois actes de Voltaire créée à Potsdam probablement entre le 1<sup>er</sup> août 1750 et le 5 février 1751<sup>1</sup>, n'est qu'un « exercice de condensation<sup>2</sup> » d'*Adélaïde Du Guesclin*, tragédie de 1734 qui avait été un échec à cause de divers incidents dans la salle et n'avait jamais été publiée. Or, s'il s'agit effectivement d'une œuvre de commande royale que le futur chambellan du roi de Prusse ne pouvait refuser, avec une distribution exclusivement masculine de jeunes amateurs francophones peu aguerris, ces contraintes reflètent mal la diversité de la vie théâtrale à Potsdam et la pièce surtout nous permet aujourd'hui de cerner plus précisément le lien de Voltaire avec le système curial. Dès ses premiers mois en Allemagne, en effet, Voltaire assiste aux représentations de *Phaéton* à l'opéra de Berlin et du *Mauvais Riche* de Baculard<sup>3</sup> « dans une si belle salle<sup>4</sup> ». Dans une lettre au marquis de Thibouville resté à Paris pour protéger

- 1 Voltaire fait référence indirectement aux représentations du *Duc d'Alençon* à Potsdam. Voir Voltaire à Henri Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, 24 octobre [1750] (D4248) et 5 février [1751] (D4372).
- 2 Voir Michael Cartwright, « "Les Frères ennemis" : an exercise in condensation », dans *OCV*, t. 10 (1985), éd. M. Cartwright, p. 53-56. Toutes les citations du *Duc d'Alençon* dans cet article renvoient à cette édition. Pour un jugement critique assez similaire, voir aussi Manuel Couvreur, article « *Adélaïde Du Guesclin* », dans R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 5-9. Voir enfin l'Avertissement de l'éditeur du *Duc d'Alençon* par Decroix (M, t. 3, p. 165).
- 3 Voir Voltaire à Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, et Jeanne-Grâce Bosc du Bouchet, comtesse d'Argental, 21 août [1750] (D4192). *Phaéton* : Opéra de Lully et Quinault, dans la version de Leopoldo de Villati sur une musique de Graun. C'est dans *Le Mauvais Riche* que Voltaire avait découvert le jeune Lekain quelques mois auparavant. Sur ce dernier point, voir notre article « La place de la musique dans les mises en scène de l'acteur Lekain à la Comédie-Française », colloque international « La musique de scène dans le théâtre parlé de Diderot à Hugo », organisé par O. Bara, S. Serre et P. Taieb, École des chartes, 18-20 mai 2017, à paraître.
- 4 Voltaire à Marie-Louise Denis, 22 août 1750 (D4193). Cette salle n'est pas le théâtre visible aujourd'hui dans le Nouveau Palais situé sur le côté ouest du parc de Sans-Souci à Potsdam, la construction du Nouveau Palais n'ayant commencé qu'en 1763 pour s'achever en 1769.

son petit théâtre de la rue Traversière et jouer les intermédiaires auprès des comédiens-français, Voltaire écrit qu'il sera témoin « dans quelques jours à Berlin [d']un carrousel digne en tout de celui de Louis XIV<sup>5</sup> ». À partir du 1<sup>er</sup> septembre 1750, il fait jouer à plusieurs reprises *Rome sauvée, ou Catilina*, sa dernière pièce parisienne non encore créée dans laquelle il tient le rôle de Cicéron, « sur un petit théâtre assez joli [qu'il a] fait construire dans l'antichambre de la princesse Amélie<sup>6</sup> », plus jeune sœur de Frédéric. Il donne encore mi-octobre *La Mort de César*, déjà une tragédie sans amour et sans personnage féminin. En janvier 1751, avant de jouer dans *Andromaque*, Amélie reprend le rôle de Zaïre et Voltaire celui du « bonhomme Lusignan<sup>7</sup> ». Une autre lettre montre le poète la tête pleine de projets artistiques malgré sa « transmigration » loin de Paris. Parmi les corrections de nombreux ouvrages en quelques mois, il a ajouté de nouveaux rôles à *Rome sauvée*, s'est « avisé de faire un opéra italien de la tragédie de *Sémiramis* » pour la margravine Wilhelmine, sœur de Frédéric, et prévoit de faire représenter ses nouvelles pièces dès novembre rue Traversière : « Je bâtis un théâtre, je fais jouer la comédie partout où je me trouve, à Berlin, à Potsdam<sup>8</sup> », confie-t-il à Thibouville. Le séjour en Prusse est donc marqué par une intense activité théâtrale pour Voltaire, que ce soit en tant que spectateur, auteur ou acteur. Outre de nombreuses lettres, en témoigne *Le Duc d'Alençon*, seule pièce entièrement pensée et écrite dans le contexte prussien. Édité pour la première fois seulement en 1821, elle est à l'origine d'une théorie de versions différentes jusqu'en 1765 qui constituent le cycle *Adélaïde*, comprenant vingt et un manuscrits et cinq pièces complètes au total, selon l'habitude de l'auteur de faire « [s]on thème en plusieurs façons<sup>9</sup> ». La troupe du prince Henri,

5 Voltaire au marquis de Thibouville, 1<sup>er</sup> août [1750] (D4178). Voir encore Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 7 août [1750] (D4180).

6 Voltaire à Marie-Louise Denis, 12 septembre 1750 (D4217).

7 Voir Voltaire à Marie-Louise Denis, 12 janvier 1751 (D4344).

8 Voltaire au marquis de Thibouville, 24 octobre 1750 (D4249). Il ajoute : « C'est une chose plaisante d'avoir trouvé un prince et une princesse de Prusse, tous deux de la taille de Mlle Gaussin, déclamant sans aucun accent et avec beaucoup de grâce. [...] je me trouve ici en France. On ne parle que notre langue ». La créativité théâtrale de Voltaire continue lorsqu'il s'installe à Berlin ou, un peu plus loin encore de la cour, au Marquisat, résidence de campagne près de la porte de Brandebourg malgré l'autorisation de Frédéric de reparaître à Potsdam.

9 Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 17 septembre 1765 (D12887). *Le Duc de Foix*, conçu en réalité un peu auparavant, était destiné à la Comédie-Française et fut envoyé à Paris le 3 juin 1752. Voltaire remanie une autre pièce, *Alamire*, restée à l'état de manuscrit sans mise au propre à des fins de représentation. Douze ans après, en 1763, Lekain ayant eu accès aux manuscrits originaux jamais publiés d'*Adélaïde* et du *Duc d'Alençon*, propriété des Argental, obtient de l'auteur l'autorisation de représenter une ultime version réécrite par l'acteur et crée sous son titre d'origine le 9 septembre 1765. Voltaire ayant cédé ses droits sur la publication à Lekain (voir Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 11 octobre [1765] D12928), elle est imprimée avec le sous-titre « donnée au public par M. Lekain » (Paris, Veuve Duchesne, 1765). *Adélaïde* version 1765 fait disparaître *Amélie* du répertoire

alors âgé de 24 ans, n'étant composée que de jeunes gens choisis parmi la cour de Frédéric, Voltaire écrit une pièce dans le genre de la tragédie de collège d'éducation masculine déjà expérimentée avec *La Mort de César*, adaptation des trois premiers actes de la pièce de Shakespeare jouée à la distribution des prix du collège d'Harcourt, le 11 août 1735, et dont l'enjeu repose cette fois-ci, comme le souligne son deuxième titre, *Les Frères ennemis*, sur un cas de morale universelle exploité depuis le théâtre antique. Mais nous verrons que si la nouvelle pièce est destinée à parfaire la pratique du français à Potsdam<sup>10</sup>, il s'agit aussi d'instruire la jeune cour et de la prémunir par des exemples d'héroïsme, conformément à ce que l'auteur avait appris des Jésuites et de leur conception de la grandeur de l'homme<sup>11</sup>.

*Le Duc d'Alençon* reprend le même contexte de la guerre de Cent Ans qu'*Adélaïde Du Guesclin* et la même situation de conflit entre deux Bourbons. Dans *Adélaïde*, la ville de Cambrai est tombée aux mains des troupes rebelles conduites par Vendôme, « le duc, rejoint par son ami Coucy, a en effet fait alliance avec l'Angleterre et déclaré la guerre au dauphin, fils de Charles VI. Il a aussi sauvé l'honneur et la vie d'Adélaïde dont il est amoureux. Coucy, tout aussi épris, ne peut que renoncer à ses prétentions<sup>12</sup> ». La pièce montre ensuite comment Vendôme découvre, à l'acte II, que son ennemi vaincu sur le champ de bataille est en réalité son propre frère, Nemours, puis à l'acte III, que la nièce de Bertrand Du Guesclin en aime un autre, et à l'acte IV, que son rival en amour est ce même frère. Au dénouement, Vendôme, apprenant que sa révolte a été réprimée, ordonne à son fidèle Coucy d'exécuter sa vengeance en tuant Nemours. Pris de remords, il veut envoyer un contrordre lorsqu'un coup de canon annonce soudain la mort du frère. Voulant se donner la mort, il est interrompu par Coucy tandis que le fond du théâtre s'ouvre sur Nemours sain et sauf. Dans un revirement à la fois humble et magnanime, le duc cède Adélaïde à son frère et se soumet au roi.

---

de la Comédie-Française : la première y est donnée à 198 reprises jusqu'en 1846, contre 27 jusqu'en 1761 pour la seconde. Elle reste la seule collaboration littéraire de Voltaire et Lekain, l'acteur ayant plutôt pour habitude de couper ou récrire seul ses propres rôles et d'ajouter costumes, pantomimes, décors, figuration et effets magiques à sa convenance au moment des représentations. Voir notre article « Les mises en scène spectaculaires de Corneille au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du répertoire tragique de Lekain », *Dix-huitième siècle*, n° 225 (2004), « Corneille après Corneille, 1684-1791 », p. 585-593.

- 10 Voltaire a simplifié la syntaxe de nombreux vers car les membres de la troupe n'étaient pas supposés parvenir à la même agilité linguistique que les comédiens-français. Voir M. Cartwright, dans *OCV*, t. 10 (1985), p. 54.
- 11 Voir René Pomeau « Voltaire et le héros » (1951), réédité dans *Revue Voltaire*, n° 1, 2001, p. 75-82.
- 12 M. Couvreur, « *Adélaïde Du Guesclin* », art. cit., p. 5-9.

Dans *Le Duc d'Alençon*, outre qu'Alençon remplace Vendôme et que la ville de Lusignan en Poitou – hommage indirect à *Zaïre* – se substitue à Cambrai, les remaniements significatifs concernent la réduction de l'intrigue à trois actes pour convenir à la petite troupe et l'omission sur la scène de l'héroïne, force plutôt passive et captive des circonstances extérieures, au profit d'un frère nommé Dangeste, nom du confident de Nemours dans la première pièce, qui devient le porte-parole de l'héroïne et hérite de nombre de ses vers. Contraint par le format du divertissement curial, Voltaire précipite tous les événements et les groupe à la suite selon un rythme en cascade dans deux scènes centrales de l'acte II (3-4). Le dénouement resserré suit désormais de très près la découverte du conflit politique et se heurte à la seconde révélation, tout aussi pathétique, de la rivalité amoureuse.

52

Pour autant, *Le Duc d'Alençon* maintient les nombreuses références historiques de la pièce d'origine, les passages patriotiques et les noms prestigieux de ses héros qui flattent les connaissances du public prussien. Bien qu'il s'agisse d'un théâtre de cour, le spectacle n'en est pas moins énergique et violent. Les effets scéniques et pittoresques qui avaient fait tomber la pièce initiale réussissent même mieux qu'à la Comédie-Française, sur une scène débarrassée des bienséances et des fourmillantes places de spectateurs. Le coup de canon ravit à l'évidence le public militaire et masculin, tout comme le bras en écharpe et la tête sanglante de Nemours à son entrée en scène à l'acte II. Le poète tire par ailleurs profit de son nouveau lieu d'écriture pour ajouter plusieurs passages, conservés ensuite, qui introduisent une atmosphère gothique de tombeau ténébreux (III, 3-4) et des héros du temps passé moins poudrés et policés qu'à Versailles, ayant « plus de casques que de chemises<sup>13</sup> », trouvaille que le poète ne fera accepter sur la scène officielle que neuf ans plus tard avec *Tancrede*. Le manuscrit comprend encore plusieurs gestes originaux, des apartés et des tons de voix contrastés. Ce jeu est destiné aux « légions et [aux] beaux esprits » qui composent la cour de Potsdam, à « ces hommes des premiers temps [...] sains, vigoureux et gais »<sup>14</sup>, comme dit Voltaire qui en a perçu dès son arrivée la composition ambivalente, à la fois guerrière et raffinée :

Enfin me voici dans ce séjour autrefois sauvage, et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'anobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe, et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté<sup>15</sup> !

13 Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 18 juin [1759] (D8363).

14 Voltaire à Marie-Louise Denis, 24 juillet 1750 (D4175).

15 Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 24 juillet [1750] (D4174).

Sur un plan dramaturgique, l'omission de l'héroïne contribue en effet à l'effacement de la rivalité amoureuse qui passe au second plan, tandis que le conflit fratricide devient premier. La réelle situation de Nemours apparaissant beaucoup plus tôt, le sursaut vertueux d'Alençon à la fin en devient plus important que la scène de reconnaissance, tout comme l'édification morale renforcée par une décision aussi brusque qu'éclatante<sup>16</sup>. Les pièces suivantes tirées du même fond, toutes en cinq actes, conserveront ce resserrement de l'intrigue inauguré par la pièce prussienne<sup>17</sup>. La promptitude de la scène de révélation et la concentration de l'intérêt dramatique dans les trois premiers actes laissent ainsi les deux derniers développer la psychologie des personnages et la morale de la pièce<sup>18</sup>. En réalité, ce coup de théâtre hâtif et prématuré qui amoindrit l'intérêt d'une identité révélée au profit d'une prouesse individuelle avait déjà été éprouvé dans *Zaïre* comme l'a établi Pierre Frantz, avec un effet précis : « La situation de cette scène de paroxysme émotionnel, avant même que soit atteint le climax de la pièce, en relativise la signification [...] car l'action, ainsi révélée, se déroule aussi sur un autre plan que celui des histoires de filiation et de rétablissement de l'ordre<sup>19</sup>. »

Cet autre plan, sur lequel nous voulons insister, est celui de l'exemple moral d'une amitié fraternelle, centrale dans l'éthique chevaleresque et destinée au jeune public aristocratique – plan large et universel qui élève le héros à la dignité tragique au-dessus de la pièce de reconnaissance et du conflit amoureux. Ainsi, l'ancienne tragédie galante « d'amour [et] de jalousie<sup>20</sup> » où la « passion occupe la pièce d'un bout à l'autre<sup>21</sup> » s'efface derrière la leçon de comportement social, « de probité et de grandeur d'âme », la « force d'âme » distinguant en effet le héros des autres hommes, maître de soi « dans toutes les circonstances »<sup>22</sup>,

16 « Grâce au dénouement heureux de sa tragédie, Voltaire a pu éviter un récit qui aurait inévitablement refroidi les sentiments, mais il a tout de même réussi à construire une action qui fouette les sentiments ; sang qui coule, de touchantes reconnaissances, attente émue du coup de canon, exécution, etc. il n'a pas dépassé la limite du choquant – selon l'avis de l'auteur. » (Lennart Breitholtz, *Le Théâtre historique en France jusqu'à la Révolution*, Uppsala, A. B. Lundequistska Bokhandeln, 1952, p. 119.)

17 Voir les *Mémoires* de Lekain cités par M. Cartwright dans *OCV*, t. 10 (1985), p. 38-39. *Le Duc de Foix* se déplace simplement dans le temps six siècles plus tôt, et *Alamire* dans l'espace, en Espagne et non en France.

18 Plus tard, Voltaire s'assure encore que ce remaniement est maintenu : « Je voudrais surtout savoir, écrit-il lors de la recréation d'*Adélaïde* en 1765, si le duc de Nemours est reconnu rival de son frère au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent (Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental, 21 septembre 1765 [D12895]). »

19 Pierre Frantz, Préface à son édition de *Zaïre*, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, p. 16-17.

20 Voltaire à Nicolas-Claude Thieriot, 24 février 1733 (D570).

21 Voltaire à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, [15 septembre 1733] (D675).

22 Voir Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur cette question : Quelle est la vertu la plus nécessaire au héros et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué ?, proposée en 1751 par

comme l'écrit Rousseau en cette même année 1751, quand il se demande « quelle est la vertu la plus nécessaire au héros ». Le théâtre de cour rejoint ici l'enjeu de la tragédie de collège du type *La Mort de César*, à cette nuance près que la prouesse rhétorique des sénateurs romains destinée à encourager les élèves des classes de latin, est remplacée, à la cour allemande, par la prouesse tant physique que morale sur le champ de bataille qui résout le choix de conscience auquel exposent le serment d'honneur et la fidélité à la parole donnée.

54

Une fois posé, cet héroïsme édifiant réclame pour être efficace sur la scène une caractérisation des personnages et une interprétation dramatique aussi essentielles que le décorum, ce que souligne Voltaire : « Ceci est une pièce de caractères et non une tragédie historique. Si les caractères sont bien peints, s'ils sont bien rendus par les acteurs, vous pourrez vous tirer d'affaire<sup>23</sup> ». Par exemple Coucy incarne une vision idéalisée d'une grande aristocratie et forme un contrepoint à Versailles sous le costume médiéval : « J'ai imaginé un sire de Coucy qui est un très digne homme comme on n'en voit guères à la cour, un très loyal chevalier comme qui dirait le chevalier Daidie [d'Aydie], ou le chevalier de Froulay<sup>24</sup> ». Dans la pièce, le duc d'Alençon voit en Coucy un grand vassal aussi indispensable comme ministre que comme général d'armée :

La victoire est à nous, vos soins l'ont assurée ;  
Vos conseils ont guidé ma jeunesse égarée.  
C'est vous dont l'esprit ferme et les yeux pénétrants  
Veillaient pour ma défense en cent lieux différents.  
Que n'ai-je comme vous ce tranquille courage,  
Si froid dans le danger, si calme dans l'orage,  
Coucy m'est nécessaire aux conseils, aux combats  
Et c'est à sa grande âme à diriger mon bras. [II, 1]

Non seulement Coucy porte la voix de la raison tout au long de la pièce, mais il professe aussi aux trois jeunes héros<sup>25</sup> des leçons en maximes frappantes, comme ici :

Ciel ! faut-il voir ainsi, par des caprices vains,  
Anéantir le fruit des plus nobles desseins,

---

l'Académie de Corse », dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1961, p. 1262-1274.

<sup>23</sup> Voltaire au comte d'Argental, 5 août [1752] (D4970).

<sup>24</sup> Voltaire à Nicolas-Claude Thiériot, 24 février 1733 (D570). La première de ces illustres personnalités et ses amours pour Mlle Aïssé avaient déjà inspiré à Voltaire la situation amoureuse de *Zaïre*.

<sup>25</sup> Voir Voltaire à Charlotte-Sophie von Altenburg, comtesse Bentinck, [février 1751] (D4380).

L'amour subjuguier tout ; ses cruelles faiblesses  
Du sang qui se révolte étouffer les tendresses ;  
Des frères se haïr, et naître en tous climats  
Des passions des grands le malheur des États [...]. [II, 6]

Contrastant violemment avec lui, Alençon offre une seconde option aristocratique. Déjà en 1734 Voltaire avait fait de Vendôme un caractère indépendant, traître à sa patrie, fou d'amour et violent, antipathique aussi : « On ne se plaint point du duc de Nemours, écrit-il. On s'est récrié contre le duc de Vendôme. [...] Pour moi s'il m'est permis de me mettre au nombre de mes critiques, je ne crois pas que l'on soit moins intéressé à une tragédie parce qu'un prince de la nation se laisse emporter à l'excès d'une passion effrénée<sup>26</sup>. » Le poète complète en fait avec Vendôme la simplification monumentale du héros idéal, incarné par Coucy, par la mobilité et la complexité des êtres vivants. Commentant plus tard le personnage, Gudin de la Brenellerie a parfaitement saisi cette complexité de l'héroïsme voltairien dissonant dans le théâtre français et ambigu jusque dans l'erreur ou le crime, proche en cela de Shakespeare :

Un homme fier, outragé par une faction, banni de son pays, enlevé à sa famille, se vengeant en Héros, et pardonnant en homme sensible, est un caractère qui entraîne tous les cœurs ; et il est dans une situation qui les intéresse très vivement. Vendôme, outragé par les Ministres de Charles VII ; faisant la guerre à son pays ; ligué avec les Anglais ; conjuré par son ami, par sa maîtresse, par son frère, de se soumettre à son Roi ; s'emportant contre eux, et leur cédant enfin ; est précisément dans la même situation que Coriolan : si ce n'est qu'il est amoureux, assiégé, près d'être pris et forcé de se rendre. [...] Le connétable de Bourbon est précisément le Coriolan français<sup>27</sup>.

Pour les acteurs, le rôle est compliqué précisément parce qu'il sort du système fixe des emplois. Dufresne en 1734, tenant les premiers emplois, l'a interprété « indignement<sup>28</sup> » selon Voltaire, alors que le prince Henri, « très bon acteur<sup>29</sup> » par son jeu amateur, sa voix et sa silhouette juvéniles, moins soumis à la déclamation classique, traduit bien mieux à ses yeux l'éloignement du personnage par rapport à la tradition. Plus tard, en 1752, Lekain ne reprend

26 Voltaire à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, 27 février 1734 (D712).

27 Gudin de la Brenellerie, « Dissertation sur les *Coriolan* » en tête de *Caius Marcius Coriolan, ou le Danger d'offenser un grand homme*, tragédie créée sur le Théâtre de la Comédie-Française aux Tuileries, le 14 août 1776, Paris, Ruault, 1776, p. 15-61, ici p. 15-16.

28 Voltaire à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, [27 février 1734] (D712).

29 Voltaire au comte d'Argental, 15 octobre [1750] (D4241).

« qu'en tremblant<sup>30</sup> » ce « rôle pénible » lorsque Grandval, successeur de Dufresne, le refuse pour se réserver Coucy, craignant que son physique d'Amant et de Prince ne le desserve dans ce contre-emploi comme cela venait d'être le cas dans le rôle-titre du *Méchant* de Gresset (1747). Le physique massif, disgracieux de Lekain, servi par un jeu énergique qui compense une voix défaillante, est idéal d'une autre manière que le jeune Henri pour jouer un rôle de composition<sup>31</sup>.

Dans son théâtre en effet, Voltaire a pour habitude d'introduire une circulation libre et fertile entre des types bien identifiés, comme le mari brutal et injuste, l'épouse vertueuse, le chevalier sympathique et le vieillard vertueux, annonçant la déconstruction de l'emploi dramatique à la fin du siècle<sup>32</sup>. Que l'on songe à Séide dans *Mahomet* qu'il définit comme « un jeune homme né avec de la vertu, qui, séduit par son fanatisme, assassine un vieillard qui l'aime, et qui, dans l'idée de servir Dieu, se rend coupable sans le savoir d'un parricide [...] »<sup>33</sup>. Ou encore à César, décrit comme un « grand homme, ambitieux, jusqu'à la tyrannie, et Brutus un héros d'un autre genre, qui poussa l'amour de la liberté jusqu'à la fureur<sup>34</sup> ». À l'apogée de sa carrière de courtisan, le poète radicalise cette psychologie complexe en l'affinant. En janvier 1745, il confie en effet, depuis Versailles, au militaire et moraliste Vauvenargues ses difficultés à écrire *La Princesse de Navarre* pour le mariage du Dauphin, à cause de la délicatesse excessive et de l'affadissement des caractères jusqu'à l'allégorie que la cour réclame par habitude. Bien qu'il s'exprime à propos de comédie, il en retire une règle commune sur les personnages de théâtre en général et la nécessité d'une caractérisation forte :

Les ridicules fins et déliés, dont vous parlez, ne sont agréables que pour un petit nombre d'esprits déliés ; il faut au public des traits plus marqués. De plus, ces ridicules si délicats ne peuvent guère fournir des personnages de théâtre : un défaut presque imperceptible n'est guère plaisant ; il faut des ridicules forts, des impertinences dans lesquelles il entre de la passion, qui soient propres à l'intrigue ; il faut un joueur, un avaro, un jaloux, etc. Je suis d'autant plus frappé

30 Discours de Lekain au soir de la première du *Duc de Foix* à la Comédie-Française, le 17 août 1752, cité par M. Cartwright, dans *OCV*, t. 10 (1985), p. 36.

31 Son interprétation, avec Mlle Gaussin dans le rôle d'Amélie et Grandval dans le rôle de Lisois-Coucy, contribua largement au succès le 17 août 1752. La Comédie-Française conserve la même distribution pour la création triomphale de la nouvelle *Adélaïde Du Guesclin* le 9 septembre 1765 avec Grandval/Coucy, Dubois/Adélaïde, Lekain/Vendôme et Molé/Nemours. En 1775, Voltaire écrit encore que « le seul Lekain peut jouer le rôle [principal] de Guesclin » (au marquis de Thibouville, 20 mars 1775 [D19380]).

32 Voir Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1938, p. 486 et la n. 126.

33 Voltaire à Frédéric II, roi de Prusse, 20 janvier [décembre] 1740 (D2386).

34 Voltaire à La Marre, 15 mars 1736 (D1034).

de cette vérité, que [...] je m'aperçois plus que jamais que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le charme de la conversation, ne conviennent guère au théâtre<sup>35</sup>.

Et Vauvenargues de répondre en soulignant la force critique d'un tel principe appliqué aux personnages nobles :

Je ne pensais pas que les passions des gens du monde, pour être moins naïves que celles du peuple, fussent moins propres à produire ces effets, si un auteur naïf peignait avec force leurs mœurs dépravées, leur extravagante vanité, leur esprit, sans le savoir, toujours hors de nature, source intarissable de ridicules. [...] Que serait-ce si les mêmes sujets étaient traités par un homme qui sût écrire, former une intrigue, et donner de la vie à ses peintures<sup>36</sup> ?

Ainsi, en ajustant à son théâtre des princes du sang « qui n'existèrent jamais dans l'histoire », « sous des noms supposés<sup>37</sup> », Voltaire définit un enjeu essentiel de la tragédie nationale, à savoir la possibilité même d'un discours et d'une position critiques au cœur du système curial, sur la vassalité par exemple. Cet enjeu politique renverse en quelque façon le principe classique du *major e longinquo reverentia*, la distance respectueuse, temporelle et géographique des héros historiques rappelée par Racine dans la préface de *Bajazet*<sup>38</sup>. En effet, passant outre ce principe dès l'origine avec *Adélaïde*, Voltaire en avait fait dans un premier temps un moyen de se concilier la bienveillance des grands « dont le suffrage aurait à soutenir des ouvrages plus audacieux<sup>39</sup> ». Pour ce faire, des protagonistes au nom et au caractère français bien identifiables s'adressaient depuis la scène aux grands noms rassemblés dans la salle<sup>40</sup>. Or, à la création en 1734, Voltaire suscita l'effet inverse, le mécontentement des Grands :

35 Voltaire à Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, 7 janvier 1744 [1745] (D3062). Au moment de l'édition de sa pièce, Voltaire ne cache pas les difficultés rencontrées. Il reconnaît avoir été contraint de travestir la véracité des faits et des personnages et déplore l'artificialité d'un spectacle de cour qui ne s'appuie ni sur l'histoire ni sur un enjeu moral et politique. Voir Voltaire, *La Princesse de Navarre*, « Avertissement de l'édition de 1745 », éd. Russell Goulbourne, *OCV*, t. 28A (2006), p. 174.

36 Vauvenargues à Voltaire, 21 janvier 1745, dans Vauvenargues et Voltaire, *Correspondance 1743-1746*, éd. Lionel Dax, Paris, Éditions du Sandre, 2006, p. 40-42.

37 Voltaire, « Lettre à un de ses amis à Paris », Préface d'*Adélaïde Du Guesclin* (1765), citée par M. Cartwright, dans *OCV*, t. 10 (1985), p. 8.

38 « On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *major e longinquo reverentia*. L'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps » (Jean Racine, seconde préface de *Bajazet* [1676], éd. C. Delmas, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 1995, p. 31).

39 M. Couvreur, « *Adélaïde Du Guesclin* », art. cit.

40 Cette tactique courtisane pragmatique devait rappeler que le grand prieur de Vendôme, ainsi que les princes de Conti et de Clermont avaient été les protecteurs du poète. Le titre même était un hommage appuyé à Mademoiselle Adélaïde, troisième fille du roi née un an plus tôt.

La voix publique m'a accusé d'abord d'avoir mis sur le théâtre un prince du sang pour en faire de gaieté de cœur un assassin. Le parterre est revenu tout d'un coup de cette idée mais nos seigneurs les courtisans qui sont trop grands seigneurs pour se dédire si vite persistent encor dans leur reproche<sup>41</sup>.

Ce déplaisir forcé de la cour inaugure la suite de maladroites que le poète multiplie à partir de son retour en grâce en 1740<sup>42</sup>. Profitant de son arrivée inopinée en Prusse, Voltaire retourne alors le reflet flatteur de la scène nationale pour en faire un reflet critique, animé par son profond ressentiment envers Versailles et son vif désir de trouver un contre-modèle :

Adélaïde française ne pouvait réussir en France. On ne souffrira jamais qu'un prince du sang fasse assassiner son frère, surtout quand ce fait odieux n'est point attesté par l'histoire. Il faut mettre la scène ailleurs ; il faut tirer parti de ce qui pouvait être passable dans la première façon, et en donner une seconde qui soit meilleure<sup>43</sup>.

Déjà, le portrait de la cour allemande qu'il peignait dans ses lettres à son arrivée était établi de façon systématique sur son opposition à la cour française. À ceux qui se plaignaient de son éloignement, il assurait que « [s]on ancienne cour sait combien elle est approuvée de [s]a nouvelle cour ». Il se dit heureux d'être « auprès d'un roi qui n'a ni cour ni conseil » et de fuir en toute liberté les dîners où « il y a trop de généraux et de princes »<sup>44</sup>. Il s'illusionne aussi, ou feint de s'illusionner, d'avoir trouvé dans la réalité ce qu'il cherchait en rêve : « la plupart des cours d'Allemagne sont actuellement comme celles des anciens paladins aux tournois près ; ce sont de vieux châteaux où l'on cherche l'amusement<sup>45</sup> ». La pièce écrite à Berlin complète cette trop belle image, lorsque Nemours évoque le temps jadis et la cour idéale d'avant les conflits où se sont tissés les liens entre les quatre soldats. Le dialogue fait alors résonner aux oreilles du public « à moustaches » et « grands bonnets »<sup>46</sup> cet amour fraternel dans la langue des « anciens paladins » et de l'amour courtois, sentiment opposé en tout point à la décadence des cours « étrangères », c'est-à-dire la cour de France :

41 Voltaire à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, [27 février 1734] (D712).

42 Voltaire prit la liberté de questionner le roi après la représentation du *Temple de la Gloire* (novembre 1745), avant de faire publiquement état en octobre 1747, deux mois après l'incident du « jeu de la Reine », de la relation du Roi et de la favorite en voulant flatter Mme de Pompadour, sa protectrice.

43 Voltaire au comte d'Argental, 24 [juillet 1749] (D3965).

44 Voltaire à Marie-Louise Denis, 13 octobre 1750 (D4240).

45 Voltaire à Marie-Louise Denis, 22 août 1750 (D4193).

46 Voltaire à Marie-Louise Denis, 24 juillet 1750 (D4175).

DANGESTE

Mais ensemble élevés, dans des temps plus heureux  
La plus tendre amitié vous unissait tous deux.

NEMOURS

Il m'aimait autrefois, c'est ainsi qu'on commence ;  
Mais bientôt l'amitié s'envole avec l'enfance.  
Ah ! combien le cruel s'est éloigné de moi !  
Infidèle à l'État, à la nature, au roi,  
On dirait qu'il a pris d'une race étrangère  
La farouche hauteur et le dur caractère ! [II, 3]

La louange à la fraternité d'antan viendra rappeler le duc aux sentiments profonds qui préparent le sursaut héroïque au moment de donner l'ordre d'exécuter son frère :

Je frissonne, une voix gémissante et sévère,  
Crie au fond de mon cœur, Arrête, il est ton frère,  
Ah, prince infortuné, dans ta haine affermi,  
Songe à des droits plus saints, Nemours fut ton ami.  
O jours de notre enfance, ô tendresses passées !  
Il fut le confident de toutes mes pensées ;  
Avec quelle innocence, et quels épanchements  
Nos cœurs se sont appris leurs premiers sentiments !  
Que de fois, partageant mes naissantes alarmes,  
D'une main fraternelle, essuya-t-il mes larmes !  
Et c'est moi qui l'immole, et cette même main,  
D'un frère que j'aimai déchirerait le sein ? [III, 4]

Pour autant, la cour, même transplantée ailleurs, reste incommode aux yeux de Voltaire. À la cour de France, l'obligation royale était un pesant fardeau : « la cour ne semblait guère faite pour moi ; mais les grâces que le Roi m'a faites m'y arrêtent et j'y suis à présent, plus par reconnaissance, que par intérêt<sup>47</sup> ». À Potsdam c'est aussi la même impression : « encore une fois, et cent fois, je n'ai ni pu ni dû refuser les bontés du roi de Prusse<sup>48</sup> ». La critique de la cour est certes déjà visible dans ses écrits dès son entrée dans le monde, dans les *Lettres philosophiques* où il s'interroge sur l'utilité d'un « seigneur bien poudré qui sait

47 Voltaire à Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, 3 avril [1745] (D3093).

48 Voltaire au comte d'Argental, 27 octobre [1750] (D4250). Pointe aigre qui gâte la douceur du tableau initial, rehaussée dix jours plus tard seulement par la lettre des *mais* (Voltaire à Marie-Louise Denis, 6 novembre 1750, D4256) et annonciatrice du « petit dictionnaire à l'usage des rois » (Voltaire à Marie-Louise Denis, 18 décembre 1752, D5114).

précisément à quelle heure le roi se lève [...]»<sup>49</sup>. Mais Voltaire fait aussi entendre cette critique sur la scène dès *Œdipe*<sup>50</sup> où l'invective est encore topique, et dans *Ériphyle* où le portrait est adonné de sentiments plus sincères. L'idée d'un roi père des peuples sur le modèle fénelonien, « comptable aux citoyens de [s]on pouvoir suprême » (*Ériphyle*, V, 1) s'y oppose à la satire évocatrice des courtisans, reprise dans *Méropé* et citée encore dans les dictionnaires dramatiques quarante ans après<sup>51</sup> :

Vos oisifs courtisans que les chagrins dévorent,  
S'efforcent d'obscurcir les astres qu'ils adorent.  
Là, si vous en croyez leur coup d'œil pénétrant,  
Tout ministre est un traître, et tout prince un tyran ;  
L'hymen n'est entouré que de feux adultères,  
Le frère à ses rivaux est vendu par ses frères [IV, 1].

60 Vingt ans après, Voltaire se souvient de ces vers, ne s'accommodant toujours pas de jouer le « rôle<sup>52</sup> » du courtisan. Moins ébloui qu'il n'y paraît, il se sert du cadre allemand pour faire d'une ancienne pièce une diatribe en action. Plaçant un héros traître qui a fui et s'est exilé au centre de l'intrigue, il donne moins une image fidèle de l'histoire de France qu'il ne fait allusion à une situation présente. Si Coucy, le chevalier français courageux et fraternel, tend un miroir accusateur aux vassaux corrompus, Alençon l'exilé a trahi son roi pour fuir une cour avilie. La défense de la morale paradoxale du héros est en fait une justification de la propre conduite de l'auteur, étayée par une accusation indirecte de Versailles. À l'exposition en effet, dans la bouche de Coucy, l'avisement courtisan, dont seraient victimes Alençon et Nemours, est mis sur le même plan que la guerre civile par la simple disposition des vers, disculpant ainsi l'alliance du duc avec les Anglais contre le dauphin :

Mes mains au champ de Mars,  
Du prince d'Alençon portent les étendards,

49 Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. O. Ferret et A. McKenna, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 98.

50 « Des courtisans sur nous les inquiets regards / Avec avidité tombent de toutes parts. / À travers les respects, leurs trompeuses souplesses / Pénètrent dans nos cœurs, et cherchent nos faiblesses. / À leur malignité rien n'échappe et ne fuit. / Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit. / Tout parle contre nous, jusqu'à notre silence. / Et quand leur artifice et leur persévérance / Ont enfin malgré nous arraché nos secrets, / Alors avec éclat leurs discours indiscrets, / Portant sur notre vie une triste lumière, / Vont de nos passions remplir la terre entière. » (*Œdipe*, III, 1.)

51 Voir [J. La Porte. de et J.-M.-B. Clément], *Anecdotes dramatiques*, Paris, Vve Duchesne, 1776, 3 vol., t. I, p. 315.

52 « Pour moi, je ne m'accoutume ni au rôle que je joue, ni à votre absence, soyez en bien convaincue. » (Voltaire à Marie-Louise Denis, 12 janvier 1751 [D4344].)

Je l'aimai dans la paix, je le sers dans la guerre,  
 Je combats pour lui seul, et non pour l'Angleterre  
 Et dans ces temps affreux de discorde et d'horreur  
 Je n'ai d'autre parti que celui de mon cœur. [...]  
 Le malheur de nos temps, nos discordes sinistres,  
 La cour abandonnée aux brigues des ministres,  
 Dans ce cruel parti, tout l'a précipité. [I, 1]

Coucy dans le rôle du raisonneur reforme en fait avec Alençon le couple contrasté Philinte/Alceste dans une version tragique. Le duc refuse en effet l'hypocrisie, la couardise et la compromission de son entourage, avec tout l'idéalisme de la vertu et l'intransigeance de la vérité :

LE DUC D'ALENÇON

Ami, je hais l'Anglais, mais je hais davantage  
 Ces lâches conseillers dont la faveur m'outrage ;  
 Ce fils de Charles Six, cette odieuse cour,  
 Ces maîtres insolents m'ont aigri sans retour ;  
 De leurs sanglants affronts mon âme est trop frappée ;  
 Contre Charle, en un mot quand j'ai tiré l'épée,  
 Ce n'est pas, cher Coucy, pour la mettre à ses pieds ;  
 Pour baisser dans sa cour nos fronts humiliés ;  
 Pour servir lâchement un ministre arbitraire !

COUCY

Vous poussez à l'excès l'amour et la colère.

LE DUC D'ALENÇON

Je le sais. Je n'ai pu fléchir mon caractère<sup>53</sup>. [I, 3]

Ces passages correspondent très exactement à la période qui précède le désenchantement des années 1751-1752, pendant laquelle le philosophe distingue nettement le système de gouvernement français dont il vient de se libérer et le despotisme qu'il pense encore aider à mettre en place à la cour de Frédéric, dans lequel les sujets seraient traités à même enseigne et donc égaux. Dans la monarchie française, comme l'a montré jadis Herbert Lüthy<sup>54</sup>, le roi tenait une clientèle de privilégiés « copropriétaires du royaume » au moyen de charges et faveurs (nobles pensionnés, ecclésiastiques pourvus de bénéfices,

53 Par ces vers, le personnage de Vendôme représente une étape entre Carrage dans *Le Droit du seigneur* (1762), le philosophe qui aime la campagne et a fui la cour, et Hermodan dans *Les Scythes* (1767), l'ancien courtisan condamnant son passé (V, 2), autant de figures qui renvoient au caractère et à la situation de Voltaire.

54 Voir Herbert Lüthy, *Le Passé présent. Combats d'idées de Calvin à Rousseau*, Monaco, Éditions du Rocher, 1965.

bourgeois avides de charges et d'offices<sup>55</sup>), qui tenaient à leur tour le roi en se faisant concéder autant de parties soustraites à son pouvoir : Voltaire profite alors des conditions étrangères d'un théâtre amateur et de sa liberté fragile pour dénoncer audacieusement un monarque qui règne sur tout un ensemble de possessions et de privilèges et un système curial dissout dans un comportement négligent et cynique.

62

L'écriture du *Duc d'Alençon* se joue en définitive efficacement des contraintes prussiennes plus qu'elle n'en pâtit, tandis que les représentations à Potsdam ont changé la fortune scénique d'*Adélaïde Du Guesclin*, l'œuvre initiale<sup>56</sup>. En imposant un héros à contre-emploi, traître à sa patrie pour des raisons politiques, et des héros patriotiques et chevaleresques comme antidote à l'incurie des Grands, Voltaire donne plus libre cours que dans une tragédie amoureuse à une vision critique des différents systèmes politiques. De manière fructueuse, il affermit sa conception du théâtre historique et de l'héroïsme littéraire grâce à la dramaturgie propre au théâtre de cour et inspirée de la tragédie de collège. Nourrissant parallèlement un projet politique, il utilise également le théâtre dès sa première année allemande pour éduquer la partie la plus jeune de la noblesse et la prémunir par le tableau de son idéalisation, selon le même procédé en somme que celui du *Siècle de Louis XIV*, monument à la gloire de valeurs très érodées depuis la Régence et publié précisément à Berlin en 1751<sup>57</sup>.

---

55 « [La cour] n'est plus le lieu où le roi assure sa maîtrise sur la noblesse, où le courtisan manifeste sa soumission à un ordre » (Robert Mauzi, « L'avènement de la bourgeoisie », dans M. Delon, R. Mauzi, S. Menant (dir.), *De l'Encyclopédie aux « Méditations »*, Paris, Arthaud, 2<sup>e</sup> éd., 1989, p. 18-19).

56 Voltaire à Charlotte-Sophie von Altenburg, comtesse Bentinck, [janvier-février 1751] (D4368).

57 Plus généralement, la postérité de la pièce dans l'histoire du théâtre est à chercher du côté des tragédies en trois actes, sans amour et à thème militaire, propres au théâtre révolutionnaire, comme *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier, *Quintus Fabius* de Gabriel Legouvé ou encore *Mutius Scévola* de Luce de Lancival.

TRADUCTIONS ALLEMANDES ET SURVIVANCES  
GERMANIQUES DE *LA HENRIADE*

Daniele Maira & Lisa Kemper  
Georg-August Universität Göttingen

D'après Hermann August Korff, qui a rédigé une œuvre volumineuse sur la réception de Voltaire dans l'Allemagne du XVIII<sup>e</sup> siècle, *La Henriade* est l'œuvre voltairienne qui a suscité le plus de débat<sup>1</sup>. La fortune allemande de cette œuvre s'explique essentiellement pour deux raisons : d'une part, grâce au célèbre avant-propos écrit en 1739 par Frédéric, futur roi de Prusse, à qui le poème était initialement dédié, qui appréciait *La Henriade* et qui considérait Voltaire non seulement comme un poète, mais aussi comme un « philosophe profond et sage historien<sup>2</sup> ». La critique estime que cet avant-propos a été fondamental pour la promotion et l'accueil favorable de *La Henriade*<sup>3</sup>, ce qui est indéniable, même si la parution de ce texte n'a pas été une condition indispensable pour que *La Henriade* intéresse les lecteurs germanophones : en effet, cette préface n'a jamais fait l'objet d'une traduction, ce qui en réalité n'est pas un argument substantiel ; de plus, même si elle devait circuler sous forme manuscrite dès 1740 et que des extraits avaient été rendus publics dans la préface de Marmontel, cette préface ne paraîtra en entier qu'en 1756, soit quelques années après la première traduction intégrale de *La Henriade*. L'accueil propice du poème épique s'explique aussi pour une autre raison, qui l'emporte largement sur la première : Gottsched, ce Boileau d'outre-Rhin, avait pris position pour Voltaire et pour l'imitation des œuvres littéraires françaises qui ont, d'après lui, la même dignité que les classiques grecs et latins. *La Henriade* incarne, pour Gottsched, l'illustration de ses théories en matière d'*imitatio* et de traduction.

- 1 Voir Hermann August Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Geistes von Gottsched bis Goethe*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1918, p. 33.
- 2 « Avant-propos de Frédéric II », *OCV*, t. 2 (1970), p. 353. Nous reprenons à O. R. Taylor tous ces renseignements sur ce texte. Sur l'image héroïque de Frédéric construite par Voltaire à l'instar de celle d'Henri IV, voir José-Michel Moureaux, « La mythologie du héros dans les rapports de Voltaire à Frédéric de 1736 à 1741 », dans P. Brockmeier, R. Desné et J. Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979, p. 223-239.
- 3 Voir Jürgen von Stackelberg, *Voltaire und Friedrich der Große*, Hannover, Wehrhahn, 2013, p. 73.

Malgré ce succès, des critiques plus sévères ne lui seront pas épargnées, notamment celles de Klopstock (qui préfère Fénelon à Voltaire) et de Schlegel, et avec Herder, elle disparaît de toute appréciation épique. Et pourtant, jamais *La Henriade* n'a été autant traduite en allemand qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette incohérence apparente mérite d'être approfondie, d'autant que les traductions allemandes de *La Henriade* n'ont guère suscité un intérêt conséquent de la part de la critique<sup>4</sup>, contrairement à celles de *Tancredi* et de *Mahomet* qui compte Goethe parmi ses traducteurs<sup>5</sup>, sans doute parce qu'aucun traducteur de *La Henriade* ne peut rivaliser avec l'auteur du *Faust*. Trois aspects seront retenus : tout d'abord, les nombreuses traductions en allemand de *La Henriade* ; ensuite, l'instrumentalisation politique de *La Henriade* qui explique sa survivance étonnante au XIX<sup>e</sup> siècle ; et enfin les manuels et les éditions scolaires, car ce type de documents pourrait apporter des éléments de réponse au décalage entre les misères du poème épique dans le discours critique et sa fortune dans les pratiques pédagogiques<sup>6</sup>.

64

#### TRADUIRE ET LIRE *LA HENRIADE* EN ALLEMAND

Une nouvelle recherche bibliographique nous a permis d'établir un inventaire plus complet et plus précis des traductions en allemand de *La Henriade*, et d'attribuer quelques-unes de ces traductions, qui paraissent parfois sous anonymat<sup>7</sup>. Il existe quinze tentatives différentes de traduction jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou seize si on inclut celle parue en 1948,

4 Kurt Kersten mentionne uniquement quelques traductions en allemand de l'épopée (*Voltaires Henriade in der deutschen Kritik vor Lessing*, Berlin, Mayer & Müller, 1914, p. 26-27). Korff analyse surtout les traductions de *La Pucelle d'Orléans* et de *Mahomet* car elles sont, dit-il, plus intéressantes que *La Henriade*, mais sans en donner les raisons.

5 Voir notamment Voltaire, *Tancred. Trauerspiel in fünf Aufzügen, nach Voltaire von Goethe*, Tübingen, Gottasche Buchhandlung, 1802.

6 Dans le cadre d'une étude globale sur la fortune allemande de *La Henriade*, il aurait fallu tenir compte également des éditions en français ainsi que des versions en italien et en latin parues en Allemagne. Par ailleurs, l'aspect idéologique aurait mérité également de plus amples recherches, par exemple en rapprochant ces traductions de l'histoire nationale allemande, mais les renseignements modestes sur les traducteurs dont on dispose, ainsi que les discours conventionnels des paratextes ne nous permettent pas toujours de développer ces aspects ; ces questions feront néanmoins l'objet de nouvelles recherches, notamment à partir des différentes versions traduisant les champs problématiques de *La Henriade* en matière de politique et de religion.

7 Pour un tableau complet et commenté, voir Daniel Maira et Lisa Kemper, « Les traductions en allemand de *La Henriade* aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », dans D. Maira et J.-M. Roulin (dir.), *La Henriade : poésie, mémoire, histoire*, Paris, Honoré Champion, 2019, p. 265-286. Hans Fromm mentionne quatorze versions allemandes de *La Henriade* parues entre 1737 et 1875, mais il ignore d'autres traductions, et ne distingue pas toujours entre édition et réédition (*Bibliographie deutscher Übersetzungen aus dem Französischen 1700-1948*, Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1953, t. VI, p. 272).

la dernière en date : dix traductions intégrales, auxquelles il faut ajouter six traductions partielles.

Tableau 1 : Traductions en allemand de *La Henriade* (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)  
(H : *La Henriade*; dt : deutsch)

6 traductions partielles

Édition	Chants traduits	Mètre	Traducteur
1. H <sup>dt</sup> 1737 – Nürnberg	I, v. 1-76	Alexandrins, rimes plates	Julius Friedrich Scharffenstein
2. H <sup>dt</sup> 1761 – Mannheim	I à V	Hexamètres	Johann Christoph Schwarz
3. H <sup>dt</sup> 1766 – Magdeburg	I à V	Hexamètres	Elias Kaspar Reichard (d'après J. C. Schwarz)
4. H <sup>dt</sup> 1775 – Moscou	I et II	Hexamètres	Iwan I. Melissino
5. H <sup>dt</sup> 1788 - Lemgo	I	Alexandrins, rimes plates	Ernst Lorenz Michael Rathlef
6. H <sup>dt</sup> 1807 – Saint-Petersbourg	I, v. 1-14	2 versions simultanées : alexandrins et hexamètres	Ludwig Purgold

10 traductions intégrales

Édition	Mètre	Traducteur
1. H <sup>dt</sup> 1751 – Dresden	Alexandrins, rimes plates	Friedrich Heinrich von Schönberg
2. H <sup>dt</sup> 1782-1783 – Wien [Deux rééditions : H <sup>dt</sup> 1796 – Mannheim ; H <sup>dt</sup> 1810 – Wien]	Hexamètres	Franz Anton Schrämb
3. H <sup>dt</sup> 1817 - Frankfurt am Main	Hexamètres	Karl Kleinschmidt
4. H <sup>dt</sup> 1821 – Graz	Hexamètres	Josef Hoffbauer
5. H <sup>dt</sup> 1824 – Berlin	Alexandrins	Franz Hermes
6. H <sup>dt</sup> 1828 – Leipzig [Deux rééditions : H <sup>dt</sup> 1833 – Leipzig ; H <sup>dt</sup> 1840 – Leipzig]	Vers libres classiques	Friedrich Ferdinand Hempel (pseud. Peregrinus Syntax)
7. H <sup>dt</sup> 1843 – Leipzig	Alexandrins	Friedrich Schröder
8. H <sup>dt</sup> 1845 – Hannover	Huitains ( <i>ababccdd</i> ) en vers iambiques	F. S....e
9. H <sup>dt</sup> Leipzig – 1875	Alexandrins	Philipp Ludwig Krafft
10. H <sup>dt</sup> Pékin - 1948	Hétérométrique, rimes plates	Vincenz Hundhausen

C'est d'abord le premier chant qui est traduit avec prudence, et la suite est promise si les lecteurs apprécient les résultats de ce premier essai. La toute première traduction partielle date de 1737 : Julius Friedrich Scharffenstein ne fait paraître que les 76 premiers vers du chant I, tout en précisant que l'année précédente, il avait déjà traduit un peu plus que les trois premiers chants de *La Henriade*. Il annonce qu'il poursuivra ce travail et qu'il traduira d'autres œuvres de Voltaire encore si l'accueil s'avère favorable, ce qui probablement ne fut pas le cas. Après cette première tentative plutôt timide, il faut attendre l'année 1751, soit vingt-trois ans après l'édition *princeps* de Londres (1728) pour que le lecteur germanophone dispose d'une traduction intégrale. De plus, il est possible que le succès de cette traduction ait été limité car Gottsched ne

la connaît toujours pas en 1762<sup>8</sup>. Cette version allemande est plutôt tardive si on songe aux traductions intégrales dans d'autres langues, par exemple celle de 1732 en anglais (de John Lockman), ou, en hollandais, celle qui parut vers 1744 (de G. Klinkhamer).

Il est impossible de présenter en détail toutes ces traductions ; ne seront donc retenus que les phases et les aspects permettant de comprendre et de contextualiser toutes ces versions. Au XVIII<sup>e</sup> siècle sont d'abord traduits et publiés des fragments de *La Henriade*, en règle générale le premier chant ou alors les cinq premiers chants, comme s'il existait un défi à relever de la part d'un traducteur qui attend la validation de la part de ses lecteurs et de ses lectrices pour savoir s'il peut poursuivre son travail<sup>9</sup>, conformément à un *topos* pour ce type d'ouvrages, qui date au moins du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est seulement à partir de 1810 que les traductions de *La Henriade* paraissent exclusivement en version intégrale, à savoir huit fois entre 1810 et 1875. Ces versions sont publiées un peu partout dans l'espace germanique, dans des villes protestantes ou à majorité protestante (Nuremberg, Francfort, Berlin, Hanovre, Leipzig, Lemgo, Magdebourg), et plus rarement dans des villes catholiques (Vienne, Dresde, Graz, ainsi que Mannheim, ville au départ protestante, mais qui vire au catholicisme sous Karl Theodor). *La Henriade* a fait également l'objet de trois publications à l'étranger : à Moscou (la traduction des deux premiers chants en 1775 sous Catherine II) et à Saint-Pétersbourg (en 1807, sous Alexandre I<sup>er</sup>, au moment des guerres contre Napoléon), ce qui n'a rien de surprenant si on pense à la politique de colonisation de Catherine II, ancienne princesse allemande, qui avait invité ses compatriotes – essentiellement protestants – à s'installer dans certains territoires russes<sup>10</sup>.

Les traducteurs, pour la plupart d'illustres inconnus, préfèrent parfois garder l'anonymat, et de plus il est difficile de savoir pourquoi ils ont voulu traduire cette œuvre précise de Voltaire. Ces hommes de lettres ont déjà traduit d'autres textes (Scharffenstein, von Schönberg, Schwarz, Schrämbl, Hoffbauer, Hundhausen) ; ils sont parfois poètes (Scharffenstein, Hoffbauer, Hempel, Hundhausen, Rathlef), dramaturges (Hermes), philologues classiques

8 Voir *infra*.

9 Voltaire, *Die Henriade: erster Gesang*, Moskau, 1775, p. 3-4 : « *Wie weit mirs gelungen sey, überlasse ich Eurer Excellenz Urtheile [...] Gefällt mein erster Versuch, so werden vielleicht die übrigen folgen, die ich auch Dero Urtheile unterwerfen werde, um dadurch öffentlich die Achtung für Dero Einsichten und meine Zuneigung zu beweisen, mit welcher ich bin.* » Cette traduction peut être attribuée à Iwan I. Melissino, voir D. Maira et L. Kemper, « Les traductions en allemand de *La Henriade*... », art. cit.

10 La dernière traduction, intégrale cette fois, paraît également à l'étranger, à Pékin en 1948, voir *infra*.

et conservateurs (Purgold, Melissino), ou encore professeurs (Scharffenstein, Krafft, Reichard, Hundhausen).

Huit traductions ne sont pas dédicacées, et il est par conséquent difficile d'en savoir plus sur les commanditaires et sur les motivations qui ont été à l'origine de ces versions. En règle générale, probablement en raison du genre littéraire, les dédicataires sont des hommes qui occupent des fonctions politiques et militaires<sup>11</sup>. Le plus illustre est sans aucun doute l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, ce « *Cäsar Germaniens* » (« César de la Germanie<sup>12</sup> »). Deux femmes ont toutefois obtenu l'honneur d'une dédicace : Élisabeth-Auguste de Palatinat-Soultzbach, l'épouse du comte palatin du Rhin Karl Theodor. Voltaire avait séjourné à deux reprises à la cour fastueuse de Karl Theodor, prince libéral et mécène qui pour l'occasion fit représenter plusieurs tragédies voltairiennes et qui a entretenu avec lui une correspondance dans les années 1758-1764<sup>13</sup>. Dans la dédicace (1761) de Schwarz, Élisabeth-Auguste est rapprochée de la reine Élisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre par le biais d'une analogie onomastique<sup>14</sup>, et si Élisabeth-Auguste est bien-aimée, le traducteur évoque une troisième Élisabeth, l'impératrice Élisabeth I<sup>re</sup> de Russie, qui, elle, au contraire, est une femme despotique, détestée par ses sujets, et qui, de plus, dans les mêmes années était en train de gagner la guerre contre le roi de Prusse. L'autre dédicataire, Thérèse Mathilde Amalie, épouse de Karl Alexander von Thurn und Taxis, est connue pour avoir été une femme exceptionnelle qui ne s'est pas seulement intéressée aux lettres, mais qui s'est engagée aussi politiquement pour la souveraineté de sa maison<sup>15</sup>. Plus rares en revanche sont les dédicaces qui témoignent d'une relation affective ou intellectuelle avec le dédicataire<sup>16</sup>.

- 11 Par exemple Ferdinand, duc de Brunswick et Lunebourg, général prussien et beau-frère de Frédéric II (*La Henriade*, übersetzt von Elias Kaspar Reichard [nach Johann Christoph Schwarz], Magdeburg, Hechtel, 1766), ou Alexandre Ivanovitch Glebov, général en chef du sénat russe (*Die Henriade: erster Gesang*, Moskau, 1775).
- 12 *Heinrich IV* [par Franz Anton Schrämbel], Wien, J. von Kurzböck, 1782-1783, p. 1.
- 13 Henry A. Stavan, « Voltaire und Kurfürst Karl Theodor, Freundschaft oder Opportunismus? », dans *Voltaire und Deutschland*, op. cit., p. 3-12.
- 14 *Des Herrn von Voltaire Henriade, übersetzt von Johann Christoph Schwarz*, Mannheim, Kurfürstliche Hofdruckerei, 1761, p. 2-3 : « *Wäre ich im Stande, Euer Churfürstl. Durchlaucht höchst bewundernswürdige Eigenschaften so geschickt und glücklich zu schildern, als ersterwehnter unsterblicher Dichter die grosse Königin Elisabeth geschildert hat, so würde mein Entwurf der Chur = Pfälzischen Elisabeth, dem Entwürfe der Englischen den Vorrang streitig machen* ».
- 15 Dans la traduction proposée par Karl Kleinschmidt : *Die Henriade: In deutschen Hexametern, mit geschichtlichen Anmerkungen*, übersetzt von Karl Kleinschmidt, Frankfurt am Main, Varrentrapp, 1817.
- 16 Voir la dédicace de Scharffenstein à son ami Christoph August Lämmermann (1684-1739), juriste et poète, qui lui aurait donné des conseils déterminants, et encore celle de Hermes à Löffler, qui a été pour lui comme un second père.

Une analyse détaillée des différentes solutions métriques qui ont été adoptées pour traduire l'alexandrin français mériterait également d'être menée, mais, dans le cadre de cette étude, il suffit de retenir qu'en règle générale, on hésite entre l'alexandrin et l'hexamètre. Un cas emblématique est celui d'un fragment traduit en 1807 par le philologue Ludwig Purgold, qui propose d'abord une version en alexandrins des premiers quatorze vers du chant I et ensuite une version en hexamètres du même passage. Purgold souhaite que le lectorat puisse choisir le mètre qui lui semble le plus approprié, tout en précisant que la monotonie de l'alexandrin ne respecte pas le génie de la langue allemande, contrairement à l'hexamètre<sup>17</sup>. Le traducteur de la version qui paraît à Hanovre en 1845 opte pour des huitains, selon un schéma *ababccdd* en vers iambiques et refuse sciemment l'alexandrin, qui est d'après lui un mètre atone et lent, et qui pour cette raison donnerait l'impression d'enterrer encore vivante la langue allemande. L'alexandrin est, de plus, compromis avec une poétique rationnelle proche d'un esprit français, alors que l'hexamètre l'emporte dans l'écriture épique à partir de Klopstock<sup>18</sup>. Le rejet de l'alexandrin est un lieu commun qui va de pair avec la défense du génie et de la liberté de la langue et des lettres allemandes depuis le *Sturm und Drang*, ainsi que de leur émancipation par rapport à un modèle littéraire français.

#### SPLENDEURS ET MISÈRES GERMANIQUES DE LA HENRIADE

Johann Christoph Gottsched a sans aucun doute été déterminant pour la fortune allemande de *La Henriade*, qui s'imposera grâce à lui comme un nouveau classique et comme un modèle littéraire à imiter et à traduire, même s'il ne la trouvait pas irréprochable, ainsi qu'il le rappelle dans son *Wörterbuch* (1760) : « *dies ist die einzige Epopöe der Franzosen in Versen, die man loben kann; obgleich sie auch ihren Tadel hat*<sup>19</sup> ». La première réception – ou en tout cas la première fortune du poème épique voltairien – tourne autour de sa personne, au point qu'on lui a attribué une traduction dont il n'existe toutefois aucune

17 Quelques années auparavant, Ernst Lorenz Michael Rathlef, qui avait traduit uniquement le premier chant en alexandrins, parvenait aux mêmes conclusions : « *Den Alexandriner zu wählen, welcher noch vor wenigen Jahren unserm veränderlichen Geschmacke gefiel, und worin die Franzosen ihre größten Meisterstücke aufzuweisen haben, fand ich aus mehr als einer Ursache bedenklich. Es ist gewiß, daß er durch die beständigen Reime und seinen gleichförmigen Abschnitt monotonire, und dies wird man besonders in langen Gedichten bis zum ermüdet werden gewahr* » (*Serklaide*, Lemgo, Meyersche Buchhandlung, 1788, p. 29).

18 Voir la mise au point de René-Marc Pille, « Glanz und Elend des deutschen Alexandriners », dans W. Adam, Y.-G. Mix et J. Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung / Gallotropisme entre attraction et rejet*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 161-170.

19 Johann Christoph Gottsched, *Handlexikon oder kurzgefasstes Wörterbuch der schönen Wissenschaften und freien Künste*, Leipzig, Fritsch, 1760, p. 848.

trace. En revanche, un manuscrit de Gottsched, récemment trouvé, prouve qu'il a essayé d'écrire un poème épique où est invoquée une muse de la Vérité qui rappelle de près celle de *La Henriade*<sup>20</sup>. On attribue également une version en allemand à son épouse, la « Gottschedin » (Luise Adelgunde Victorie), du moins si l'on en croit l'auteur de la « Préface historique » reproduite au tome I des *Œuvres diverses* (1746) de Voltaire<sup>21</sup>, mais l'état actuel des recherches ne permet pas non plus de confirmer cette tentative de traduction. En revanche, il est incontestable que Gottsched a été le maître de l'un des traducteurs du poème épique, Johann Christoph Schwarz. Gottsched avait par ailleurs déjà signé la préface à l'*Énéide* traduite par Schwarz, parue entre 1742 et 1744<sup>22</sup>, et il écrira un compte rendu élogieux de la version donnée par Schwarz de *La Henriade*. Cet intérêt commun pour le poème épique de Voltaire élève *La Henriade* au même rang que les autres œuvres majeures de la tradition épique, et il n'est alors pas étonnant que Gottsched octroie à Voltaire le titre de « Virgile français » :

*So hat er sich nunmehr an des heutigen französischen Virgils grösstes und bestes Werk, die Henriade, gemacht; diese ist unstreitig von allen neueren Heldengedichten noch zur Zeit das vollkommenste und schönste, und es war fast ein Wunder, dass unser so übersetzungsvolles Deutschland uns noch bis zur Zeit keine völlige Dollmetschung davon geliefert hat*<sup>23</sup>.

Il semblerait, d'après ce compte rendu, que Gottsched ne connaissait pas la traduction intégrale de 1751, ou alors il faisait semblant de l'ignorer afin de valoriser celle de son élève ; dans tous les cas, il était nécessaire, à son avis, de traduire ce qu'il considérait comme un chef-d'œuvre car le lectorat allemand ne disposait pas de compétences suffisantes pour lire et comprendre un tel texte dans sa langue originale<sup>24</sup>.

L'engouement allemand pour *La Henriade* ne se manifeste pas seulement grâce aux nombreuses traductions, mais aussi par des œuvres qui se sont inspirées du poème épique voltairien, conformément à la poétique de l'*imitatio*

20 Dieter Martin, « Gottscheds Epenversuch in Rivalität mit den Schweizern », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, n° 41 (1991), p. 457-460.

21 Voir la « Préface historique » dans Voltaire, *Œuvres diverses*, Londres, Jean Nourse, 1746, t. I, p. 3.

22 Voir Johann Christoph Schwarz, *Des Publius Virgilius Maro, Aeneis: ein Heldengedicht in eben so viele teutsche Verse übersetzt und mit einer Vorrede des Herrn Professors Gottsched begleitet; sammt einem Vorberichte des Uebersetzers, worinnen den wider dieses Werk gemachten Critiken begegnet wird*, Regensburg, Zunkel, 1742-1744.

23 *Das Neueste aus der anmuthigen Gelehrsamkeit*, éd. Johann Christoph Gottsched, Leipzig, Breitkopf, 1762, p. 356-357 [« Il a désormais abordé le plus grand et le meilleur ouvrage du Virgile français d'aujourd'hui, *La Henriade*, qui est encore le plus parfait et le plus beau de tous les nouveaux poèmes héroïques, et ce fut presque un miracle que notre Allemagne, si riche en traductions, ne nous en ait pas encore fourni une interprétation complète. »]

24 *Ibid.*, p. 357-358.

promue par Gottsched. En témoigne *Hermann, oder das befreyte Deutschland* de Christoph Ottens Freiherr von Schönaich<sup>25</sup> : dans une préface signée encore une fois par Gottsched, cette œuvre est surnommée « *deutsche Henriade*<sup>26</sup> ». Le titre du poème voltairien est lexicalisé et récupéré pour renvoyer à un poème épique célébrant un héros de l'histoire récente, tout comme Henri IV, et pour s'aligner sur les préceptes de Gottsched. Il n'est alors guère surprenant que ce dernier ait envoyé à Voltaire une version française du *Hermann* de Schönaich (voir D5248).

70

Mais si le critique allemand est sans aucun doute l'un des responsables des splendeurs de *La Henriade*, il peut être retenu aussi comme le coupable principal – malgré lui – de ses misères, car l'évolution du contexte poétique sera de plus en plus défavorable à une esthétique prônant l'imitation et la traduction des classiques – et, à ces classiques, Gottsched ajoute bien entendu plusieurs œuvres françaises dont *La Henriade*. Le poème épique de Voltaire est instrumentalisé dans la polémique opposant Gottsched aux Suisses Bodmer et Breitinger, qui étaient favorables à la tradition littéraire anglaise et à un poème épique d'inspiration biblique et chrétienne ; l'esthétique rationnelle des Lumières respectueuse des règles, défendue par Gottsched et que Voltaire incarnait à la perfection, s'oppose ainsi à l'*Empfindsamkeit*, une poétique du sensible<sup>27</sup>. C'est en tenant compte de cette querelle que les paratextes des traductions du XIX<sup>e</sup> siècle vont devoir se situer, car le projet de faire renaître une poésie et une épopée chrétiennes, comme le prônaient Bodmer et Breitinger, est confirmé par les poèmes de Wieland (*Der gepryfte Abraham*, 1752) et de Klopstock (*Messias*, 1748-1773), ce dernier considérant d'ailleurs les *Aventures de Télémaque* de Fénelon comme supérieures à *La Henriade*. D'après F. Schlegel, l'épopée doit puiser essentiellement dans le « sentiment national » et moins dans la geste d'un héros ou un épisode de l'histoire nationale. *La Henriade* semblerait destinée au purgatoire – semblerait seulement, car de fait elle réussit à survivre.

Les paratextes qui accompagnent les versions allemandes de *La Henriade* fournissent plusieurs indices sur la réception et sur l'évaluation du poème épique. Karl Kleinschmidt, qui a publié une version intégrale en 1817, explique que *La Henriade* occupe la même place pour les Français que *Le Paradis perdu* de Milton (1667) pour les Britanniques, et que le poème épique de Voltaire a

25 Voir H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland...*, op. cit., p. 33 ; Dieter Martin, *Das Deutsche Versepos im 18. Jahrhundert*, Berlin, De Gruyter, 1993, p. 146-147.

26 Johann Christoph Gottsched, « Vorrede », dans Christoph Ottens Freiherr von Schönaich, *Hermann, oder das befreyte Deutschland, ein Heldengedicht, nebst einer Vorrede ans Licht gestellt von Johann Christoph Gottscheden*, Leipzig, Breitkopf, 1753, p. X.

27 À propos des enjeux poétiques et polémiques de ce débat, voir Jean-Marie Roulin, *L'Épopée de Voltaire à Chateaubriand : poésie, histoire et politique*, SVEC, n° 3 (2005), p. 135-142.

encouragé Klopstock à écrire son *Messias* (1773<sup>28</sup>). En raison de cette attribution d'un poème épique au génie de chaque nation, *La Henriade* est destinée à représenter le goût national de la France, ce qui est loin de l'idée d'un canon classique et d'une conception universaliste du progrès historique et culturel, et plus proche d'une conception relativiste, dans laquelle le poème épique est surtout le reflet de l'esprit d'un pays. Réduite à cette « nationalisation », *La Henriade* s'attirera désormais les foudres d'un sentiment anti-français, surtout au moment des campagnes napoléoniennes. C'est dans cet esprit que l'on peut comprendre la préface de la traduction de Joseph Hoffbauer (1821), qui montre bien la difficulté qui consiste à séparer tradition littéraire et actualité politique. Il devient désormais légitime de se demander pourquoi traduire en allemand la geste épique d'un héros français à un moment qui coïncide avec l'émergence d'un sentiment d'appartenance nationale. Hoffbauer résout ce dilemme en distinguant une France royaliste, incarnée par le grand Henri IV, d'une France napoléonienne humiliée après la défaite de la bataille de Leipzig (1813), justifiant ainsi l'invasion de son territoire :

*Der große Heinrich selbst, im Kunstgesunkel  
Drückt Deutschlands Glanz deswegen nicht in's Dunkel;  
Nur der Franzos', so sehr er Wahrheit haßt,  
Muß wehmuthsvoll, wenn er vergleicht, bedauern,  
Daß vor dem Strahl des Siegs an Leipzigs Mauern,  
Der Silberschmuck der Lilie erblaßt*<sup>29</sup>.

Hoffbauer ajoute que les Allemands n'ont pas besoin de modèles littéraires venant de l'étranger : « *Der Deutsche Sohn für Vaterland und Ehre / Bedarf nicht erst des fremden Beyspiels Lehre*<sup>30</sup> ». *La Henriade* perd désormais le statut de chef-d'œuvre digne d'imitation, ce qui pouvait être perçu comme une forme d'hégémonie culturelle française, et elle devient une œuvre du répertoire littéraire d'Ancien Régime, où est célébrée la grandeur d'un roi qui a su restaurer l'ordre en l'emportant sur ses usurpateurs, ce qui en justifie désormais la lecture et la traduction. *La Henriade* ne s'impose plus comme un modèle littéraire à imiter, mais comme un modèle politique à restaurer.

28 Voir Voltaire, *Die Henriade: In deutschen Hexametern, mit geschichtlichen Anmerkungen, übersetzt von Karl Kleinschmidt*, Frankfurt am Main, Varrentrapp, 1817, p. 8.

29 Voltaire's *Henriade. Metrisch übersetzt von Joseph Hoffbauer*, Graz, Ferstl, 1821, p. 4 [« Le grand Henri lui-même, dans l'obscurantisme artistique, / ne pousse pas la splendeur de l'Allemagne dans les ténèbres ; / seul le Français, bien qu'il déteste la vérité, / doit regretter avec nostalgie, quand il compare, / que face au rayon de la victoire aux murs de Leipzig, / les bijoux en argent du lis pâlisent »].

30 *Ibid.* [« Le fils allemand pour la patrie et l'honneur / N'a pas besoin d'abord d'un enseignement venant d'un modèle étranger »].

Cette récupération politisée est confirmée par le poème *Die neue Henriade* (Zeit, J. Schieferdecker, 1844) de Johann Georg Ludwig Hesekei (1819-1874), journaliste et écrivain qui a séjourné en France dans les années 1842-1843 ; il est surtout connu pour ses ballades patriotiques (*Preußenlieder*, 1846-1849<sup>31</sup>) et il a écrit également plusieurs romans sur l'histoire de France. Il offre l'un de ses romans historiques à Chateaubriand, qui lui répond en 1844 en le remerciant cordialement mais en lui rappelant qu'il ne parle pas l'allemand<sup>32</sup>. Il n'est alors guère surprenant que cette « nouvelle Henriade » soit dédiée à Chateaubriand, « *Höfling des Unglücks* » (« courtisan du malheur »). Il ne s'agit pas d'une nouvelle traduction de *La Henriade*, mais d'un poème « légitimiste » divisé en 13 chants où un *je* lyrique déplore les revers de fortune que la maison de Bourbon a traversés, en commençant par leur retour sous la Restauration, évoquant ensuite la mort du duc de Berry, la naissance de l'enfant du miracle, l'abdication de Charles X après la révolution de Juillet, et ainsi de suite jusqu'à l'année 1843, quand Henri V, devenu désormais Louis XIX aux yeux des légitimistes carlistes, se rend à Londres, où il reçoit à Belgrave Square des légitimistes venus de France, au nombre desquels est rangé Chateaubriand :

*Wohl waren's süsse Tage  
Am Herz Chateaubriands  
Da schmolz des Königs Klage  
Chateaubriand errang's,  
Dass Heinrich, süss vergessen  
sich glaub' im Vaterland,  
Und Freuden ungemessen  
Im schönen Traume fand*<sup>33</sup>.

Hesekei ne précise pas pourquoi il a adopté ce titre, toujours est-il que ce choix est très proche d'une tradition « troubadour » qui célébrait le retour des Bourbons sous la monarchie parlementaire et qui, plus globalement, regrettait le bon vieux temps d'un âge voué au culte de la monarchie chrétienne et féodale. Le genre « troubadour » a souvent récupéré et instrumentalisé la légende d'Henri IV, de même que *La Henriade*, pour en faire une œuvre à

31 Voir « Georg Hesekei », dans [www.deutsche-biographie.de/sfz35825.html#ndbcontent](http://www.deutsche-biographie.de/sfz35825.html#ndbcontent) [consulté le 3 décembre 2017].

32 Chateaubriand : « Je suis désolé, Monsieur, je ne sais pas l'Allemand et je ne puis pas lire votre bel ouvrage. Croyez, Monsieur, que je serais sensible à ses beautés comme je le suis à la lettre trop flatteuse que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire... » (lettre du 20 août 1844, citée dans Galerie Bassenge, *Autographen*, Auktion 111, vente 18 avril 2018, lot n° 2010).

33 Georg Hesekei, *Die neue Henriade*, Zeit, J. Schieferdecker, 1844, p. 49 [« Eh bien, c'était une belle époque au cœur de Chateaubriand, / Quand la complainte du roi fit fondre Chateaubriand, / Qui gagna qu'Henri, doucement oublié, / Se croit dans la patrie, / Et trouva des joies non mesurées / Dans son beau rêve »].

vocation royaliste, voire légitimiste. Il suffit de penser que l'enfant du miracle était célébré à sa naissance comme Henri V, en hommage à son illustre ancêtre. On pourrait alors penser aux théories historiques du romantisme allemand portant sur l'unité politique et religieuse d'un Moyen Âge catholique (par exemple Novalis, *Die Christenheit, oder Europa*, 1802, mais paru intégralement en 1826) ; dans ce cas, Henri IV serait célébré comme un roi qui a su restaurer l'unité monarchique et religieuse, ce qui ne devait pas déplaire aux monarchistes allemands qui aspiraient à l'unité nationale. Il est toutefois curieux que cette tradition liée à l'histoire de France soit présentée à un lectorat germanophone, et que le titre *Henriade* soit encore une fois lexicalisé, mais cette fois moins pour évoquer un modèle littéraire (comme la « *deutsche Henriade* » de Schönaich) que pour exprimer une vision idéologique et légitimiste du présent, à savoir la revendication du droit légitime à la couronne de la maison des Bourbons contre les usurpateurs d'hier (les Guise) et d'aujourd'hui (les Orléans<sup>34</sup>).

#### LA HENRIADE À L'ÉCOLE : INSTRUMENTALISATIONS ET SURVIVANCES

*La Henriade* a été introduite très tôt dans l'enseignement secondaire et supérieur, et elle le restera tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Walter Kuhfuss a déjà montré comment, entre autres grâce à l'avant-propos de Frédéric II, *La Henriade* a été l'une des œuvres les plus enseignées : intégré avec succès dans le programme des écoles prussiennes autour de 1800, et cela jusqu'à l'examen final du baccalauréat, le poème épique se prêtait à un enseignement esthético-littéraire, idéologique (comme une œuvre respectueuse de l'ordre royal, mais critique à l'égard de l'église catholique et de l'absolutisme, Henri IV étant un anti-Louis XIV) et civilisationnel, et disposant d'un potentiel de mise à distance critique ainsi que d'identification avec certains personnages<sup>36</sup>.

En effet, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un manuel scolaire<sup>37</sup> invite les lycéens à lire des extraits des *Aventures de Télémaque* et de *La Henriade* et à en faire

34 Sur les allusions à l'usurpateur Napoléon ou aux ligueurs usurpateurs dans des textes qui évoquent les guerres de Religion sous la Restauration, voir Daniel Maira, *Renaissance romantique : mises en fiction du XVI<sup>e</sup> siècle (1814-1848)*, Genève, Droz, 2018, p. 153-205.

35 Voir Walter Kuhfuß, *Eine Kulturgeschichte des Französischunterrichts in der frühen Neuzeit. Französischlernen am Fürstenhof, auf dem Marktplatz und in der Schule in Deutschland*, Göttingen, V&R Unipress, 2014, p. 411-412. Pour l'enseignement supérieur, voir les cours magistraux d'Antoine de Rougemont à l'université de Göttingen dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (*ibid.*).

36 Walter Kuhfuss, « Voltaire in der preussischen Schule (1800-1900) », dans *Voltaire und Deutschland*, *op. cit.*, p. 501-515.

37 Ludwig Ideler et Johann Nolte, *Handbuch der französischen Sprache oder Auswahl interessanter Stücke aus den Klassischen französischen Prosaisten und Dichtern*, Berlin, Nauck, 1796.

des analyses rhétoriques et grammaticales<sup>38</sup> : la langue, qualifiée par la justesse ainsi que par un goût dominé par la raison, fait que ces deux œuvres épiques comptent parmi les œuvres françaises les plus dignes d'être étudiées au lycée<sup>39</sup>. Dans le manuel de F. F. Schaffer (*Französische Sprachlehre für Schulen und zum Privatunterricht*, 1813), *La Henriade* est utilisée – avec Boileau et Racine – surtout dans le chapitre consacré à la versification ; plusieurs vers sont cités en exemple, mais sont rapportées également les licences métriques de Voltaire<sup>40</sup> ainsi que ses maladroites (en l'occurrence huit fois la même erreur, à savoir une alternance discutable des rimes masculines et féminines, comme « terre/tonnerre » et « air/univers<sup>41</sup> », qui sont presque identiques). Pour le chapitre « Bruchstücke aus klassischen französischen Prosaisten und Dichtern » [« Fragments de prosateurs et de poètes français classiques »], qui est la section proposant des extraits littéraires annotés afin de faciliter la lecture et la compréhension<sup>42</sup>, c'est le chant VIII qui représente *La Henriade*<sup>43</sup>. Il est difficile de savoir pourquoi Schaffer, qui compte Voltaire parmi les meilleurs écrivains français, a choisi le chant sur la bataille d'Ivry, probablement parce qu'il constitue un moment représentatif du *pathos* épique. Le manuel de Falkmann (*Praktische Rhetorik für die oberen Klassen der Schulen und zum Selbstunterrichte* [*Rhétorique pratique pour les classes supérieures des écoles et pour l'auto-apprentissage*], 1831) propose d'autres extraits dans la section consacrée aux « Übertragungen » [« Transpositions »], par exemple l'épisode du fils qui, protégé par le corps de son père, échappe à la mort lors du massacre de la Saint-

38 Voir W. Kuhfuss, *Eine Kulturgeschichte des Französischunterrichts...*, *op. cit.*, p. 556 ; voir aussi W. Kuhfuss, « Französischunterricht in den preußischen Gelehrtenschulen um 1800 », dans F. Klippel, E. Kolb et F. Sharp (dir.), *Schulsprachenpolitik und fremdsprachliche Unterrichtspraxis. Historische Schlaglichter zwischen 1800 und 1989*, Münster, Waxmann, 2013, p. 99.

39 *Ibid.*

40 Johann Friedrich Schaffer, *Französische Sprachlehre für Schulen und zum Privatunterricht*, Hannover, Hahn, 1813, chap. 5, « Freiheiten, welche sich der Dichter erlaubt » [« Libertés que le poète s'accorde »], p. 147-148 : « Die folgenden Abweichungen von der Construction der Prosa kommen am häufigsten vor. Das zusammen gesetzte Regimen steht vor dem regierenden Worte » [« Les déviations suivantes par rapport à la construction de la prose sont les plus fréquentes. Le régime composite se trouve devant le mot d'ordre »]. « Hélas ! reprit Bourbon, faut-il que ma mémoire rappelle de ces temps la malheureuse histoire ».

41 *Ibid.*, p. 153 : « Ebenso beleidigend für das Ohr ist es, wenn das Paar der männlichen Reime beinahe mit dem sogleich folgenden weiblichen Paare, oder umgekehrt, gleichlautend ist, wie in dem folgenden Beispiele. » [« Tout aussi offensant pour l'oreille, c'est lorsque la paire de rimes masculines est presque identique à la paire féminine qui suit immédiatement, ou vice versa, comme dans les exemples suivants... »] « Tels des antres du Nord échappés sur la terre / Précédés par les vents, et suivis du tonnerre, / D'un tourbillon de poudre obscurcissant les airs / Les orages fougueux parcourent l'univers ».

42 Schaffer propose des traductions de mots (« porter ses pas - *figürlich gehen* », *ibid.*, p. 240, n. 5), explique la grammaire (p. 241, n. 26), l'histoire ou la géographie (par exemple, p. 242, n. 38 et 44).

43 *Ibid.*, p. 228-240.

Barthélemy<sup>44</sup>. Ce même manuel renvoie à d'autres passages qui se prêteraient bien pour la version, à savoir le plaidoyer de Potier sur la justice (chant VI, v. 67-134), la lutte entre père et fils dans la bataille d'Ivry (chant VIII, v. 207-272) ou encore l'épisode de la mère dévorant son enfant lors du siège de Paris (chant X, v. 281-332) : toutes ces scènes sur les effets effrayants de la guerre et sur l'arbitraire de la tyrannie se distinguent également par leur *pathos*. Or il est curieux qu'Henri IV soit absent de tous ces passages, comme si l'intérêt devait porter moins sur le héros que sur l'impact émotionnel suscité par les horreurs des guerres civiles. Enfin, dans la section consacrée à l'apprentissage du résumé, *La Henriade* fait partie des œuvres que les élèves sont invités à résumer après les avoir lues intégralement<sup>45</sup>. Toujours en 1843, Friedrich Schröder reporte que l'épopée voltairienne est lue dans presque toutes les écoles allemandes, ce qui fait de *La Henriade* un classique de la littérature française. Il n'est alors pas à exclure que le courant monarchiste en Allemagne, aspirant à l'unité nationale, a pu instrumentaliser ce texte sur le ralliement des Français dans l'enseignement secondaire.

Pour lire *La Henriade*, les élèves disposaient d'éditions scolaires, ainsi que d'éditions bilingues annotées. L'édition de Christoph Wilhelm Siemsen (bibliothécaire et conservateur de la *Königliche öffentliche Bibliothek* à Hanovre entre 1842 et 1851) comporte des annotations en allemand sur la grammaire ou sur l'histoire. L'auteur espère de cette manière rendre service aux élèves qui apprennent le français en leur fournissant des remarques qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires courants. Cette édition est accompagnée d'une biographie de l'auteur (« La vie de Voltaire »), de « l'Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondé la fable du poème de la *Henriade* » et enfin de « L'idée de la *Henriade* »<sup>46</sup>. Ces paratextes montrent bien l'orientation idéologique de la lecture : on insiste surtout sur l'intelligibilité du contexte historique et moins sur une compréhension du genre épique, d'autant que la manière dont Voltaire traite l'épopée peut être ressentie comme dépassée.

On peut aboutir à cette conclusion dès que sont examinés les paratextes qui accompagnent *La Henriade*. L'édition de Hanovre de 1845 propose des traductions en allemand de « L'idée de la *Henriade* », de *l'Essai sur les guerres*

44 Voir Christian Friedrich Falkmann, *Praktische Rhetorik für die oberen Klassen der Schulen und zum Selbstunterrichte als zweite, völlig umgearbeitete und vielfach erweiterte Ausgabe des Hilfsbuches der deutschen Stylübungen*, Hannover, Hahn'sche Hofbuchhandlung, 1831, p. 420 (chant II, v. 305-322).

45 *Ibid.*, p. 433.

46 Voltaire, *La Henriade poème épique en dix chants. Mit historischen und grammatikalischen Anmerkungen von Christoph Wilhelm Siemsen*, Hannover, Hahn, 1827, p. V-X, « Vie de Voltaire » ; p. 1-7, « Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poème de la *Henriade* » ; p. 7-11, « Idée de la *Henriade* ».

*civiles de France*, et de l'« Histoire abrégée<sup>47</sup> ». En revanche, l'*Essai sur la poésie épique* n'est jamais traduit. Le paratexte de la traduction donnée par Friedrich Schröder (1843) semblerait aller dans cette même direction : sa traduction paraît dans le tome XVII des *Ausgewählte Bibliothek der Klassiker des Auslandes* et, dans la préface, Schröder s'appuie sur la notion de *Weltliteratur*, qui avait été théorisée par Goethe (1827) pour montrer l'importance d'une littérature universelle et cosmopolite dépassant les frontières nationales. Ces œuvres sont traduisibles, également en allemand, mais il ne faut pas les choisir comme des modèles à imiter servilement, tel que le prônait le classicisme. Schröder considère qu'il n'est pas important de traduire l'*Essai sur la poésie épique* pour le lectorat allemand, probablement parce que ce texte va à l'encontre d'une idée de *Weltliteratur* ; sont traduits, en revanche, tous les textes avec un contenu historique, car ils sont nécessaires à la compréhension de l'œuvre. Cet usage historiciste de *La Henriade* explique la survivance de cette œuvre en Allemagne, ainsi que sa récupération comme un classique de littérature universelle.

76

Plusieurs professeurs du secondaire ont consacré des études à *La Henriade*, destinées parfois à servir d'introduction à l'histoire des guerres de religion ou au genre épique. Johann Herzer et Emil Wunder ont publié la même année, en 1876, deux essais qui se ressemblent beaucoup<sup>48</sup>. Les deux professeurs rappellent le *topos* que les Français n'ont pas la tête épique et constatent par conséquent l'échec des lettres françaises dans ce genre<sup>49</sup>. Plus généralement, les critiques de Wunder sur *La Henriade* rejoignent celles qui étaient adressées à Voltaire en France<sup>50</sup>. Wunder va jusqu'à juger Voltaire incompetent et à soutenir qu'il aurait dû commencer par écrire d'abord son *Essai sur la poésie épique* afin de réfléchir à la poétique du genre et d'éviter ainsi toutes ces maladresses. La conclusion de Wunder est péremptoire : comparée aux autres épopées et compte

47 Voltaire, *Die Henriade. Deutsch von F. S\*\*\*\*\*e*, Hannover, Beese, 1845, p. 1-8, « Ueber den Geist der *Henriade* » ; p. 9-42, « Versuch einer Darstellung der bürgerlichen Unruhen in Frankreich bis zum Regierungs = Antritt Heinrich IV » ; p. 43-50, « Flüchtige Andeutung der Ereignisse, welche der *Henriade* zum Grunde liegen. » Une traduction en allemand de l'« Histoire abrégée » se trouve également dans l'édition de Hermes (Berlin, Petsch, 1824, p. VII-XVI) : « Kurzer Geschichtsfaden der Begebenheiten, welche den Stoff für die Fabel des Gedichts der *Henriade* hergaben ».

48 Il s'agit de la thèse de doctorat d'Emil Wunder, professeur de collège à Schönberg : *Über den epischen Wert der Voltaireschen Henriade*, Lübeck, G. Schmidt, 1876 ; l'article de Johann Herzer, professeur de la Landes-Ober-Realschule à Kreamsier, a paru dans le programme de son école (qui correspond à ce qu'on appellerait aujourd'hui « schulinternes Curriculum ») : « Über Voltaires *Henriade* », dans *Programm der Landes-Ober-Realschule in Kreamsier für das Schuljahr 1875/6*, Kreamsier, Selbstverlag der Landes-Ober-Realschule, 1876.

49 Voir E. Wunder, *Über den epischen Wert...*, op. cit., p. 3 ; J. Herzer, « Über Voltaires *Henriade* », art. cit., p. 3.

50 E. Wunder reproche à Voltaire l'emploi ambivalent des allégories ainsi que le manque d'unité et de transitions entre les chants. Wunder et Herzer considèrent par ailleurs que Voltaire a écrit *La Henriade* pour la gloire, ce qui, d'après eux, ne peut conduire qu'à l'échec.

tenu également de ses défauts, *La Henriade* n'est pas une véritable épopée, mais elle a eu le mérite de s'insérer dans l'esprit du temps et d'annoncer la Révolution française. Wunder parle d'une prophétie, dans le sens que l'épopée aurait anticipé certaines revendications politiques comme la restriction de la souveraineté et la lutte contre le fanatisme et le clergé de Rome<sup>51</sup>. Il y a une volonté de dé-poétiser *La Henriade* pour la réorienter vers un livre d'histoire, ou vers un récit historique, voire un roman historique. En effet, Herzer considère que Voltaire aurait dû éviter de mener plusieurs projets en parallèle pour se concentrer davantage sur les effets narratifs s'il avait vraiment voulu rendre son épopée plus intrigante<sup>52</sup>. Il estime que les raisons de la conversion du héros ne sont pas convaincantes<sup>53</sup> et que Voltaire a négligé certaines qualités d'Henri IV, comme la proximité avec ses sujets : « *Wie oft unterhielt sich Heinrich, erkannt und unerkant, mit seinen Untertanen als seines Gleichen und Voltaire hatte für diesen so schönen Zug im Charakter eines vollkommen Helden nur die Worte*<sup>54</sup>... ». En d'autres mots est reproché à Voltaire de n'avoir pas puisé dans la légende « troubadour » d'un Henri IV proche de son peuple. Cette légende aura un grand succès en France surtout sous la Restauration, dans les cercles royalistes et contre-révolutionnaires, mais il aurait été impossible d'intégrer la poule au pot et les jurons du vert galant dans l'écriture épique. Herzer accorde néanmoins quelques réussites à l'œuvre de Voltaire comme le style et certaines métaphores ou comparaisons, mais dans l'ensemble il estime que *La Henriade* n'est qu'une « *Poëtische Geschichte Heinrich's IV*<sup>55</sup> ». Tout comme pour Wunder, *La Henriade* se lit comme un récit historique avec des inflexions épiques, ce n'est pas une épopée mais une histoire épique.

Si *La Henriade* sort de toute réflexion critique sur l'épique depuis Herder, et si elle ne s'impose plus comme un modèle du genre épique, elle reste toutefois un livre scolaire, utile pour l'apprentissage du français. *La Henriade* devient presque un livre d'histoire, réduite ironiquement à une « gazette en vers<sup>56</sup> » sur l'histoire d'Henri IV, ou à une œuvre politique opposant un pouvoir légitime au pouvoir des usurpateurs. C'est d'ailleurs comme une source historique que Heinrich Mann aurait consulté *La Henriade* au moment où il a écrit sa trilogie sur Henri IV. Et c'est toujours dans cet esprit qu'a été menée la dernière traduction

51 E. Wunder, *Über den epischen Wert...*, op. cit., p. 22.

52 J. Herzer, « Über Voltaires *Henriade* », art. cit., p. 7.

53 *Ibid.*, p. 13.

54 *Ibid.*, p. 16 [« Combien de fois Henri, reconnu et méconnu, discuta-t-il avec ses sujets comme ses égaux et Voltaire n'avait pour ce si beau trait dans le caractère d'un héros parfait que les mots »].

55 *Ibid.*, p. 7

56 C'est le reproche de Voltaire à *La Pharsale* de Lucain, voir *La Henriade*, chant I, remarque B, OCV, t. 2 (1970), p. 267-268.

de *La Henriade*. Le traducteur, Vincenz Hundhausen, est un écrivain, éditeur-imprimeur, avocat et professeur d'allemand à l'Université de Pékin ; dans sa correspondance, il évoque l'actualité de *La Henriade* par rapport aux guerres civiles chinoises entre le parti nationaliste et le parti communiste (1927-1950) :

*Das Heinrichslied (Die Henriade) von Voltaire. Das Erleben der Bürgerkriege hier draußen gab mir die Stimmung zu dieser sicher lebendigen Nachdichtung. Vielleicht kann sie auch bei der beabsichtigten Sammlung Verwendung finden, da sie zeitgemäß ist und soviel mir bekannt, keine lesbare Übertragung besteht*<sup>57</sup>.

De la même manière que les guerres civiles françaises avaient inspiré à Heinrich Mann un roman sur la montée du fascisme (les ligueurs sont comparés aux nazis), dans la traduction de Hundhausen, l'actualité politique justifie également un intérêt anhistorique pour cette matière française, qui est désormais déshistoricisée après avoir été dé-poétisée.

---

57 Hartmut Walravens, *Vincenz Hundhausen (1878-1955): Korrespondenzen 1934-1954, Briefe an Rudolf Pannwitz 1931-1954, Abbildungen und Dokumente zu Leben und Werk*, Wiesbaden, Harrasowitz, 2001, p. 26 [« *La Henriade* de Voltaire. L'expérience des guerres civiles m'a donné envie de cette adaptation sûrement vivante. Peut-être qu'elle peut aussi être utilisée dans la collection visée, car elle est contemporaine et autant que je sache, il n'y a pas de traduction lisible »].

VOLTAIRE ET HNĚVKOVSKÝ :  
LA PUCELLE SUR LES BORDS DE LA VLTAVA

Jean Boutan  
Sorbonne Université

Le cycle légendaire tchèque racontant la fondation de Prague par la prophétesse et première souveraine de Bohême Libuše et, après la mort de celle-ci, le curieux épisode<sup>1</sup> de la rébellion des femmes de Bohême contre l'autorité de son époux Přemysl, était sans doute plus universellement connu dans l'Europe des Lumières, quand on en trouvait mention dans l'*Histoire universelle depuis le commencement du monde* de 1770-1802 et que Libuše et Vlasta, la meneuse de cette fameuse « guerre des filles » (*dívčí válka*), avaient leurs entrées dans le *Dictionnaire portatif des femmes célèbres* de Jean-François de la Croix (1768 et 1788). La fin de ce siècle vit la réappropriation du motif dans les lettres tchèques, alors au début de leur renouveau. En 1788, le dramaturge Václav Thom donnait la comédie *Vlasta a Šárka aneb dívčí boj na hradě Děvínu* [*Vlasta et Šárka, ou la bataille des filles au château de Děvín*], aujourd'hui perdue ; en 1792, Prokop Šedivý faisait à son tour paraître un roman intitulé *České Amazonky* [*Les Amazones tchèques*]. À partir de 1795, enfin, l'écrivain et poète Šebestián Hněvkovský publiait dans l'almanach de son ami Antonín Jaroslav Puchmajer les premiers chants d'une épopée héroïcomique qui devait paraître en livre en 1805 : *Děvín*, du nom du château fort de ces femmes guerrières.

Le genre de l'épopée héroïcomique et parodique, hérité du classicisme des Lumières et qui se poursuit dans la littérature de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, connu en Autriche sous le nom de *Biedermeier*, appartient alors au patrimoine littéraire de l'Europe habsbourgeoise. Modèle du genre à une époque où le continent parlait français, *La Pucelle d'Orléans* de Voltaire ne pouvait pas manquer, semble-t-il, de trouver un écho dans les littératures des

1 Pour paraphraser l'historien tchèque František Palacký, qui parle de « la légende la plus curieuse des temps anciens de la Bohême » : « die wunderlichste Sage der böhmischen Vorzeit » (*Geschichte von Böhmen* [*Histoire de la Bohême*] [1836], Osnabrück, Otto Zeller, 1968, 8 vol., t. I, p. 89), ou dans la version tchèque publiée après 1848, « nejdiwnější staročeská pověst » (*Dějiny národu českého v Čechách a v Morawě* [*Histoire de la nation tchèque en Bohême et Moravie*], Praha, J. G. Kalve, 1848, 5 vol., t. I, p. 109).

pays de l'Empire. Dans sa somme sur le genre héroïcomique dans la poésie des Slaves, le philologue tchèque Karel Krejčí fait remonter à *L'Énéide travestie* de l'Autrichien Blumauer<sup>2</sup>, ainsi qu'à Voltaire avant lui, une tradition qui deviendra caractéristique à ses yeux de la littérature des pays slaves, à commencer par la Bohême. Celle-ci semblait d'autant mieux indiquée pour être le réceptacle de l'œuvre parodique de l'écrivain français, qu'elle redécouvrait alors ses chroniques anciennes, dans la mouvance du romantisme naissant et à la suite de Herder, qui avait inclus un poème sur Libuše dans ses recueils de *Volkslieder*, en 1779. Première réécriture en tchèque de la légende de la guerre des filles au XIX<sup>e</sup> siècle, le poème de Hněvkovský est une pièce à conviction pour la thèse de Krejčí, qui note dans son ouvrage : « alors que Voltaire n'a trouvé dans l'histoire de France qu'une seule figure de championne sportive de ce type, Hněvkovský en avait chez Cosmas ou Hájek [les principaux chroniqueurs de l'historiographie tchèque] des régiments entiers<sup>3</sup>. »

80

À la parution de ce poème, l'entourage de Hněvkovský est enthousiaste. L'ami de l'auteur Vojtěch Nejedlý lui fait part de ses transports dans une lettre : « Si ce livre n'a pas de succès, alors c'en est fini des Tchèques ! À mon sens, il égale tout ce qu'on écrit à l'étranger, s'il ne le dépasse pas. Seuls l'Arioste, Voltaire et Wieland, avec son *Oberon*, peuvent lui tenir tête<sup>4</sup>. » Nejedlý ne fait ici qu'énumérer les références obligatoires du genre héroïcomique. Mais qu'il reconnaisse en l'auteur de *Děvín* un Voltaire nouveau et surtout tchèque ne signifie pas pour autant que Hněvkovský ait lu *La Pucelle*. Voltaire représenterait, bien au contraire, la grande inconnue parmi cette liste des patrons les plus illustres de la littérature héroïcomique. Hněvkovský ne cite en effet qu'avec parcimonie ses sources et les modèles dont il s'inspire. À notre connaissance, la lecture de Voltaire n'est pas attestée chez lui : s'il est possible de faire des rapprochements thématiques entre les deux œuvres, il est plus difficile d'identifier dans *Děvín* des emprunts caractérisés à *La Pucelle*.

2 Alois Blumauer, *Virgils Aeneis, travestirt* [*L'Énéide de Virgile, travestie*], Wien, Rudolph Gräffer, 1762-1794.

3 Karel Krejčí, *Heroikomika v básnictví Slovanů* [*Le Genre héroïcomique dans la poésie des Slaves*], Praha, Nakladatelství Československé Akademie věd, 1964, p. 187 [« Kdežto Voltaire našel ve francouzských dějinách jen jednu postavu takovéto sportovně vyspělé přebornice, Hněvkovský jich měl u Kosmy a Hájka hned celé pluky. »] Sauf mention contraire, les traductions sont de notre fait.

4 « Nebude-li se ta kniha líbiti, tedy jest konec s Čechy! Tať dle mého zdání rovná se všem cizozemským, ač nepřevyšuje-li jich. Jediný Ariosto, Voltaire a Wieland s Oberonem se mohou naproti postaviti. » (cité par Ferdinand Strojček dans son introduction à *Děvín*, 2<sup>e</sup> éd., Praha, Jan Otto, 1905, p. 9-10).

On sait en revanche que Hněvkovský est bien un lecteur passionné de l'Arioste, qu'il cite *expressis verbis* dans son poème, et vraisemblablement de Wieland<sup>5</sup>. Celui-ci apporte un nouvel élément quant à la circulation des motifs voltairiens en Europe centrale, à savoir le relai de Weimar dans l'acclimatation du genre héroïcomique d'une part, avec notamment le poème cité par Nejedlý, *Oberon* (1782), et du motif de la pucelle d'Orléans d'autre part, avec la célèbre pièce de Schiller *La Pucelle d'Orléans* (1802). Si Schiller condamnait expressément le libertinage du poème de Voltaire, il n'en écrivait pas moins dans le contexte d'une voltaïromanie, voire d'une pucellomanie très répandue à la cour de Weimar<sup>6</sup> ; davantage, Anni Gutmann a montré que cette réception de *La Pucelle* fut déterminante pour la rédaction du drame<sup>7</sup>. Schiller écrit donc en réaction à Voltaire, notamment sur la question des mœurs<sup>8</sup>. Les auteurs qui présenteront son œuvre au public français n'auront de cesse, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'opposer les deux auteurs – à commencer par Madame de Staël :

Schiller, dans une pièce de vers pleine de charmes, reproche aux Français de ne pas avoir montré de la reconnaissance pour Jeanne d'Arc. L'une des plus belles époques de l'histoire, celle où la France et son roi Charles VII furent délivrés du joug des étrangers, n'a point encore été célébrée par un écrivain digne d'effacer le souvenir du poème de Voltaire ; et c'est un étranger qui a tâché de rétablir la gloire d'une héroïne française [...]. Ainsi les Français seuls ont laissé déshonorer sa mémoire : c'est un grand tort de notre nation de ne pas résister à la moquerie quand elle lui est présentée sous des formes piquantes<sup>9</sup>.

Derrière la réhabilitation entreprise par Schiller se cache une politisation de la figure de l'amazone, de la femme en armes – Voltaire lui-même appelant volontiers Jeanne une « amazone ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, l'amazone est un

- 5 Voir Dalibor Tureček, « Amazonky na hranici humoru a travestie: české veselohry a vídeňská fraška » [« Les amazones à la frontière de l'humour et du travestissement : comédies tchèques et farces viennoises »], *Divadelní revue [Revue de théâtre]*, n° 1 (1996), p. 37.
- 6 Voir Friedrich Schiller, *Die Jungfrau von Orléans*, éd. Ulrich Karthaus, Stuttgart, Reclam, 2006, p. 56-66.
- 7 Anni Gutmann, « Der bisher unterschätzte Einfluß von Voltaires *Pucelle* auf Schillers *Jungfrau von Orléans* », dans P. Brockmeier et R. Desne (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979, p. 411-423.
- 8 Le drame *Jeanne d'Arc* (1817) de Friedrich Gottlob Wetzel, qui a lu la pièce de Schiller et s'en inspire jusqu'à un certain point, semble en revanche retrouver un peu de l'ironie voltaïrienne, par exemple lorsque le personnage du fou Scarron s'autorise ce commentaire quelque peu salace sur l'héroïne : « *Von allen Wundern, die Johanna that, / Däucht mir das kleinste nicht, bei meiner Treu', / daß sie noch Jungfrau im achtzehnten May* » [« De tous les miracles que Jeanne a faits, / Le moindre n'est certes pas, par ma foi, / D'être encore pucelle ayant dix-huit printemps »] (*Jeanne d'Arc*, Leipzig/Altenburg, Brockhaus, 1817, p. 94).
- 9 Germaine de Staël, *De l'Allemagne*, éd. Simone Balayé, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, p. 301.

personnage privilégié de la littérature légère et licencieuse, comme l'illustre bien *La Pucelle* elle-même. À la faveur de la Révolution française, ce personnage se trouve engagé dans les bouleversements sociaux, au point de mettre en cause l'ordre établi et le partage traditionnel des rôles entre les genres et les sexes. L'œuvre de Voltaire est certes politique, notamment par sa portée anticléricale ; mais ce n'est pas tellement le personnage de Jeanne qui supporte cette critique : le personnage de l'amazone est un motif érotique bien plus qu'une allégorie politique. Chez Schiller, en revanche, la vierge guerrière devient l'incarnation de la nation en armes.

82

Ce processus de politisation du personnage de l'amazone amorcé par la Révolution est très lisible dans l'évolution du poème de Hněvkovský entre la première version de 1805 et la seconde version qu'il publie en 1829. Le poète tchèque s'était enthousiasmé pour les idéaux révolutionnaires<sup>10</sup>. Son héroïne, la meneuse de la guerre des filles Vlasta, est représentée comme une femme émancipée, une combattante pour les droits du genre humain. Hněvkovský se montre proche, en somme, des vues d'un Condorcet sur l'égalité entre l'homme et la femme. Dans la première version du poème, toutefois, cette représentation cohabite avec la représentation satirique traditionnelle des femmes montrées comme des furies échevelées. Les gravures publiées en guise de frontispice au début des deux tomes qui composent l'ouvrage illustrent bien cette double image de la femme. Alors que la première, représentant les hommes en captivité sur le principe comique du « monde à l'envers », montre les guerrières comme autant d'Athéna, casquées et armées selon les codes du néo-classicisme européen de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la seconde donne à voir une émeute de mégères au milieu d'ustensiles de ménage en morceaux et de chats paniqués : un charivari au sens premier du terme (ill. 1 et 2).

Cette représentation qui relève d'une vieille tradition satirique et grotesque vient donc nuancer le discours politique de l'émancipation, inspiré par les idées révolutionnaires. Cependant, lorsque l'auteur réécrit *Děvín* en 1829, il corrige cette fois le sous-titre « *báseň směšnohrdinská* » (« poème héroïcomique ») en « *báseň romantickohrdinská* » (« poème héroïromantique »), actualisant ainsi son œuvre selon le nouveau goût du jour. Le patriotisme y est plus marqué ; de façon originale dans le contexte tchèque, la tonalité féministe s'y trouve rehaussée, puisque les femmes ne sont plus ici les cibles de la satire. Cette seconde version, où Hněvkovský est sans doute moins truculent et où il continue surtout à

10 Voir Iva Krejčová, « “Loajální” strategie v Hněvkovského dvojím vydání eposu *Děvín* » [« La stratégie “loyale” dans les deux éditions de l'épopée *Děvín* de Hněvkovský »], dans T. Petrasová, P. Machalíková, V. Petrbock (dir.), *Neviditelná loajalita. Rakušané, Němci, Češi v české kultuře 19. století* [La Loyauté invisible. Autrichiens, Allemands, Tchèques dans la culture tchèque du XIX<sup>e</sup> siècle], Praha, Academia, 2016, p. 213-223.



1. J. Bergler et J. Berka, « Les héros en captivité à Děvín »,  
frontispice du premier tome de Šebestián Hněvkovský,  
*Dějiny, báseň směšsnohrdinská w dwanácti zpěwch*, Praha, František Jeřábek, 1805



2. J. Bergler et J. Berka, « Le chahut de la bonne femme Strachna »,  
frontispice du second tome de Šebestián Hněvkovský,  
*Dějiny, báseň směšsnohrdinská w dwanácti zpěwch*, Praha, František Jeřábek, 1805

recourir à une versification que l'évolution de la poésie à l'époque du Renouveau national dans la littérature tchèque a rendue obsolète, a été peu étudiée par les chercheurs, qui tendent à y voir une œuvre trop sérieuse, trop sentimentale et somme toute ennuyeuse<sup>11</sup>.

En réalité, Hněvkovský était conscient des dangers de réduire sa palette pour ce nouveau projet. Il y pallie en enrichissant le poème d'un certain nombre de scènes burlesques et héroïcomiques entièrement nouvelles et originales. C'est le cas, notamment, du combat entre Vlasta et le chevalier errant Štanson, qui n'évoque pas tant, cette fois, *La Pucelle* de Voltaire que le *Don Quichotte* de Cervantès : ce nouveau personnage de l'épopée de Hněvkovský se croit en effet promis à de grandes aventures sur la foi de diseuses de bonne aventure et de songes de vieilles femmes ; pris d'un accès de folie, il massacre un troupeau d'oies qu'il prend pour des filles, ses ennemies ; enfin, il est accompagné d'un valet monté sur un baudet – et qui porte le nom éloquent de Tupoň, parodie des noms slaves anciens qu'on pourrait avantageusement traduire en français par « Stupidon ». Au troisième chant de *Děvín*, Vlasta manque de succomber dans une embuscade : toujours prompt à secourir les jeunes femmes en détresse, Štanson commence par prendre son parti, avant de se retourner contre elle quand il apprend qui elle est. Dans la mêlée qui s'ensuit, Vlasta est assommée.

*Pozůstala jako mrtvá ležet,  
Viděti je hned k ní všechny běžet,  
Mezi divateli vládně brůza,  
Poděšená stojí sama luza.  
Štanson praví: « Mé jmě v letopisích  
Stkvít se bude, zníti po městisích,  
Jsem to, který čarodějku zmoh! »  
Praví slouha: « Jest to skutek osla noh<sup>12</sup>! »*

Ce passage et le différend qui s'ensuit entre le maître et le valet amorcent une héroïsation de l'âne, qui devient progressivement un personnage autonome au sein du récit de Hněvkovský, à l'instar de l'âne envoyé à Jeanne par saint Denis dans le poème de Voltaire. À partir de cette scène, le baudet suit ses propres aventures sur plusieurs chants, sans qu'elles n'interfèrent plus avec l'action principale. Ainsi, tandis qu'à la fin du quatrième chant, Vlasta est livrée à son

<sup>11</sup> Voir K. Krejčí, *Heroikomika...*, op. cit., p. 189.

<sup>12</sup> Šebestián Hněvkovský, *Děvín, Báseň romantickohrdinská v osmnácti zpěvích* [*Le Château des filles. Poème héroïromantique en dix-huit chants*], Praha, V knížecí arcibiskupské knihtiskárně, 1829, p. 79 [« Elle resta comme morte gésir, / Tous à elle aussitôt de courir, / Parmi les spectateurs règne l'effroi, / La plèbe même est pleine d'émou. / Štanson dit : "Mon nom resplendira / Dans les livres et par les bourgs sonnera, / Car c'est moi qui défis la sorcière !" / Le valet : "Les pattes de mon âne la mirent à terre !" »]

ennemi Rozhoň et encourt les pires supplices, le cinquième chant s'ouvre sur une émancipation de la bête de somme, puisque Tupoň reconnaît avec humilité qu'il était indigne d'elle de l'utiliser comme monture. L'âne devient alors un animal merveilleux, un demi-dieu, c'est-à-dire un héros d'épopée :

*Hned jak o něm věstil posel,  
Kopyto jak jeho převyborné  
Zvítězilo, praví lid:  
« To není osel  
Všední, ale plémě divotvorné.  
Obdivujme téhož děvotepce,  
Co mu musí vězet teprv v lebce,  
Když již tolik ve kopytu  
Pozůstává umu skytu. »*

86

*Truldoslav sem přiklusavší, praví:  
« Ty jsi z našich hrdin nejprvnější rek;  
Podobného nevyvedl jiný věk;  
Přicházím sem tobě dlouhého přát zdraví:  
Ty jseš některého poloboha plémě.  
Za poklad tě bude držet země,  
Až se rozhlásí víc tvoje děje.  
Mysl má si tebou býti přeje<sup>13</sup>. »*

Amené jusqu'à la ville de Zodvirán par Tupoň et ledit Truldoslav, qui se disputent sa possession, l'âne expulse de l'hôtel de ville, avec force ruades, les échevins et les juges réunis pour arbitrer leur querelle. Après cette révolution de palais, applaudie du reste par le peuple, Truldoslav finit par acheter le baudet, mais son frère Tutoslav le lui réclame bientôt pour en faire un général, qui devra mener ses troupes à la victoire dans la guerre contre les filles. Après maintes péripéties, où il est pris par des guerrières pendant son convoi, mais s'échappe à temps pour éviter le suicide au messager chargé de le conduire à destination, l'âne parvient à la ville assiégée, où il est porté en triomphe sur une litière. La progressive montée en grade de l'animal aboutit dans cette scène à son

13 *Ibid.*, p. 90 [« Aussitôt que le messager fit savoir / Comment son sabot plein de gloire / A vaincu, le peuple dit : “Cet âne peu / Ordinaire, c'est un être miraculeux. / Admirez chez l'assommeur de pucelles / Tout ce qu'il doit avoir dans la cervelle, / Puisque déjà son seul sabot / Recèle un art de derrière les fagots”. // Ainsi parla Truldoslav, arrivé-là au trot : / “Tu es le plus grand de tous nos héros ; / Nul âge n'en vit jamais de semblable ; / D'une longue santé je viens te faire vœu : / Tu es de l'engeance de quelque demi-dieu. / Toute la terre te connaîtra pour inestimable / Dès qu'on aura mis tes faits sur le pavois. / Mon esprit ne veut rien qu'être toi !” »]

apothéose, dès lors que le peuple lui attribue la fuite des ennemies, qui ne se sont en réalité repliées que pour aller défendre le château de Děvín.

Hněvkovský se moque ici, en esprit éclairé, de la superstition et du fanatisme. Tout d'abord, il met en scène l'émotion populaire autour d'un vendeur d'huile qui, pour avoir éclaboussé le héros avec de l'huile pour graisser les roues, manque d'être écartelé et lapidé comme sacrilège. Ensuite, il tourne en dérision la divination et les prêtres :

*Věštcí vidí všude na rozcestí,  
A kde šlape oslavenec, z trusu stop  
Holý blahonosný kob,  
Pouhé samorostlé štěstí<sup>14</sup>.*

Certes, la satire est adressée aux religions antiques et ne concerne pas, à première vue, la vérité révélée du christianisme ; néanmoins, on peut soupçonner que le poète s'en prend également aux dévotions modernes lorsqu'il caricature, par exemple, les anciens mythes slaves, auxquels toute une veine de la poésie sérieuse, à l'époque du Renouveau national tchèque, redonnait vie. Le surnom dont il affuble volontiers son héros, *šedík* (le grison), évoque *Šemík*, le cheval légendaire pour avoir sauté par-dessus la Vltava et dont Herder disait qu'il volait dans les airs<sup>15</sup> (dans la première version de son poème, Hněvkovský l'appelait d'ailleurs un « Pégase tchèque<sup>16</sup> »). Dans l'une et l'autre version du texte, le poète manie avec la même ironie les « antiquités » nationales, comme le dieu slave Perun. Enfin, il fait allusion au mythe eschatologique de Blaník, montagne dans laquelle dormirait une armée attendant de livrer la bataille finale pour la rédemption du peuple tchèque... Ces références qui font accéder le baudet au Panthéon slave se multiplient à la fin du cinquième chant, lorsque l'âne, qui devait mener les hommes à la victoire, se noie brusquement lors du passage d'une rivière. C'est le moment de sa montée au ciel, de sa véritable apothéose :

*V tom se na obloze ke východu  
Okazoval oblak ryzostkvěle:  
Perunův tu věštec, jehož zšedivělé  
Fousí vážnost jeví, volá: « Jistě z rodu  
Jest on oblačního! vidím vyjasnělé  
Jeho uši; kráčí do oblohy,*

14 *Ibid.*, p. 107 [« Les devins reconnaissent dans les crottins, / Par les chemins où passe leur paladin, / Un auspice de bon augure, / Le bonheur à l'état de nature. »]

15 Voir le poème *Das Ross aus dem Berge* [Le Cheval de la montagne], dans F. Schiller (dir.), *Musen-Almanach*, Neustrelitz, Michaelis, 1796, p. 77.

16 Šebestián Hněvkovský, *Děvjin, báseň směšnohrdinská w dvanácti zpěvých* [Le Château des filles, poème héroïcomique en douze chants], Praha, František Jeřábek, 1805, p. 4.

*Přímo navštívit jde bohy. »  
Křičí lůza: « Jsou to jeho uši smělé! »*

*Nynější věk, který na pohanské bohy  
Nedrží nic, nevěří, že do oblohy  
Kráčel; ale jistí, že on vězí s reky,  
Kteří spí tam v skalách vedlé řeky,  
Že z nich přejítí podnes hnojnice,  
Že zas někdy opustí té dlouhé noci,  
Kdyby se zas zbouřit měly divčice,  
Přiklusá zas mužům ku pomoci.*

*Sám též věřím, že tam vězí mezi doly.  
Dost je na tom, zašel v mokrém poli,  
Co rek pravý na bojišti.  
Jeho stín jest někdy vidět na řečišti.  
Jeho město, aby vděčnost trochu  
Ukázalo pro přednostu  
Těhož, dalo postaviti vedlé mostu  
Na památku jeho sochu<sup>17</sup>.*

88

L'allusion au scepticisme moderne, le culte des héros ainsi que les lieux de mémoire signalés par l'érection de monuments sont bien sûr trop anachroniques chez les Slaves du haut Moyen Âge pour ne pas être interprétés dans un sens parodique. Mais ce détournement des mythes permet aussi, peu ou prou, de transposer dans le contexte de la restauration metternichienne dans l'Empire d'Autriche, où elle n'entrait pas en considération, une critique de la religion qui était attachée à la divinisation de l'âne chez Voltaire, parodiant quant à lui l'hagiographie chrétienne.

L'héroïsation du personnage de l'âne et son apothéose au terme de ses aventures offrent en effet un point de comparaison décisif entre les deux textes.

17 S. Hněvkovský, *Děvín*, 1829, *op. cit.*, p. 112 [« Alors dans le ciel de l'orient / Monta un nuage lactescent : / Le devin de Perun, dont le poil grisonnant / Montre la gravité, s'écrie : "Assurément, / Il était de rang céleste ! Je vois ses oreilles / Transfigurées ; il s'en va dans les cieux / Rendre visite aux dieux". / La plèbe crie : "Voyez ses oreilles, ô merveille !" // Notre époque, qui ne respecte guère / Les dieux païens, ne le croit pas aux cieux ; / Mais on assure qu'il habite avec les preux / Qui sommeillent dans le roc près de la rivière, / Que de nos jours encor en jaillit du fumier, / Et qu'il quittera sa longue obscurité, / Si les filles se révoltent de nouveau, / Pour secourir les hommes au grand trot. // Moi-même je crois qu'il est là dans les vaux. / Il suffit qu'il fût tombé sur le champ aqueux, / Tel, sur le champ de bataille, un véritable preux. / On voit parfois son ombre flotter sur les flots. / Sa ville, pour montrer quelque reconnaissance / Qu'elle devait à sa grande préséance, / Fit ériger à côté du pont / Une statue en mémoire de l'ânon. »]

Non seulement l'âne que met en scène Voltaire est doté d'ailes en signe de son origine divine ; mais le discours qu'il tient à Jeanne pour la séduire à la fin du poème, « éclairé » qu'il est par Belzébuth<sup>18</sup>, insiste sur sa participation récurrente à l'histoire du Salut. Monture d'Adam dans l'Éden, c'est aussi lui qui, doté par Dieu d'une vie éternelle, porta le Christ lors de son entrée à Jérusalem :

C'était un point de sa religion,  
Que sur un âne il entrât dans Sion :  
Cet âne était prédit par Isaïe,  
Ezéchiël, Baruc et Jérémie ;  
C'était un cas important dans la loi :  
Ô Jeanne d'Arc, cet âne, c'était moi<sup>19</sup>.

Ce détour par le motif de l'âne permet de dégager d'autres ressemblances entre les deux pucelles Jeanne et Vlasta. Hněvkovský ne traite certes pas du sujet avec le même érotisme grivois que Voltaire : si rien n'indique que ses textes aient été coupés, l'auteur s'est assez plaint des lenteurs de l'appareil de censure pour que cela ait pu le dissuader d'en courir le risque. Il prête néanmoins à son héroïne des aventures amoureuses avec un chevalier du nom de Přemil (« Très-aimable ») et cultive un érotisme léger qui n'outrepasse pas les conventions du sentimentalisme et de l'anacréontisme caractéristiques de la littérature tchèque des débuts du Renouveau national.

On peut du moins présumer de réminiscences de l'érotisme voltairien dans certaines scènes de *Děvín*. Lorsque Vlasta, assommée par l'âne de Štanson, est livrée à son ennemi Rozhoň qui entreprend de la faire périr sur le bûcher, elle a été préalablement dépouillée par la soldatesque. On peut l'imaginer « nue en chemise<sup>20</sup> », comme Dorothee sur le point d'être brûlée vive dans le poème de Voltaire. Dans le frontispice de l'édition illustrée de 1790, c'est Jeanne elle-même qui est représentée en déshabillé sur le bûcher, bien que le récit de Voltaire s'arrête à la bataille d'Orléans et ne rapporte pas le martyre de la Pucelle. La rescousse *in extremis* de Dorothee par Dunois, « branlant en l'air un braquemart tranchant<sup>21</sup> », a d'ailleurs pu inspirer une situation semblable dans *Děvín*, quand l'héroïne est défendue par le guerrier Svatopluk. Alors que chez Voltaire, la scène du bûcher sert à dénoncer la cruauté de l'Église, Hněvkovský l'utilise pour caractériser la brutalité de la domination masculine : pour se

18 Voltaire, *La Pucelle d'Orléans. Poème héroï-comique en dix-huit chants*, Londres, s.n., 1790, p. 241 : « L'âne éclairé surmonta toute honte ». Voir *OCV*, t. 7 (1970), p. 564.

19 *Ibid.*, p. 244.

20 *Ibid.*, p. 103.

21 *Ibid.*, p. 104.

faire l'avocat de Vlasta, Svatopluk tient un long discours sur l'égalité des sexes, contestant le droit du plus fort.

Pour toute réponse, Rozhoň se propose alors de violer sa victime : « Je vais la faire déshonorer avant sa mise à mort<sup>22</sup>. » Hněvkovský emploie ici aux fins d'une critique sociale étonnamment radicale un motif qui faisait l'objet d'un traitement plus léger, mais récurrent dans le poème de Voltaire : notamment, Jean Chandos ne cherche-t-il pas à violer Jeanne pour compléter la victoire qu'il a remportée sur elle en combat singulier ? Il faudra que saint Denis le frappe d'impuissance pour l'empêcher d'attenter à la virginité de la Pucelle. Le *Děvín* de 1805, quant à lui, faisait déjà mention du viol parmi les malheurs de la guerre, mais c'est seulement en 1829 que Vlasta y est personnellement exposée et que le motif est aussi explicitement associé à la critique éclairée de l'inégalité entre les sexes.

90

Il semblerait donc bien que Hněvkovský ait lu *La Pucelle*, en traduction allemande ou dans l'original français, auxquels il avait accès ; et qu'il lui rende hommage entre les lignes dans la deuxième version de son poème héroïcomique. On peut faire l'hypothèse que cette référence voilée à Voltaire, à l'instar du josphisme politique chez les contemporains autrichiens de Hněvkovský, tel Franz Grillparzer – lui-même auteur d'un drame sur Libuše –, est le lieu d'une dissension contre la réaction cléricale du régime de Metternich. Hněvkovský lui-même se réfère au romantisme dans le titre de la deuxième version de son poème ; cependant, tant par le contexte historique de la composition que par certains legs du sentimentalisme (*Empfindsamkeit*) et de la tradition éclairée du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se rapproche également du courant *Biedermeier*, que Herbert Zeman, dans son histoire de la littérature autrichienne, définit par rapport à cet héritage, comme « *Aufklärung* appliquée<sup>23</sup> ». Chez Hněvkovský, cette « application » des Lumières à une actualité politique marquée par la réaction d'après le Congrès de Vienne n'est certes pas un cas isolé, mais un phénomène d'époque.

Ainsi l'écrivain de la Jeune Allemagne Theodor Mundt, se réclamant plus ouvertement de l'opposition que les auteurs du *Biedermeier*, donne-t-il un autre exemple du rôle émancipateur prêté aux références voltairiennes dans le contexte de restauration politique de l'Europe avant 1848. C'est en effet un pèlerinage à Dux en Bohême, sur les lieux du dernier séjour de Casanova, disciple autoproclamé du philosophe de Ferney, qui ouvre le récit de voyage formant

22 « *Dám jí před umrtím ještě zloupit čest* » (S. Hněvkovský, *Děvín*, 1829, *op. cit.*, p. 86).

23 Herbert Zeman, « Die österreichische Literatur vom 18. zum 19. Jahrhundert. Spätaufklärung und Biedermeier » [« La littérature autrichienne du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Lumières tardives et Biedermeier »], dans H. Zeman (dir.), *Literaturgeschichte Österreichs* [Histoire de la littérature en Autriche], 2<sup>e</sup> éd. revue et corr., Freiburg/Wien, Rombach, 2014, p. 385-476.

le roman épistolaire *Madonna*, publié par Mundt en 1835. Dans les chapitres sur Prague, l'éloge des femmes tchèques motive une fantaisie sur le thème des amazones légendaires, que l'écrivain y fait paraître sous le titre héroïcomique, inspiré d'Aristophane : « Bohemiconymphomachia ». L'axiologie érotique des « beautés nationales<sup>24</sup> », qui rappelle presque le Leporello de *Don Giovanni*, mène chez cet auteur progressiste à une célébration saint-simonienne de l'émancipation de la femme, à l'occasion de la réécriture parodique et comique du motif de la guerre des filles de Bohême<sup>25</sup>.

Les bataillons de femmes dont Hněvkovský, suivant le modèle homérique, dresse le catalogue au début de son poème assument une même fonction émancipatrice au sein de la littérature du *Biedermeier*, dont Friedrich Sengle a montré les affinités thématiques avec des courants plus radicaux comme la Jeune Allemagne<sup>26</sup>. *Děvín* n'est assurément pas qu'une *Pucelle* censurée : le Voltaire qui y apparaît en creux suscite en réalité une critique originale de la société du *Biedermeier* en Europe centrale. Hněvkovský est loin de faire des reproches à Voltaire, comme Alfred de Musset : « Il est tombé sur nous, cet édifice immense / Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour<sup>27</sup>. » Au contraire, cette œuvre de sappe inspire une forme de résistance civile – une fonction que *La Pucelle* semble conserver, *mutatis mutandis*, dans la Tchécoslovaquie communiste, puisqu'elle est enfin traduite en tchèque au début du printemps de Prague, en 1963<sup>28</sup>.

24 « Nationale Schönheiten » (Theodor Mundt, *Madonna, Unterhaltungen mit einer Heiligen*, Leipzig, Reichenbach, 1835, p. 295).

25 Notre intention dans cet article était de proposer une étude de cas sur la tradition héroïcomique en Europe centrale. Nous ne faisons donc ici que suggérer quelques conclusions d'ordre plus général, qu'il conviendrait assurément de développer pour une compréhension approfondie du rôle de la référence voltairienne dans le paysage politique allemand ou habsbourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faudrait aussi mentionner, entre autres, le roman plus tardif de Leopold von Sacher-Masoch *Kaunitz* (1865), dont la première partie intitulée « Kaunitz und Voltaire », évoque *La Pucelle* de manière privilégiée.

26 Friedrich Sengle, *Biedermeierzeit: deutsche Literatur im Spannungsfeld zwischen Restauration und Revolution 1815 – 1848* [L'Époque Biedermeier : la littérature allemande sous tension, entre restauration et révolution], Stuttgart, J. B. Metzler, 1971, 3 vol., t. I.

27 Alfred de Musset, « Rolla », dans *Poésies nouvelles*, éd. Patrick Berthier, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1976, p. 216.

28 Voltaire, *Panna*, éd. et trad. R. Krátký, ill. O. Janeček, Praha, SNKLU, 1963.



# L'ÉCHO HONGROIS DES CONTES ET DIALOGUES PHILOSOPHIQUES DE VOLTAIRE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

*Olga Penke*  
*Université de Szeged*

Dans la réception hongroise de l'œuvre de Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons saisir deux tendances parallèles. La première, qui regroupe ses tragédies, ses épopées et ses histoires, genres nobles déterminés par l'esthétique classique, remplis d'une philosophie moderne, incitent les plus éminents auteurs des Lumières hongroises à réaliser des traductions qu'ils publient dans une période qui s'étend de 1772 à 1793. La seconde concerne les textes du grand prosateur, réagissant aux actualités, intervenant dans les luttes philosophiques. Mais ces textes brefs – parmi lesquels se trouvent des extraits de ses ouvrages philosophiques, de son histoire universelle, de ses articles de dictionnaire, de son drame en prose *Saül*, ainsi que ses contes et dialogues philosophiques – restent généralement à l'état de manuscrits et le plus souvent sans référence à l'auteur ni au traducteur<sup>1</sup>.

Les écrivains des Lumières hongroises conçoivent la traduction comme une possibilité de combler un retard culturel et économique et de développer leur langue maternelle qu'ils estiment menacée de disparition, dans une période où le latin se maintient comme langue officielle et où les autorités tentent d'introduire l'allemand dans les écoles. Les initiatives éparses deviennent un véritable mouvement de traduction dans les trois dernières décennies du siècle, dans l'intention de constituer une base de textes fondamentaux dans tous les genres, accessibles en hongrois. Cette période est marquée par la littérature française, tandis que dès le tournant du siècle la littérature allemande devient plus importante dans les traductions<sup>2</sup>. Le vif intérêt à l'égard de l'œuvre de

- 1 Nous avons établi la liste chronologique des traductions hongroises des œuvres de Voltaire dans l'Annexe de notre étude. Voir sur ce même sujet : « Théâtre et patriotisme. L'influence des tragédies historiques de Voltaire sur la formation du théâtre hongrois au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'études françaises*, n° 1 (1996), p. 235-251 ; « La réception polémique de l'*Essai sur les mœurs* en Hongrie à l'âge des Lumières », *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 267-282.
- 2 Voir, sur le sujet, notre étude « Théorie, stratégie et pratique de la traduction en Hongrie à l'époque des Lumières », dans A. Rivara (dir.), *La Traduction des langues modernes au XVIII<sup>e</sup> siècle ou « La Dernière Chemise de l'Amour »*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 159-171.

Voltaire se reflète dans des traductions, dans des écrits critiques, et même dans des copies de ses textes, parmi lesquels un manuscrit contenant pas moins de deux cents ouvrages environ, appartenant aux divers genres brefs<sup>3</sup>. Les lecteurs hongrois se servent d'éditions séparées, de différents recueils, des « œuvres complètes », ainsi que des traductions allemandes.

Le traitement voltairien du genre romanesque éveille et maintient l'intérêt des traducteurs, écrivains et critiques hongrois pendant plus de trente ans. Le premier roman hongrois, considéré comme original, paraît très tardivement, en 1788 (*Etelka* de András Dugonics<sup>4</sup>), un an après la publication de *Memnon*, première traduction d'un conte de Voltaire<sup>5</sup>. La traduction de *Candide* est publiée en 1793, et *Zadig* adapté et déplacé en Hongrie en 1808 sous le titre *Cserei*<sup>6</sup>. Dix traductions de contes restées à l'état de manuscrits s'y ajoutent, faisant partie de trois recueils. Le recueil intitulé *Magyar Voltaire* [*Voltaire hongrois*] en englobe trois : *Les Lettres d'Amabed*, *Histoire d'un bon brahmin*, *Histoire des voyages de Scarmentado*, réalisées à partir de l'original<sup>7</sup>. Dans l'autre recueil, intitulé *Szabad Holmik* [*Mélanges libres*], nous pouvons lire les traductions de *Zadig*, *Memnon*, *Scarmentado*, *L'Ingénu*, *La Princesse de Babylone*, *Le monde comme il va*, faites par l'intermédiaire de l'allemand. Ni le nom du

94

3 *Mélanges littéraires*. Manuscrit en 9 volumes (3840 p.). Bibliothèque de l'Université de Szeged. Cote : MS 1937-1945. Les manuscrits faisaient partie de la bibliothèque de la famille de János Fekete de Galántha. Le premier volume contient la copie de sept contes, le septième celle de onze dialogues. Certains volumes sont copiés de la main de Fekete ; les manuscrits peuvent être datés entre 1773 et 1784. Voir sur le sujet : Olga Penke, « "Az olvasás szörnyű veszélyei." Rejtőző kéziratok Voltaire-másolatok feltárása. Adalékok Fekete János pályaképéhez » [« "De l'horrible danger de la lecture". Découverte des manuscrits clandestins des copies des ouvrages de Voltaire. Contribution à l'œuvre de János Fekete »], *Magyar Könyvszemle*, CXXXII (2016/3), p. 298-318.

4 *Etelka, egy igen ritka magyar kis-asszony Világos-Váratt, Árpád és Zoltán fejedelmink ideikben* [*Etelka, une très rare petite dame hongroise au château de Világos, aux temps de nos princes Árpád et Zoltán*], Pozsony és Kassa, 1788. Le château de Világos se trouvait dans les environs de Szeged, ville natale de l'auteur. Il fut détruit en 1784. Dugonics voulait éveiller les sentiments nationaux de ses lecteurs, en situant une partie de l'intrigue dans ce lieu, château de repos des princes, avec un jardin « à la française », offert comme cadeau à l'héroïne dans le roman, mais en réalité en ruine et en voie de disparition au moment où l'auteur compose son texte.

5 *Memnon, Bétsi Magyar Músa*, n° 51(7 juillet 1787), p. 426-436.

6 *Kándid avagy a leg-jobbik világ* [*Candide ou le Meilleur des mondes*], Eldorádó [Vienne], 1793 ; *Cserei. Egy honvári herceg*, meg-magyarosította Dugonics András, királyi oktató [*Cserei. Un prince du pays*, adapté en hongrois par A. D., précepteur royal], Szeged, Grün Orbán, 1808.

7 *Amabed levelei, Scarmentádó utazásbéli történetei, Egy jó Bramin históriája*, dans *Magyar Voltaire 4*, Bibliothèque nationale Széchenyi (Budapest), Cote : Oct. Hung. 1788 (désormais MV4), f° 1-75.

traducteur ni la date de la traduction ne sont connus<sup>8</sup>. Une traduction de *L'Ingénu* fait partie d'un troisième recueil, daté de 1821<sup>9</sup>.

Les deux volumes de *Magyar Voltaire* contiennent – outre les contes – la traduction d'extraits de quarante-six articles choisis dans les œuvres alphabétiques de Voltaire, et celle de *Saül*. Le traducteur, conscient du fait qu'il ne pourrait pas diffuser ses traductions, choisit son public<sup>10</sup>. Contrairement à lui, le traducteur de *Szabad Holmik* espère éditer son livre, dont la source allemande est publiée avec une permission officielle à Vienne<sup>11</sup>. Il appartient probablement à une communauté unitarienne de Transylvanie. Son recueil englobe – en dehors des contes et dialogues philosophiques – des extraits provenant de l'*Essai sur les mœurs*. Le seul recueil daté réunit la traduction de *L'Ingénu* et de *Saül* (cette dernière est une copie conforme de celle de *Magyar Voltaire*), ainsi que des fragments de traductions, en hongrois et en latin, des articles de dictionnaire de Voltaire. Ces recueils manuscrits ont été récemment découverts. Cachés pendant des siècles dans les collections de livres privées, ils sont arrivés dans les archives des bibliothèques actuelles dans des circonstances énigmatiques, et ne sont consultables que depuis quelques décennies<sup>12</sup>.

La traduction de *Memnon* paraît en 1787 dans le périodique *Bétsi Magyar Músa* [*Muse hongroise de Vienne*] publié à Vienne. Ce bref conte est censé amuser les lecteurs par son orientalisme, déjà à la mode en Hongrie, mais également les instruire par la satire des vices et des capacités de prévoyance humaines. La traduction cherche à être fidèle, mais elle est lourde et pleine d'archaïsmes lexicaux et grammaticaux. Le traducteur du recueil *Szabad Holmik*, secondé

- 8 *A Babiloni Herceg Asszony, Zadíg, vagy is a végezésék, Skármentádónak utozása, Memnon, vagy is az emberi bölcsesség, Így folynak mindenütt a dolgok, A Huroniai Amerikánus, Kandid, vagy is, még is jó ez a Világ, dans Szabad Holmik a' Voltér aprotb Munkái között, Mellyeket a' Bétsben Vallishauseernél 1790be kijött Német Nyomatásból ki szedegetvén rövidítve fordított Egy Hazafi* [*Mélanges libres, choisis des ouvrages brefs de Voltaire, publiés à Vienne chez Vallishausser, extraits de la traduction allemande par un patriote*], Kolozsvár/Cluj, Erdélyi Unitárius Egyház Gyűjtőlevéltára [Archives de l'Église unitarienne de Transylvanie] (désormais SZH) f° 1-97, 124-234, 268-339.
- 9 *A Nyílt Szívű. Valóságos történet a Páter Quesnel kéziratából, írta Voltaire. Franciából fordítottat Tokajban 1821<sup>ik</sup> esztendőben május hónapban* [*L'Ingénu. Histoire véritable, traduit du manuscrit du Père Quesnel, écrit par Voltaire, traduit du français à Tokaj, en mai 1821*], Tiszánineni Református Könyvtár Kézirattára [Archive de l'Église protestante] (Sárospatak), Cote: Kt.a 565. 1-176.
- 10 Il caractérise le texte comme « un jeu, destiné aux chrétiens ayant un bon goût libre, nuisible pour les traditionalistes orthodoxes, qui méprennent l'estime de Voltaire à l'égard de l'Être suprême ». Introduction au premier volume : *Magyar Voltaire* 2, Cote: Oct. Hung. 1787 (désormais MV2), f° 1r.
- 11 *Voltaire's ausgesuchte Romane, Erzählungen und Dialogen*, I-IV, Wien, Johann Baptiste Wallishausser, 1790.
- 12 Voir, sur le sujet, Olga Granasztói, « Diffusion du livre en français en Hongrie : bilan et perspectives des recherches sur les bibliothèques privées de l'aristocratie (1770-1810) », *Histoire et civilisation du livre : Revue internationale*, n° 10 (2014), p. 181-205.

probablement par sa source allemande, réussira beaucoup mieux à interpréter le style impulsif et le lexique varié du conte.

Une seule traduction du conte philosophique est publiée en volume séparé: *Kándid*, grâce aux soins d'un fin connaisseur de Voltaire. La page de titre et l'introduction témoignent du fait que l'éditeur cherche à éviter les dangers de la censure: le nom de l'auteur et du traducteur sont omis et Eldorado est désigné comme lieu de l'édition. Le préfacier apostrophe son public « Citoyens et Citoyennes », signalant que ce livre veut « instruire en amusant ». Assumant la responsabilité de l'édition, il sait que seule une partie restreinte de ses compatriotes peut et veut connaître la « profondeur de l'entendement humain » que ce conte philosophique découvre. Ce « tuteur de l'habillement en hongrois de l'ouvrage », comme il se caractérise, peut être identifié comme étant János Fekete, seul correspondant hongrois de Voltaire, traducteur de *La Pucelle d'Orléans* et du *Poème sur la loi naturelle*. Quant à la traduction, ce pourrait être celle de son fils<sup>13</sup>. Le traducteur se concentre visiblement sur la philosophie véhiculée par le conte, sans avoir trop d'expérience de ce type de travail. Il essaie de trouver les équivalents hongrois, pourtant il ne peut pas toujours éviter d'utiliser des termes latins, familiers alors pour le public. Le lecteur d'aujourd'hui peut pourtant apprécier ses soins pour transmettre le lexique philosophique. Bien moins lourde que la traduction de *Memnon*, publiée six ans plus tôt, cette version de *Candide*, souvent spirituelle, abonde en solutions bien trouvées.

96

Ce conte est traduit aussi par le relais allemand. La comparaison des deux traductions dévoile les qualités de chacune d'elles: l'expérience du traducteur du recueil manuscrit d'une part, l'intention de rester fidèle de l'autre. Mais les défauts deviennent aussi évidents. La traduction restée manuscrite est fortement raccourcie, les divisions en chapitres et en paragraphes sont éliminées, et seuls les dialogues, typographiquement distingués, découpent le texte. Ce traducteur s'intéresse uniquement à l'histoire racontée, la philosophie du conte est simplifiée à l'extrême.

En dehors des deux traductions, le conte inspire le roman de György Bessenyei *Tariménes utazása* [*Voyage de Tarimènes*], dont un contemporain note déjà au moment de sa création, en 1802, que « l'auteur écrit à la manière de Voltaire »<sup>14</sup>. Bessenyei, lecteur et traducteur assidu de Voltaire, crée un roman original sous l'influence de *Candide*, *Zadig*, *Scarmentado* et *L'Ingénu*. Sa fiction

13 Introduction de *Kándid avagy a leg-jobbik világ*, *op. cit.* Voir pour les détails notre étude: « Voltaire filozófiai meséi és regényei „magyar ruhában” » [« Les contes et romans philosophiques de Voltaire habillés à la hongroise »], *Irodalomtörténeti Közlemények*, CXXI (2017/6), p. 780-802.

14 György Bessenyei, *Összes művei, Tariménes utazása* [*Œuvres complètes. Voyage de Tarimènes*], éd. Imre Nagy, Budapest, Balassi, 1999, p. 87 (la citation provient de la lettre de Ferenc Kazinczy à János Kis, 29 septembre 1802).

est liée à la réalité hongroise et viennoise, certains événements et personnages historiques sont identifiables. Mais la technique, la philosophie et l'invention des personnages trahissent l'influence voltairienne<sup>15</sup>.

*Zadig* occupe une place exceptionnelle parmi les traductions hongroises des contes philosophiques de Voltaire, dont quatre ont été faites aux cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le procédé de réintégrer l'histoire par le biais du genre romanesque influence l'adaptateur András Dugonics, prêtre piariste, auteur du premier roman hongrois. Son livre, intitulé *Cseréi. Egy honvári herceg* [*Cseréi. Un prince hongrois*], ne veut pas réaliser un texte « équivalent » à celui de Voltaire, au contraire, en « magyarisant » (le terme est de lui!), son écriture veut réaliser un travail original<sup>16</sup>. Par le cadre oriental, il évoque l'histoire mythique orientale des Huns et des Hongrois, et suggère un dialogue entre le passé et le présent. En dehors de la structure et de plusieurs détails de l'histoire, la satire des rites religieux se glisse également dans son roman. Mais le contenu subit sur ce point aussi une modification considérable : au lieu d'un Dieu déiste, le « Dieu des Hongrois » est présenté comme seul acceptable pour tout le monde (dans la partie qui correspond au chapitre « Souper »). Le doute final, exprimant la fragilité du bonheur comme leçon philosophique, est également remplacé par un *happy end* définitif. L'attention de la critique hongroise se porte immédiatement sur cette adaptation : un jeune critique reproche à Dugonics d'avoir « immolé à ses propres caprices » l'esprit de Voltaire<sup>17</sup>.

La traduction de *Zadig* du recueil *Szabad Holmik* suit de plus près l'original, quoiqu'elle en abandonne plus de la moitié. Le traducteur met l'accent sur la critique des mœurs de la cour et des mauvais conseillers du roi, ce qui pouvait satisfaire les attentes du public hongrois<sup>18</sup>. Il omet entièrement le chapitre où *Zadig* essaie de réconcilier les représentants des différentes religions.

Dans la recherche d'une forme romanesque, l'*Histoire des voyages de Scarmentado, écrite par lui-même* pouvait servir de modèle pour le picaresque. Ce conte, particulier aussi dans l'œuvre de Voltaire, a donné naissance à deux

15 *Ibid.*, p. 72-74.

16 Voir, sur le sujet, Ferenc Kerényi (qui publie cette adaptation en 1975, seule réédition moderne parmi les traductions du XVIII<sup>e</sup> siècle de Voltaire, en dehors de celle de *La Henriade*) : *Egy sikeres eredetmitosz a 1819. század fordulóján: Dugonics András hat művéről, Színek, terek, emberek: Irodalom és színház a 18-19. század fordulóján* [*Un mythe des origines efficace au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : sur six ouvrages d'András Dugonics, Scènes, lieux, personnages : Littérature et théâtre au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*], Budapest, Ráció, 2010, p. 23-43.

17 Compte rendu de Ferenc Kölcsey, <http://mek.oszk.hu/06300/06367/htm> (consulté le 7 mai 2018). Voir, sur le sujet, notre étude : « Mythe, histoire, fiction dans le premier roman hongrois. Aux confins du roman », *Eighteenth-century fiction*, n° 16 (2004/4), p. 561-571.

18 Voir, sur le sujet, Gergely Labádi, « *Zadig, Zádig, Cseréi*: Tudásformák a magyar regényben 1800 körül » [*« Zadig, Zádig, Cseréi : les formes de connaissance dans le roman hongrois autour de 1800 »*], *Filológiai Közlöny*, LVIII (2012), p. 369-395.

traductions qui essaient de transmettre le langage amalgamé, à la fois personnel et satirique, de l'original. L'une essaie de donner une lecture distrayante et l'autre se caractérise par l'intérêt philosophique. Cette dernière montre une profonde sensibilité à l'ironie de Voltaire, transmettant aussi les détails grivois et badins du conte<sup>19</sup>.

*L'Ingénu* est traduit au moment où la sensibilité devient attirante pour les traducteurs et lecteurs hongrois. Il est né dans la période où les traductions hongroises de Marmontel témoignent aussi de ce goût<sup>20</sup>. L'écart entre le titre des deux traductions révèle déjà que l'intérêt philosophique cède la place à la sensibilité : *A Huroniai Amerikánus* [*Le Huron américain*], *A Nyílt Szívű* [*Un cœur franc*]. La première met l'accent sur la problématique du « bon sauvage », oppose nature et civilisation et cherche à transmettre l'ironie voltairienne. La seconde, datée de 1821, souligne la fragilité de l'homme sincère face à la société artificielle, traduisant avec un grand soin les changements psychiques et physiologiques provoqués par les malheurs ; tous les personnages y « répandent des ruisseaux de larmes ».

98

Le goût sentimental caractérise aussi *Les Lettres d'Amabed* où l'auteur se sert ironiquement du schéma du roman épistolaire. Ce conte fait déjà partie des allégories orientales qui dominent les traductions hongroises. En dehors de *Memnon*, *Zadig* et des *Lettres d'Amabed* déjà mentionnés, trois contes orientaux sont encore traduits dans les recueils : *La Princesse de Babylone*, *Le monde comme il va* et *l'Histoire d'un bon brahmin*. La conception que Voltaire se fait de l'Orient a profondément influencé la réflexion des intellectuels hongrois<sup>21</sup>, dans une période où d'autres contes orientaux ont été également traduits (parmi lesquels des extraits des *Mille et une Nuits*). Les traducteurs cherchent à transmettre à leur public la comparaison des cultures diverses, la technique narrative et le style voltairiens, ainsi que l'allégorie orientale qui permet aussi d'intervenir dans les débats philosophiques de l'époque<sup>22</sup>.

19 Ainsi l'allusion à la circoncision, finalement évitée, du héros, ou aux mignons du pape (MV4, 71v).

20 Sándor Báróczi traduit ses *Contes moraux* en 1775 sous le titre *Erkölcsi mesék* [*Contes moraux*], et Ferenc Kazinczy en 1808 *Szívkepő regék* [*Contes qui forment le cœur*]. Voir, sur le sujet, József Szauder, « Marmontel en Hongrie », dans J. Ehrard (dir.), *Jean-François Marmontel (1723-1799) : de l'Encyclopédie à la Contre-Révolution*, Clermont-Ferrand, G. De Bussac, 1970, p. 299.

21 En dehors des traductions de contes et de plusieurs articles du *Dictionnaire philosophique*, il faut évoquer également l'influence de son discours historique. Nous ne mentionnons que l'exemple de Ferenc Verseghy qui traduit des chapitres écrits sur les religions orientales de la *Philosophie de l'histoire*, et dont le roman se déroule aussi en Inde : *A világnak közönséges története* [*Histoire générale*], Pest-Buda, 1790-1791, t. I., p. 219-245 ; *Gróf Katzaifalvi László avagy a természetes ember* [*Le Comte László Katzaifalvi ou l'Homme naturel*], (1808).

22 Voir, sur le sujet, Jean-François Perrin, *L'Orientale allégorie. Le conte oriental au XVIII<sup>e</sup> siècle (1704-1774)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 81-121.

Selon la critique contemporaine hongroise, ces contes ont façonné le bon goût des lecteurs, fait diminuer la méfiance à l'égard du roman et contribué à la création du discours romanesque, servant de modèles au roman de formation, picaresque, sensible et au conte oriental. Ils ont ainsi élargi les domaines de la prose véhiculant des idées philosophiques. Les premiers théoriciens du roman soulignent que les « romans comiques » de Voltaire allient sensibilité et véracité et ils les placent à côté de Cervantes, Lesage, Diderot et Smolett<sup>23</sup>.

Le dialogue philosophique jouit d'un succès semblable à celui du conte au siècle de la « conversation<sup>24</sup> ». Ce type de discours en prose se sert abondamment de la satire, du comique et du rire et rend possible l'intégration du langage quotidien. Le dialogue voltairien se rattache plus à l'actualité que la fiction romanesque, et devient une arme redoutable dans ses luttes contre l'esprit catégorique, le dogmatisme et le fanatisme.

La variété des traductions hongroises reflète l'intérêt à l'égard d'un « auteur prolixe de dialogues qui embrasse toutes les formes auxquelles le genre se prête<sup>25</sup> ». Le goût du public pour ce genre a été préparé en Hongrie par le succès de son théâtre, les deux genres reflétant la « dramatisation et l'oralisation fondamentales du mode et de la pensée voltairienne<sup>26</sup> ». Pourtant, plus habitué à la poésie qu'à la prose, ce n'est pas le même public qui est censé comprendre la philosophie mise en scène et dialoguée. Les traducteurs des dialogues cherchent à transmettre le double objectif par opposition au philosophe qui veut d'une part « préserver la pureté de l'exposé » des pensées philosophiques, et d'autre part, chercher à convaincre en utilisant le langage de la conversation<sup>27</sup>.

La première traduction qui provient d'un dialogue voltairien est un petit extrait du *Catéchisme chinois*, une note, parue en 1779, avec une référence à l'auteur, mais sans mention du titre. Le traducteur, György Bessenyei, comprend l'importance de cette partie du dialogue que l'auteur utilise comme

- 23 Gábor Döbrentei, « A francia nyelv' kimivelése' története, 's prózaikusai munkájának megvizsgálása » [« Histoires du développement de la langue française et examen des ouvrages en prose »], *Erdélyi Múzeum*, n° 5 (1816), p. 65 et « Nyelv csinosságára való ügyelet » [« Attention à l'embellissement de la langue »], *Tudományos Gyűjtemény*, n° 5 (1821/12), p. 37-39; Sámuel Mándi, *Szívet sebhethő's elmét gyönyörködtetéssel tanító Római Mesékben tett Próba* [Essai sur les contes romains, qui délicieusement blessent le cœur et instruisent l'esprit], Pozsony, 1786; Sámuel Balogh, « A Románokról » [« Sur les romans »], *Tudományos Gyűjtemény*, n° 8 (1824/4), p. 72, 82.
- 24 Voir, sur le sujet, Nicolas Cronk, « Les dialogues de Voltaire : vers une poétique du fragmentaire », *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 78.
- 25 Cette partie de notre analyse s'organise suivant l'étude de Stéphane Pujol, « Les dialogues : mise au point bibliographique », *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 33-39.
- 26 Guillaume Métayer, « Le dialogue, chez Voltaire, est-il un genre ? » *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 57.
- 27 Stéphane Pujol, *Le Dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, SVEC, n° 6 (2005), p. 99-102.

« porte-parole<sup>28</sup> ». L'écho des dialogues voltairiens peut être reconnu dans ses propres dialogues, notamment dans les types de personnages qu'il met en scène (par ex. l'homme naturel américain) ou dans les formes de dialogues utilisés (par ex. le dialogue des morts). Néanmoins, ses créations originales ressemblent plutôt aux dialogues diderotiens à cause du dédoublement du narrateur<sup>29</sup>.

Les deux traducteurs de recueils manuscrits, pionniers dans la traduction des contes, sont aussi très productifs dans l'interprétation hongroise des dialogues.

Dans *Szabad Holmik*, qui vise le divertissement d'un public large, le traducteur insère la *Conversation de Lucien, Érasme et Rabelais dans les Champs-Élysées* et *l'Entretien d'un sauvage et d'un bachelier*<sup>30</sup>. Le premier, « seul dialogue des morts » de l'auteur, fait parler les modèles voltairiens dans une satire dramatisée<sup>31</sup>. Il compare l'Antiquité avec les époques modernes à l'avantage de la première, évoque la responsabilité des auteurs qui peuvent contribuer par leurs écrits à la liberté de la pensée et de la satire sociale, et dénonce l'absurdité des obligations des moines et la cruauté des guerres religieuses. La traduction hongroise simplifie l'original, plus que sa source allemande. Lucien reste le personnage central : cet inventeur du dialogue des morts est le meneur de jeu de la conversation. Il pose les questions et commente les réponses, et c'est lui qui fait lecture des écrits de ses disciples. En même temps, la traduction accentue le rôle d'Érasme, et diminue celui de Rabelais, mieux connu du public. Elle abandonne la mention de Swift et l'allusion concrète aux ouvrages des deux humanistes. Le traducteur réussit à garder l'élément le plus marquant de l'original : la présentation satirique de « la folie des hommes<sup>32</sup> ». Il traduit par un lexique remarquablement varié les termes de Voltaire se rapportant au rire, au ridicule, à la bêtise, de grande occurrence dans ce dialogue<sup>33</sup>. L'autre traduction du recueil, *l'Entretien d'un sauvage et d'un*

100

28 *Ibid.*, p. 209. L'extrait est publié sous le titre « Jegyzés » [« Note »] dans György Bessenyei, *Ősszes művei. A Holmi [Œuvres complètes. Pot-pourri]*, éd. Ferenc Bíró, Budapest, Akadémiai, 1983, p. 351.

29 Voir, sur le sujet, nos études : « Les figures du narrateur et du destinataire dans l'œuvre philosophique de György Bessenyei », *Cahiers d'études hongroises*, n° 7 (1995), p. 29-37 ; « Le rôle du dialogue philosophique dans la prose d'idée de György Bessenyei », *Acta Romanica*, t. XVII (1997), p. 15-26.

30 *Lucián, Erásmus és Rabelais. Az Elyseumban beszélgetnek, A vad Ember és a Bakkalaureus. Együtt beszélgetnek*, SZH 109-122. Nous ne parlons pas du troisième dialogue du recueil (« Périclès, un Grec moderne, un Russe ») qui n'est probablement pas de Voltaire. Lucas Cador présente les arguments selon lesquels on pourrait attribuer ce texte à Voltaire et non à Suard, comme l'auteur le suggère, et ce serait un jeu de sa part. Mais la question n'est pas résolue. Voir, sur le sujet, son article : « Voltaire nous écrit. Dialogue entre Périclès, un Grec Moderne et un Russe », *La Gazette des Délices*, n° 38 (été 2013) [http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user\\_upload/bge/sites\\_html/bge-gazette/38/voltaire\\_nous\\_ecrit.html](http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/bge/sites_html/bge-gazette/38/voltaire_nous_ecrit.html).

31 G. Métayer, « Le dialogue, chez Voltaire, est-il un genre ? », art. cit., p. 51.

32 S. Pujol, *Le Dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, op. cit., p. 239.

33 Voir, sur le sujet, Christiane Mervaud, « Rire et érudition chez Voltaire », *Dix-huitième siècle*, n° 32 (2000), p. 111-126.

*bachelier*, est une réplique aux discussions philosophiques les plus connues de l'époque. Voltaire y contredit le mythe du bon sauvage et réfute l'hypothèse de Rousseau selon laquelle l'homme vivait solitaire dans l'état de nature, avant que la vie sociale ne provoque son malheur. Le traducteur réussit à personnifier par le langage les deux interlocuteurs. Le sauvage américain veut échanger les idées, en utilisant un langage quotidien, il est naïf, sociable et intelligent. C'est lui qui présente, de manière compréhensible, les idées anthropologiques de l'auteur. Contrairement à lui, le langage du théologien ne cherche pas à faciliter la communication, il lui suffit de montrer sa supériorité. Il ramène tout au mythe de la création et du malheur de l'homme, associé à la chute. Son argumentation est uniquement philosophico-théologique, remplie de termes spécifiques, raccourcie d'ailleurs par le traducteur qui s'intéresse toutefois aux questions religieuses, comme le suggère le fait qu'il ait conservé l'allusion de l'original à la Bulle *Unigenitus* (nommée *Constitutio* dans la traduction).

Dans le recueil manuscrit intitulé *Magyar Voltaire*, nous trouvons exclusivement des dialogues se rapportant à la religion, tous faisant partie des articles dialogués des dictionnaires de Voltaire : « Puissance. Les deux puissances », « Catéchisme du curé », « Dieu. Dieux », « Nature », « Mission », « Conseillers ou juges »<sup>34</sup>. Ce goût pour le dialogue devient évident si nous tenons compte du découpage de certains articles, dont seule la partie dialoguée est retenue, et de la fidélité de la traduction dans un recueil où les textes sont généralement raccourcis.

La présentation satirique de l'activité des missionnaires dans les pays orientaux est le sujet de plusieurs articles dialogués, et ce sujet est également au centre de deux traductions plus longues, dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici. C'est dans celles-ci que l'intention de transmettre en hongrois l'idée de tolérance est la plus marquante.

La *Relation d'une dispute de controverse à la Chine*, dialogue du 19<sup>e</sup> chapitre, seul extrait traduit en hongrois du *Traité sur la tolérance* au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, cherche à éclairer le rôle de la religion dans la vie sociale. La traduction se trouve dans des miscellanées manuscrites, à côté des onze premières lettres des *Lettres philosophiques*, ce qui montre le goût du traducteur pour les sujets religieux et sociaux. En traduisant ce dialogue, il fait un effort pour transposer le cadre

34 *Tisztelendő Páter Bouvet, Jézus mezejebéli misszionáriusnak Camhi császárral, Attiret Jezsuita Fráternek jelen létében tett beszélgetése, mely 1772ik esztendőbéli titkos jegyzőkönyvébe vétetett* (traduction de la Section II, la partie dialoguée de l'article, intitulée « Conversation du révérend P. Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Kang-Hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission, en 1772 ». Le titre de l'article n'est pas mentionné), *Falusi plébános, Istenek, Missionarius, Természet, Királyi tanácsos*: MV2/71-10r, 25v-34r, 36v-38v, 43r-46v, 86v-88v.

35 *Egy Chinai vetélkedésnek Históriaja Voltaire-nak 19. Részéből a' Békességről*, Budapest, Bibliothéque nationale Széchényi, Cote: Quart. Hung. 14. f<sup>o</sup> 47r-48v.

oriental (gardant l'habitude de prendre le thé pour la discussion), mais aussi pour rendre familier ce monde aux lecteurs hongrois (le mot « mandarin » sera traduit par « homme noble »). Il réussit à présenter le jésuite comme le personnage le moins sympathique du dialogue, à bien distinguer les étapes de la discussion, et à critiquer les missionnaires européens qui continuent leur lutte religieuse dans un pays lointain. Il insiste, traduisant fidèlement sa source, sur l'importance de la tolérance religieuse et sociale, sans se servir du terme hongrois équivalent (*tolerancia*), étant donné que le mot n'apparaît qu'après 1781, suivant l'édit de l'empereur Joseph II sur la pratique des religions (*Toleranzpatent*). Le traducteur utilise des synonymes<sup>36</sup>, ou bien des expressions passives, exprimant l'idée de « souffrir quelqu'un », d'admettre son avis.

102

Un seul dialogue traduit a été publié : *La Relation du bannissement des jésuites de la Chine*. Son traducteur est János Laczkovics, penseur radical, franc-maçon, condamné à mort et exécuté en 1795, accusé d'avoir participé à la fameuse « conjuration des jacobins hongrois ». Il devait connaître le danger qui menaçait le traducteur de ce texte, étant donné qu'il ne demanda pas l'autorisation de publication, essayant de faire circuler son livre par des canaux secrets. C'est d'ailleurs l'imprimeur auquel il avait confié le colportage du livre qui le dénonça<sup>37</sup>. La traduction fut confisquée et les exemplaires détruits, un seul en a été retrouvé au xx<sup>e</sup> siècle. Le procès-verbal de János Laczkovics mentionne parmi ses écrits ce texte, attribué alors à un auteur allemand dont il aurait été traduit<sup>38</sup>. Les recherches ont révélé depuis qu'il s'agit du pamphlet de Voltaire et que le traducteur a utilisé une source française. Laczkovics traduisit l'ouvrage entier, dont la dernière partie est écrite en forme de dialogue, et qui se caractérise par la double thématique de la satire de l'expansion du christianisme occidental par les missionnaires et du vœu de tolérance. Les revendications politiques et la réclamation de la libre pratique de la religion sont évidentes dans le texte traduit qui suit assez fidèlement l'original. Il le modifie pourtant, en y ajoutant quelques mots vulgaires et caractérisant les paroles du jésuite par une série de mots en latin. Un cadre particulier personnifie cette traduction, quelques vers

36 Les synonymes : *békesség* [paix, tranquillité], *türelem*, *türedelem* [patience, indulgence]. Voir : *Erdélyi magyar szótörténeti tár* [Dictionnaire historique et étymologique des mots hongrois de Transylvanie], Erdélyi Múzeum-Egyesület, Kolozsvár, 2009, t. XII. p. 362 ; *Magyar nyelv történeti-etimológiai szótára* [Dictionnaire historique et étymologique de la langue hongroise], Budapest, Akadémiai, 1976, t. I. p. 1014.

37 Olga Granasztói, « Szabadkőműves árulók. Új felvetések a magyar szabadkőművesség 18. századi történetében » [« Traîtres francs-maçons. Nouvelles propositions pour la recherche sur l'histoire de la franc-maçonnerie hongroise du xviii<sup>e</sup> siècle »], *Helikon*, LXII (2016/4). p. 613.

38 *A Jézus-Társaságbeli szerzeteseinek Khinábúl való ki-űzöttetése*, Róma [Vienne?], s.d. Voir, sur le sujet, les recherches de Kálmán Benda qui publie aussi la traduction : *A magyar jakobinusok iratai* [Documents sur les jacobins hongrois], Budapest, Akadémiai, 1952, t. I. p. 422-432;

en latin d'un humaniste italien, Palengene, en épigraphe et à la fin<sup>39</sup>. Malgré l'anéantissement du livre, la traduction circulait en copie en Transylvanie, où la franc-maçonnerie était tolérée<sup>40</sup>.

Parallèlement aux contes, les dialogues traduits jouent dans l'écho de l'œuvre de Voltaire un rôle important : leur langage est familier aux lecteurs, ils évoquent les controverses religieuses dans une période où les protestants et les unitariens luttent encore pour leurs droits civils et pour la libre pratique de leur religion en Hongrie. Les dialogues sur les missionnaires, choisis par les traducteurs, ont comme idée centrale la tolérance et le refus d'une Église dominante, exprimée dans les textes d'une part par les théologiens et de l'autre, par le Chinois confucéen, le sauvage américain ou le Scythe.

Nous pouvons finalement tirer quelques conclusions plus générales. La prose voltairienne devient connue en Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle, en témoignent treize traductions de contes et douze de dialogues qui véhiculent une philosophie complexe : la mise en question des coutumes surannées et la nécessité d'introduire de nouvelles valeurs, en particulier celles de la tolérance et de la solidarité. Son écho est évident dans les traductions, restées souvent manuscrites : il apparaît dans les copies, mais il peut être reconnu aussi dans les ouvrages originaux des auteurs-traducteurs, et dans la réflexion critique menée par les Lumières hongroises. La diffusion en hongrois des brefs écrits en prose de Voltaire – parmi lesquels il faut compter aussi les articles des dictionnaires et les extraits des ouvrages philosophiques et historiques – se fait en particulier grâce aux mélanges manuscrits qui circulent dans la clandestinité.

39 Pier-Angelo Manzolli, anagramme de son nom Marcellus Palingenius Stellatus (1500-1543), connu par les protestants et les unitariens. Les citations proviennent du poème : *Zodiacus vitae* (1543), qui contient des préceptes de morale, interdit par le pape, traduit en plusieurs langues. Voir sur le sujet Péter Balázs, « *Le Catéchumène voyageur et La Relation du bannissement des jésuites en Hongrie* », *La Lettre clandestine*, 2008, p. 137-149.

40 Lehel B. Molnár, « Kőrmöczi János szerepe az unitárius egyházi levéltár kialakításában » [« Le rôle de János Kőrmöczi dans la constitution de la bibliothèque unitarienne »], *Keresztény magvető* (Kolozsvár/Cluj), CXX (2014/3-4), p. 243.

Tableau récapitulatif des traductions des ouvrages de Voltaire  
en Hongrie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>41</sup>

Date	Titre de la traduction	Traducteur	Titre de l'original
1750	<i>Mors Cesaris</i> (m., latin)	Anonyme (collège jésuite)	<i>La Mort de César</i>
1758	<i>Békesség kívánása</i> (m., éd. 1787) [ <i>Désir de paix</i> ]	Lőrinc Orczy	<i>Ode sur la paix de 1736</i>
1760	<i>Catilina vel Roma servata</i> (m., latin)	Anonyme (collège jésuite)	<i>Rome sauvée, ou Catilina</i>
1761	<i>Excerpta quaedam PULCHERRIMA LECTU ex Voltaire Essay sur l'Histoire générale</i> (m., latin, e.)	János Lázár	<i>Essai sur l'Histoire générale</i> ch. 8-20, 56.
1762	<i>Barátságos beszédje egy úrnak káplánnyával</i> (m., a., éd. 1787) [ <i>Entretien amical d'un seigneur avec son chapelain</i> ]	Lőrinc Orczy	<i>Le Mondain</i> <i>La Défense du Mondain</i>
[1764	<i>Lettre à M<sup>r</sup>. de Voltaire</i> (m., français)	János Fekete/Lőrinc Orczy]	
[1767- 1769	Correspondance avec Voltaire. Éd. <i>Mes Rapsodies</i> , (s.l.), 1781.	János Fekete]	
1767	<i>Tractatus de tolerantia</i> (m., latin, e.)	János Lázár	<i>Traité sur la tolérance</i>
1769	<i>Ternio de Jansenismo</i> (m., e.)	Bernát Benyák	« Du jansénisme » = <i>Le Siècle de Louis XIV</i> , chap. 37.
1769	<i>A Himlő bé oltásáról</i> (m., e.)	Bernát Benyák	« Sur l'insertion de la petite vérole » [ <i>Lettres philosophiques</i> , IX <sup>e</sup> lettre]
1772	<i>Geklen Adelaida</i>	Antal Zechenter	<i>Adélaïde Du Guesclin</i>
[(s.d.)	<i>Mélanges Littéraires</i> (m., copie)	János Fekete/copiste inconnu]	
1775- 1778	<i>Egész Európa formája a XI-dik százban</i> (m., e.) [ <i>État de l'Europe au XI<sup>e</sup> siècle</i> ]	György Bessenyei	<i>Essai sur les mœurs</i> chap. 43.
1777	<i>Az irigy elméről</i> [ <i>De l'esprit envieux</i> ] = <i>Futó darabok</i> [ <i>Pièces fugitives</i> ]	György Bessenyei	« De l'envie » [ <i>Discours en vers sur l'homme</i> , 3]
1778	<i>Zaire</i> (m.)	János Laczka	<i>Zaïre</i>
1779	<i>A hitető Mahomet</i>	Antal Zechenter	<i>Mahomet, ou le Fanatisme</i>
1779	<i>A Hármas vitézek</i> [ <i>Les Triumvirs</i> ]	György Bessenyei	<i>Le Triumvirat</i>
1779	(sans titre), <i>A Holmi</i> [ <i>Mélanges</i> ]	György Bessenyei	Lettre de Frédéric II (23 mars 1742, D2600) et « réponse » de Voltaire (en fait, lettre de ca 15 mars 1742, D2596).
1779	• <i>Jegyzés</i> (e.) [ <i>Annotation</i> ], <i>A Holmi</i> [ <i>Mélanges</i> ]	György Bessenyei	« Catéchisme chinois » note 4 = <i>Dictionnaire philosophique</i>
1779	<i>A magyar néző</i> (a., e.) [ <i>Le Spectateur hongrois</i> ]	György Bessenyei	<i>Philosophie de l'histoire</i> (plan et surtout: chap. 8, 17, 18)
1780 (?)	<i>A jámbor evező</i> (m., a., e., éd. 1789) [ <i>Le Rameur serein</i> ]	Ábrahám Barcsay	« De l'égalité des conditions » = (1 <sup>er</sup> ) <i>Discours en vers sur l'homme</i>

41 Abréviations: adaptation = a., extrait = e., manuscrit = m. Les contes et dialogues philosophiques traduits sont mis en relief par un point (•) avant le titre hongrois, les copies et la correspondance avec Voltaire se trouvent entre crochets. Les titres hongrois sont traduits quand ils diffèrent significativement de l'original.

Date	Titre de la traduction	Traducteur	Titre de l'original
1781 (?)	<i>Voltaire Levelei Angliáról</i> (m., e.) = István Török, <i>Opusculum miscellanae</i>	anonyme	<i>Lettres sur les Anglais</i> (I <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> lettres)
1781(?)	• <i>Egy Chinai vetélkedésnek históriája</i> <i>Voltaire-nek 19. részéből a Békességről</i> (m., e.) = István Török, <i>Opusculum miscellanae</i>	anonyme	« Relation d'une dispute de controverse à la Chine » = <i>Traité sur la tolérance</i> , chap. 19.
1782	<i>Chloének unalma</i> (m., a.) [L' <i>Ennui de Chloé</i> ]	Ábrahám Barcsay	<i>Stances irrégulières: À son Altesse royale la princesse de Suède, Ulrique de Prusse, sœur de Frédéric le Grand</i> (janv. 1747)
1784	<i>Zayr</i>	József Péczeli	<i>Zaïre</i>
1786	<i>Henriás</i>	József Péczeli	<i>La Henriade</i>
1787	• <i>Memnon, vagy az emberi böltsesség</i>	anonyme	<i>Memnon, ou la Sagesse humaine</i>
1789	<i>Henriás</i>	Sámuel Szilágyi	<i>La Henriade</i>
1789	<i>Tánkréd</i>	József Péczeli	<i>Tancredi</i>
1789	<i>Mérop</i>	József Péczeli	<i>Méropé</i>
1789	<i>Césár Halála</i> (m.)	Ferenc Kovács	<i>La Mort de César</i>
1789	<i>Césár Halála</i> (m., e.)	Gáspár Göböl	<i>La Mort de César</i>
1790	<i>Henriás</i> (bref e.)	József Rájnisi	<i>La Henriade</i>
1790	<i>Alzir</i>	József Péczeli	<i>Alzire</i>
1790	<i>Brutus</i> (m.)	Ferenc Kovács	<i>Brutus</i>
1790	<i>Brutus</i> (m.)	Gáspár Göböl	<i>Brutus</i>
1790	<i>A magyar hazának anyai szózatya</i> (note, bref e.) [Appel maternel de la nation hongroise]	Ferenc Verseghy	<i>Essai sur les mœurs</i> , chap. 192.
1790- 1791	<i>Értekezések</i> [Réflexions] (e.) = <i>A világnak közönséges történetei, írta</i> <i>frantzia nyelven abbás Millot</i> [Histoire générale du monde, écrite en français par l'abbé Millot]	Ferenc Verseghy	Introduction : chap. 9, 11, 18, 21, 36, 42 = <i>Essai sur les mœurs</i> , chap. 1, 148.
1791	<i>A Teremtésről</i> (a) [Sur la Création]	Ferenc Verseghy	<i>Essai sur les mœurs</i>
1791	<i>Az Igazság' ki-Szolgáltatásának és a' felebaráti szeretetnek jutalma</i>	anonyme	<i>Prix de la justice et de l'humanité</i>
1791	• <i>A Jézus társaságbeli Szerzeteseinek</i> <i>Khinából való kiűzöttetése</i>	János Laczkovics	<i>Relation du bannissement des jésuites de la Chine</i>
1792	<i>Henriás</i> (2 <sup>e</sup> éd.)	József Péczeli	<i>La Henriade</i>
1792	<i>A Beszélő versezetről</i>	József Péczeli	<i>Essai sur la poésie épique</i>
1792	<i>Tizenkettődik Károly' Svétzia Ország' Királyának élete és álmélkodást fel- múló vitézségének több isudálkozást okozó nagy dolgainak le-írása</i> [Description de la vie de Charles XII, roi de Suède, et de ses hauts faits de bravoure provoquant la stupeur et causant force émerveillement]	József Gvadányi	<i>Histoire de Charles XII, roi de Suède</i>
1793	• <i>Kándid</i>	anonyme	<i>Candide</i>
1796	<i>Az Orleáni Szűz</i> (m.)	János Fekete	<i>La Pucelle d'Orléans</i>
1796	<i>A természet törvényéről</i> (m.)	János Fekete	<i>Poème sur la loi naturelle</i>
1796	<i>Oreste</i> (m., a.)	anonyme	<i>Oreste</i>
1797 (s.d.)	<i>A Lizbonai veszedelem</i> (m.) <i>Szabad Holmik</i> (m., e.) [Mélanges libres]	József Dessewffy anonyme	<i>Poème sur le désastre de Lisbonne</i>

Date	Titre de la traduction	Traducteur	Titre de l'original
	<i>Peru megvétele</i>		« De la conquête de Pérou » = <i>Essai sur les mœurs</i> , chap. 148.
	<i>Kromwellről</i>		« De Cromwell » = <i>Essai sur les mœurs</i> , chap. 181.
	<i>Bécs várossának ostromlása</i>		« Siège de Vienne » = <i>Essai sur les mœurs</i> , chap. 192
	<i>Millyen Apostoli módon élnek a püspökök? [De quelle apostolique manière les évêques vivent-ils?]</i>		« Évêque » = <i>Dictionnaire philosophique</i>
	• <i>A Babiloni Hertzeg Aszszony</i>		<i>La Princesse de Babylone</i>
	• <i>Zádig, vagy is a' Végezésék</i>		<i>Zadig, ou la Destinée</i>
	[–Périkles. Egy mostani Görög, és egy Orosz] [Attribution à Voltaire contestée]		<i>Dialogue entre Périclès, un Grec moderne, un Russe</i>
	• <i>Lucián, Erásmus, és Rabelais. Az Elyseumban beszélgetmek</i>		<i>Conversation de Lucien, Érasme et Rabelais dans les Champs-Élysées</i>
	• <i>Skarmentádonak utazása. Magától le írva</i>		<i>Histoire des voyages de Scarmentado</i>
	• <i>Memnon vagyis az emberi böltsesség</i>		<i>Memnon, ou la Sagesse humaine</i>
	• <i>Igy folynak mindenütt a dolgok</i>		<i>Le monde comme il va</i>
	• <i>A Huroniai Amerikanus [Le Huron américain]</i>		<i>L'Ingénu</i>
	• <i>Kandide, vagy is, még is jó ez a' Világ</i>		<i>Candide, ou l'Optimisme</i>
(s.d.)	<i>Magyar Voltaire 2 [Voltaire hongrois 2] (m., e.)</i>	anonyme	
	46 articles <sup>42</sup>		<i>Dictionnaire philosophique</i>
	• <i>Tisztelendő Pater Bouvet...</i>		« Puissance. Les deux puissances » Section II. Conversation du révérend Père Bouvet...
	• <i>Falusi plébános [Curé de campagne]</i>		« Catéchisme du curé »

42 Les quarante-six articles traduits (en partie ou en entier) des œuvres alphabétiques de Voltaire dans MV2 (le traducteur se réfère au *Dictionnaire philosophique*): « Athée » [« Atheus »], « Babel » [« Babel »], « Bala, bâtarde » [« Bála, Fattyú gyermekek »], « Bien, tout est bien » [« Minden jól van »], « Brahmins, Brame » [« A Brachmanoknál magokat meg égető Asszonyokról »], « Bulle » [« Bulla »], « Carême » [« Böjt »], « Charité » [« Ispótlályok »], « Clou » [« Szeg »], « Conciles » [« Concíliumok »], « Confession » [« Gyónás »], « Conscience » [« Lelki esméret »], « Conseillers ou juges » [« Királyi tanácsos »], « Constantin » [« Constantinus »], « Crimes de temps et de lieu qu'on doit ignorer » [« A vétékről, 's helyről, mellyet tudni nem kell »], « Curé de campagne » [« Falusi Plébános »], « Cyrus » [« Cyrus »], « David » [« Dávid »], « Déjection » [« Has menés »], « Délits locaux » [« A Helyhez köttetett gonosz »], « Dieu, Dieux » [« Istenek »], « Donation » [« Donatiója Angliáról és Irlandiáról... »], « Droit, Droit canonique » [« Jus/Recht »], « Esclave » [« Jobbágy »], « Fanatisme » [« Fanatismus vagy a' vak buzgóság »], « Généalogie » [« Genealógia »], « Génération » [« Nemződés »], « Idole » [« Bálvány imádás »], « Ignorances » [« Tudatlanság »], « Impie » [« Istentelen »], « Impôt » [« Adó »], « Inondation » [« Víz ki öntés »], « Inquisition » [« Inquisitio »], « Intolérance » [« Türelmetlenség »], « Impuissance » [« Tehetetlenség »], « De la liberté d'imprimer » [« Könyv nyomtatás szabadsága »], « Locke » [« Lock »], « Marie Madelaine » [« Mária Magdolna »], « Messie » [« Messiás »], « Miracles » [« Csudák »], « Missions » [« Missionarius »], « Moïse » [« Mózsés »], « Nature » [« Természet »], « Nouveau, Nouveauté » [« Ujjság »], « Précis de la philosophie ancienne » [« A régi Philosophianak foglalattya »], « Puissance. Les deux puissances. Section II. Conversation du révérend P. Bouvet... » [« Tisztelendő Páter Bouvet... »].

Date	Titre de la traduction	Traducteur	Titre de l'original
	• <i>Istenek</i>		« Dieu, Dieux »
	• <i>Missionarius</i>		« Missions »
	• <i>Természet</i>		« Nature »
	• <i>Királyi tanácsos</i>		« Conseillers ou juges »
	<i>Saul</i>		<i>Saül</i>
(s. d.)	<i>Magyar Voltaire 4</i> [ <i>Voltaire hongrois 4</i> ] (m., e.)	anonyme	
	• <i>Amabed levelei</i>		<i>Les Lettres d'Amabed</i>
	• <i>Egy jó Bramin históriája</i>		<i>Histoire d'un bon bramin</i>
	• <i>Scármentado Utazásbéli Története</i>		<i>Histoire des voyages de Scarmentado</i>
[(s. d.)	<i>Ommiarium</i> (m., brefs e., copies en français, hongrois, latin)	József Szentgyörgyi	<i>Pièces fugitives, Essai sur les mœurs, Discours en vers sur l'Homme, La Henriade</i> ]
1808	<i>Cseréi. Egy honvári herceg</i> [ <i>Cseréi. Un prince hongrois</i> ] (a.)	András Dugonics	<i>Zadig</i>
1812	<i>Brutus</i> (m.)	Károly Kisfaludy	<i>Brutus</i>
1821	• <i>Nyiltszívű</i> [ <i>Un cœur franc</i> ] (m.)	anonyme	<i>L'Ingénu</i>
	<i>Saul</i> (m., copie conforme de MV2)		<i>Saül</i>
1821	<i>Heródes és Mariamne</i>	Elek Varga	<i>Hérode et Mariamne</i>
1834	<i>Tancred</i>	Gergely Árvay	<i>Tancrede</i>
1834	<i>Alzír</i>	István Jakab	<i>Alzire</i>
1851	<i>Zair</i>	Döme Horváth	<i>Zaïre</i>
1866	<i>Julius Caesar halála</i>	Amália Maczánék	<i>La Mort de César</i>
1870	• <i>Zadig</i>	István Rakovszky	<i>Zadig</i>
1883	<i>A chinai árva</i>	Amália Maczánék	<i>L'Orphelin de la Chine</i>
1879	• <i>Zadig</i>	Menyhért Engelman	<i>Zadig</i>



AUTOUR DES *LETTRES PHILOSOPHIQUES*: LA RÉPONSE  
DE JOHANN GUSTAV REINBECK À LA « LETTRE SUR LOCKE »<sup>1</sup>

*Nicholas Cronk*

*Voltaire Foundation, University of Oxford*

Les *Lettres philosophiques* ont provoqué plusieurs réponses<sup>2</sup>, mais une des plus conséquentes a été largement ignorée jusqu'ici : celle de Johann Gustav Reinbeck. En 1739, cinq ans seulement après la parution des *Lettres philosophiques* à Rouen, Reinbeck publie à Berlin ses *Philosophische Gedanken über die vernünftige Seele (Pensées philosophiques sur l'âme raisonnable)* et, dans ce livre de plus de 400 pages, il répond point par point aux arguments de Voltaire qui, d'après lui, semblent frôler le matérialisme<sup>3</sup>. C'est cet épisode de réception que je voudrais commenter ici, épisode intéressant pour ce qu'il apporte à l'histoire du matérialisme à l'époque des Lumières, mais aussi pour ce qu'il révèle de l'échange des idées entre la France et Berlin dans cette première moitié du siècle.

**VOLTAIRE MATÉRIALISTE ?**

Le dualisme cartésien, proposé pour résoudre un problème, en avait créé un autre : si l'âme et le corps sont des substances distinctes, comment expliquer le rapport de l'un avec l'autre ? Comment, par exemple, l'esprit peut-il communiquer le mouvement à la matière ? Les philosophes de la génération qui suit Descartes sont tous préoccupés par cette question<sup>4</sup>. Dans *An Essay on human understanding*, Locke suggère que l'âme pourrait être purement matérielle ; ses intentions dans le bref passage en question ne sont pas entièrement claires, mais

- 1 Je remercie vivement les lecteurs anonymes de cet article pour leurs suggestions et corrections.
- 2 Voir à ce sujet la préface de Beuchot, reproduite dans M, t. 22, p. 81-82.
- 3 Voir, à ce sujet, Paola Rumore, *Materia cogitans: L'Aufklärung di fronte al materialismo*, Hildesheim, Georg Olms, 2013, p. 120-134. J'ai malheureusement découvert ce travail important seulement après avoir achevé le présent article.
- 4 Voir Thomas Ahnert, « Soul and mind », dans Aaron Garrett (dir.), *The Routledge Companion to Eighteenth-Century Philosophy*, London, Routledge, 2014, p. 297-319. Cet essai a le grand mérite de comparer les débats en Grande-Bretagne, en France et dans les pays germanophones.

quoi qu'il en soit, ses remarques sont à l'origine en Angleterre du « *thinking matter debate* », qui a eu, comme l'a démontré Ann Thomson, des échos importants en France<sup>5</sup>. La Lettre XIII des *Lettres philosophiques*, intitulée « Sur Locke », n'est aucunement un résumé de la pensée empirique du philosophe anglais; elle inclut notamment un essai historique sur les théories de l'âme, en commençant par la Grèce: « Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire; Locke a développé la raison humaine [...], il ose quelquefois parler affirmativement, mais il ose aussi douter » (t. I, p. 168-169<sup>6</sup>).

Ensuite Voltaire cite Locke, pour poser la question de savoir si, oui ou non, Dieu peut communiquer la pensée à la matière; il s'appuie sur la traduction de Pierre Coste (qu'il allège quelque peu), et se sert de guillemets pour signaler qu'il s'agit bien d'une citation (la présence des guillemets est renforcée dans l'édition de Jore par le fait que les guillemets paraissent tout le long de la marge gauche):

110

« Je laisse, dit-il, à discuter à ceux qui en savent plus que moi si notre ame existe avant ou après l'organisation de notre corps; mais j'avoue qu'il m'est tombé en partage une de ces ames grossières qui ne pensent pas toujours, et j'ai même le malheur de ne pas concevoir qu'il soit plus nécessaire à l'ame de penser toujours qu'au corps d'être toujours en mouvement. »

Pour moi je me vante de l'honneur d'être en ce point aussi stupide que Loke [...]. (t. I, p. 169)

Il est rare dans cette lettre que Voltaire cite directement l'*Essai sur l'entendement humain*: la seule autre occasion, trois paragraphes plus bas, apparaît lorsqu'il cite: « Nous ne serons jamais peut-être capables de connoître si un être purement matériel pense ou non » (t. I, p. 170). Il est évident que, dans les deux cas, Voltaire a pris soin de sélectionner les phrases qui se prêtent le plus à une lecture matérialiste, surtout lorsque celles-ci sont lues, comme c'est le cas ici, hors de leur contexte d'origine. Voltaire savait pertinemment que c'était cette treizième lettre qui risquait le plus de provoquer la controverse; comme il l'écrit à Formont, fin 1732 (ca 15 décembre 1732, D545):

Il n'y a qu'une lettre touchant m<sup>r</sup> Locke. La seule matière philosophique que j'y traite est la petite bagatelle de l'immatérialité de l'âme, mais la chose est trop de conséquence pour la traiter sérieusement. Il a fallu l'égayer pour ne pas heurter

5 Ann Thomson, *Bodies of Thought: Science, Religion, and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

6 Les références aux *Lettres philosophiques* sont à l'édition de G. Lanson, révisée par A.-M. Rousseau, Paris, Didier, 1964.

de front nos seigneurs les théologiens, gens qui voient si clairement la spiritualité de l'âme qu'ils feraient brûler, s'ils pouvaient, les corps de ceux qui en doutent.

Comme le dit Raymond Naves : « On peut voir que dès 1734, la fin de la lettre XIII formait une profession de foi ; et, de fait, cette lettre sur Locke fut considérée par l'opinion comme la plus importante et la plus dangereuse<sup>7</sup> ».

La question des véritables intentions de Voltaire dans la Lettre XIII est rendue plus compliquée par l'existence d'un manuscrit portant à peu près sur le même sujet et qui circule dans les années 1730, la fameuse « Lettre sur Locke » ou « Lettre sur l'âme ». Les textes se recourent partiellement, mais Voltaire est beaucoup plus explicite dans le manuscrit, notamment à propos de sa méthode :

Je parle selon les lumières de la Philosophie, et non selon les révélations de la foi. Il ne m'appartient que de penser humainement ; les Théologiens décident divinement, c'est tout autre chose. La raison et la foi sont de nature contraire.  
(t. 1, p. 192)

En appliquant le principe du rasoir d'Ockham, Voltaire tire ensuite les conséquences de ce rationalisme qui exclut la foi :

Tout ce que je sai, c'est que je ne dois pas attribuer à plusieurs causes, surtout à des causes inconnues, ce que je puis attribuer à une cause connue : or, je puis attribuer à mon corps la faculté de penser et de sentir ; donc, je ne dois pas chercher cette faculté dans un autre Etre appelé *ame*, ou *esprit*, dont je ne puis avoir la moindre idée. (t. 1, p. 199)

Ce passage est remarquable. Au niveau philosophique, Voltaire dépasse Locke pour développer son propre argument en faveur du scepticisme concernant l'immatérialité de l'âme. Au niveau de la publication, ce qui retient l'attention ici est la relation entre la lettre manuscrite et la Lettre XIII telle qu'elle est publiée dans les *Lettres philosophiques*<sup>8</sup>. Gustave Lanson a le grand mérite d'avoir inclus une version du manuscrit dans son édition pionnière des *Lettres philosophiques*, pour le juxtaposer avec la Lettre XIII. Pour lui, le manuscrit est « la rédaction primitive de la lettre XIII » (t. 1, p. liii). « Cette lettre dont le texte présente des rapports si frappants avec la XIII<sup>e</sup> *Lettre sur les Anglais*, en est la première version ; M. Ascoli et moi sommes arrivés tous les deux à cette conclusion » (t. 1, p. 203).

7 *Lettres philosophiques*, éd. R. Naves [1939], Paris, Classiques Garnier, 1988, p. 222.

8 La question a été étudiée par Miguel Benítez, « Voltaire materialista: la *Lettre sur Mr Locke* », dans Ch. Porset, M. Benítez, F. Bello et F. Savater (dir.), *Voltaire hoy: un reto para el pensamiento*, A Coruña, Fundación Paideia, 1995, et « Les différentes versions de la lettre de Voltaire sur Locke », *SVEC*, n° 347 (1996), p. 760-763.

Raymond Naves n'est pourtant pas convaincu par cette hypothèse :

G. Lanson et M. Georges Ascoli ont même pensé que ce morceau [...] était la rédaction primitive de la lettre XIII, édulcorée ensuite et présentée en 1734 sous une forme moins provocante ; il est certain que cette « XXVI<sup>e</sup> lettre » doit partir du texte primitif, mais à voir le peu de place qu'y tient Locke (à peine deux allusions) et le parti pris de traiter la question en dehors de toute atmosphère « anglaise », je pense qu'il s'agit plutôt d'un remaniement plus personnel d'un texte peut-être contemporain des *Lettres anglaises* mais qui ne saurait être considéré par nous comme une *lettre anglaise* authentique<sup>9</sup>.

112

Il faut donner raison à Raymond Naves. Le manuscrit n'est pas en réalité un avant-texte des *Lettres anglaises*, mais une œuvre à part, destinée à un autre public. C'est à Gustave Lanson que nous devons bien sûr la redécouverte du phénomène du manuscrit clandestin, c'est même peut-être sa contribution la plus importante à l'étude des Lumières en général<sup>10</sup>. Il est donc d'autant plus surprenant que Lanson n'ait pas pleinement saisi le statut de la « Lettre sur Locke », qui de toute évidence, et d'après sa propre définition, est un manuscrit clandestin<sup>11</sup>. C'est ainsi que nous le présenterons dans l'édition *OCV* des *Lettres philosophiques* actuellement en chantier<sup>12</sup>. Comme l'a bien démontré François Moureau, « publication » au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas synonyme d'« impression sur papier », et le choix de publier un texte manuscrit clandestin en le faisant circuler de main en main est une pratique courante, un choix de publication parfaitement légitime et reconnu<sup>13</sup>. Voltaire savait qu'il traitait un sujet plus que délicat, et il est parfaitement compréhensible qu'il ait choisi pour faire circuler sa « Lettre sur Locke » un moyen de publication qui échappât aux règles gouvernant le marché du livre<sup>14</sup>.

9 *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 223.

10 Voir Geneviève Artigas-Menant, « Cent ans de réponses aux “Questions diverses” de Lanson », *Problemata*, 4, n° 3 (2013), p. 21-49.

11 Puisque Gustave Lanson a mené ses recherches sur le manuscrit clandestin après avoir achevé son travail sur l'édition des *Lettres philosophiques*, l'explication est sans doute qu'il n'a pas eu l'occasion de revenir sur ce qu'il avait déjà publié.

12 Cette édition critique de la *Lettre sur M. Locke / Lettre sur l'âme* par Antony McKenna et Gianluca Mori est très attendue. J'ai rédigé la présente communication avant de pouvoir prendre connaissance de leurs travaux.

13 Voir F. Moureau, *La Plume et le plomb : espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, PUPS, 2006.

14 Voltaire est parfaitement lucide en ce qui concerne les stratégies de publication, et il adapte sciemment son texte selon les circonstances : « Je suis aussi obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de m. Locke, parce qu'après tout je veux vivre en France, et il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne pourrai dire trop fortement à Londres » (à Formont, [? 6 décembre 1732], D542).

Voltaire, qu'il fût matérialiste ou non, contribua ainsi aux débats contemporains sur l'immatérialité de l'âme. Les textes matérialistes en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, que l'on pense au *Traité des trois imposteurs* ou aux écrits de Jean Meslier, ne s'inspiraient pas directement de Locke. Mais la suggestion de ce dernier selon laquelle on pouvait imaginer une matière pensante était fort utile aux philosophes matérialistes, et la contribution originale de Voltaire à ces débats est d'avoir introduit la pensée de Locke dans le domaine français.

#### LES PHILOSOPHISCHE GEDANCKEN DE JOHANN GUSTAV REINBECK

Examinons maintenant la réaction berlinoise. Johann Gustav Reinbeck (1683-1741), philosophe et premier pasteur luthérien de Berlin, travailla notamment à réhabiliter Wolff en Prusse (le philosophe avait été banni par Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>)<sup>15</sup> ; il était aussi le protecteur de Formey, qui lui vouait une grande admiration : « Mes liaisons avec M. Reinbeck s'étaient formées chez lui, et le souvenir m'en est aussi bien précieux, cet excellent théologien m'ayant alors fait part de son amitié, et m'en ayant donné des preuves qui ont décidé du bonheur de ma vie<sup>16</sup> ». Comme tous les philosophes allemands de sa génération, Reinbeck s'intéresse aux questions religieuses, et dans la lignée de Wolff, à ce que l'on pourrait appeler une défense raisonnable de la religion. D'ailleurs, même si Berlin n'était pas la seule ville allemande où un débat sur le matérialisme se développait souterrainement, il n'existe pas de vraie tradition de pensée matérialiste en Allemagne dans cette première moitié du siècle ; ces débats viendront plus tard<sup>17</sup>.

En 1739, Reinbeck publie ses *Philosophische Gedancken über die vernünfftige Seele und derselben Unsterblichkeit, nebst einigen Anmerkungen über ein französisches Schreiben, darin behauptet werden will, das die Materie dencke* (Berlin, Ambrosius Hauden, 1739)<sup>18</sup>, ouvrage traduit en français sous le titre *Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable, avec quelques*

15 Voir Jens Häsel, « Samuel Formey, pasteur huguenot entre Lumières françaises et Aufklärung », *Dix-huitième siècle*, n° 34 (2002), p. 239-47.

16 Samuel Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, 2<sup>de</sup> éd., Paris, P.-D. Barrez, 1797, t. I, p. 42. David Durand écrit à Formey, dans une lettre datée du 26 avril 1754 : « Pour ce qui est de M. Reinbeck, il ne m'est absolument connu que par le portrait que vous m'en faites [...]. Il faut que [son] mérite soit bien supérieur pour mériter de tels éloges » (*Lettres d'Angleterre à Jean Henri Samuel Formey à Berlin*, éd. U. Janssens et J. Schillings, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 194). Voir aussi Jens Häsel, « Samuel Formey... », art. cit., p. 240.

17 Voir Falk Wunderlich, « Empirismus und Materialismus an der Göttinger Georgia Augusta - Radikalaufklärung im Hörsaal? », *Aufklärung*, 24 (2012), p. 65-90 ; et « Materialism in Late Enlightenment Germany: A Neglected Tradition Reconsidered », *British Journal for the History of Philosophy*, n° 24/5 (2016), p. 940-962.

18 Une autre édition chez le même éditeur est datée de 1740 ; c'est celle-ci qui est reproduite en fac-similé, Georg Olms, 2002.

remarques sur une lettre dans laquelle on soutient que la matière pense – on remarque que Voltaire est visé par ce titre, bien qu'il ne soit pas nommé. Reinbeck, auteur d'une très grande exactitude, nous dit précisément quels textes de Voltaire il a lus, et même dans quelles éditions. Qu'il connaisse les *Lettres sur les Anglais* n'a rien de surprenant : il ne faut pas oublier qu'il y a eu une édition « allemande » des *Lettres*, les *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets*, publiées à Francfort-sur-le-Main en 1735<sup>19</sup>, à côté des éditions hollandaises qui étaient toutes diffusées dans les pays germanophones. En fait, c'est une édition hollandaise que Reinbeck lit à Berlin, les *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets*, publiée par Desbordes à Amsterdam en 1736<sup>20</sup>. Ce qui est plus inattendu, c'est que Reinbeck connaît aussi le manuscrit clandestin de Voltaire, qu'il a lu, d'après son propre témoignage, dans un journal, *L'Observateur, ouvrage poligraphique*, qui publia le manuscrit voltairien pour la première fois en 1736<sup>21</sup>.

114

Le livre de Reinbeck s'ouvre sur une préface de l'auteur (*Vorbericht des Autoris*), suivie d'une longue Préface dont l'auteur n'est pas nommé (*Vorrede eines Ungenannten*), mais qui est en fait de la plume d'Ernst Christoph von Manteuffel – nous y reviendrons. Suit un texte de 320 pages, qui expose en détail une défense de l'immatérialité de l'âme selon les principes wolffiens : l'argumentation ne vise pas particulièrement Voltaire. Ensuite, et c'est la grande surprise du volume, Reinbeck reproduit en entier le texte du manuscrit clandestin, sous le titre « *Copie d'un manuscrit ou l'on soutient que c'est la matière qui pense* », en présentant le texte français original sur le recto à droite, avec la traduction allemande en face à gauche. Le texte accompagné de sa traduction occupe en tout quarante-six pages, et il est suivi de cinquante-six pages de notes sur le texte, « *Anmerckungen über dieses Schreiben* »<sup>22</sup>, qui répondent point par point aux arguments proposés par Voltaire.

19 L'édition de Francfort se trouve à la BnF (*Catalogue général*, Voltaire, n° 3683). Absente dans Bengesco, elle fut décrite pour la première fois par Eugène Ritter, « Quelques notes sur la Bibliographie de Voltaire, par M. Bengesco, et sur la Correspondance de Voltaire, édition de M. Moland », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 14 (1892), p. 211-219, à la p. 212. Lanson fait mention de la note de Ritter (t. 1, p. xiii), mais écarte l'édition de Francfort de sa considération.

20 *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets*, Par M. de Voltaire, Suivant la copie imprimée à Londres, se vend à Amsterdam, chez Jacques Desbordes, 1736. Dans la Préface de cette édition, qui est celle de la première édition londonienne du texte français (voir l'édition critique de Lanson, t. 2, p. 250), on explique que ces lettres « ont couru longtemps manuscrites » avant d'être imprimées ; le rapprochement avec un autre manuscrit, dit clandestin, est donc fort plausible.

21 Ce journal fut créé en 1736 à l'initiative de La Varenne, et Jean Sgard explique que c'est sa publication du manuscrit de Voltaire qui entraîna la suppression du journal (Jean Sgard [dir.], *Dictionnaire des journaux : 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991, t. II, p. 991-992).

22 Reinbeck, *Philosophische Gedanken über die vernünftige Seele*, Berlin, Hauden, 1740 ; reprint, Hildesheim, Georg Olms, 2002, p. 367-423.

Je ne me propose pas ici d'analyser en détail les réponses de Reinbeck, qui d'ailleurs sont plutôt conventionnelles. Ce qui m'intéresse dans la publication de Reinbeck, et ce qui constitue sa grande originalité, c'est la place importante qu'occupe au sein de cet ouvrage le manuscrit clandestin, et prétendument dangereux. Reinbeck a compris que la Lettre XIII des *Lettres philosophiques* était bien moins dangereuse que le texte paru anonymement dans *L'Observateur, ouvrage poligraphique*, quoique les deux textes aient été dans une certaine mesure liés :

*Wie man denn auch überhaupt nicht leugnen kann, dass der gedruckte Brief, zu welchem sich der Herr von Voltaire bekennt, viel besser und behutsamer als der geschriebene sei*<sup>23</sup>.

Dans son commentaire, Reinbeck explique qu'il ne nommera pas Voltaire comme auteur du manuscrit, mais parlera plutôt de « l'Auteur anonyme », car, explique-t-il, il ne cherche aucunement à entrer en controverse avec « cet illustre Auteur » : « *Daher wir denn auch in diesen Anmerckungen es mit dem Herrn von Voltaire nicht zu thun haben*<sup>24</sup> ». Reinbeck est l'un des premiers à avoir compris la stratégie de Voltaire, qui consistait à contrôler son expression dans le texte imprimé pour des raisons évidentes liées à la censure, et à garder pour le manuscrit clandestin une expression plus explicite, plus dangereuse donc, de sa pensée ; et le pasteur berlinois est certainement le premier à avoir dévoilé publiquement cette stratégie. Reinbeck ne se soucie pas de répondre à la Lettre XIII : il répond directement au manuscrit clandestin, point par point, tout en entrant dans le jeu de Voltaire en feignant de croire à l'origine anonyme du texte, évitant ainsi une confrontation ouverte avec cet auteur célèbre. On ne peut qu'admirer la finesse stratégique de Reinbeck, finesse qui n'est pas entièrement dénuée d'ironie voltairienne.

Pour des raisons qui ne sont pas claires, la publication des *Philosophische Gedancken* a été retardée de plusieurs années ; nous apprenons dans une note (qui n'est pas traduite dans la version française) qu'il avait été question, dans un premier temps, de commencer par publier le livre en français, et que la préface de Manteuffel avait même été rédigée en français avant d'être traduite en allemand. La traduction française de l'ouvrage, qui paraît tardivement en 1744, trois ans après la mort de Reinbeck, est due à son protégé, Jean Henri Samuel

23 *Ibid.*, p. 369 [« On ne saurait nier non plus que la Lettre imprimée, dont M. de Voltaire se déclare l'Auteur, ne soit beaucoup meilleure, et plus circonspecte que la Lettre manuscrite. » (*Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable, avec quelques remarques sur une lettre dans laquelle on soutient que la matière pense*, éd. et trad. S. Formey, Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus, 1744, p. 267-268.)]

24 *Ibid.*, p. 370 [« Ainsi dans toutes nos Remarques nous n'aurons rien à démêler avec cet illustre Auteur » (*Réflexions philosophiques...*, *op. cit.*, p. 268)].

Formey<sup>25</sup>. Sa traduction est fidèle dans l'ensemble, mais le volume présente certaines particularités. La « Préface de l'Auteur » disparaît, pour être remplacée par une Épître dédicatoire, que Formey adresse au comte de Podewils. En outre, on constate une omission surprenante : Formey ne reproduit pas le texte du manuscrit clandestin de Voltaire, même s'il garde les notes volumineuses sur ce texte fournies par Reinbeck – notes qui dans une large mesure sont dénuées de sens du moment où on ne peut plus consulter le texte auquel elles se réfèrent. Est-ce par précaution ou par discrétion que Formey omet le texte ? En tout cas, sa traduction perd beaucoup de son piquant sans le texte qui est sa raison d'être. La traduction de Formey fait l'objet d'un compte rendu dans la *Bibliothèque raisonnée* en 1744<sup>26</sup>, et c'est surtout par le biais de ce compte rendu, dans un journal publié à Amsterdam, que l'ouvrage de Reinbeck s'est fait connaître en France. Le fait que l'ouvrage, dans sa version française, est amputé de la partie la plus radicale de l'original explique sans doute que la réponse qu'adresse Reinbeck aux arguments de Voltaire n'ait pas suscité de débat en France.

Les chercheurs modernes se sont peu intéressés à Reinbeck. Dans son édition des *Lettres philosophiques*, Gustave Lanson cite l'œuvre de Reinbeck uniquement par le biais du compte rendu de la traduction de Formey paru dans la *Bibliothèque raisonnée* ; de toute évidence, il n'a jamais consulté l'ouvrage en question, car il se réfère à « l'auteur anonyme des *Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable* » (t. 1, p. 190). Si pour Lanson, Reinbeck reste un anonyme, pour René Pomeau il n'existe pas : le nom de Reinbeck n'est cité nulle part dans *La Religion de Voltaire*. L'historien des idées John Stephenson Spink a le mérite de nommer Reinbeck mais se trompe en parlant de son ouvrage comme d'une « *Cartesian attack on Voltaire's letter* » : d'ailleurs, il ne connaît ni le titre de l'ouvrage original ni sa date de publication, car il ne cite que le titre de la traduction française, qu'il connaît, comme Lanson, d'après le compte rendu paru dans la *Bibliothèque raisonnée*<sup>27</sup>. Reinbeck est resté ainsi le grand absent des discussions concernant la réception des *Lettres philosophiques*.

Une question s'impose : Voltaire a-t-il connu le livre de Reinbeck ? Rien ne le prouve, car nous ne trouvons aucune trace de son nom, ni dans ses écrits, ni dans la correspondance, et la traduction française ne se trouve pas dans sa bibliothèque. Mais Voltaire avait aussi de bonnes raisons de ne pas attirer l'attention sur l'ouvrage du pasteur berlinois. Voltaire à cette époque se trouvait déjà accusé d'athéisme par Jean-Baptiste Rousseau, et il ne pouvait voir d'un

<sup>25</sup> *Réflexions philosophiques...*, *op. cit.*

<sup>26</sup> *Bibliothèque raisonnée*, t. 33 (1744), Article VI, p. 134-55, reprint, Genève, Slatkine, 1969, p. 40-45.

<sup>27</sup> J. S. Spink, *French Free-Thought from Gassendi to Voltaire*, London, The Athlone Press, 1960, p. 224 et n. 5.

très bon œil la publication de son manuscrit clandestin par La Varenne, grand ami de Rousseau. Étant donné les termes de la censure des *Lettres philosophiques*, Voltaire n'avait aucun intérêt à mieux faire connaître une publication qui ne pouvait que le gêner. Il semble donc fort probable que Voltaire ait eu vent du compte rendu paru dans la *Bibliothèque raisonnée*, mais qu'il ait préféré ne pas attirer l'attention sur l'ouvrage en question.

#### LE CONTEXTE PRUSSIE DES ANNÉES 1730

Pour bien saisir la portée des *Philosophische Gedancken* de Reinbeck, il importe de lire l'ouvrage dans une perspective allemande, en l'occurrence prussienne, plutôt que de le considérer dans une perspective française (comme essai de le faire Spink). L'intérêt des *Philosophische Gedancken* réside moins dans leur contenu que dans le fait qu'elles aient été publiées à Berlin, à la fin des années 1730. Le roi Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, surnommé le Roi-Sergent, est vieillissant, et dans cette ambiance de fin de règne, tous les regards se portent sur le prince héritier, qui accédera au trône en 1740. Les conseillers à la cour s'intéressent de près à l'éducation du jeune prince, et un individu en particulier, le comte Ernst Christoph von Manteuffel, a joué un rôle de premier plan auprès du prince. L'historien Johannes Bronisch a récemment publié une étude importante sur Manteuffel et ce qu'il appelle « le réseau du wolffianisme », et ses travaux sont particulièrement éclairants pour comprendre et pour réinterpréter le début des relations épistolaires entre Frédéric et Voltaire<sup>28</sup>.

Le jeune Frédéric a choisi Manteuffel comme mentor. Manteuffel, qui avait trente-six ans de plus que le prince héritier, était un noble qui avait longtemps exercé une carrière politique à la cour de Dresde, et qui était venu à Berlin après s'être retiré de la vie publique. En réalité, comme l'a montré Bronisch, Manteuffel restait à cette époque en liaison étroite avec la cour de Dresde, ainsi qu'avec la cour de Vienne, car il gardait toujours l'espoir de faire son retour dans la vie politique. En se ménageant une place dans l'entourage de Frédéric, il entendait certainement faire avancer sa carrière ; et d'après le témoignage de Formey, auquel nous reviendrons, les deux hommes échangèrent de nombreuses lettres dans la première moitié des années 1730. Les ambitions intellectuelles de Frédéric étaient bien connues, et Manteuffel chercha à canaliser cette énergie en inculquant à son élève la philosophie de Wolff. Ses intentions étaient certainement plus politiques que philosophiques : Wolff, sur le plan politique,

<sup>28</sup> Voir Johannes Bronisch, *Der Mäzen der Aufklärung: Ernst Christoph von Manteuffel und das Netzwerk des Wolffianismus*, Berlin, de Gruyter, 2010, en particulier p. 91-100. Bronisch traite les relations entre Voltaire et Frédéric de façon plus détaillée dans *Der Kampf um Kronprinz Friedrich: Wolff gegen Voltaire*, Berlin, Landt, 2011.

était un défenseur de l'absolutisme éclairé, et pensait que le souverain gouvernait non pas comme représentant de Dieu, mais grâce à un contrat entre lui et ses sujets. Dans la perspective des Lumières allemandes, il s'agissait de marquer les limites « raisonnables » du pouvoir. Au niveau personnel, Manteuffel cherchait, comme Reinbeck, à restaurer la place de Wolff à Berlin : les enjeux sont donc complexes, et concernent assez peu la philosophie.

Frédéric, en revanche, s'intéresse sincèrement aux questions concernant l'immatérialité de l'âme, et semble peu satisfait des explications de Wolff. Manteuffel craignait avec raison que le jeune prince ne se laisse séduire par la libre pensée de Voltaire, notamment par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France en Prusse, le marquis de La Chétardie, qui menait grand train dans la capitale prussienne, et qui considérait que son rôle auprès du prince héritier était de promouvoir les valeurs de la culture française. Dans cette lutte d'influence auprès du jeune prince, La Chétardie devint ainsi le promoteur des idées voltairiennes, et donc l'ennemi implacable du comte Manteuffel. Une crise éclata enfin le 10 août 1736, lors d'une dispute entre Manteuffel et son élève. Deux jours auparavant, le jeune prince avait envoyé une première lettre... à Voltaire, et n'en avait soufflé mot à son mentor, Manteuffel : par ce geste audacieux, il faisait la preuve de son indépendance<sup>29</sup>. Dans cette lutte faustienne pour l'âme de son élève, c'est Manteuffel, surnommé « le Diable » par ses intimes, qui a perdu.

118

Vu de France, le début des relations épistolaires entre Voltaire et Frédéric marque un tournant dans les relations de pouvoir à l'intérieur du château de Cirey. Voici ce qu'en dit René Pomeau :

La vérité est que, sur les matières de philosophie, Voltaire et Mme du Châtelet travaillèrent ensemble et, jusqu'à l'apparition de Kœnig, furent d'accord.

À partir d'août 1736, Mme du Châtelet eut un rival, le prince royal de Prusse.

« Élevé dans l'adoration de Leibniz », le jeune admirateur de Voltaire était passionné de métaphysique. Il avait suivi les leçons du leibnizien Wolff et envoya à Voltaire un manuscrit de métaphysique wolffienne, avant que Mme du Châtelet

29 Formey raconte la brouille entre les deux hommes, mais en ignore (ou feint d'en ignorer ?) la cause. En tout cas, Formey, auteur d'une *Épître à M. le comte de Manteuffel* (1748), se présente ici comme son défenseur : « [Le comte de Manteuffel] vint à Berlin en 1731. [...] Je fis sa connaissance en 1732, et je ne puis penser sans attendrissement à l'affection constante dont il m'honora depuis ce temps-là jusqu'à la fin. [...] C'est dans ces années-là que se forma sa liaison avec le Prince Royal, qui fut très étroite et confidente. On peut en juger par la lettre qui concerne M. de Beausobre. Mais des courtisans envieux, craignant que cette liaison ne conduisît M. de Manteuffel à quelque grand poste, lorsque le Prince deviendrait Roi, apostèrent des gens qui insinuèrent au Prince que le Comte faisait trophée de cette correspondance et se vantait d'être le mentor du Prince. Cela porta coup, et il en résulta un refroidissement qui dura jusqu'à l'avènement de Frédéric II » (*Souvenirs d'un citoyen, op. cit.*, t. I, p. 40-42).

se fût convertie à Leibniz. Dans les premières lettres échangées entre le prince et le poète, la métaphysique tient une grande place. Quelque dépit qu'en ressente Mme du Châtelet, c'est aussi pour son royal ami que Voltaire écrit son *Traité et ses Éléments de Newton*<sup>30</sup>.

Vu de Prusse, le début des relations épistolaires entre Frédéric et Voltaire – et il ne faut pas oublier que c'est Frédéric qui est à l'origine de ces échanges – marque un tournant décisif dans l'évolution intellectuelle du prince héritier. Entre Wolff d'un côté et Voltaire de l'autre, entre l'orthodoxie chrétienne et la libre pensée, entre le comte Manteuffel et le marquis de La Chétardie, c'est la libre pensée qui l'emporte finalement sur l'orthodoxie. Comme l'écrit Manteuffel à Christian Wolff en 1739, l'origine de ces changements se trouvait avant tout à Cirey : « *Diese Veränderung kam in erster Linie aus Cirey*<sup>31</sup> ».

Depuis un moment, donc, Manteuffel luttait contre l'influence de Voltaire. En septembre 1735, il avait envoyé à Frédéric le célèbre *Portrait de Monsieur de Voltaire* qui brosse un profil résolument négatif du philosophe<sup>32</sup> ; et le 28 novembre, il lui adressa une « critique assez vive, et à [son] avis, assez bien fondée des *Lettres philosophiques*<sup>33</sup> », critique qui préfigure en quelque sorte les *Philosophische Gedancken* de Reinbeck. Frédéric répondit à Manteuffel le 2 décembre 1735, exprimant son approbation de la critique des *Lettres philosophiques*, « bien qu'il eût désiré qu'elle fût plus circonstanciée », précise Christiane Mervaud<sup>34</sup>.

Suite à la rupture de 1736, c'est Manteuffel qui commande à Reinbeck la rédaction des *Philosophische Gedancken* – l'éditeur du volume, Ambrosius Haude, était aussi un personnage important dans le réseau de correspondances secrètes contrôlé par le comte<sup>35</sup> – et c'est Manteuffel qui rédige en français, anonymement, la préface stratégique, dans laquelle il souligne la raison d'État qui exige une adhésion minimale à la foi (argument pragmatique en faveur de la religion que nous trouvons par ailleurs... sous la plume de Voltaire) :

Supposons, par exemple, qu'un grand Prince s'avisât de souffrir que ses sujets fussent imbus d'une doctrine contraire à l'immortalité de l'âme, et à l'idée d'une vie à venir ; en quelle sûreté serait-il, tant pour sa personne, que pour la forme de

30 R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, nouv. éd., Paris, Nizet, 1994, p. 196.

31 « Ce changement vint en premier lieu de Cirey », cité par J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 71.

32 *Ibid.*, p. 72.

33 Lettre citée par Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985), p. 23.

34 *Ibid.*, p. 23.

35 J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 74.

son gouvernement? Pourrait-il compter un moment sur leur obéissance, sur leur fidélité, sur leurs serments? Ses sujets eux-mêmes cesseraient-ils de se tromper, de s'assassiner les uns les autres, dès qu'ils pourraient en dérober la connaissance à la justice temporelle? Y aurait-il de fin aux violences du plus fort, à la rapine, au poison, aux meurtres, aux crimes les plus horribles? Toutes les vertus, le bonheur de la société, la religion, ne seraient-ce pas autant de chimères, si les hommes croyaient n'avoir plus rien à craindre et à espérer après la mort<sup>36</sup>?

Johannes Bronisch est catégorique : les *Philosophische Gedancken* de Reinbeck furent rédigés en premier lieu pour Frédéric : « *Erster Adressat der Philosophischen Gedancken, die Reinbeck in Manteuffels Auftrag verfasste, war ganz eindeutig der Kronprinz*<sup>37</sup> ». C'est un beau paradoxe. Cette attaque énergique contre les *Lettres philosophiques* fut conçue pour détourner Frédéric de son amitié pour Voltaire, et cela à un moment où ils se connaissaient à peine. Voltaire, non pour

120

Quelques remarques rapides, en guise de conclusion.

1. C'est pour des raisons de géopolitique que Gustave Lanson se désintéresse systématiquement de la réception allemande des *Lettres philosophiques*. Lanson, qui préparait son édition dans le contexte de l'Entente cordiale et de l'alliance entre la France et l'Angleterre contre l'Empire allemand, possède une vision des Lumières qui n'englobe pas l'Allemagne (nous avons vu qu'il écarte l'édition de Francfort de son champ d'étude). Cette prise de position a nécessairement influencé les éditions modernes des *Lettres philosophiques* qui toutes doivent beaucoup au travail pionnier de Lanson.

2. Il est remarquable de découvrir, grâce à Bronisch, que les relations entre Voltaire et Frédéric font l'objet de polémiques intenses à Berlin avant même le début de leurs relations personnelles. La réponse de Reinbeck aux *Lettres philosophiques* est une œuvre de commande, motivée par des raisons plus diplomatiques et politiques que philosophiques. Au niveau philosophique, les *Philosophische Gedancken* constituent une réponse strictement wolffienne visant à contrer l'athéisme présumé de Voltaire. Il n'est pas sans intérêt de voir la réputation que pouvait avoir la pensée de Voltaire, à Berlin et ailleurs, dans les années 1730.

36 Reinbeck, *Réflexions philosophiques*, op. cit., « Préface », sig.\*\*3v-\*\*4r (orthographe modernisée).

37 « Le premier destinataire des *Philosophischen Gedancken* que Reinbeck composa à la demande de Manteuffel était sans aucune équivoque le prince héritier » (J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 80).

3. La recherche moderne s'intéresse de plus en plus aux dialogues et aux échanges entre pays, comme par exemple entre la France et la Prusse, et nous avons une conception dynamique de ces échanges : nous ne restons plus dans le cadre statique d'un travail pionnier comme celui de H. A. Korff<sup>38</sup>. Les relations entre Voltaire et Frédéric sont à reconsidérer dans le contexte des débats récents concernant les transferts culturels<sup>39</sup>, comme aussi à la lumière des découvertes récentes, comme les recherches de Johannes Bronisch concernant le réseau de Manteuffel, ou bien les travaux d'Isaac Nakhimovsky, qui ont renouvelé l'interprétation de l'*Anti-Machiavel* et de la nature de la collaboration entre Frédéric et Voltaire<sup>40</sup>.

4. Autre chose remarquable : Reinbeck est le premier à avoir compris le décalage délibéré entre texte imprimé et manuscrit clandestin et à avoir décrit publiquement le jeu stratégique entre ces deux formes de publication. Je dis Reinbeck, mais d'après Bronisch le pasteur a reçu le texte manuscrit, et sans doute également ses instructions, de la part de Manteuffel<sup>41</sup>. C'est sans doute le comte lui-même qui fut le premier à comprendre la tactique de Voltaire et qui, en passant sa commande à Reinbeck, souffla à ce dernier l'interprétation qu'il fallait donner au manuscrit clandestin, afin de déjouer la fausse naïveté de son auteur. En tout cas, le lectorat berlinois de 1739 était mieux informé sur ces publications voltairiennes que le lectorat parisien à la même époque.

5. Les Lumières allemandes sont actuellement beaucoup plus débattues qu'il y a une génération<sup>42</sup>, surtout en dehors des pays germanophones, et ce débat ouvre une perspective intéressante sur la vie intellectuelle de Berlin et sur ses liens avec la culture française. Dans la querelle qui mettait Voltaire face à Wolff, deux conceptions des Lumières s'affrontaient. Si pour nous, Voltaire reste un emblème de la pensée des Lumières, Wolff aussi représentait à Berlin un courant de pensée éclairée<sup>43</sup>. L'ouvrage de Reinbeck fut à son tour l'objet d'une attaque

38 H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Geistes von Gottsched bis Goethe*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1917.

39 Voir, par exemple, Michel Espagne et Michael Werner (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Recherche sur les civilisations, 1988 ; M. Espagne, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999.

40 « The Enlightened Prince and the Future of Europe: Voltaire and Frederick the Great's Anti-Machiavel of 1740 », dans Béla Kapossy, Isaac Nakhimovsky et Richard Whatmore (dir.), *Commerce and Peace in the Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 44-77.

41 J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 80.

42 Voir, par exemple, Ritchie Robertson, « The Enlightenment in New Focus », *Modern Intellectual History*, n° 15/3 (2017) : <https://doi.org/10.1017/S1479244317000336>.

43 « Die Konkurrenz der verschiedenen Aufklärungsströmungen um Friedrich von Preussen war, wie gezeigt, anhand der Frage der Unsterblichkeit der Seele besonders deutlich geworden » (J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 76).

cinglante de la part de Christian Gottlieb Kluge (1699-1759), qui le critiqua d'un point de vue strictement luthérien<sup>44</sup>. La spécificité des Lumières diffère radicalement d'un pays à l'autre.

6. La réponse de Reinbeck à Voltaire constitue un épisode intéressant dans la pensée matérialiste des Lumières. Les thèses de Jonathan Israel sont de nos jours vivement discutées. Celui-ci identifie un mouvement des Lumières dites « radicales », qui prône un matérialisme hérité de Spinoza, et qu'il met en contraste avec les Lumières « modérées » des déistes. Inutile de dire que, pour Israel, Voltaire est du côté des modérés; inutile également de préciser que Reinbeck est totalement absent des écrits, pourtant volumineux, d'Israel. Reinbeck est certes un personnage mineur, mais les personnages mineurs sont parfois fort utiles pour retracer ou éclairer un chemin dans l'histoire des idées. La réaction berlinoise aux *Lettres philosophiques* semble suggérer qu'en Prusse au moins, la pensée de Voltaire était très loin d'être considérée comme « modérée » et que ses écrits étaient souvent ressentis comme radicaux par ses contemporains. Ce n'est pas le moindre intérêt des *Philosophische Gedancken* de Reinbeck que d'offrir la possibilité d'une autre lecture de Voltaire, comme penseur radical.

122

---

<sup>44</sup> *Anmerkungen über den Vorbericht und die Vorrede zu den Reinbeckischen Gedanken von der Unsterblichkeit der menschlichen Seele*, Wittenberg, 1740-1742, 2 vol..

## FÉCONDITÉ ET APORIES DU TROPISME VOLTAIRIEN CHEZ FRIEDRICH HEINRICH JACOBI

*Sylvie Le Moël*  
*Sorbonne Université*

La réception de Voltaire par les Lumières allemandes, intense, mais contrastée, oscillant entre admiration et hostilité, a fait l'objet de nombreuses études depuis la parution en 1979 d'un ouvrage collectif sur « Voltaire et l'Allemagne »<sup>1</sup>. Accoler le nom du philosophe et homme de lettres allemand Friedrich Heinrich Jacobi (1743-1819) à celui de Voltaire ne va pas en revanche nécessairement de soi dans la recherche, en particulier allemande. À l'exception d'un remarquable article de Klaus Hammacher<sup>2</sup>, l'un des meilleurs analystes de son œuvre philosophique dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle et le co-fondateur de l'édition de ses œuvres complètes, qui s'est penché sur l'importance conjointe de la pensée de Voltaire et Rousseau dans la formation philosophique de Jacobi, Voltaire n'est guère cité par la critique jacobienne qui se penche plus volontiers sur les rapports complexes du penseur au criticisme kantien, puis à l'idéalisme allemand<sup>3</sup>. Un important ouvrage a en revanche été consacré à son rapport à Rousseau dont Jacobi se présente volontiers comme un fervent « adepte » jusqu'au début des années 1780<sup>4</sup>. Or la référence à Voltaire, sous forme directe de citation, exacte ou tronquée, mais aussi d'allusion cryptée, est récurrente dans la réflexion de Jacobi, bien que plus ou moins marquante selon les périodes ; elle se traduit également dans les stratégies d'écriture qu'il adopte dans son propre combat philosophique. Cette contribution se propose de reconstruire les différentes facettes et les nuances de ce que l'on peut appeler un tropisme voltairien de Jacobi à partir du cadre d'analyse du gallotropisme et dans un rapport de

- 1 Peter Brockmeier, Roland Desné, Jürgen Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979.
- 2 Klaus Hammacher, « Ein bemerkenswerter Einfluss französischen Denkens: F.H. Jacobis Auseinandersetzung mit Voltaire und Rousseau », *Revue internationale de philosophie*, n° 32 (1978), p. 327-347.
- 3 Voir Walter Jaeschke et Birgit Sandkaulen (dir.), *Friedrich Heinrich Jacobi. Ein Wendepunkt der geistigen Bildung der Zeit*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 2004.
- 4 Kurt Christ, *F. H. Jacobi. Rousseaus deutscher Adept. Rousseauismus im Leben und Frühwerk Friedrich Heinrich Jacobis*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 1998.

complémentarité avec son tropisme rousseauiste avéré et déjà largement exploré par la critique.

Forgé par les germanistes Jean Mondot et Wolfgang Adam au début des années 2010, le terme de *gallotropisme* a donné lieu à un projet de recherche franco-allemand sur plusieurs années qui en a confirmé la valeur heuristique<sup>5</sup>. Emprunté au vocabulaire des sciences de la nature, il désigne une orientation qui porte vers un modèle civilisationnel et dont il convient d'étudier les manifestations et les variations afin de découvrir les énergies cachées sous la surface des phénomènes d'échanges culturels. Parler d'un gallotropisme présent dans la culture germanophone au XVIII<sup>e</sup> siècle permet de surmonter un schéma binaire opposant gallophobie et gallophilie<sup>6</sup> au profit d'une observation nuancée de la concurrence entre plusieurs modèles civilisationnels européens qui travaillent les Lumières germanophones. Celle-ci induit non seulement des processus de réception productive du modèle français ou de résistance à son endroit, mais aussi des phénomènes de chevauchement des attitudes d'attraction et de rejet qu'il inspire. Et si les ambiguïtés du gallotropisme jouent un rôle de stimulant pour la culture d'accueil, celui-ci peut toutefois se muer en indifférence pour finalement disparaître.

124

Le tropisme se mesure tout d'abord à l'examen de la présence matérielle d'une culture et à celui des attentes qu'elle suscite. Le contexte culturel de la langue joue à cet égard un rôle important. Pour Friedrich Heinrich Jacobi, qui n'a pas fréquenté l'université contrairement à son frère aîné, le poète anacréontique Johann Georg Jacobi, mais dont la formation intellectuelle initiale s'est limitée à l'instruction dispensée par un précepteur, l'élément déclencheur n'est pas à rechercher seulement dans un apprentissage livresque de la culture française, mais dans un contact direct avec les milieux intellectuels d'un espace francophone propice à la médiation, la ville de Genève. Friedrich Heinrich y a séjourné de 1759 à 1762, car son père, négociant en draps, l'y avait envoyé pour des raisons pratiques : le jeune homme devait s'initier aux affaires et perfectionner ses connaissances en mathématiques et en français<sup>7</sup>. Jacobi

5 Voir Wolfgang Adam, Ruth Florack et Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus. Bestandteile eines Zivilisationsmodells und die Formen der Artikulation / Gallotropismus. Les composantes d'un modèle civilisationnel et les formes de ses manifestations*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016 ; Wolfgang Adam, York-Gothart Mix et Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung / Gallotropisme entre attraction et rejet*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016.

6 Voir Jens Häselser et Albert Meier (dir.), *Gallophe im 18. Jahrhundert*, Berlin, Berliner Wissenschaftsverlag, 2005 ; Raymond Heitz, York-Gothart Mix, Jean Mondot, Nina Birkner (dir.), *Gallophe und Gallophe in der Literatur und Medien in Deutschland und in Italien im 18. Jht / Gallophe et gallophe dans la littérature et les médias en Allemagne et en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2011.

7 Kurt Christ, *F. H. Jacobi. Rousseaus deutscher Adept...*, op. cit., p. 29-33.

revient effectivement de Genève avec une excellente maîtrise écrite et orale du français, critère de distinction intellectuelle et sociale. Il manie cette langue avec prédilection dans sa correspondance jusqu'au début des années 1770 et entretient ensuite régulièrement son niveau actif par ses lectures, ses rencontres et par sa pratique de la traduction littéraire (le roman *Le Noble* d'Isabelle de Charrière en 1771, les poésies de son frère) et philosophique (*Alexis, ou l'Âge d'or* de Franz Hemsterhuis en 1787). Ce premier élément de gallotropisme comporte en outre une particularité propre au tropisme helvétique, l'hostilité viscérale au système monarchique. Jacobi se revendiquera ensuite « membre de cette chère république par le cœur<sup>8</sup> ».

Mais le séjour genevois a été également décisif pour la prise de conscience par Jacobi de sa vocation philosophique. Le philosophe et mathématicien Le Sage lui sert de pédagogue pour les disciplines scientifiques, tandis que Jean Antoine Comparet ou Paul Moulto, ami et confident de Rousseau, mais également lié à Voltaire, lui font rencontrer différentes personnalités marquantes. Dans ce contexte, Jacobi accomplit la visite obligée à Ferney qui lui est facilitée par l'intermédiaire d'un jeune Russe que Catherine II avait envoyé à Voltaire pour l'aider à préparer un ouvrage sur Pierre le Grand<sup>9</sup>. Il développe parallèlement un intérêt passionné pour Rousseau dont il suivra de près les démêlés avec sa patrie genevoise, le tropisme rousseauiste étant d'emblée chez lui d'ordre autant affectif que philosophique. Une caractéristique du séjour genevois, capitale pour sa formation philosophique, est sa découverte du déisme qui exerce à l'époque sur lui un attrait dont s'inquiète ultérieurement Le Sage. Dans une lettre de janvier 1762, celui-ci le met en garde non pas contre Rousseau, mais contre « la lecture de Voltaire et autres beaux-esprits » particulièrement susceptibles de le détourner de la religion révélée<sup>10</sup>.

Le Sage a, de fait, tout lieu de s'alerter, car les premières manifestations tangibles du gallotropisme jacobin font apparaître un désir d'émancipation intellectuelle et spirituelle, alimenté par la conscience de ses manques culturels d'autodidacte, qui le met rapidement en porte-à-faux vis-à-vis de son milieu d'origine, marqué par une stricte appartenance au luthéranisme<sup>11</sup>. Dans ce processus, les œuvres de Voltaire occupent une place majeure. Pour en juger, nous disposons d'une correspondance éditée pour la première fois en 1966

8 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. Michael Brügggen et Siegfried Sudhof, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, t. I, 1981, p. 40.

9 Il s'agit de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*. L'ouvrage figure dans la bibliothèque de Jacobi.

10 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. I, p. 5. Voir Kurt Christ, *F. H. Jacobi. Rousseaus deutscher Adept...*, *op. cit.*, p. 80 et 106.

11 Rappelons que la ville de Düsseldorf était majoritairement catholique.

par Jean-Théodore de Booy et Roland Mortier<sup>12</sup>. Il s'agit de soixante-douze lettres en français échangées de décembre 1763 à la fin de 1770 entre Jacobi et le libraire-éditeur d'Amsterdam Marc-Michel Rey auquel le lient rapidement des relations de confiance et d'amitié. L'examen des nombreuses commandes passées par Jacobi durant ces sept années confirme tout d'abord la place du français comme *lingua franca* dans sa première formation intellectuelle : il lit par exemple les œuvres de littérature anglaise ou italienne par l'intermédiaire de leur traduction française. Les œuvres en langue française qu'il commande embrassent par ailleurs les domaines tout à la fois scientifique, philosophique et littéraire : cette curiosité pluridisciplinaire inaugure la politique d'acquisition à grands frais par Jacobi d'une bibliothèque en partie francophone, dont l'ampleur (ouvrages classiques anciens et modernes) et la qualité feront ensuite l'admiration de ses visiteurs dans sa maison de Pempelfort aux portes de Düsseldorf (elle compte entre 5 000 et 6 000 volumes en 1791<sup>13</sup>). Les œuvres de Voltaire, qui y figurent en bonne place, ont fait l'objet de ses toutes premières commandes. Tous les genres auxquels le maître s'est essayé sont représentés : tragédies, comédies, récits satiriques, écrits historiques et politiques<sup>14</sup>.

Le choix de s'adresser à Rey peut être en partie motivé par la proximité et la grande facilité de communication existant entre Amsterdam et l'espace bas-rhénan<sup>15</sup>, mais il est surtout un indice révélateur de l'orientation philosophique du jeune Jacobi attiré simultanément par les deux modèles concurrents et apparemment inconciliables des Lumières françaises que sont Voltaire et Rousseau. L'activité éditoriale prolifique de Rey fait précisément la part belle à ces deux célébrités. Il est d'une part l'ami et l'éditeur de Rousseau et la majeure partie de ses ouvrages recensés dans la bibliothèque de Jacobi sortent de ses presses amstellodamoises (y compris la nouvelle édition des œuvres parue en 1769). Mais au début des années 1760, il devient aussi progressivement celui de Voltaire, précisément au moment où Jacobi entame son échange épistolaire avec lui, et dans un contexte bien particulier : Rey publie désormais

12 *Les Années de formation de F. H. Jacobi d'après ses lettres inédites à M.-M. Rey (1763-1771) avec Le Noble de Madame de Charrière*, éd. Jean-Théodore de Booy et Roland Mortier, Genève/Les Délices, Institut et Musée Voltaire, 1966. L'ensemble a été ensuite intégré dans l'édition de la correspondance complète encore en cours.

13 Konrad Wiedemann, *Die Bibliothek Friedrich Heinrich Jacobis. Ein Katalog*, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 1989, 2 vol., t. I, p. XXXII.

14 Quelques exemples de livres commandés par Jacobi à Rey entre 1763 et 1769 : *Zulime, tragédie en cinq actes*, *La Pucelle d'Orléans*, *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, *L'Ingénu*, *Les Honnêtetés littéraires*, le *Dictionnaire philosophique*, *l'Histoire du parlement*.

15 Voir Frédéric Barbier, « La librairie française et l'Allemagne rhénane au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans H. Wunderlich et J. Mondot (dir.), *Deutsch-französische Beziehungen am Rhein 1700-1789 / Rencontres franco-allemandes dans l'espace rhénan entre 1700 et 1789*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 1994, p. 177-198.

en édition originale ou en réimpression les ouvrages de combat de Voltaire qui se multiplient depuis le déclenchement de sa lutte contre « l'Infâme<sup>16</sup> ».

La première manifestation philosophique du tropisme voltairien de Jacobi s'inscrit dans la continuité de son orientation déiste qu'il revendique ouvertement dans une lettre à Rey, tandis qu'il se contente d'ironiser sur l'étroitesse d'esprit de l'orthodoxie religieuse dans une lettre à sa belle-sœur<sup>17</sup>. Il cherche impérativement à se procurer au fur et à mesure de leur parution les nouveautés de Voltaire qui font scandale et se charge en outre de les faire discrètement parvenir ensuite à des amis choisis, ce qui explique les commandes en plusieurs exemplaires de certains ouvrages<sup>18</sup>. Il se montre parfaitement informé des polémiques que déclenchent les publications de Rey, tout d'abord en 1764 celles du *Dictionnaire philosophique*, puis de *L'Évangile de la raison*. Les deux ouvrages sont lacérés et brûlés de la main du bourreau le 4 décembre de la même année dans les États de Hollande, de Zélande et de Frise, alors que Voltaire a prudemment démenti en être l'auteur<sup>19</sup>. Le 18 décembre, Jacobi réclame à Rey

des exemplaires des dernières horreurs du radoteur des Délices, s'entend de son Dictionnaire philosophique et de ses œuvres philosophiques. Vous scavez pourtant que le bruit s'étant répandu à Geneve que l'imprimeur de son Dictionnaire avait été conduit de Lyon à Paris pied et poing lié; Mr. De Voltaire a craint une pareille aventure et s'est retiré promptement de Ferney aux Délices<sup>20</sup>.

Par la suite, il commande régulièrement les différents tomes de *L'Évangile du jour*. En dépit du persiflage affiché qui le conduit à qualifier ce type d'ouvrages de « radotages », d'« horreurs » ou encore de « drogues », les commandes par Jacobi d'ouvrages antireligieux, plus particulièrement voltairiens, s'inscrivent dans la durée et elles atteignent un pic entre 1767 et 1769 durant une période où Rey est particulièrement actif en ce domaine. Il est à l'affût des éditions actualisées et enrichies, par exemple l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique portatif*. Il est par ailleurs révélateur d'un intérêt plus général pour la production de Voltaire que Jacobi se décide à acquérir également la *Collection complète des œuvres* (1768-1796) dont la publication commence à Genève en 1768. La constance de cet intérêt est attestée par son acquisition ultérieure

16 Jerom Vercruysse a retracé en détail les relations souvent orageuses entre Voltaire et Marc-Michel Rey : « Voltaire et Marc-Michel Rey », *SVEC*, n° 58 (1967), p. 1707-1763.

17 Friedrich Heinrich Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. I, p. 20.

18 *Ibid.*, p. 74 et p. 88.

19 J. Vercruysse, « Voltaire et Marc-Michel Rey », art. cit., p. 1727.

20 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. I, p. 18.

d'autres éditions complètes et d'une partie de l'édition de Kehl. Il dispose ainsi d'un réservoir immense de références et de citations qui émailleront son œuvre ultérieure.

La prédilection affichée à cette époque pour les ouvrages de Voltaire dédiés à la critique du christianisme va de pair avec un intérêt marqué pour une autre spécialité de Rey, l'édition ou la diffusion de littérature clandestine anticléricale ou plus fondamentalement antireligieuse que Jacobi qualifie avec amusement de « catalogue d'impiétés<sup>21</sup> » et dont il passe régulièrement commande : on peut en particulier relever les œuvres d'Holbach (*Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, 1766 et *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, 1767), de Levesque de Burigny (*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, 1766), du comte de Boulainvilliers (*Doutes sur la religion suivis de l'analyse du traité théologico-politique de Spinoza*), de Thomas Gordon (*De l'imposture sacerdotale*, traduit de l'anglais), et enfin le *Traité des trois imposteurs* (1768), commenté par Voltaire dans un des volumes de *L'Évangile du jour* paru en 1773. Ce dernier ouvrage allait jouer un rôle important en Allemagne dans le cadre de la « Querelle des Fragments », déclenchée par la publication posthume d'écrits théologiques critiques de Reimarus due à Lessing. Plus largement, la connaissance précise de textes emblématiques des Lumières parfois qualifiées de « radicales<sup>22</sup> » alimentera la réflexion philosophique ultérieure de Jacobi qui confronte les thèses déistes, théistes et matérialistes et recourt volontiers dans ses écrits à des montages d'extraits de textes dans une démarche dialogique, mais également polémique, caractéristique de sa production dans la décennie 1780-1790.

Pour l'heure, l'intérêt proprement philosophique pour les textes de combat de Voltaire se double d'une fascination manifeste pour le personnage public. Alors même que Voltaire engage une campagne de publicité en faveur de Rey auprès de ses fidèles et mentionne plaisamment son nom dans *La Princesse de Babylone* et *L'Homme au quarante écus*<sup>23</sup>, Jacobi s'émerveille du fait que son

21 *Ibid.*, p. 60.

22 Voir Jonathan I. Israel, *Les Lumières radicales. La philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)* (2001), Paris, Éditions Amsterdam, 2005. Rappelons à ce propos que Jacobi, connaisseur averti de Spinoza, déclencha en 1785 la querelle dite « du panthéisme ». Voir F. H. Jacobi, *Schriften zum Spinozastreit*, éd. Klaus Hammacher et Irmgard-Maria Piske, Hamburg/Stuttgart, Meiner/Frommann-Holzboog, 1988. Sur le concept controversé de « Lumières radicales », voir le numéro 13 de la revue *Lumières* intitulé « Lumières radicales, radicalisme des Lumières », Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009.

23 « La princesse fit acheter chez Marc Michel Rey tous les contes que l'on avait écrits chez les Ausoniens et chez les Welches, et dont le débit était défendu sagement chez ces peuples pour enrichir les Bataves [...] » (Voltaire, *La Princesse de Babylone*, OCV, t. 66 [1999], p. 151) ; « J'ai bien peu d'argent, me répondit l'homme aux quarante écus, mais si jamais je fais une petite fortune, j'achèterai des livres chez Marc-Michel Rey » (*ibid.*, p. 377).

correspondant semble être « si bon ami avec Voltaire<sup>24</sup> ». De même qu'il réclame des nouvelles de Rousseau, il s'enquiert d'anecdotes « vraies » intéressantes que Rey pourrait lui fournir sur les deux auteurs ou d'ailleurs sur quelques autres grands hommes<sup>25</sup>. Derrière cette curiosité ponctuelle pour des épiphénomènes médiatiques se cache toutefois un autre aspect du gallophobie plus particulièrement voltairien de Jacobi qui est la volonté de s'approprier le style des « beaux esprits » francophones et plus particulièrement celui de Voltaire. C'est dans cette perspective qu'il se montre friand de ses ouvrages satiriques, qu'il s'agisse du poème héroïco-comique à succès qu'est *La Pucelle d'Orléans*, des contes ou les « dernières pollissonneries contre Rousseau<sup>26</sup> ». Jacobi aspire à acquérir l'aisance, le brillant et le mordant dans l'expression, intrinsèques au modèle civilisationnel français et qu'il tente de reproduire avec plus ou moins de bonheur dans ses propres lettres. Mais cette volonté d'appropriation va également de pair avec l'affirmation de valeurs concurrentes jugées proprement germaniques, montrant chez lui la concomitance de l'attraction et du rejet. Dans une lettre à Rey, il ironise sur les « lourdeaux d'allemands [*sic*] » censés méconnaître les muses, renvoyant ainsi aux stéréotypes négatifs relayés par Voltaire et d'autres « beaux-esprits » français, mais prend soin d'ajouter : « accoutumés à la méditation, à la contention d'esprit, aux raisonnements profonds, nous voulons qu'un auteur mette toutes ces choses en œuvre pour bien saisir un système qu'il se propose de combattre<sup>27</sup> ». Il relaie là un auto-stéréotype qui oppose la profondeur allemande à la superficialité française et qui nourrit les écrits gallophobes des années 1770. Contrairement à nombre de ses contemporains, plus particulièrement publicistes, qui prennent souvent Voltaire pour cible en raison de ses « plaisanteries » ou de ses « sophismes »<sup>28</sup> indignes d'un philosophe ou d'un historien respectable, Jacobi considère toutefois l'esprit (*Witz*) voltairien comme un acquis civilisationnel hautement appréciable dont l'assimilation ne peut que bénéficier à la diffusion du discours philosophique dans une sphère extra-académique. Et c'est précisément ce qu'il se propose en participant aux débats philosophiques par le biais de recensions ou d'essais publiés dans la presse périodique ou à titre individuel à partir des années 1770. Klaus Hammacher a bien montré ce que la conception de la religion selon Jacobi doit à sa lecture de Voltaire : la critique du matérialisme athée à laquelle il oppose la conception d'un Dieu comme un principe intelligent dont l'existence

24 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. I, p. 60.

25 *Ibid.*, p. 66.

26 *Ibid.*, p. 37. Il s'agit du *Dr Pansophe et des Honnêtetés littéraires*.

27 *Ibid.*, p. 61.

28 Voir Raymond Heitz, « Gallophile und gallophobe Diskurse in der Voltaire-Rezeption der deutschen Publizistik des 18. Jahrhunderts: Identitätssuche und Kampf gegen Entfremdung », dans R. Heitz, Y.-G. Mix et J. Mondot (dir.), *Gallophilie und Gallophobie...*, op. cit., p. 232-234.

peut se justifier par celle de causes finales, ainsi que le scepticisme concernant la possibilité pour la métaphysique de prouver le christianisme<sup>29</sup>. De là découle la réserve exprimée par Jacobi vis-à-vis du christianisme comme religion positive, sa critique de l'institution ecclésiastique et de ses dogmes ainsi que la revendication réitérée d'une distinction entre le pouvoir temporel et spirituel. Mais cette conviction qui sous-tend l'anticléricalisme de ses débuts (il soutient par exemple le projet de sécularisation de couvents par le ministre Fürstenberg dans l'évêché de Westphalie) subit une inflexion nette au tout début des années 1780, qui est à l'origine de sa rupture avec les milieux éclairés berlinois et des polémiques répétées avec les éditeurs de la *Berlinische Monatsschrift*, leur organe de diffusion. Contrairement à Voltaire qui a accordé jusqu'à sa mort une priorité absolue à la lutte contre l'Infâme, Jacobi assigne désormais à la critique séculaire une autre priorité, celle de s'en prendre aux formes modernes du despotisme décelables dans l'arbitraire des souverains, même dans leurs initiatives réformatrices, et issues de la théorie de l'État-machine. En 1781 et 1783, il publie deux articles en ce sens dans la revue *Deutsches Museum*, l'un en réaction à un écrit de Wieland qu'il accuse de justifier le droit du plus fort et l'autre pour défendre l'ouvrage de Mirabeau *Sur les lettres de cachet et les prisons d'État*.

Dans une lettre envoyée à Gleim en 1782, Jacobi exprime son irritation vis-à-vis de ceux qui considèrent que la superstition et le despotisme papal sont actuellement plus dangereux que l'accroissement du pouvoir des princes prétendument éclairés<sup>30</sup>. Mais c'est la parution en 1782 de l'essai intitulé *Über etwas, was Lessing gesagt hat (Sur quelque chose qu'a dit Lessing)* qui déclenche les hostilités avec les *Aufklärer* berlinois. Jacobi s'y livre à une défense de l'ouvrage de l'historien suisse Johann Müller, paru anonymement, *Reisen der Päpste (Voyages des papes)*, dans lequel celui-ci réhabilitait l'action des papes au cours de l'histoire, au grand dam des *Aufklärer*, qui y voient au contraire la pire manifestation du despotisme. Jacobi insère en conclusion de son texte une citation de Voltaire extraite du 2<sup>e</sup> volume de *L'Évangile du jour*: « Le partage du brave homme est d'expliquer librement ses pensées. Celui qui n'ose regarder fixement les deux poles de la vie humaine, la religion et le gouvernement, n'est qu'un lâche<sup>31</sup> ». La place assignée à la citation lui donne un relief particulier. En

29 K. Hammacher, « Ein bemerkenswerter Einfluss französischen Denkens », art. cit., p. 332-333. Voir René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, nouv. éd., Paris, Nizet, 1994, p. 407-412.

30 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. III, 1987, p. 35.

31 *Id.*, *Kleine Schriften I, 1771-1783*, éd. Catia Goretzki et Walter Jaeschke, Hamburg, Meiner/ Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 2006, p. 46. Voltaire, *L'Évangile du jour contenant l'Examen de la nouvelle histoire de Henri IV de M. de Bury par M. le Marquis de B\*\*\*. Lu dans une séance d'Académie; avec des notes. – L'ABC en seize entretiens ou Dialogues curieux traduits de l'Anglais de M. Huet*, Londres, 1769, p. 141. Jacobi concentre deux phrases extraites du début du 10<sup>e</sup> entretien « Sur la Religion » : « C/ Puisque vous croyez que le partage du brave homme est d'expliquer librement ses pensées, vous voulez donc

concentrant deux phrases du texte original, Jacobi semble en outre résumer le programme général qu'il s'est assigné dans le cadre de ses interventions publiques durant ces années et pour lequel Voltaire constitue une caution ainsi qu'un modèle. Mais dans une lettre à Campe, Jacobi cite un autre texte de Voltaire pour conforter explicitement la provocation que constitue la thèse développée dans son essai : « *Man lässt in der That dem System der catholischen Kirche und den Päpsten nicht Gerechtigkeit genug widerfahren. Von diesen sagt sogar Voltaire in seiner Geschichte* (tome III, p. 368, éd. de Geneve) que les decrets des papes etaient toujours sages, et de plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs interets personnels<sup>32</sup>. » La phrase, tirée de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* dans l'édition revue et augmentée de 1771 est en réalité incomplète : sans doute pour renforcer l'effet de surprise espéré, Jacobi en a supprimé la fin, un peu moins laudative que le début : « ils anathémisaient ces combats [les duels], mais plusieurs évêques les permettaient<sup>33</sup> ». La référence au texte de Voltaire doit principalement servir à mettre en relief ce paradoxe : les *Aufklärer* apportent leur soutien à la politique de princes qui se proclament éclairés, mais qui sacrifient l'autonomie de l'individu en invoquant l'impératif du bien général. Jacobi se sent en réalité surtout proche de Montesquieu dont il fait l'éloge dans son essai sur Mirabeau, en raison de sa recherche de l'équilibre entre les deux pôles<sup>34</sup>. En visant Frédéric II et plus encore l'empereur Joseph II, il entend dénoncer l'idéal du roi-philosophe comme un mirage dont il a lui-même été victime quelques années auparavant. Appelé à Munich en 1779 pour travailler à une libéralisation du système des douanes, il a vu ses projets entravés par des luttes entre factions rivales à la cour de l'électeur Charles-Théodore et sa disgrâce prononcée en raison de son indépendance qu'il décrit fièrement *a posteriori* comme un refus d'être « attaché à la personne du prince<sup>35</sup> ».

Dans son combat philosophique contre les Berlinoïses pratiquant selon lui un culte idolâtre de la raison qui risque de les conduire à l'athéisme<sup>36</sup>, Jacobi recourt volontiers à la méthode voltairienne de la polémique fondée sur le bon mot et le sarcasme et s'intéresse parallèlement à la *Théorie du paradoxe* publiée

---

qu'on puisse tout imprimer sur le gouvernement & sur la religion ? A./ Qui garde le silence sur ces deux objets, qui n'ose regarder fixement ces deux poles de la vie humaine, n'est qu'un lâche ».

32 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. III, p. 73 [« De fait, on ne rend pas assez justice au système de l'Église catholique et aux papes. Voltaire lui-même dit à leur sujet dans son Histoire (tome III, p. 368 ed. de Geneve) que les decrets des papes etaient toujours sages, et de plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs interets personnels »].

33 Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV*, nouv. éd., Genève, 1771, t. III, p. 368.

34 F. H. Jacobi, *Kleine Schriften I*, éd. cit., p. 410-411.

35 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. VI, 2012, p. 238.

36 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. V, 2005, p. 213 (lettre de 1786).

par Morellet. Il préfère la forme du dialogue philosophique entre contradicteurs à celle du traité logique – au risque de se voir dénier, à l’instar de Voltaire, la qualité de philosophe sérieux par ses propres compatriotes. Au plus fort de la querelle berlinoise sur le crypto-jésuitisme où il se voit accusé désormais de soutenir l’orthodoxie religieuse, il riposte à ses adversaires dans un texte en forme de dialogue entre un déiste et un théiste *Über den frommen Betrug und über eine Vernunft, welche nicht die Vernunft ist* (*Sur la fraude pieuse et sur une raison qui n’est pas la raison*) en leur imputant le procédé décrit dans le *Dictionnaire philosophique* : par l’intermédiaire du lettré chinois Ouang, Voltaire dénonçait la diffusion de pieuses légendes (*piae fraudes*) par les prêtres pour faire accepter des fables contraires à la raison<sup>37</sup>. Dans ses carnets philosophiques, encore inédits, du milieu des années 1780, Jacobi multiplie les citations des saillies les plus diverses de Voltaire pour démasquer sur le mode bouffon l’hypocrisie et l’arrogance dont les *Aufklärer* berlinois font preuve à ses yeux en s’arrogeant le monopole de la « saine raison » qui sert selon lui d’alibi à leur propre dérive sectaire. En raison de ses nombreux réseaux intellectuels et de la résonance que prennent ses interventions dans l’espace public des années 1780, Jacobi a sans doute rêvé d’exercer un magistère intellectuel du type de celui de Voltaire, mais son ardeur polémique parfois incontrôlée le conduit en définitive à se marginaliser dans le champ intellectuel des secondes Lumières devenues bien plus radicales en matière de critique religieuse<sup>38</sup>. Dès 1771, il avait pourtant été mis en garde contre son goût pour l’éclat public par Wieland avec lequel il avait déjà eu de vifs échanges sur les stratégies de communication à adopter au sein de la république des lettres. Wieland lui avait alors rappelé la prudence de Voltaire qui s’était bien gardé de revendiquer hautement la paternité de ses écrits les plus provocateurs<sup>39</sup>.

Au plan idéal, le fossé qui s’est creusé entre Jacobi et les Lumières berlinoises des années 1780 rejaillit également sur l’appréciation portée sur Voltaire dans les années révolutionnaires et postrévolutionnaires. Avec le recul historique, la correspondance entre Voltaire et d’Alembert qu’il relit régulièrement lui apparaît comme un exemple prémonitoire d’une dérive générale des Lumières : il en livre une analyse dans une perspective de *Kulturkritik*, proche de celle du Schiller de la 5<sup>e</sup> *Lettre sur l’éducation esthétique de l’homme*, dénonçant la distorsion entre le progrès des Lumières dans les différents domaines de la

37 Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Fraude. S’il faut user de fraudes pieuses avec le peuple ? », *OCV*, t. 36 (1994), p. 134-141.

38 De même le Voltaire tardif est-il considéré comme timoré en matière religieuse par les philosophes matérialistes tel d’Holbach dont il récuse le *Système de la nature*. Voir R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, *op. cit.*, p. 395-397.

39 F.H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. I, p. 133.

connaissance et l'insuffisance de l'autonomie de l'homme moral. Une note de ses carnets philosophiques, écrite en français autour de 1800 témoigne de ce désenchantement durable : « Voltaire et beaucoup d'auteurs qualifièrent de progrès de la raison humaine ce qui ne sont que les progrès de l'expérience<sup>40</sup> ». Peut-on en conséquence parler d'un effacement du tropisme voltairien chez le Jacobi de la maturité ?

La comparaison avec son tropisme rousseauiste semble à cet égard éclairante. Celui-ci se mue en une critique virulente dans les années 1790 pour un double motif : le refus par Jacobi d'accepter le pacte biographique conclu dans *Les Confessions* et son rejet du principe de la « volonté générale » exposé dans le *Contrat social*, l'une des références des révolutionnaires français. La véhémence de l'anti-rousseauisme tardif de Jacobi est à la mesure de l'intensité de l'identification affective qui l'amenait encore à se reconnaître en 1780 dans un des autoportraits tracés par Rousseau dans une de ses lettres à Malessherbes de 1762<sup>41</sup>. Et pourtant Jacobi avait déjà nourri en 1767 un soupçon sur les ressorts de la querelle de Rousseau avec Hume où il pensait déceler, en citant précisément Voltaire, une part de vanité<sup>42</sup>. *A contrario* de la désaffection définitive pour la figure et les écrits de Rousseau se profile une nouvelle facette du tropisme voltairien de Jacobi durant les années 1790 qui se substitue au tropisme philosophique des jeunes années et à l'instrumentalisation de textes voltairiens dans les querelles politico-religieuses de la décennie 1780-1790. Bien que désabusé sur le plan politique et en rupture déclarée avec le courant radical des Lumières, il s'efforce de trouver dans l'action micro-économique et dans la pratique de la sociabilité philosophique un remède à ses maux physiques et à son hypochondrie ainsi qu'à la tentation du pessimisme. Ces deux aspects se conjuguent dans le cadre de son petit domaine de Pempelfort, sorte de Ferney en réduction, où il reçoit régulièrement ses fidèles, jeunes auteurs et philosophes, jusqu'à son exil volontaire après l'entrée des troupes françaises à Düsseldorf en 1794. Il convient ici de rappeler que, bien que porté à la spéculation métaphysique à la différence de Voltaire, Jacobi s'est intéressé comme lui aux débats économiques de son temps, marqués par l'avènement de la pensée libérale<sup>43</sup>. En 1776, il recommande à Wieland la lecture de la *Diatribes à l'auteur des éphémérides* dans laquelle Voltaire soutient la politique

40 Cette note se trouve dans le cahier n° 8 (septembre 1800-juin 1803) des carnets manuscrits conservés au Goethe-und-Schiller-Archiv de Weimar et dont la publication est annoncée pour 2019 chez l'éditeur Frommann-Holzboog.

41 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. II, 1983, p. 219.

42 *Ibid.*, t. I, p. 39.

43 Klaus Hammacher et Hans Hirsch, *Die Wirtschaftspolitik des Philosophen Friedrich Heinrich Jacobi*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1993.

de Turgot<sup>44</sup>. En 1779, il publie deux *Rhapsodies politiques* où il fait l'éloge du commerce comme lien social et reprend à son compte les thèses des physiocrates. À Pempelfort, son intérêt pour l'agriculture l'a conduit à déployer une activité pratique qui fait de lui, selon ses propres termes, le « tyran » de son jardin, qu'il ne développe pas seulement pour son agrément. Des annonces parues dans la presse locale en 1790 le montrent soucieux de commercialiser sa petite production d'oranges et de citrons en pot<sup>45</sup>. Dans la dernière partie de sa vie, installé à Munich à partir de 1805, il renoue d'autre part avec son ambition de peser sur les débats intellectuels publics en s'engageant tout d'abord dans les discussions sur la réforme de l'éducation, puis en participant en 1807 à la création de l'Académie des sciences dont il deviendra le premier président.

À l'appui de ce tropisme voltairien renouvelé on peut en particulier relever deux citations de Voltaire qui se répondent dans la correspondance de Jacobi : au début des années 1790, il cite à plusieurs reprises une lettre adressée par Voltaire à d'Alembert en 1770 comme l'illustration de ses propres tendances hypocondriaques contre lesquelles il lutte néanmoins avec constance : « Vie de malingre, vie insupportable, mort continuelle avec des momens de résurrection<sup>46</sup> ! » En 1808, il se réfère à la maxime finale de *Candide* comme à sa propre règle de vie sociale et intellectuelle : « *Ich habe aus dem Candide die kostbare Maxime behalten: qu'il faut toujours cultiver son jardin, und pfllege sie redlich. Ich arbeite für das Heil Baierns, als hätte ich die festete Zuversicht, hier das ewige Jerusalem zu gründen*<sup>47</sup> ». Le résumé mi-sérieux mi-ironique de son application à usage personnel de la célèbre formule en souligne toute l'ambiguïté qui divise la critique voltairiste<sup>48</sup>. Jacobi esquisse ici un auto-portrait voltairien en forme de sceptique néanmoins actif dans un monde réel instable, qui contredit l'image d'un penseur isolé dans un univers spéculatif abstrait qu'on lui associe volontiers – alors même que toute sa philosophie repose sur la revendication d'un « réalisme » qu'il oppose à l'idéalisme allemand naissant<sup>49</sup>.

44 F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. II, p. 42.

45 Voir *Gülich und Bergische Wöchentliche Nachrichten*, n° 18, 19, 20 (mai 1790), puis 30, 31 et 32 (juillet 1790).

46 Voltaire, *OCV*, t. 120 (1975), p. 354 (lettre du 27 juillet 1770, D16548) et F. H. Jacobi, *Briefwechsel*, éd. cit., t. IX, 2015, p. 12 (lettre du 14 janvier 1791).

47 F. H. Jacobi, *Auserlesener Briefwechsel, besorgt von Friedrich Roth*, Leipzig, Fleischer, 1825-1827, 2 vol., t. II, p. 407 [« De *Candide* j'ai conservé la précieuse maxime : qu'il faut toujours cultiver son jardin, et je l'entretiens fidèlement. Je travaille au salut de la Bavière comme si j'avais le plus ferme espoir de fonder ici la Jérusalem éternelle. »].

48 Voir Peter-Eckard Knabe, « "...ut operatur eum". Warum es gilt, unseren Garten zu bestellen und wie Candide und Rasselas zu dieser Überzeugung gelangen », dans F. Grunert et F. Vollhardt (dir.), *Aufklärung als praktische Philosophie*, Tübingen, Niemeyer, 1998.

49 Voir la mise au point récente de Birgit Sandkaulen dans « *Ich bin Realist wie es noch kein Mensch gewesen ist* ». *Friedrich Heinrich Jacobi über Idealismus und Realismus*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2017.

Le tropisme voltairien de Jacobi, qui repose sur une familiarité récurrente avec les textes, témoigne bien d'une appropriation productive, révélatrice d'un processus de patrimonialisation, de l'œuvre voltairienne. Il fonctionne jusque dans ses contradictions, dans ses éclipses et ses résurgences et illustre en ce sens à quel point la pensée de Jacobi est travaillée par les débats internes aux Lumières, en particulier en matière religieuse. Il illustre en second lieu une porosité culturelle caractéristique de l'Allemagne des Lumières que les polémiques gallophobes ne peuvent réellement entamer. Celle-ci induit chez Jacobi un cosmopolitisme persistant qui se manifeste dans son attachement à la construction d'un espace intellectuel public européen. Le tropisme voltairien confirme enfin que son gallotropisme n'est pas l'expression d'une dépendance culturelle, mais qu'il opère comme une force structurante dans la construction de sa pensée.



## WIELAND : LE « VOLTAIRE ALLEMAND »<sup>1</sup>

*Ritchie Robertson*  
*The Queen's College, Oxford*

Le « Voltaire allemand » : c'est ainsi que l'on surnomma au cours de sa vie l'auteur prolifique Christoph Martin Wieland, expression qui d'ailleurs ne fut pas confinée à l'Allemagne mais répandue également à travers la France où les œuvres de celui qui était connu comme « le Voltaire des Allemands » jouirent d'une grande popularité. À sa mort en 1813, quatre-vingt-dix de ses œuvres avaient été traduites en français<sup>2</sup>. Pour autant, dans quelle mesure peut-on vraiment comparer ces deux auteurs ? Cette étude, plus qu'une recherche érudite, se veut un panorama comparatif et synthétique visant à rappeler cette parenté essentielle du dialogue littéraire et culturel franco-allemand.

Les premières années de la vie de Wieland rien ne laissait présager l'auteur voltairien qu'il deviendrait par la suite. Il naquit en 1733 dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, dans la ville de Biberach an der Riss, une ville impériale autonome du Saint-Empire romain germanique. Son éducation fut fortement empreinte de piétisme, un mouvement luthérien allemand qui insistait sur la communion avec Dieu et qui comportait quelques connexions avec la France sous la forme, notamment, des écrits mystiques de Madame Guyon. Les poèmes du jeune Wieland ne manquèrent pas d'attirer l'attention de l'éminent critique suisse Johann Jakob Bodmer, qui, en 1752, l'invita à venir vivre chez lui à Zurich. Bien qu'il ait quitté son hôte pour un domicile personnel dès 1754, Wieland demeura à Zurich jusqu'en 1760. Cette période de la vie de Wieland, pendant laquelle il conserva sa foi dans le christianisme, et où ses écrits exhalaient un certain sentimentalisme pieux, est généralement connue comme sa « période séraphique ».

- 1 L'original anglais de ce texte a été traduit en français par Audrey Borowski. Je la remercie ainsi que les experts anonymes pour leurs suggestions et leurs conseils.
- 2 Voir H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts*, Heidelberg, Winter, 1917 ; Florian Gelzer, « Französische Literatur », dans Jutta Heinz (dir.), *Wieland-Handbuch*, Stuttgart/Weimar, J. B. Metzler, 2008, p. 118-123. On trouvera également dans cet ouvrage un panorama bibliographique de la recherche récente sur Wieland.

Quand il retourna à Biberach, Wieland devint administrateur et membre du sénat de la ville. Là, il tomba sous l'influence d'un aristocrate éclairé, le comte Stadion, qui était un grand admirateur des Lumières et de la littérature française. Il s'éprit passionnément d'une jeune femme, Christine Hagel, dont il eut un enfant. Ils ne purent cependant pas se marier en raison de leur différence de classe et à cause de l'appartenance de Christine à la religion catholique. Ces deux expériences – la découverte de la littérature française et de l'amour – exercèrent une influence déterminante sur la manière de penser de Wieland. Autour de 1760, il devint un auteur éclairé, sceptique et ironique, particulièrement en matière de religion, et conscient du caractère profondément sensuel des êtres humains. Dans son roman comique *Der Sieg der Natur über die Schwärmerey oder Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva* (*La Victoire de la nature sur l'enthousiasme ou les aventures de Don Sylvio de Rosalva*, 1764), il rejeta son piétisme d'antan. Il épousa Dorothea von Hillenbrand en 1765 et fut nommé professeur à l'université d'Erfurt en 1769. En 1766, il publia l'une de ses œuvres les plus connues, *Die Geschichte des Agathon* (*L'Histoire d'Agathon*), un *Bildungsroman* se déroulant dans la Grèce antique, et plus tard, en 1772, le roman politique *Der Goldne Spiegel* (*Le Miroir doré*). Après avoir lu ce dernier roman, la duchesse Anna Amalia de Sachsen-Weimar l'engagea comme tuteur pour ses fils et il déménagea à Weimar où il passa le restant de ses jours. Parmi ses nombreux autres écrits littéraires, il faut également mentionner le conte en vers *Oberon*, inspiré de l'histoire médiévale française de Huon de Bordeaux et qui fut plus tard traduite en anglais par John Quincy Adams, le sixième président des États-Unis.

Déjà de son vivant, Wieland était souvent surnommé le « Voltaire allemand ». La traduction allemande de la biographie de Voltaire par Condorcet fut dédiée à Wieland. Bien qu'il rejetât cette appellation, Wieland lui attribua le fait que sa maison soit épargnée par les troupes de Napoléon pendant l'occupation de Weimar après la bataille d'Iéna en 1806. Cette comparaison entre les auteurs se fonde sur leur réputation d'auteurs humoristiques et éclairés même si l'éventail des écrits de Wieland est bien plus restreint que celui de Voltaire – Wieland, notamment, ne rédigea pas d'ouvrages historiques, composa seulement un drame et son art de la satire fut bien moins acerbe. Dans son étude *Voltaire in Deutschland*, H. A. Korff considère que Wieland se rapproche le plus de Voltaire dans ses vers érotiques et ses contes et récits philosophiques, et je me concentrerai donc sur ces aspects de son œuvre. J'ajouterai également quelques mots sur Wieland comme intellectuel public et défenseur du cosmopolitisme, un autre rôle pour lequel il fut comparé à Voltaire.

Il faut cependant commencer par mentionner l'éventail des lectures de Wieland, non seulement françaises mais étrangères. Ceci nous offre un autre

point de comparaison avec Voltaire. Tous deux avaient énormément lu et s'intéressaient à la littérature du monde entier. L'essai de Voltaire sur la poésie épique, d'abord publié en anglais, a été décrit comme « la première étude systématique d'un genre littéraire en Europe<sup>3</sup> ». Le secrétaire de Goethe, Eckermann, rapporte que Goethe aurait déclaré le 31 janvier 1827 que « la littérature nationale ne signifie plus grand-chose à l'heure de la littérature mondiale<sup>4</sup> ». Mais il a été démontré que Wieland a anticipé Goethe dans son usage du terme de *Weltliteratur* dans une note manuscrite non datée insérée dans une copie de sa traduction des *Épîtres* d'Horace<sup>5</sup>.

Wieland reçut une éducation classique. Il traduisit Cicéron et Horace, imita son auteur satirique favori, Lucien, et lut beaucoup en italien ainsi qu'en anglais. L'*Orlando Furioso* de l'Arioste demeure l'influence principale exercée sur ses poèmes épiques en vers. Nous nous rappellerons que Voltaire également admirait l'Arioste, bien qu'il ne l'ait mentionné que brièvement dans son *Essai sur la poésie épique*, ce que compensa, entre autres, son vibrant éloge dans l'article « Épopée » des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>6</sup>. Wieland, comme Voltaire, lut la littérature anglaise en version originale, même si, contrairement à Voltaire, il ne se rendit jamais en Angleterre. Il traduisit quelque vingt-deux pièces de théâtre de Shakespeare en allemand, la plupart en prose, à l'exception d'*A Midsummer Night's Dream* qu'il rendit en vers. Pour son seul drame original, *Lady Johanna Gray* (1759), il s'inspira d'un épisode de l'histoire anglaise pour rédiger la première pièce de théâtre allemande en vers non rimés, un style particulièrement apprécié des dramaturges anglais.

Wieland avait une connaissance de la littérature française supérieure à celle de la plupart de ses contemporains allemands. Il était familier des philosophes des Lumières – parmi lesquels Fontenelle, Bayle, d'Argens, La Mettrie, Helvétius, et bien évidemment Voltaire, ainsi que Diderot, Montesquieu et plus tard, Rousseau. Même dans les années 1750, il écrivit que la France était « la nation que j'aime le plus<sup>7</sup> ». C'était un adepte des romans médiévaux français ainsi que de la littérature des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et il adhérait notamment aux normes classiques énoncées par Boileau. Il était particulièrement friand des contes de

- 3 Robert S. Mayo, *Herder and the Beginnings of Comparative Literature*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1969, p. 27. Voir Ernst Merian-Genast, « Voltaire und die Entwicklung der Idee der Weltliteratur », *Romanische Forschungen*, n° 40 (1927), p. 1-226.
- 4 « *Nationalliteratur will jetzt nicht viel sagen, die Epoche der Weltliteratur ist an der Zeit* » (Johann Peter Eckermann, *Gespräche mit Goethe in den letzten Jahren seines Lebens*, dans Johann Wolfgang Goethe, *Sämtliche Werke: Briefe, Tagebücher und Gespräche*, éd. Fr. Apel et alii, Frankfurt a. M., Deutscher Klassiker Verlag, 1986-2000, 40 vol., t. XXXIX, éd. Christoph Michel, 1999, p. 225).
- 5 Hans-J. Weitz, « Weltliteratur zuerst bei Wieland », *Arcadia*, n° 22 (1987), p. 206-208.
- 6 Voir *OCV*, t. 41 (2010), p. 163-175 (notamment p. 173).
- 7 Cité dans Fl. Gelzer, « Französische Literatur », art. cit., p. 120.

fées français de Madame d'Aulnoy et d'autres, ainsi que des contes orientaux tels que *Les Mille et une Nuits* traduits par Antoine Galland, *Le Sopho* de Crébillon fils ou encore des contes pseudo-orientaux comme *Les Quatre Facardins* d'Antoine Hamilton. Son immersion dans la littérature française aida Wieland à développer un style léger et urbain. Ce style le rendit peu populaire auprès d'une partie du lectorat allemand aux yeux duquel il manquait de « profondeur allemande ».

L'opinion que Wieland avait de Voltaire changea de façon frappante au fur et à mesure qu'il se rapprochait du mouvement des Lumières. En 1756, pendant sa phase « séraphique », il jugeait Voltaire « non seulement un philosophe médiocre, mais également un bonhomme très superficiel<sup>8</sup> ». L'opinion que Wieland exprime dans un essai publié en 1773 dans son journal *Der teutsche Merkur* à propos d'une anecdote partagée par Voltaire historien est totalement différente. Il y manifeste alors son admiration pour le large éventail des œuvres de Voltaire : « J'ai tout le respect possible pour l'auteur de *Mérope* et *Sémiramis*, *La Henriade* et *La Pucelle*, *Zadig* et *Micromégas*, *Candide* et *Le Siècle de Louis XIV*<sup>9</sup> ». Il admire les campagnes que Voltaire mène contre la superstition et l'oppression : « Il a infligé un camouflet à la superstition, s'est battu pour les droits de l'homme et a dit la vérité aux rois<sup>10</sup> ». Wieland reconnaît également le mystérieux enchantement qu'exerce le style de Voltaire : « Je ressens aussi bien que tout autre la magie de son style, et suis heureux d'être, comme tout un chacun, trompé par la brillance de ses idées et de leur présentation ; avec la seule réserve que je remarque la tromperie<sup>11</sup> ». Mais lorsque Voltaire écrit comme historien, il abuse trop souvent le lecteur, selon l'écrivain allemand, en présentant des inventions comme des faits. Wieland donne l'exemple d'une anecdote que Voltaire rapporte dans *Le Siècle de Louis XIV* au sujet de la duchesse de Mazarin. Son mari avait hérité du cardinal de Mazarin, entre autres choses, d'une énorme commode dont la clef avait été égarée. Un jour, on persuada la

8 Lettre à Johann Georg Zimmermann, 25/26 juin 1956, dans *Wielands Briefwechsel*, éd. Hans Werner Seiffert et alii, Berlin, Akademie-Verlag, 1963-2007, 19 vol., t. 1, p. 263.

9 « *Ich habe alle mögliche Hochachtung für den Verfasser der Merope und Semiramis, der Henriade und der Pucelle, des Zadig und Mikromegas, des Candide und des Siècle de Louis XIV* » (« Über eine Anekdote in Voltaire's Universal-Historie », *Der teutsche Merkur*, n° 4 (1773), p. 159-174 ; rééd. dans *Wielands Werke*, Historisch-kritische Ausgabe, éd. Klaus Manger et Jan Philipp Reemtsma, Berlin/New York, W. de Gruyter, 2008-, t. XI, p. 125-134). Pour l'anecdote originale, voir *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 25, OCV, t. 13c (2016), p. 17.

10 « *Er hat dem Reiche des Aberglaubens Abbruch getan, die Rechte der Menschheit verfochten, und den Königen freimütige Wahrheiten gesagt* » (« Über eine Anekdote in Voltaire's Universal-Historie », art. cit., p. 173).

11 « *Ich empfinde die Zauberey seiner Schreibart so stark als irgend jemand, und lasse mich durch den Schimmer seiner Einfälle und die Blendwerke seines Vortrags so gerne hintergehen als ein Anderer; voraus bedungen, daß es mir erlaubt sein muß, zu merken, daß ich hintergangen werde* » (*Ibid.*).

duchesse de forcer la serrure de la commode, qui se révéla être remplie d'une quantité prodigieuse de pièces d'or. Ne s'entendant pas bien avec son mari dont elle se sépara peu après, la duchesse ne souhaita pas partager le butin avec lui et décida de se débarrasser de l'or, dont la quantité était si importante qu'elle passa la semaine entière à le jeter par la fenêtre de son appartement au profit de la foule parisienne. Wieland eut peu de difficulté à démontrer que cette histoire n'était pas plus vraisemblable qu'un conte de fées. Plus tard, il tourna en dérision le scepticisme de Voltaire envers les genres de la biographie (Plutarque) et de l'histoire secrète (Procopé). Il note que, lorsque Voltaire mentionne ses sources, elles impliquent souvent des personnes défuntes et dont les histoires ne peuvent donc pas être vérifiées.

Wieland a, de cette manière, critiqué voire démasqué Voltaire dans un genre auquel lui-même ne s'est pas essayé. La plus grande part de la production littéraire de Wieland est fictionnelle et s'inspire de romans grecs et médiévaux, de contes de fées ou de récits orientaux. Lorsqu'à l'occasion, il introduit des personnages historiques, il les place dans des intrigues clairement imaginaires. Dans *L'Histoire d'Agathon*, par exemple, les traits du protagoniste s'inspirent du poète grec de l'histoire, qui rencontre Hippias, le sophiste qui donna son nom à deux dialogues de Platon, alors que dans le *Geschichte der Abderiten (Histoire des habitants d'Abdère, 1774)* le personnage principal est Démocrite, surnommé le « philosophe rieur » ; mais dans les deux cas, la Grèce que dépeint Wieland est largement fantaisiste, et les personnages n'ont que peu de lien avec les originaux.

La recherche d'exemples particuliers tirés de Voltaire qui auraient eu une influence sur Wieland s'est révélée infructueuse<sup>12</sup>. Il est cependant possible de souligner deux genres auxquels les deux écrivains ont contribué : les récits érotiques en vers et les contes philosophiques se déroulant en Orient.

### RÉCITS ÉROTIQUES EN VERS

Les *Comische Erzählungen (Contes comiques, 1765)* mettent en scène la pruderie vaincue par le désir. Ces récits ont déconcerté beaucoup d'adeptes de Wieland, mais récemment de nombreux critiques les ont lus comme l'expression d'une libération sexuelle et émotionnelle. Les contes se déroulent dans une sorte d'utopie mythique dans laquelle les habitants peuvent obéir à leurs besoins naturels sans les entraves liées à la pauvreté, aux conventions ou à la reproduction. Dans cet état de nature, les hommes et les femmes peuvent indifféremment poursuivre des relations sexuelles heureuses.

<sup>12</sup> Voir Albert Fuchs, *Les Apports français dans l'œuvre de Wieland de 1772 à 1789*, Paris, Honoré Champion, 1934, p. 331-385.

Les contes en vers mettent en scène les aventures érotiques des dieux grecs et s'inspirent largement des récits satiriques des dieux offerts par Lucien. La chaste Diane succombe aux charmes d'Endymion, et Junon, après avoir vilipendé Zeus pour ses infidélités, est elle-même surprise en flagrant délit avec Ganymède. La renonciation sexuelle, sous la forme du « platonisme » ou celle du célibat, est représentée comme insincère. Accusé par Junon d'avoir embrassé Ganymède, Zeus déclare avoir été converti par Platon à l'amour de la beauté intellectuelle qui lui permet de contempler avec une totale placidité le bain de Vénus ; désormais, ajoute-t-il, son esprit se nourrira d'air et d'idées. Junon réplique que, s'il aime les âmes des garçons, elle se contentera de leur nature plus grossière.

142

Ces contes affirment que personne n'échappe au désir sexuel, à l'exception des saints et des ascètes comme Xénocrate, l'élève de Platon que l'on compara à une statue pour son incapacité à être ému par les charmes de la courtisane Phryné, une anecdote que Wieland emprunte à l'article « Xénocrate » du *Dictionnaire* de Bayle. Les corps des femmes sont fréquemment exposés au regard masculin, comme dans « Le Jugement de Pâris » où les trois déesses effectuent un véritable *striptease* afin que Pâris puisse juger leur beauté, et dans « Junon et Ganymède » où Io dormante est décrite comme offrant aux yeux un charme que le seul Guido Reni saurait peindre. Aurore, afin de tenter Céphale, se couche sur un divan dans la posture de la Vénus du Titien. Mais alors qu'Aurore contrôle la situation, Io, somnolente, éprouve et suscite le désir. Wieland, par ailleurs, inverse la situation traditionnelle selon laquelle une belle femme au bain est observée (on songe à « Suzanne et les vieillards », ou encore à *Diane et Actéon*) pour mettre en scène des nymphes qui observent Endymion en train de se baigner. On se souviendra que Voltaire a fait, lui aussi, le récit de femmes contemplant un homme en train de se baigner dans *L'Ingénu*, lorsque Mademoiselle de Saint-Yves et sa belle-sœur aperçoivent le Huron qui croit, conformément au texte sacré, procéder à son baptême dans la rivière<sup>13</sup>. Les poèmes s'efforcent de dépeindre le désir sexuel ressenti par les femmes aussi bien que par les hommes. Ils placent même les femmes dans une position de supériorité en en faisant les éducatrices d'un jeune homme inexpérimenté : Diane avec Endymion, Junon avec Ganymède, et Aurore avec Céphale. Le même trait apparaît dans *L'Histoire d'Agathon*, où la courtisane Danaé prend en charge l'instruction sexuelle et émotionnelle du héros éponyme.

---

13 *OCV*, t. 63c (2006), p. 215.

Wieland écrit deux contes philosophiques se déroulant dans le cadre d'un Orient imaginaire : le roman *Der Goldne Spiegel* (*Le Miroir doré*, 1772) et sa suite *Die Geschichte des weisen Danischmend* (*L'Histoire du sage Danischmend*, 1775). *Le Miroir doré* appartient au genre du « miroir des princes », dont *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon constitue l'exemple le plus mémorable. Au cours du récit, le sultan Schach-Gebal écoute les histoires racontées par sa maîtresse Nurmahal et son philosophe de cour Danischmend qui lui permettent de s'abandonner au sommeil après une longue journée. Afin d'instruire et de divertir le sultan, ils lui racontent l'histoire d'un pays imaginaire, Scheschian, situé dans le subcontinent indien, en une suite d'épisodes illustrant un certain nombre de problèmes sociaux et politiques. À un moment de son règne, par exemple, Scheschian se trouve gouverné par une reine qui encourage le luxe, que Wieland, à l'instar d'un certain nombre de penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, tenait pour destructeur. L'endettement de la nation devenant colossal, un régime de taxation sévère sur les classes laborieuses est instauré. Plus tard, un jeune monarque éclairé, Tifan, accède au trône et le récit que Danischmend fait de son règne semble constituer une série de conseils donnés en filigrane au jeune Joseph II. À cette époque-là, en 1771, Joseph régnait sur l'empire autrichien aux côtés de sa mère Marie-Thérèse, mais il était prévisible qu'à sa mort, il deviendrait le seul souverain, et ce fut effectivement le cas en 1780. Le cadre oriental et la position de favori de Danischmend à la cour ne sont pas sans rappeler Zadig et on relève même une référence à l'ange Jesrad<sup>14</sup>.

Il existe une autre ressemblance, bien plus frappante encore, entre *Zadig* et *L'Histoire du sage Danischmend*. Les deux récits présentent une orientation plus philosophique que politique. Danischmend, comme Zadig, subit les hauts et les bas de la fortune. Après être tombé en disgrâce, il se retire dans une vallée lointaine, quelque part près du Cachemire, où les habitants mènent encore une vie simple qui les contente. C'est là qu'il se marie et fonde une famille. Le bonheur conjugal, qui n'était pas apparu auparavant dans l'œuvre de Wieland, devient un thème majeur. La mode, le luxe, le snobisme et la jalousie parviennent cependant à s'infiltrer dans le village reculé et le bonheur ne dure malheureusement pas. Danischmend et sa famille déménagent dans une autre région où le héros apprend l'art de la vannerie qu'il exerce avec beaucoup de talent. La guerre et ses dangers l'incitent cependant à déménager une fois de plus, cette fois-ci vers Delhi, où il se réconcilie avec Schach-Gebal. Finalement,

14 Voir *Der Goldne Spiegel, oder die Könige von Scheschian*, dans *Wielands Werke*, éd. cit., vol. X/1, p. 73.

il retourne dans la vallée heureuse du Cachemire où les habitants ont pris conscience de leurs erreurs et sont revenus à une vie simple.

Le principal adversaire de *Danischmend* est un *calender*, c'est-à-dire un homme pieux itinérant qui mendie pour subsister – semblable aux frères mendiants qui étaient encore nombreux dans l'Europe catholique au temps de Wieland. Ce *calender* visite la vallée heureuse et se résout à corrompre ses habitants. Cette corruption prend la forme non seulement du luxe, mais également d'une religion fondée sur le culte d'un objet sacré appelé le *lingam* (dont la nature exacte est laissée à l'imagination du lecteur). L'auteur nous informe que le *calender* est motivé par la pure méchanceté et le compare, lui et son ordre, aux Jésuites, dont la compagnie avait été récemment dissoute par le pape Clément XIV. Le roman est parsemé d'invectives anticléricales à l'encontre des prêtres orientaux que Wieland nomme des « bonzes ». Le biographe de Wieland, Friedrich Sengle, va même plus loin et suggère que le *calender* cynique s'inspire de Voltaire<sup>15</sup>. Mais le type du raisonneur cynique, dont le rationalisme se marie avec un manque de sympathie humaine et même une certaine malice, apparaît déjà plus tôt dans l'œuvre de Wieland, notamment sous les traits du sophiste Hippias dans *Agathon*. Dans la mesure où *Danischmend* est un roman philosophique, il s'intéresse moins au destin, comme le fait *Zadig*, qu'à la recherche du contentement, et la joyeuse résignation de *Danischmend* au métier de vannier n'est pas sans rappeler la conclusion de *Candide*.

144

#### WIELAND COMME INTELLECTUEL PUBLIC

En 1772, Wieland fonda la revue *Der teutsche Merkur*, qu'il conçut comme l'équivalent allemand du *Mercure de France*, donc comme un journal de référence à un niveau national dont l'équivalent n'existait pas encore dans la fragmentation des pays de langue et de culture allemandes. Sa publication débuta en janvier 1773. Wieland en fut l'éditeur de 1773 à 1790 et en rédigea au moins un tiers. La préface du premier numéro, ainsi que d'autres essais programmatiques, introduit la revue comme écrite à l'intention de la nation allemande, la République des Lettres allemande, le lectorat de la nation et comme exprimant l'esprit de la nation et son caractère national. Le journal fut un succès commercial. Il différait quelque peu des autres journaux académiques de l'époque tels que le *Göttinger Gelehrte Anzeigen*, qui relayait des nouvelles des publications académiques ainsi que des publications morales hebdomadaires avec leur lot de conseils moraux et pratiques à l'intention des classes moyennes. Le *Teutsche Merkur* était une publication populaire parmi la classe de lecteurs

15 Friedrich Sengle, *Wieland*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1949, p. 281.

qui s'intéressait à un large éventail de sujets, de la poésie à la fiction en passant par la philosophie et l'histoire. Il se donna pour mission de cultiver le goût du lectorat et de créer un sentiment d'identité nationale allemande à un moment de l'histoire où l'Allemagne était divisée en plus de trois cents principautés de tailles très variables, certaines très vastes, d'autres moyennes et d'autres encore, telle la ville natale de Wieland, Biberach, tout à fait minuscules.

Tout dévoué qu'il fût à la cause de l'identité nationale, Wieland demeura un cosmopolite consciencieux. Il adhéra à l'idéal fondamental des Lumières qui considérait l'individu comme citoyen du monde. On se souvient de la manière dont Voltaire, dans les *Lettres philosophiques*, décrit la Bourse de Londres comme un lieu où des individus de toute provenance et religion peuvent s'entendre les uns avec les autres de façon parfaitement paisible et dans un esprit cosmopolite<sup>16</sup>. Plus tard dans le siècle, toutefois, et particulièrement à partir de la guerre de Sept Ans et de ses suites, il s'avéra souvent nécessaire de prendre la défense de l'individu cosmopolite soupçonné de manquer de loyauté envers sa patrie. Démocrite, le héros du roman de Wieland *Geschichte der Abderiten*, est un cosmopolite ou un « *Weltbürger* », un « citoyen du monde ». Mais Wieland nous rappelle qu'être loyal aussi bien envers sa patrie qu'envers l'humanité n'est pas incompatible : « Et bien qu'il croyait qu'être *citoyen du monde* prît préférence sur toutes ses autres allégeances, il se croyait non moins obligé, en tant que *citoyen d'Abdère*, de s'intéresser au sort de sa patrie, et de contribuer à son amélioration autant qu'il le pouvait<sup>17</sup> ».

Au cours des années 1780 (à la suite de la mort de Voltaire), l'idéal cosmopolite fut fragilisé au moment où, en Allemagne, se développa un grand nombre de sociétés secrètes, en particulier de francs-maçons et d'*illuminati*, qui travaillaient pour les idéaux progressistes des Lumières, mais que l'on soupçonnait de conspirer à la destruction de la société. Adolph Freiherr von Knigge, un membre éminent des *illuminati* de 1779 à 1784, écrivit : « Il y peu de gens de nos jours qui n'auront pas appartenu, au moins pour un temps, à une société secrète<sup>18</sup> ». Lorsqu'il fut publiquement révélé que les *illuminati* professaient un scepticisme religieux perçu comme audacieux, les autorités prirent peur : en 1785, l'électeur de Bavière émit un décret prohibant les francs-maçons et les

16 *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, révisée par A.-M. Rousseau, Paris, Didier, 1964, t. I, p. 74.

17 « *Und wiewohl er glaubte, daß der Charakter eines Weltbürgers Verhältnisse in sich schließe, denen im Kollisionsfall alle andere weichen müßten: so hielt er sich doch darum nicht weniger verbunden, als ein Bürger von Abdera, an dem Zustande seines Vaterlandes Anteil zu nehmen, und, so viel er konnte, zu dessen Verbesserung beizutragen* » (*Die Abderiten*, dans *Wielands Werke*, éd. cit., t. XI/1, p. 214).

18 Adolph Freiherr von Knigge, *Über den Umgang mit Menschen*, éd. Gert Ueding, Frankfurt a. M., Insel, 1977, p. 391.

*illuminati*. Le spectre d'un complot maçonnique global était bel et bien présent dans les esprits.

Wieland prit publiquement position sur ce sujet dans son essai « Das Geheimnis des Kosmopolitenordens » (« Le secret de l'ordre cosmopolite »), qu'il publia dans *Der teutsche Merkur* (1788). Selon lui, un véritable cosmopolite ne pouvait pas appartenir à une société secrète, parce qu'il était dévoué au bien de l'humanité toute entière et il n'avait donc aucune raison de travailler dans l'obscurité. Il ne cherchait pas non plus à former un État dans l'État (une accusation qui avait été formulée à l'encontre de la Compagnie de Jésus). Il définit l'individu cosmopolite de la façon suivante :

Les individus cosmopolites portent leur titre de citoyens du monde de la manière la plus sincère et significative qui soit. Ils considèrent toutes les nations de la terre comme autant de branches d'une même famille, et l'univers comme un État dont ils sont les citoyens ensemble avec un nombre innombrable d'autres êtres rationnels, et ceci dans le but de promouvoir le bien-être du tout<sup>19</sup>.

146

Pour Wieland, il n'y avait donc aucune contradiction entre le cosmopolitisme, comme il le concevait, et l'attachement naturel au lieu où l'on est né. En ce sens encore, cet auteur majeur de l'*Aufklärung* qui n'hésita pas à promouvoir l'idéal cosmopolite des Lumières et à user de sa position d'intellectuel public à cette fin, peut être rapproché de Voltaire, qui sut défendre un certain goût français tout en se montrant résolument ouvert aux influences étrangères.

19 « Die Kosmopoliten führen ihren Namen (Weltbürger) in der eigentlichsten und eminentesten Bedeutung. Sie betrachten alle Völker des Erdbodens als eben so viele Zweige einer einzigen Familie, und das Universum als einen Staat, worin sie mit unzähllichen andern vernünftigen Wesen Bürger sind, um unter allgemeinen Naturgesetzen die Vollkommenheit des Ganzen zu befördern, indem jedes nach seiner besondern Art und Weise für seinen eigenen Wohlstand geschäftig ist » (Wieland, *Werke*, éd. Fritz Martini et Hans Werner Seiffert, München, Hanser, 1964-1968, 5 vol., t. III, p. 556).

IMPRIMER ET DIFFUSER VOLTAIRE EN ALLEMAGNE :  
L'ÉDITION KEHL DES *ŒUVRES COMPLÈTES* DE VOLTAIRE PAR  
LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE TYPOGRAPHIQUE

*Linda Gil*

*Université Paul-Valéry Montpellier III, IRCL, UMR 5186 CNRS*

Le *Prospectus* de l'édition de Kehl, diffusé en janvier 1781, fait apparaître une tension entre deux grands principes : d'une part, l'œuvre de Voltaire incarne la nation française, elle constitue un patrimoine national qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures ; d'autre part, c'est une œuvre universelle, destinée à servir de modèle, notamment auprès des lecteurs étrangers. À côté de l'œuvre, c'est déjà la langue de Voltaire qui est pensée comme un idéal. Le *Prospectus* se joue des frontières, construisant un espace européen de diffusion du livre et y inscrivant la figure d'un lecteur cosmopolite et universel.

L'histoire de l'édition de Kehl, amorcée du vivant de Voltaire par le libraire Panckoucke, dont Beaumarchais reprend le projet à partir de février 1779, fait apparaître plusieurs niveaux d'interaction avec l'Allemagne :

- choix de l'espace allemand comme lieu d'impression ;
- négociations liées à la censure ;
- gestion des affaires de l'imprimerie de Kehl par l'administration badoise ;
- commercialisation et diffusion de l'édition en Allemagne et dans les États autrichiens ;
- prospections pour la collecte des correspondances allemandes de Voltaire.

Nous souhaiterions ici remettre en perspective certains de ces éléments, afin de tenter d'évaluer la place que tient l'Allemagne dans les actes et les discours de la Société littéraire typographique (désormais SLT) fondée par Beaumarchais<sup>1</sup>, qui doit composer avec les ambiguïtés des positions du pouvoir du margrave de Bade, Karl Friedrich Wilhelm, face à l'entreprise d'édition des œuvres complètes de Voltaire, entre liberté d'impression et tentatives de censure.

1 Pour une étude d'ensemble ainsi que pour les sources des documents, nous renvoyons à notre ouvrage *L'Édition Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2018.

Initialement, Beaumarchais avait tenté d'implanter son entreprise en Angleterre, mais, dès le printemps 1779, Le Tellier, associé de Beaumarchais et directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, avait entrepris un voyage et des démarches afin d'effectuer des repérages outre-Rhin. Aucun élément ne permet de documenter la décision des éditeurs de se tourner vers l'Allemagne. Il faut rappeler que la France et la Grande-Bretagne étaient en guerre, la France soutenant les insurgés américains. On peut penser que c'est Jean-François Le Tellier, installé aux Deux-Ponts, connaisseur donc au moins de cette région frontalière, qui a pu suggérer à Beaumarchais de prospecter du côté allemand.

Beaumarchais se faisait une haute idée de son entreprise, comme il l'explique à l'un de ses correspondants, le banquier Jean-Baptiste Maurel de Chailleuse :

148

Plusieurs personnes ont été chargée[s] par [une Société puissante qui honore et chérit la littérature] de voyager et de vérifier sur les lieux les rapports qui lui ont été faits des positions qu'on lui a dit être propres chez différens Princes d'Allemagne à l'exécution de cette noble entreprise. Il est certain que l'avantage qui doit résulter pour les états du Prince souverain à qui la Société s'adressera doit le porter à la plus honorable bienveillance [...]. Heureux le Prince assez éclairé assez philosophe et assez bon politique pour attirer dans ses états l'élite de tous les arts consacrés a la littérature<sup>2</sup>.

Beaumarchais saisit chaque occasion de reproduire dans ses lettres d'affaires le discours dont il use dans les prospectus ou dans la presse, diffusant ainsi à travers sa correspondance commerciale l'image de son entreprise et des valeurs philosophiques qu'elle cherche à porter. La première image de l'Allemagne qui ressort de ce propos est celle d'un pays encore peu développé. Frédéric de Prusse, alors prince royal, reconnaissait lui-même, dans une lettre à Voltaire : « Presque toute l'Allemagne se ressent[t] de [son] ancienne barbarie ; les arts y sont peu en honneur, et par conséquent peu cultivés<sup>3</sup>. »

L'Allemagne représente tout de même une terre d'élection pour la diffusion du livre. En mars 1785, au moment où la SLT prépare la seconde livraison de l'édition (les trente premiers volumes ont été livrés en janvier 1785), Beaumarchais note la liberté qui y règne, par comparaison avec la France : « Pour votre Allemagne et autres pays, c'est remis à votre prudence et sagacité je crois bien que vous pouvez parler fort haut dans ces contrées, mais dans

2 Beaumarchais à Maurel de Chailleuse, 28 décembre 1779, Bibliothèque historique de la Ville de Paris (désormais BHVP), ms. 1312, f. 111-113. Nous conservons les graphies originales. Nous avons rétabli les majuscules manquantes.

3 D2042, 7 juillet 1739.

notre capitale on n'en parle qu'à l'oreille<sup>4</sup>. » La liste des lieux envisagés dans un premier temps est impressionnante : entre les villes de Zweibrücken, Sarrebruck, Trarbach, Neuwied, Francfort et Kehl, les éditeurs cherchent à déterminer la position géographique la plus stratégique, en termes de liberté et de sûreté, d'avantages économiques, de réseaux de transport, d'éloignement de la capitale du royaume de France, ou encore de possibilités d'approvisionnement et de coût des fournitures en vivres. Fin octobre 1779, il semble que le choix de Sarrebruck était fixé mais parallèlement, des démarches furent entreprises pour étudier la position et les possibilités de Kehl. Une série de conditions et de réserves ralentirent les négociations, qui n'aboutirent que l'année suivante. Jusqu'au début du mois de mars 1780, deux lieux restent en délibération : Neuwied et Kehl. Kehl présente trois avantages géographiques sur Neuwied, qui la rapprochent le plus de la situation des Deux-Ponts et de Sarrebruck, les deux premières villes envisagées : la distance de Paris, sa position frontalière et fluviale sur le Rhin qui permet la navigation et le transport. Neuwied, elle aussi, est située sur la rive du Rhin, mais elle est plus éloignée de Paris et de la frontière.

En mars 1780, après un an de prospections et d'hésitations, Beaumarchais choisit d'implanter l'imprimerie de la SLT à Kehl. Le privilège officiel est signé à Karlsruhe par le margrave six mois plus tard, le 18 décembre 1780. L'implantation d'une imprimerie en terre étrangère, l'organisation du travail, la négociation avec les autorités, tout cela a nécessité un travail quotidien, fondé sur l'engagement et la foi dans la réception du grand œuvre, comme l'explique Beaumarchais à l'un de ses agents anglais :

Nous souhaiterions comme vous qu'il y eût un peu plus de vivacité, série, enchainement, dans les opérations de notre édition ; mais la distance des lieux, la séparation des parties, l'éloignement de l'exécuteur de la chose, nous force malgré nous à un certain relâche. Il faut consulter par lettres, attendre les réponses &c et vous prenez cela pour de la négligence. Au reste nous sommes loin de croire que ces délais, ces allées et venues, que vous appelez des *pas mal assurés*, nuisent à notre propre crédit, ou à celui de l'édition, même en Angleterre. Nos grands travaux se font en France et en Allemagne : ces pays sont notre plus belle perspective ; et de la manière dont nous nous conduisons, nous sommes assurés de leur suffrage<sup>5</sup>.

4 SLT à La Hogue, 8 mars 1785, BHVP, ms. 1312, f. 314-316.

5 Beaumarchais à Farquharson, 7 novembre 1780, *ibid.*, f. 240-241, publiée dans G. et M. von Proschwitz, *Beaumarchais et le « Courrier de l'Europe »*. *Documents inédits ou peu connus*. SVEC, n° 273-274 (1990), doc. 258.

En choisissant l'Allemagne pour y imprimer les soixante-dix volumes de la première édition des œuvres complètes de Voltaire, les éditeurs de Kehl font preuve d'une conscience des potentialités de l'espace germanique, terre de liberté permettant l'impression et la diffusion d'une édition interdite en France. Le lieu de Kehl fut choisi également en raison de la tolérance qui y régnait ainsi que de la réputation de prince éclairé du margrave, amateur de littérature française. C'est sans conteste le personnage le plus intéressant dans ces relations franco-allemandes : autorisant puis censurant l'édition, livrant la correspondance de son épouse aux éditeurs mais censurant celle de Frédéric, résistant à certaines manœuvres de censure extérieure.

150

Conformément aux vues de Beaumarchais, le margrave a, en effet, perçu l'intérêt économique que pouvait représenter l'implantation d'une imprimerie française dans ses États, développement économique généré notamment par la circulation et les flux de marchandises. Pour les éditeurs, il s'agit surtout d'obtenir un privilège d'imprimerie soit, selon les termes de la requête adressée au margrave, « liberté de la presse et sans inspection, ni censure pour tous ouvrages qui ne porteront point le nom des États de S.A. S.<sup>6</sup> ». Les livres ne devront donc pas porter l'adresse de l'imprimerie, censée, officiellement, rester clandestine. Cette première demande inaugure une longue négociation, qui révèle les limites des libertés réelles dans le territoire du margrave. Le 26 août, son Conseil se réunit et accorde cette demande, mais la liberté et la sûreté sont assorties de conditions très restrictives :

Le Conseil de S.A. S. a accordé pleinement cette demande, à condition [...] de renoncer à réclamer la protection de S.A. S. contre les cours impériale et de France, ni contre la commission impériale pour les livres, s'il arrivait que l'une de ces cours ou cette commission trouvassent à redire ou à entreprendre contre la dite imprimerie. Ne voulant S.A. S. accorder au dit cas, aucune protection au dit établissement, interdisant toute réclamation et voulant être libre de retirer son privilège sans aucune indemnité<sup>7</sup>.

En d'autres termes, la liberté d'imprimer ne peut s'opposer aux interdictions ou représailles éventuelles des cours étrangères, en particulier les cours de Prusse et de Vienne. La réponse de Le Tellier à l'administration du margrave prend la forme d'une longue lettre de huit pages où, après avoir exposé les motifs de la SLT, fondés sur l'engagement de donner au public une édition des *Œuvres*

6 *Ibid.*

7 Le Tellier à M. le baron de Hahn, [avant le 6 septembre 1779 (date de réception)], Generallandes Archiv, Karlsruhe (désormais GLA), 207/100, f. 20 à 23. Voir également les documents précédents, f. 7 à 15, dans le même dossier.

*complètes* de Voltaire, « cet illustre auteur », Le Tellier explique que la SLT « ne peut rien hasarder qui l'expose à [...] un coup d'autorité<sup>8</sup> » et qu'elle ne peut donc se contenter d'un « *privilège Eventuel*<sup>9</sup> », soumis à la censure d'une autre autorité politique. Le Tellier se fait le défenseur ardent de Voltaire, de sa postérité, de l'honneur des éditeurs et de la liberté d'imprimer. Son plaidoyer est un véritable manifeste, empreint des valeurs des Lumières, même s'il utilise également l'argument économique, mentionnant « les sommes considérables » qui risquent d'être investies ailleurs s'il n'obtient pas satisfaction :

Que demandons-nous ? Un coin de terre où nous soyons à l'abri des censures prématurées et de l'inquisition perturbatrice de nos travaux. Nous ne demandons pas le privilège de débiter en tous lieux cet ouvrage, chaque prince ne peut l'accorder ou le refuser que dans ses états ; nous ne demandons pas même à inscrire le lieu de l'édition en tête de l'ouvrage ; tant qu'il ne paraît pas, notre imprimerie n'est qu'une manufacture ; elle doit occuper beaucoup de bras, eveiller l'industrie, animer le travail, augmenter les consommations dans les états du prince qui l'accueillera<sup>10</sup>.

La flatterie courtoise le dispute à l'insolence dans ce plaidoyer. Certes, l'image de Le Tellier est marquée par sa gestion calamiteuse de l'entreprise, à partir du moment où il doit entrer dans la phase concrète des opérations. Il faut malgré tout rendre hommage à sa pensée, qui a inspiré à Beaumarchais nombre d'idées et de formulations tant pour la rédaction du *Prospectus*, dont nous avons montré ailleurs que Le Tellier en est le premier auteur, que pour certaines des lettres qu'il adresse ensuite au margrave<sup>11</sup>. La discussion sur la censure va plus loin encore dans la fin de la lettre, évocatrice des polémiques suscitées par la réception des œuvres de Voltaire. Le Tellier, avec une liberté de ton remarquable, va jusqu'à faire de sa lettre un discours imaginaire, donnant la parole au margrave répondant à ses conseillers qui lui conseillent la prudence. Il parle tour à tour ruse et raison pour convaincre le margrave qu'il n'a rien à craindre de ses puissants voisins, puisque les plaintes ne pourraient porter que sur la diffusion des livres. Il achève sa démonstration en soulignant un dernier point, relatif à la réception des livres, destinés à une élite, c'est-à-dire à la haute société établie et éclairée et qui, par conséquent, n'a aucune velléité subversive :

On pourrait ajouter, par rapport à l'Allemagne, que la langue de Voltaire n'y étant pas la langue du peuple, et qu'en France même, le prix de cette édition

8 *Ibid.*, f. 20.

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*

11 Ces éléments confirment que les imprimeurs sont, depuis la tradition médiévale et renaissante, des lettrés.

(à 360 £ l'exemplaire) étant au-dessus des facultés du plus grand nombre, la prohibition ne tomberait que sur les citoyens d'une classe à laquelle il est en tout pays, excepté peut être en Espagne et en Portugal, (inquisitionis causa) permis de tout lire, parce que leurs états et leurs caractères les rendent circonspectes, que leurs opinions [sont] faites et leurs mœurs formées; qu'ainsi cette prohibition étant désormais inutile, elle est par conséquent invraisemblable<sup>12</sup>.

Le raisonnement de Le Tellier, fondé sur une définition consensuelle des Lumières, est destiné à tranquilliser son interlocuteur. Cette lettre, non datée, porte un accusé de réception du 6 septembre, tout comme le *Prospectus* manuscrit dans sa première version. Le margrave réunit immédiatement son Conseil privé. À l'ordre du jour, « *Freyheits Sache* » (« affaire de liberté »), comme l'indique le compte rendu rédigé par Simon Volz, l'un de ses conseillers privés. Il est décidé de trouver un consensus, qui prend la forme suivante :

152

Il ne s'agit pas uniquement de la déclaration de renoncer à réclamer la protection de S.A.S. contre les Cours Imperiale et de France ni contre la Commission Imperiale. S'il arrivait que l'une de ces Cours ou cette Commission trouvent à redire ou à entreprendre contre cette Imprimerie, mais aussi veut-on que la dispense de la Censure soit modifiée et qu'au moins tout ce qui sera imprimé soit mis auparavant sous les yeux de celui que Monseigneur nommera pour veiller que rien qui soit blasphème ou qui puisse offenser des Têtes couronnées puisse sortir de la presse de cette Imprimerie. J'ai lû avec plaisir, Monsieur, ce que Vous m'avez dit là dessus, mais permettez de Vous dire que la situation de ce pays rend cette prévoyance nécessaire; et je suis très fâché de ne pouvoir l'adoucir plus que je ne l'ai fait, lorsque j'ai eu l'honneur, Monsieur, de Vous parler<sup>13</sup>.

La question de la censure relève du ministre des Affaires étrangères, puisqu'il s'agit d'une question diplomatique. Le petit État doit en effet ménager ses puissants voisins. Le Privilège portera donc toutes les garanties de liberté et de sûreté, à la condition que les épreuves – et non plus les manuscrits – soient soumis à une censure préalable. Deux motifs guident cette censure préalable : le blasphème, c'est-à-dire tout ce qui pourrait être accusé d'irréligion, et l'offense politique, qui pourrait porter atteinte à l'image des souverains. Autant dire que la censure pourrait s'appliquer à bon nombre d'écrits de Voltaire, selon la lecture qui en serait faite. La réponse de Le Tellier montre qu'il est parfaitement lucide sur les risques qu'encourt la SLT si elle accepte de telles conditions. S'il s'incline devant la « Raison d'état », qui « ne souffre aucune réplique » et qui est

<sup>12</sup> GLA 207/100, f. 20.

<sup>13</sup> Le baron de Hahn à Le Tellier, 8 septembre 1779, GLA 207/100, f. 24.

« au dessus de [s]a faible logique », il dénonce l'arbitraire auquel les exposent ces réserves :

S.A.S. laisse aux cours impériale et de France, et à la commission impériale la libre faculté de trouver à redire ou à entreprendre, à leur gré, « contre cet établissement ». C'est nous abandonner à tous les genres de pouvoirs et nous enchaîner à toutes les servitudes. Or comme il est impossible de prévoir jusqu'à quel point se peuvent porter les prétentions et les prohibitions particulières de chacune de ces cours et de cette commission ; et que S.A. S. ne veut pas même connoître de leurs entreprises contre notre établissement, quelles qu'elles puissent être ; cette situation entièrement précaire, est absolument exclusive de tous établissement solide ; et une compagnie de gens sensés ne peut se proposer d'en former aucun sous de pareils auspices<sup>14</sup>.

La fin de sa lettre semble donc annoncer une rupture des négociations. La correspondance reprend cependant cinq mois plus tard. À l'heure où il écrit cette lettre, qui semble constituer une fin de non recevoir, Le Tellier et Beaumarchais pensent encore aux autres sites. Dans cet intervalle, Beaumarchais a entrepris des démarches pour amadouer les autorités de Karlsruhe et les convaincre de leur offrir des conditions plus raisonnables. Il a notamment chargé son banquier de Strasbourg, Philippe-Jacques Franck, d'intercéder auprès d'un conseiller privé du margrave, le Baron d'Edelsheim<sup>15</sup>. Le 16 février 1780, Le Tellier adresse une autre requête au margrave, détaillant plus précisément les statuts et projets de la SLT, insistant sur le prestige de l'entreprise, fondé sur l'acquisition désormais confirmée des caractères du célèbre imprimeur anglais John Baskerville. Le Tellier insiste également sur les valeurs morales sous lesquelles se présente cette société, qui souhaite se consacrer à l'impression des œuvres complètes des grands auteurs. Le nom de Voltaire n'est plus mentionné dans ce programme officiel. Il s'agit d'imprimer des auteurs célèbres dans toutes les langues, sauf en allemand, pour ne pas faire concurrence aux imprimeurs germaniques.

#### MANŒUVRES AUTOUR DE LA CENSURE

Les éditeurs font désormais preuve de lucidité face aux ambiguïtés d'un pouvoir, celui du margrave de Bade, qui louvoie entre tendances éclairées et despotisme. En réponse aux premières limites imposées au corpus de Voltaire, c'est encore Le Tellier qui oppose les premiers arguments :

14 Le Tellier au Président baron de Hahn, 14 septembre 1779, GLA 207/100, f. 27-28.

15 Beaumarchais à Le Tellier, 14 décembre 1779, BHVP, ms. 1312, f. 100-102.

La prévoyance du Conseil de S.A.S. ne pouvant empêcher que l'édition des œuvres complètes de Voltaire ne soit faite en Angleterre, en Hollande, en Prusse, en Russie, que les morceaux que sa censure aurait retranché ne s'y imprime par forme des suppléments à ce que le censeur qu'elle aura commis pourrait retrancher, elle se rend pour ainsi dire garante envers tous les états des inadvertances de son censeur, ou des transgressions de sa censure, au lieu qu'en ne donnant point de censeur, elle n'a rien à imputer ni à approuver<sup>16</sup>.

À la requête officielle du privilège que Le Tellier est allé porter à Karlsruhe, on lui annonce cette fois la volonté de censurer trois écrits de Voltaire, *La Pucelle*, *Candide* et le *Cantique des Cantiques*, élément confirmé dans le compte rendu du Conseil secret qui s'est réuni le jour même<sup>17</sup>, qui décide de mettre la décision en délibéré. Le Tellier en réfère immédiatement à Beaumarchais et répond au baron de Hahn :

154

Pour ce qui concerne les mœurs ; ce mot a une telle latitude qu'il serait bien difficile de donner de justes bornes à une censure qui aurait les mœurs pour objet. S.A.S. est trop éclairée pour vouloir nous faire dépendre des opinions des moralistes de tous les pays [...]. Elle pourrait ajouter que les ouvrages dont votre Excellence m'a parlé ; la Pucelle d'Orléans, le Cantique des cantiques, et Candide, sont dans les mains de tout le monde à 60 kreutzer, tandis que le moindre prix des œuvres complètes est de 165 florins ; que cette édition doit être imprimée en langue française ; que la France saura très bien ce qui ne lui conviendra pas et qu'enfin chaque état a le droit et le pouvoir d'admettre ou d'exclure le débit des ouvrages qui contrarient ses principes<sup>18</sup>.

La censure de ces trois textes appelle plusieurs remarques : le poème burlesque et le conte philosophique sont deux œuvres qui ont consacré, depuis longtemps, la célébrité de Voltaire. Ces textes ont fait l'objet de condamnations ecclésiastiques officielles à Rome, comme l'a montré Laurence Macé : *La Pucelle d'Orléans* fut condamnée le 20 janvier 1757 par la congrégation romaine du Saint-Office, et *Candide* le 24 mai 1762 par la congrégation de l'Index<sup>19</sup>. Dans la série des textes figurant dans les exemples analysés par L. Macé, seuls deux

16 Le Tellier à Monsieur de Hahn, 6 septembre 1779, GLA 207/100, f. 20 à 23.

17 Compte rendu du 17 février 1780, GLA 207/100, f. 31.

18 Le Tellier au baron de Hahn, 19 février 1780, GLA 207/100, f. 32-33

19 L. Macé, *Voltaire : textes interdits*, Paris, Garnier, 2010, p. 88 et 101 et, pour la reconstitution complète des dossiers de censure, nous renvoyons à ses articles : « Les Lumières françaises au tribunal de l'Index et du Saint-Office », *Dix-huitième siècle*, n° 34 (2002), « Christianisme et Lumières », dir. Sylviane Albertan-Coppola et Antony McKenna. p. 13-25 et « Une *Pucelle* en Avignon. Inquisition romaine et édition clandestine dans la France des Lumières », *Revue Voltaire*, n° 9 (2009) p. 81-95.

textes ont fait l'objet d'une condamnation par la Congrégation du Saint-Office, plus grave qu'une simple mise à l'Index. Il s'agit précisément de *La Pucelle* et de *La Raison par alphabet*, version augmentée du *Dictionnaire philosophique*, ainsi que de l'ensemble des volumes de *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques et critiques* publiés en 1765 à Genève par Cramer<sup>20</sup>. *La Raison par alphabet* et *La Pucelle* sont frappées par le Saint-Office de la forme la plus grave de condamnation prononcée par lui, la condamnation *feria Quinta* (qui intervenait le 5<sup>e</sup> jour, en présence du pape). C'est une condamnation aux conséquences plus graves, notamment du point de vue des lecteurs (la détention même de ces livres est interdite). Bien entendu, ces ouvrages connaissent déjà une circulation et une diffusion massive et ces interdits ne sont déjà plus que théoriques, mais pèsent de leur valeur juridique, le Saint-Office, c'est-à-dire la Sainte Inquisition étant d'abord un tribunal<sup>21</sup>.

Selon cette même logique, les censeurs de Karlsruhe ont décidé d'inscrire le *Précis du Cantique des cantiques en vers*, publié à Liège, chez le libraire Bassompierre, en 1759, sur la liste des écrits exclus du Privilège d'impression. Ce texte, qui s'inscrit dans la lignée des écrits qui donnent une « lecture profane », « bien peu dévôt[e] »<sup>22</sup> et, pour tout dire, libertine, d'un texte biblique, destinée dans un premier temps à Mme de Pompadour<sup>23</sup> a lui aussi fait l'objet d'une condamnation par l'Index : il a été condamné pour son caractère licencieux mais aussi parce que la traduction de Voltaire affaiblit le texte biblique ou au contraire feint de ne pas le comprendre (notamment sur l'immortalité de l'âme et sur le jugement dernier). La censure intervient le 3 décembre 1759 après celle du parlement de Paris qu'elle mentionne en conclusion. On peut dès lors comprendre que les censeurs de Karlsruhe aient jugé plus prudent d'écarter ces textes. Mais on peut s'étonner, dans ce cas, qu'ils n'aient rien dit des autres textes interdits de Voltaire, les *Lettres philosophiques* ou le *Dictionnaire philosophique* qui ont tous deux déclenché les foudres laïques du Parlement de Paris et les foudres ecclésiastiques des congrégations romaines et qui ont autant fait pour la célébrité de Voltaire que *Candide* ou *La Pucelle d'Orléans*.

Le compte rendu du Conseil maintient les deux conditions à la délivrance du Privilège : les trois textes indiqués ne devront pas être imprimés à Kehl et en aucun cas la justice française ne pourra être saisie relativement au privilège et aux conséquences éventuelles de sa transgression. Seuls les tribunaux allemands

20 Voir la notice de L. Macé, *Voltaire : textes interdits, op. cit.*, p. 153.

21 Nous remercions chaleureusement Laurence Macé de nous avoir fourni ces précisions.

22 Nous empruntons ces expressions à l'étude de Claire Placial, « Voltaire lecteur du *Cantique des cantiques* : de la parodie à l'émergence de la critique biblique », dans J.-P. Martin et C. Nédélec (dir.), *Traduire, trahir, travestir*, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 23-40.

23 D'après l'avertissement de l'éditeur Moland dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1877, p. 495.

auraient compétence en cas de litige<sup>24</sup>. Beaumarchais, par une lettre ostensible, dénonce les mutilations que l'on veut faire subir au corpus voltairien. Le Tellier semble décidé à accepter les conditions du margrave. Beaumarchais réagit : « Je recois votre lettre du 25. Je vois que vous finirez avec Kell sans que je sache comment vous ferés pour le cantique, les saints, et les barons allemands<sup>25</sup>. » Il résume ainsi avec humour le problème de la censure religieuse par un rapprochement entre le texte de Voltaire et les « saints », métonymie des accusations de blasphème. Beaumarchais achève sa formule par un amalgame burlesque entre le censeur, le baron de Hahn et les personnages de *Candide*, tous « barons allemands », et formule le bilan : « Tout l'avantage est donc pour le Prince et tout le risque pour nous<sup>26</sup>. »

Malgré ces tentatives, Karlsruhe maintient les conditions imposées aux éditeurs. La position de Karl Friedrich Wilhelm, le margrave, semble être dictée par une prudence politique : il s'agit d'autoriser l'impression d'une édition indésirable mais potentiellement rentable, avec des réserves et des limites à la liberté d'imprimer. Ses conseillers lui dictent la prudence, et le margrave tente de composer avec ses propres tendances éclairées. Malgré ses restrictions, aux yeux de la cour de France et des autorités ecclésiastiques, cette protection constitue une victoire et une provocation. Elle proclame la liberté et la tolérance de cet État éclairé, qui ne craint pas les livres. Politiquement, pour la monarchie française, c'était un désaveu public.

Un autre épisode suggère que le margrave avait conscience des risques qu'il prenait en autorisant une telle entreprise. Lors de la vague d'opposition qui s'est déclenchée en France après la parution du prospectus, en janvier 1781, plusieurs théologiens sont entrés en campagne pour dénoncer publiquement le projet d'édition et tenter de le faire interdire. Un ensemble de lettres inédites révèle que, face aux manœuvres de son cousin le cardinal prince de Rohan, évêque de Strasbourg, grand aumônier du roi et proviseur de la Sorbonne, le margrave a fait acte de résistance et s'est personnellement engagé pour défendre la liberté d'imprimer. Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, a écrit personnellement à son cousin, le margrave de Bade, depuis Paris, le 17 mai 1781. Sa lettre, inédite, est conservée aux archives de Karlsruhe. En voici le premier paragraphe : « Je ne puis voir sans peine et sans un vif regret l'impression des œuvres que l'on attribue à feu M. de Voltaire ; c'est une masse de venin et de corruption que sous ce prétexte on se prépare à répandre et cette dangereuse

<sup>24</sup> Voir le compte rendu du 21 février, GLA 207/100, f. 34 et la lettre de Le Tellier au baron de Hahn, 24 février 1780, GLA 207/100, f. 37-38.

<sup>25</sup> Beaumarchais à Le Tellier, 2 mars 1780, Institut et Musée Voltaire de Genève (désormais IMV), AB III, f. 58 et BHVP, ms. 1312, f. 153.

<sup>26</sup> Beaumarchais à Le Tellier, 10 mars 1780, IMV, AB III, f. 59.

et cruelle collection s'imprime à Kehl et Kehl est dans mon Diocèse et votre souveraineté<sup>27</sup>. » Si le ton reste diplomatique, le cardinal menace de dénoncer son cousin à l'empereur Frédéric s'il ne met pas fin à cette entreprise :

Nos intérêts se trouvent réunis. Si la religion attaquée doit exciter mon zèle, si le mal que cette attaque peut faire aux hommes m'allarme et m'afflige, cette religion est essentiellement la même, et pour votre altesse et pour moi. Le bien du peuple est notre défi commun ; mais ce peuple est vos sujets ; que de titres réunis ! je n'ai donc pas besoin de vous en dire davantage : actuellement, je vous demande de confiance, Mon Prince, ce que vous désirez que je fasse. Il me semble qu'après avoir acquitté mon devoir comme Evêque je pourrais solliciter l'autorité de l'Empereur pour en obtenir la défense de cette impression. Je ne vous détaille pas les motifs et les droits du chef suprême de l'Empire, en matière de religion ; et je vous proteste que je ne vous fais cette proposition que comme un moyen, en cas que vous fussiez engagé par une permission accordée aux Editeurs, et que vous eussiez envie sur mes représentations de faire cesser la susd[i]te impression. Ainsi, mon Prince, ma lettre contient deux objets ; l'un est ma plainte sur l'impression d'un ouvrage aussi dangereux, faite dans mon diocèse ; l'autre est le moyen que je vous propose de l'arrêter en m'adressant à l'Empereur. Comme je n'écris point à Votre Altesse pour lui causer embarras ; elle peut ne me répondre qu'à la première partie de ma lettre, et quant à la proposition de m'adresser à l'Empereur, elle peut si elle ne l'approuve pas, me le faire connaître par une lettre particulière, et qui restera secrète [...]. J'espère que vous jugerez la modération avec laquelle j'agis, et que nous vivrons toujours en bons voisins<sup>28</sup>.

Les brouillons des réponses suggèrent que le margrave a écrit une lettre officielle et une autre confidentielle, se conformant à la stratégie épistolaire et diplomatique suggérée par son cousin. Dans la première lettre, il tente d'apaiser les inquiétudes du prélat en minorant le caractère subversif des écrits de Voltaire et en rappelant la censure préalable qu'il a imposée aux éditeurs :

Pénétré du zèle qui vous anime pour la religion, j'ai partagé vos inquietudes au sujet de l'Édition des Œuvres de feu Mr de Voltaire qui doit se faire dans ma ville de Kehl : et je me reprocherais de l'avoir permise si je n'avais pris des mesures capables de rassurer V.A.E. et dont je vais lui faire part. J'ai toujours été convaincu qu'un souverain doit être le protecteur des mœurs et de la religion, et les relations qui se trouvent entre moi et mes sujets dont une partie me reconnaît pour son unique pasteur me rendant ce devoir doublement sacré, je n'ai jamais été

27 Le cardinal de Rohan au margrave de Bade, 17 mai 1781, GLA 207/100, f. 133-134.

28 *Ibid.*

et ne serai jamais le protecteur des sistemes destructeurs en matiere de religion. D'après cette consideration en permettant une nouvelle edition des œuvres de Mr de Voltaire j'ai nomement excepté ceux de ses ouvrages qui ont alarmés [*sic*] les ministres de la religion ; j'ai etendu mes soins plus loin encore en etablissant une censure particuliere pour tous les ouvrages que la societe typographique fera imprimer. J'ai enjoingt à ceux de mes conseillers que j'ai nommés pour cet effet, d'apporter l'attention la plus scrupuleuse dans leurs examens afin de ne rien laisser imprimer qui puisse blesser la religion, les mœurs, ou le respect du aux souverains ; et comptant sur le zele et le discernement des censeurs que j'ai choisis, je crois pouvoir etre assuré que mes intentions seront remplies a cet egard. V.A.E. peut donc voir par cet énoncé, que je n'ai négligé aucune des precautions que le zele qui m'anime egalement pour le bien a pu m'inspirer ; et j'espere que le detail que je lui en fais calmera entierement ses alarmes. Du reste, mon Prince, vous pouvés etre persuadé que j'ai egalement le plus vif desir de vivre toujours avec vous en bon voisin et de cultiver votre amitié<sup>29</sup>.

La seconde lettre semble postérieure. Le margrave s'en tient à ses premières explications<sup>30</sup>. Las ! Le cardinal ne tient aucun compte des justifications de son cousin. Son mandement est publié le 12 octobre 1781, en français et en allemand, comme il était d'usage. Il y peste contre « cette philosophie, qui déclare une guerre ouverte à la croyance de dix-huit siècles, qui produit des ouvrages qu'une sage génération avait condamnés aux ténèbres, & à l'oubli<sup>31</sup> ». Sa diatribe s'achève sur cette lamentation : « Oh ! dans quel siècle aurait-on vu établir une forge d'impiété, où l'on fabriquât contre la religion des armes nouvelles, que l'art y prépare avec soin & que l'industrie va répandre avec profusion<sup>32</sup>. » Fragilisée par ces attaques, l'édition est victime de toutes sortes de rumeurs et de calomnies encouragées par le climat de suspicion qui entoure désormais l'entreprise. L'éclairage porté sur les coulisses de ces manœuvres révèle la complexité des positions du pouvoir badois face aux volontés de censure de l'Église, véritable adversaire des éditeurs des œuvres complètes de Voltaire.

Ce ne sont là que quelques éléments. D'autres épisodes jalonnent l'histoire de ces relations franco-allemandes autour de l'édition des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire, parmi lesquels l'épisode crucial de la censure de

29 Margrave de Bade au cardinal Prince de Rohan, (brouillon), [après le 17 mai 1781], GLA 207/100, f. 143.

30 *Ibid.*, f. 145.

31 Louis-René de Rohan-Guéméné, arch. de Strasbourg, *Lettre pastorale, Mémoires secrets* de Bachaumont, 20 janvier 1782.

32 *Ibid.*

la correspondance de Voltaire et Frédéric II, heureusement terminé grâce à l'intervention conjointe de Condorcet et de Beaumarchais, qui s'est rendu en personne à Karlsruhe en septembre 1786.

Dans l'esprit des éditeurs, dans leurs discours et dans leurs actes domine la confiance dans les engagements du margrave, lequel a permis, malgré tout, l'impression d'une édition capitale pour la transmission du corpus voltairien et surtout pour la construction du Voltaire de la Révolution française, image façonnée par Condorcet dans les marges de l'édition, au fil des milliers de notes et d'avertissements qui accompagnent les écrits voltairiens. Globalement, le margrave a encouragé et soutenu l'entreprise au fil des dix années qu'a duré l'impression et des nombreuses mésaventures qui ont émaillé la vie quotidienne dans le fort de Kehl. Le choix de l'Allemagne, rendu nécessaire par les circonstances, a permis en outre à la SLT d'œuvrer à la diffusion de l'édition dans l'espace germanique, à partir de Kehl, bien sûr, mais aussi de Hambourg, Dresde, Berlin, Mannheim, Leipzig et Freiburg, où Beaumarchais et ses collaborateurs ont recruté des libraires ou des correspondants pour assurer le débit de l'édition. Du fait de la position de la SLT en Allemagne et de ses nombreuses relations, la commercialisation de l'édition y fut certainement plus simple qu'en Angleterre, où l'atmosphère belliqueuse a suscité des manœuvres de franche opposition. Mais de nombreux obstacles, la méfiance relative à la solvabilité de certains libraires, des faillites, des entreprises concurrentes ont freiné la diffusion et le nombre d'exemplaires placés n'atteint pas les espérances initiales de la SLT. Se dévoile dans les archives, au fil de ces transactions et de ces manœuvres, tout un réseau de relations avec le monde des imprimeurs, de la presse, des bibliothécaires, des lettrés allemands, qui permettent de mesurer l'impact de cette page exceptionnelle de l'histoire du livre sur l'espace allemand et son rôle dans les relations culturelles franco-allemandes.



Guillaume Métayer  
 CELLF 16-18 (Sorbonne Université/CNRS)

Voltaire et Clausewitz : apparemment, tout oppose l'écrivain français et le général et polémologue prussien. Voltaire est, à première vue, un ardent pacifiste. Le troisième chapitre de *Candide*, la guerre atroce des Abares et des Bulgares, et l'article « Guerre » du *Dictionnaire philosophique* sont des textes d'une telle puissance critique qu'ils semblent rendre d'emblée improbable une quelconque rencontre avec l'auteur du fameux « traité » *De la guerre*<sup>2</sup>. Pourtant, comme toujours avec Voltaire, les choses sont un peu plus complexes que la riche vulgate qui s'est construite, au fil des siècles, à son propos.

*Candide* et le *Dictionnaire philosophique*, ces deux textes d'un Voltaire scolaire, sont-ils les seuls et derniers mots de Voltaire sur la guerre ? L'écrivain ne fait-il que dénoncer la guerre en philosophe des Lumières révolté par le théâtre sanglant de la célèbre « boucherie héroïque », cas d'espèce du problème du Mal ? Ne cherche-t-il jamais à « penser la guerre » pour reprendre l'expression de Raymond Aron à propos de Clausewitz, c'est-à-dire à mettre en lumière à l'intérieur du phénomène martial le paradoxe d'une organisation rationnelle des moyens et des fins qui pourrait tendanciellement promettre d'en pouvoir maîtriser « la montée aux extrêmes<sup>3</sup> » ?

C'est pour répondre à ces questions que nous lirons Voltaire non pas seulement avec *Candide* et le *Dictionnaire philosophique* en tête et la téléologie de ces chefs-d'œuvre, mais aussi avec Clausewitz à l'esprit. Il ne s'agit certes pas ici d'une étude d'influence mais plutôt d'une tentative d'éclairer l'intérêt de la pensée stratégique et tactique de Voltaire en la confrontant à la grande référence qu'est

1 Je remercie les experts anonymes pour leurs stimulantes relectures. Ce texte a d'abord fait l'objet d'une conférence au Collège de France au colloque en hommage à Marc Fumaroli, organisé par Antoine Compagnon, dans le cadre de l'institut de la République des Lettres – *Respublica Litteraria*, de l'ENS, 6-8 juin 2012.  
 2 Carl von Clausewitz, *De la guerre [Vom Kriege]*, Paris, Éditions de Minuit, 1955. Ci-après nommé : *Traité*. Pour le texte allemand, nous utilisons le site <http://www.clausewitz.com/index.htm>.  
 3 Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1976, 2 vol.

en la matière Clausewitz. Nous ne souhaitons pas, bien évidemment, faire fi des ruptures historiques et épistémologiques que les guerres napoléoniennes ont notoirement induites, mais montrer, par-delà ces fossés historiques, des similitudes qui pourraient permettre de poser les premiers jalons d'un chantier de recherche encore bien vierge, semble-t-il, celui de la polémologie voltairienne. L'on pourrait voir ici, en guise de premier pas, comment l'objet même de la guerre, par sa spécificité, conduit les deux penseurs à développer des approches sinon similaires du moins convergentes, en particulier à poser sans cesse la question des limites du savoir systématique et à chercher des méthodes nouvelles.

### ÉCRIRE LA GUERRE

162

Si l'œuvre polémique de Voltaire est bien, du point de vue de l'étymologie comme de sa pratique propre, une guerre au deuxième degré, la guerre réelle n'en est pas moins, sous sa plume, omniprésente. Voltaire est fasciné par la guerre, par ses horreurs, mais aussi par sa grandeur. S'il n'a pas lui-même porté les armes, il a vécu à une époque et dans un milieu où la guerre était encore l'un des centres rayonnants de la vie sociale. Il fréquenta de grands généraux, en fut l'ami, tels le maréchal de Saxe, le maréchal de Richelieu ou le marquis d'Argenson. S'il critiquait la « populace » des soldats, il était sensible à la gloire militaire des officiers, et composa ainsi, par exemple, un vibrant *Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741*<sup>4</sup>. Cette même admiration le conduisit, en 1745, à publier de nombreuses éditions de son *Poème de Fontenoy*, sans cesse augmentées, jusqu'à l'excès, des noms de grandes familles dont quelque rejeton avait pu s'illustrer dans la bataille<sup>5</sup>.

Or, il faut bien le dire, cette fascination pour la guerre ne date pas de la dernière victoire. Elle anime les premiers émois du jeune poète certain d'avoir, lui, « la tête épique<sup>6</sup> ». Dès l'*incipit* de *La Henriade*, la légitimité de Henri de Navarre est renforcée par la victoire de ses armes :

Je chante ce héros qui régna sur la France  
Et par droit de conquête et par droit de naissance<sup>7</sup>.

4 OCV, t. 30c (2004).

5 OCV, t. 28B (2008).

6 *Essai sur la poésie épique*, OCV, t. 3B (1996), p. 496.

7 OCV, t. 2 (1970), p. 365.

Le poème a ses batailles où le monarque champion de la tolérance se comporte en chef de guerre valeureux<sup>8</sup>.

Voltaire prétendit mettre au rancart la fameuse « histoire-batailles », mais son œuvre d'historien pullule de descriptions circonstanciées de campagnes et de combats. *L'Histoire de Charles XII* est l'épopée d'un roi guerrier, un « Alexandre » pour reprendre le mot de Clausewitz<sup>9</sup>, et à bien des égards aussi un Napoléon avant l'heure : même couronnement de ses propres mains, folle entreprise de conquérir le même pays, même destin tragique entre Narva, son Austerlitz, et Pultava, sa Bérézina<sup>10</sup>. On respire déjà ici l'atmosphère de la campagne de 1812, à laquelle prit part Clausewitz et qu'il a racontée, à l'instar d'autres campagnes, ce qui en fait, comme Voltaire, un historien de batailles singulières et non seulement un théoricien de la guerre<sup>11</sup>. Par-delà les balbutiements de l'histoire, le grand héros du général prussien et ami de Voltaire, Frédéric II, qui composa, après Voltaire, un opuscule *Sur les talents militaires et sur le caractère de Charles XII, roi de Suède*<sup>12</sup>, joue certainement ici un rôle d'intercesseur et s'il n'est pas question ici d'influence, les circulations intellectuelles n'en sont pas moins sous-jacentes.

Avant d'écrire l'histoire de Pierre le Grand<sup>13</sup>, le grand « rival de gloire » du roi suédois, Voltaire célèbre deux descendants de Henri IV, deux rois de France à la guerre. *Le Siècle de Louis XIV* annonce un vaste tableau des mœurs, mais le premier tome retrace l'épopée militaire du souverain. Dans les étranges « catalogues » qui terminent l'ouvrage, on oublie souvent que sont consignés, par ordre alphabétique, non seulement les noms glorieux d'écrivains et artistes,

- 8 Par exemple au chant VI, *OCV*, t. 2 (1970), p. 490-508. Notons que Clausewitz s'est lui-même interrogé sur Henri IV auquel il refuse, du reste, le « grand génie » guerrier pour n'avoir exercé son talent que dans la sphère étroite d'une guerre civile. Voir *Traité*, I, 3, « Le génie guerrier », p. 101.
- 9 Prononcé à propos de Frédéric le Grand, dans un parallèle à l'avantage du souverain prussien face au roi de Suède (*Traité*, III, « Stratégie », p. 183).
- 10 Pourtant, Raymond Aron s'interroge sur la disjonction établie par Clausewitz entre Napoléon et Charles XII : « Ce qui m'intéresse ici, c'est que Clausewitz refuse le génie guerrier à Charles XII parce que celui-ci a surestimé ses forces et qu'il ne le refuse pas à Napoléon alors qu'il pourrait lui adresser exactement le même reproche » (*Penser la guerre, op. cit.*, t. 1, *L'Âge européen*, p. 229). Charles XII est aussi comparé à Frédéric dans le *Traité*, I, chap. 2, « La fin et les moyens dans la guerre », p. 76, ainsi qu'à Henri IV, chap. 3, « Le génie guerrier », p. 101.
- 11 Voir *Der Feldzug von 1812 in Russland, der Feldzug von 1813 bis zum Waffenstillstand und der Feldzug von 1814 in Frankreich*. Hinterlassenes Werk des Generals Carl von Clausewitz, Bd. 7, bei Ferdinand Dümmler, Berlin 1835 (hrsg. von Marie von Clausewitz). Mais aussi : *Der Feldzug von 1796 in Italien*. Hinterlassenes Werk des Generals Carl von Clausewitz, Bd. 4, bei Ferdinand Dümmler, Berlin 1833 (hrsg. von Marie von Clausewitz) et beaucoup d'autres titres analogues.
- 12 *Réflexions sur les talens militaires et sur le caractère de Charles XII, roi de Suède, de main de maître*, [s.l.], 1786.
- 13 *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand (1759-1763)*, *OCV*, t. 46-47 (1999).

mais aussi ceux des « Maréchaux étant mort sous Louis XIV ou qui ont servi sous lui », des Amiraux et des « généraux des galères<sup>14</sup> ». Quelle que soit par ailleurs la hardiesse de Voltaire, les dignitaires militaires précèdent, *longe intervallo*, les écrivains dans l'ordre protocolaire : « Liste raisonnée des enfants de Louis XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle<sup>15</sup> ».

Après celle de Louis XIV, Voltaire a tenté de célébrer la gloire de Louis XV non seulement dans le *Poème de Fontenoy* et dans le *Panégyrique de Louis XV*, mais aussi dans l'*Histoire de la guerre de 1741*<sup>16</sup>. Ce texte consacré à la guerre de Succession d'Autriche est assez peu lu, parce qu'il a été réduit par l'auteur à un matériau du *Précis du Siècle de Louis XV*. Or, il démontre le sérieux que le fameux ironiste est capable de loger dans sa peinture de la guerre, qui offre une description d'une extrême minutie des conflits armés occasionnés par la succession d'Autriche.

164

Trois cents pages dépourvues de toute intention de philosophie critique font alterner récits de campagnes militaires et autres batailles et intrigues de la grande politique européenne. Elles témoignent d'un vrai métier, d'une méthode rigoureuse, de nombreuses lectures, du recours aux témoins oculaires. Voltaire a voulu se faire l'idée la plus précise possible de cette guerre dont il est le proche témoin. Quant aux chapitres XV et XVI, ils offrent une peinture de la bataille de Fontenoy d'une précision étonnante, des chapitres que leur longueur et leur caractère circonstancié empêchent précisément de citer ici. La minutie, dans le temps, descend, par exemple, jusqu'à des considérations de minutes (« En sept ou huit minutes, toute la colonne anglaise avait été dissipée<sup>17</sup> »). La précision sert à la fois le réalisme de la description et une nouvelle forme d'épopée en prose dont on a pu d'ailleurs relever le caractère partial favorable au duc de Richelieu et éclipsant, à tort, le maréchal de Saxe<sup>18</sup>. Cette acribie unique s'appuie aussi sur l'usage d'une carte, à la manière des états-majors<sup>19</sup> :

14 *OCV*, t. 12 (2017), p. 21-34.

15 *Ibid.*, p. 1.

16 Voltaire, *Histoire de la guerre de 1741*, éd. Jacques Maurens, Paris, Garnier frères, coll. « Classiques Garnier », 1971. Ci-après HG1741. Cette réédition a permis de remettre ces pages en lumière.

17 HG1741, p. 153.

18 Voir, sur ce point, l'article du général Zurlinden « La vérité sur Fontenoy », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup>-15 septembre 1907, p. 93-117.

19 Voltaire, dès la septième édition du *Poème de Fontenoy*, met en pratique son exigence et l'accompagne d'une carte militaire pour avoir le « coup d'œil » sur « la disposition des deux armées » (HG1741, p. 136).

Le secours de la gravure est ici absolument nécessaire à qui veut se faire une image nette et détaillée de cette action. Les anciens, à qui cet art était inconnu, n'ont pu laisser que des notions imparfaites des terrains et des mouvements ; mais pour avoir une connaissance pleine d'une telle journée, il faut des recherches plus difficiles. Nul officier ne peut avoir tout vu ; beaucoup voient avec des yeux préoccupés, et il y en a qui n'ont qu'une vue courte. C'est beaucoup d'avoir consulté les Mémoires des Bureaux de la Guerre et surtout de s'être instruit par les Généraux et par les aides de camp : mais il est encore nécessaire de parler aux commandants de différents corps, et de confronter leurs relations, afin de ne dire que les faits dans lesquels ils s'accordent. On a pris toutes ces précautions pour être instruit au fond des détails d'une bataille si intéressante et si mémorable<sup>20</sup>.

Le texte de ces deux chapitres sur Fontenoy, produits par cette approche méticuleuse, semble unique dans l'œuvre de Voltaire. L'extraordinaire concentration de détails que met en scène cette description parfaite n'a pas d'équivalent ailleurs chez l'écrivain. L'érudition géographique et militaire, arithmétique même sur le nombre des troupes, et onomastique, impressionne.

Le morceau de bravoure que représentent ces deux chapitres est donc un *hapax* dans l'œuvre voltairienne non pas parce qu'il en serait le seul récit de bataille, loin de là (des centaines de pages de Voltaire sont des récits de bataille, également dépourvus de la moindre intention critique), mais parce qu'il est de tous les textes de Voltaire, tous genres confondus, celui probablement où la distorsion du temps du réel dans le temps du récit est la plus réduite. L'écrivain, qui semble s'être assez peu adonné à la pratique de l'*ekphrasis* de tableau ou de monument<sup>21</sup>, ose, pour la première fois, un quasi arrêt sur image, en tout cas une succession d'actions concaténées le plus soigneusement et fidèlement possible. Il découvre un nouveau *tempo*, un *lento* qui semble annoncer les scènes de bataille du Tolstoï de *Guerre et Paix* ou le Waterloo des *Misérables* de Hugo. Pour la première fois, il se situe presque en « temps réel », non pour montrer l'obscénité de la guerre, mais sa grandeur. La « faculté maîtresse » de l'écrivain

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Sur cette question, voir Guillaume Métayer, « Voltaire en ses temples : architecture et philosophie », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 113, 2013/2, p. 289-310 et « Peindre ou ne pas peindre ? L'épigramme voltairienne et les arts visuels », dans G. Ferreyrolles et L. Versini (dir.), *Le Livre du monde et le monde des livres. Mélanges en l'honneur de François Moureau*, Paris, PUPS, 2012, p. 311-326.

au sens de Taine, ce génie de la condensation<sup>22</sup>, se trouve ainsi bouleversée par l'objet limite de la guerre. Ce texte apparaît donc comme un cas unique dans une écriture où les objets sont constamment accentués, détournés, redimensionnés, surchargés ou allégés à l'envi. Voltaire semble chercher ici à se mettre à la mesure de l'exploit et à s'approcher le plus consciencieusement possible de la bataille, ce théâtre qui, lui, ne se produit véritablement qu'une fois, ne connaissant ni répétitions ni reprises.

Inversement, nous comprenons que si ces chapitres constituent un *hapax*, le fameux chapitre III de *Candide* en est peut-être un également. Il en représente le pôle inverse, lui qui ne présente l'horrible bataille qu'en dix lignes et consacre les dix lignes suivantes à la peinture des ravages de la guerre, plutôt minimisés ailleurs dans l'écriture historique. Peut-être les lecteurs contemporains ont-ils ainsi l'habitude de pénétrer dans la thématique de la guerre chez Voltaire par une porte qui constitue une expression certes authentique, mais réductrice de sa pensée, d'y entrer en quelque sorte à l'envers. *Candide* représenterait donc la quintessence critique de l'œuvre de l'historien Voltaire, comme Pococuranté présente l'amère quintessence de sa philosophie.

Clausewitz lui-même justifie une si extrême minutie, suggérant que l'objet intellectuel spécial qu'est la guerre conduit à cette méticulosité particulière, du moment que celle-ci n'est pas visée de manière uniquement métaphysique, mais dans son insaisissable et fascinante réalité même :

Un événement qui n'est pas soigneusement reconstitué dans toutes ses parties, mais seulement évoqué en passant, est comme un objet vu de trop loin ; il se présente sous toutes ses faces de la même manière, et l'on ne distingue plus la disposition de ses parties. De fait, ces exemples ont servi à étayer les opinions les plus contradictoires<sup>23</sup>.

#### « PENSER LA GUERRE » ?

Voltaire, toutefois, ne se contente pas d'écrire la guerre, fût-ce en contrariant son sens plastique de la métamorphose rhétorique et philosophique des objets. Il ne se laisse pas prendre dans la contradiction qui consisterait à ne jamais

22 « Ainsi fait Voltaire, involontairement, par besoin d'esprit et pour lui-même autant que pour ses lecteurs. Une philosophie complète, une théologie en dix tomes, une science abstraite, une bibliothèque spéciale, une grande branche de l'érudition, de l'expérience ou de l'invention humaine se réduit ainsi sous sa main à une phrase ou à un vers. » (H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine. L'Ancien Régime*, livre IV, « La propagation de la doctrine », chap. I, §4, Paris, Hachette, 1877, p. 343.)

23 *Traité*, II, « La théorie de la guerre », 6, « À propos des exemples », p. 174. L'ambition de Feuquières d'une histoire militaire fondée sur les exemples est abordée p. 177.

« penser la guerre », à simplement la décrire au ras du réel d'un côté et à la réduire, de l'autre, à un pur objet d'aversion. Son travail d'historien ne lui permet pas de se contenter d'un va-et-vient entre réalisme sourcilleux du terrain et idéalisme moral. Il l'amène bel et bien à des incursions dans la sphère de pensée de Clausewitz et de la polémologie.

De fait, le genre historique, dans la mesure où il suit le déroulement des événements tout en cherchant à en présenter les causes, est un lieu où peut se déployer tout un ensemble de pensées militaires délestées de toute référence à un système rigide. En ce sens, il répond bien à la première exigence de l'officier Clausewitz, celle de construire toute théorie sur l'expérience<sup>24</sup>.

On pourrait ainsi tirer des œuvres historiques de Voltaire un *Dictionnaire stratégique*, ou du moins un *Dictionnaire tactique*. Nombre d'entrées en ont d'ailleurs déjà été rédigés par l'auteur dans ses diverses œuvres alphabétiques, tels les articles « Armes, armées »<sup>25</sup>, « Xénophon et la retraite des Dix Mille »<sup>26</sup>, « Guerre »<sup>27</sup>, et la section « Politique du dehors », dans l'article « Politique » des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>28</sup>.

Ce dictionnaire couvrirait tous les aspects de la guerre, ceux que son ami le maréchal de Saxe appelait, dans ses *Rêveries*, ses « parties de détail » aussi bien que ses « parties sublimes »<sup>29</sup>. Il anticipe aussi bien des chapitres du *Traité*. Voltaire se penche ainsi, dans l'article « Âge » des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>30</sup>, sur le problème du recrutement des armées et notamment de leur proportion à une population donnée, une question loin d'être épuisée par le chapitre II de *Candide* et ses toasts au roi des Bulgares. Dans l'article « Soldat »<sup>31</sup>, il ne cherche pas à abolir la guerre, ce qui reviendrait à l'utopie « impraticable » de l'abbé de Saint-Pierre, mais à améliorer la vie du soldat, dans l'espoir secret de bonifier ainsi la guerre elle-même. Il s'interroge, après l'*Encyclopédie*, sur l'« ordonnance militaire » dans l'article « Bataillon »<sup>32</sup>. Dans « Barac et Débora et par accident des chars de guerre »<sup>33</sup>, Voltaire se montre inventeur d'un char de guerre à lames

24 *Traité*, « Préface de l'auteur », p. 47.

25 *OCV*, t. 39 (2008), p. 18-26.

26 *OCV*, t. 43 (2013), p. 505-515.

27 *OCV*, t. 42A (2011), p. 161-166. L'*incipit* est éloquent : « Tous les animaux sont perpétuellement en guerre ».

28 *OCV*, t. 42B (2012), p. 450-552.

29 Maurice, comte de Saxe, *Les Rêveries, ou Mémoires sur l'art de la guerre... dédiés à Messieurs les officiers généraux*, par M. de Bonneville, La Haye, P. Gosse junior, 1756. L'étude des « parties de détail » (« De la manière de lever les troupes, de celle de les habiller, de les entretenir, de les payer, de les exercer et de les former pour le combat » forment le « livre premier », les « parties sublimes » le livre II).

30 *OCV*, t. 38 (2007), p. 125-132.

31 *OCV*, t. 43 (2013), p. 276-277.

32 *OCV*, t. 39 (2008), p. 327.

33 *Ibid.*, p. 314-317.

latérales, qui ne convaincra ni Louis XV ni Catherine II, mais n'en témoigne pas moins de son engagement dans la diversité des problèmes militaires, y compris la question de l'armement.

« Penser la guerre », par-delà les conditions matérielles, c'est aussi aborder la tactique. L'historien relève le défi au point de prendre souvent parti dans les querelles de son temps. Il défend ainsi à plusieurs reprises le maréchal de Tallard contre les critiques de Feuquières<sup>34</sup>, vrai Zoïle parmi les généraux, notamment à propos de sa tactique à Spire (1703), attaque préventive des troupes de secours austro-hollandaises pendant le siège de Landau et charge à la baïonnette<sup>35</sup>.

S'il donne tort à Feuquières et raison à la baïonnette dans cette bataille, Voltaire n'en défend pas moins une position en apparence inverse dans un autre grand débat tactique de son temps, celui qui oppose le feu et le mouvement. Il s'inscrit en faux, cette fois, face à un autre expert de l'art militaire, Jean-Charles de Folard, partisan d'attaques massives à l'arme blanche<sup>36</sup>. C'est que les temps ont changé depuis Spire. Solidarité de fond entre Voltaire et Clausewitz, tous deux insistent sur l'importance des évolutions historiques. Tous deux repèrent les moments de rupture dans l'histoire de la guerre, et Clausewitz dessine une césure importante, précisément entre la guerre de Succession d'Espagne et la guerre de Succession d'Autriche<sup>37</sup>. Ils se trouvent aussi du même côté de la rupture épistémologique vis-à-vis des analystes militaires qui continuaient à prendre l'antiquité pour l'alpha et l'oméga de la stratégie. Les *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>38</sup>, comme le *Traité*, rompent résolument avec ce cadre. Surtout, les changements techniques ont récemment bouleversé l'art de la guerre. Tout comme Voltaire dans les *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>39</sup>, Clausewitz prend la peine de broser un vaste tableau de l'évolution de la guerre depuis l'Antiquité dans le Livre VIII du *Traité*<sup>40</sup>.

La conclusion tactique de la longue description de Fontenoy donne clairement l'avantage au feu, arme moderne, sur le mouvement : « le feu décide de tout<sup>41</sup> ». La prédominance du feu amène Voltaire à donner également tort à un homme de guerre aussi éminent que le maréchal de Saxe, qui entendait presque tout réduire à ce qu'il appelait des « affaires de poste ».

34 Clausewitz cite cet « excellent » (« vortrefflich ») homme de l'art, mais critique la valeur et l'usage des exemples historiques (*Traité*, II, 6).

35 Notamment dans *Le Siècle de Louis XIV*, « Perte de la bataille de Bleinheim, ou d'Hochstedt, et ses suites », *OCV*, t. 13B (2015), p. 129-130.

36 *Supplément à l'histoire de Polybe avec le commentaire militaire de M. le chevalier de Folard*, Amsterdam, Chez Zacharie Chatelain et fils, 1753, chap. VII, p. 47.

37 *Traité*, II, 6, « À propos des exemples », p. 176.

38 « Armes, armées », *OCV*, t. 39 (2008), p. 18-26.

39 *Ibid.*, après un début sur les peuples sans armées.

40 *Traité*, VIII, 3, section B, p. 679-690.

41 HG1741, chap. XV, p. 154.

Clausewitz se pose aussi la question du rapport du feu et du mouvement, autour de l'opposition, dans l'engagement, entre « le principe destructeur du feu et le corps à corps ou engagement personnel<sup>42</sup> ». Son idée principale confirme que « dans nos guerres actuelles le principe destructeur du feu est évidemment de loin le plus efficace<sup>43</sup> ». Toutefois, il nuance les affirmations absolues de Voltaire, chez qui perce sans doute l'espoir humaniste d'une guerre délivrée du corps à corps : « il est tout aussi évident, que le combat personnel d'homme à homme doit être considéré comme la véritable base de l'engagement. Aussi une armée qui ne se composerait que d'artillerie serait en guerre un non-sens<sup>44</sup> ».

Pour autant, l'hostilité habituelle de Voltaire à « l'esprit de système » le garde de donner la prépondérance à un seul facteur. Ainsi, les « postes » ont toute leur importance chez lui. Ce fut le cas à Fontenoy, plus encore à Dettingen, en raison du caractère particulier du relief, mais plus généralement dans toute l'histoire voltairienne, les exemples de réflexions sur les « postes », ou le terrain, sont pléthore, ne serait-ce qu'à Fontenoy<sup>45</sup>, à Usedom<sup>46</sup> ou au sujet de la plaine polonaise : « leur pays est tout ouvert, à la réserve de deux ou trois places frontières » et « ils n'ont point de places de guerre<sup>47</sup> ». Clausewitz lui accorde une « influence décisive sur l'engagement<sup>48</sup> » et Voltaire, pour le dire dans le vocabulaire de Clausewitz, reconnaît que le terrain a un impact aussi bien tactique que stratégique<sup>49</sup>.

Les prises de position tactiques chez Voltaire sont nombreuses et semblent parfois anticiper la pensée de Clausewitz. Par exemple, Voltaire s'intéresse à la question des rapports entre les différentes armes, à la place de la cavalerie qu'il veut accroître dans la campagne des Français en Europe centrale pendant la guerre de Succession d'Autriche, validant à travers le maréchal de Belle-Isle<sup>50</sup>, l'analyse de son maître Folard<sup>51</sup>. Cinquante ans plus tard, cette interrogation est tout sauf caduque, et Clausewitz consacre un chapitre entier au « rapport des armes<sup>52</sup> ». Il y note que la cavalerie est « par excellence » une arme de « mouvement » adaptée

42 Traité, V, 4, « Rapport des armes », p. 311.

43 *Ibid.*

44 *Ibid.*

45 HG1741, chap. XV, p. 133 : « la supériorité du nombre fut constamment du côté de la France : ce qui n'est pas moins vrai, c'est que cet avantage ne devait décider de rien dans un terrain aussi étroit que celui de la bataille ; et que très rarement même le nombre a donné la victoire. »

46 *Histoire de Charles XII*, chap. VIII, OCV, t. 4 (1996), p. 501-502.

47 *Ibid.*, p. 232.

48 Traité, V, « Les forces militaires », 17, « La contrée et le terrain », p. 388.

49 Comme dit Clausewitz, « [s]on action se situe plutôt dans le domaine de la tactique, mais ses effets se manifestent en stratégie » (*ibid.*).

50 HG1741, chap. II, p. 14.

51 Voir *ibid.*, chap. III, p. 23.

52 Traité, V, « Les forces militaires », 4, « Le rapport des armes », p. 311-319.

à de « vastes plaines » afin de se rendre « maîtres de l'espace »<sup>53</sup>. Voltaire, quant à lui, ne s'est pas fait tantôt l'apôtre du feu (artillerie) et tantôt du mouvement (la cavalerie), mais son esprit pragmatique a adapté le « rapport des armes » au terrain et aux forces ennemies. Il juge ainsi que la cavalerie aurait été adaptée à la guerre de partisans que les Français ont dû soutenir en Bohême, où ils furent harcelés « de tous les côtés par des nuées de houzards, de croates, de pandours et de talpaches<sup>54</sup> ». Semblablement, Clausewitz écrit que « la Russie et l'Autriche sont obligées d'entretenir une nombreuse cavalerie [...] parce que leurs territoires conservent encore des vestiges d'institutions tartares<sup>55</sup> ».

Autre question tactique cruciale, la prédominance de l'attaque et de la défense. La valeur de la guerre défensive dépend, pour Clausewitz, d'un facteur souvent considéré comme peu important au XVIII<sup>e</sup> siècle, les appartenances nationales. Ici, la propagande philosophique de Voltaire contre les « meurtriers mercenaires » qui changent sans cesse de camp et combattent pour le plus offrant<sup>56</sup> rencontre l'analyse rétrospective de Clausewitz. Pour lui, jamais le gouvernement ne s'est autant approprié la guerre aux dépens du peuple qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Pourtant, à y regarder de plus près, l'écrivain français sait aussi déjà faire une place à la « haine ancienne des nations » dans la mesure où elles influent sur les guerres en territoire étranger<sup>58</sup>. La pensée attentive aux nuances du réel de chacun des auteurs les rapproche ainsi, à fronts renversés. Selon Clausewitz, les facteurs nationaux se rangent parmi les facteurs moraux qui exercent une influence considérable sur l'intensité de la « guerre réelle » et de la « guerre absolue ». Parmi les caractères acquis par l'éducation plus que par l'histoire, Voltaire insiste sur la discipline qui l'amenait à caricaturer les soldats en automates dans *Candide* et dans *La Tactique*<sup>59</sup>, poème écrit à la suite de la lecture de Guibert<sup>60</sup>,

170

53 *Ibid.*, p. 311.

54 HG1741, chap. III, p. 24.

55 Traité, V, « Les forces militaires », 4, « Le rapport des armes », p. 318.

56 L'argument n'est pas absent de la *Guerre de 1741*: HG1741, chap. XV, « Sièges de Tournai. Bataille de Fontenoy », p. 131.

57 Traité, chap. 3, section B du Livre VIII avec le tableau des évolutions historiques de la guerre, cité plus haut.

58 HG1741, chap. VIII, p. 83.

59 *OCV*, t. 75A (2009).

60 Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, *Essai général de tactique, précédé d'un Discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé : La France politique et militaire*, Londres, Chez les libraires associés, 1772, 2 vol. Le poème de Voltaire est caractéristique de son ambivalence et de ses contradictions en cascade dessinant une forme d'aporie pragmatique par rapport à la guerre. Il commence comme une déclamation morale contre cet « art d'égorger son prochain » mais la rencontre de l'auteur chez le libraire engage un monologue de Guibert qui démontre à quel point l'art de la guerre est nécessaire, notamment à la défense de la civilisation. Voltaire donne raison à Guibert, mais là encore, il en vient à se donner tort en revenant à sa posture initiale, pourtant intenable de son propre aveu, rêvant : « [...] qu'enfin l'équité fit régner sur la terre / L'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre ».

visant aussi le drill prussien. Clausewitz utilise la même métaphore, mais c'est pour démystifier une apparence, car le stratège insiste aussi sur la « friction », ces frottements qui enrayent la belle machine de l'armée<sup>61</sup>.

La discipline est sans doute, avec le feu, l'une des plus grandes clefs de ce que l'on pourrait nommer une polémologie voltairienne, inscrite en creux dans son œuvre d'historien. C'est chez lui comme une obsession. Il la loue chez Louis XIV, Charles XII, Pierre le Grand<sup>62</sup>; il admire, avec un frisson d'effroi, l'œuvre disciplinaire du Roi-Sergent<sup>63</sup>. L'homme des Lumières à l'esprit nuancé y voit une manière de contrôler les dérives : « Il voulut de plus, que dans une victoire ses troupes ne dépouillassent les morts qu'après en avoir eu la permission ; et il parvint aisément à faire observer cette loi<sup>64</sup>. » Les exemples d'éloge de la discipline contrastent avec le jugement plus mesuré de Clausewitz qui précise de manière semblable que l'abstention du pillage dépend non de la morale, mais de la manière dont la raison retient les troupes chez les peuples civilisés<sup>65</sup>.

La puissance de la discipline éclate face à un autre facteur essentiel, le nombre. Voltaire précise toujours le nombre de soldats engagés et propose des réflexions nuancées sur ce thème<sup>66</sup>. Il annonce les analyses très fines de Clausewitz sur ce qui, par-delà l'arithmétique des pertes<sup>67</sup>, fait une victoire ou une défaite : « Ce n'est pas le nombre des morts, c'est l'épouvante de ceux qui survivent qui fait perdre les batailles. <sup>68</sup> » L'historien moraliste est sensible aux « facteurs moraux » chers au stratège prussien par opposition à nombre de ses prédécesseurs.

L'échec constaté des systèmes contraint à chercher des méthodes pour saisir la complexité du phénomène guerrier. Il s'agit de faire une place à l'insaisissable et les prises de position épistémologiques des deux auteurs ne sont pas sans rapport. Tous deux refusent ainsi le plaquage pédant d'explications géométriques sur la

61 Traité, VII, 1, « La friction en guerre », p. 109-111.

62 *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, II, 1 : « La discipline à laquelle le czar avait accoutumé ses troupes, le paya bien de ses peines. On avait vu à Nerva soixante mille hommes défaits par huit mille, parce qu'ils étaient indisciplinés ; et ici on voit une arrière-garde d'environ huit mille Russes soutenir les efforts de cent cinquante mille Turcs, leur tuer sept mille hommes, et les forcer à retourner en arrière » (OCV, t. 47 [1999], p. 723).

63 Par exemple : « La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres États ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens » (*Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, OCV, t. 45c [2010], p. 417).

64 *Histoire de Charles XII*, OCV, t. 4 (1996), p. 205.

65 Traité, I, 1, « Qu'est-ce que la guerre ? », p. 53.

66 HG1741, chap. XV, « Sièges de Tournai. Bataille de Fontenoy », p. 133.

67 HG1741, chap. VII, p. 77.

68 *Histoire de Charles XII*, OCV, t. 4 (1996), p. 217.

tactique<sup>69</sup> et insistent sur cette figure même du réel, l'inassignable par excellence, qu'est le hasard<sup>70</sup>. « Le premier qui fut roi fut un soldat heureux<sup>71</sup> », dit Voltaire et le rôle de la chance dans les batailles, comme dans l'histoire, reste l'un de ses constats de moraliste sceptique héritier de Montaigne.

Clausewitz et Voltaire font appel à des méthodes relativement comparables pour être au plus près des métamorphoses de la guerre. La première est le recours à la probabilité, l'un des maîtres mots de Clausewitz<sup>72</sup>. Voltaire, dans l'*Essai sur les probabilités en fait de justice* (1772)<sup>73</sup> et les *Nouvelles probabilités en fait de justice*, la même année, a tenté de créer une méthode évidemment très différente, puisque, pour éviter les « affaires Calas », il exige l'inverse du risque guerrier : un seul doute du magistrat doit empêcher une prise de décision ; toutefois, les efforts de formalisation du réel en deçà de la métaphysique peut être mis en parallèle avec ceux que déploie le polémologue prussien.

172

Une autre voie réside dans le recours à la méthode des « extrêmes ». Chez Voltaire, il s'agit de pousser un phénomène à son extrémité, afin de le ramener à un cas défini : « Par cette comparaison des deux extrêmes, il est bientôt décidé qu'il existe un bon et un mauvais goût<sup>74</sup>. » En concluant qu'une armée « qui ne se composerait que d'artillerie serait en guerre un non-sens », Clausewitz utilise cette même méthode, en une démonstration par l'absurde<sup>75</sup>. Clausewitz, il est vrai, complexifie et approfondit la notion d'extrême qui n'est pas uniquement une méthode de discrimination de la vérité ; c'est aussi une « polarité », une tendance magnétique qui permet de penser le phénomène de manière générale et juste dans la théorie en même temps qu'efficace dans le réel, moyennant la réduction au modèle des singularités qui semblent y faire exception. C'est ainsi qu'il pense les « suspensions d'armes » et les mitigations réelles de la « guerre absolue », déjà connues de Voltaire d'ailleurs<sup>76</sup>.

L'une des meilleures ruses du réel est de faire croire qu'il est le seul possible : Clausewitz déploie encore une autre méthode dite de « critique ». Il s'agit

69 Voltaire raille le *cuneus* dans l'article « Bataillon » des *Questions*. Clausewitz critique Bülow (voir R. Aron, *Penser la guerre, op. cit.*, t. 1, p. 77-88).

70 *Traité*, I, 3, « Le génie guerrier », p. 86, ou encore p. 110. C'est le cas par exemple à Stralsund, dans l'*Histoire de Charles XII*, où un soldat qui, « s'étant laissé tomber du haut du retranchement dans la mer, fut étonné de trouver fond » et donc de découvrir que l'on peut y passer la Baltique à gué et devient transfuge pour le roi de Prusse (*OCV*, t. 4 [1996], p. 505).

71 *Méropé*, I, 3.

72 Par exemple, *Traité*, I, 1, §10, p. 58 : « Les probabilités de la vie réelle prennent la place de l'extrême et de l'absolu du concept ».

73 *M*, t. 28, p. 495-516.

74 « Extrême », *Questions sur l'Encyclopédie, OCV*, t. 41 (2010), p. 305-309.

75 *Traité*, V, 4, « Rapport des armes », p. 311.

76 « C'est alors que commençait à s'établir cette politique de faire la guerre en pleine paix, de s'attaquer dans une partie du monde, et de se respecter dans l'autre » (Épisode de Porto-Bello [1741], *HG1741*, chap. VI, p. 55).

de déjouer un piège typique du réel : sacraliser le succès, sans forcément le considérer comme un simple accident<sup>77</sup>. Voltaire, pour défendre le maréchal de Belle-Isle, s'en prend semblablement aux stratèges en chambre qui ont tôt fait de le disqualifier du haut du résultat<sup>78</sup>. Pourtant, il sent aussi, comme Clausewitz, que le succès n'est pas un signe indifférent<sup>79</sup>. Inversement, le regard stratégique doit savoir critiquer un succès : « Le succès ne justifie point à mes yeux cette témérité<sup>80</sup> » (il s'agit de l'attaque de Narva). Les subtiles nuances en cascade des deux auteurs, appelées par la recherche d'une aperception précise du phénomène martial, se font, ici encore, écho, tout comme leur manière de déconstruire une *doxa*, fût-elle en apparence confirmée par des faits.

Chez les deux auteurs, les réflexions tactiques qui se veulent toujours au plus près de la guerre aboutissent à un même point de cristallisation, l'homme qui tranche seul entre tous les faits, toutes les options, toutes les doctrines. Les qualités qui définissent le « génie guerrier » se résument par le traditionnel « coup d'œil », celui même que la carte militaire avait offert à Voltaire et à son lecteur dans le *Poème de Fontenoy*<sup>81</sup>. Voltaire décrit, entre autres, Henri IV et Mayenne capables de tout voir et de « condui[re] d'un coup d'œil ces affreux mouvements<sup>82</sup> ». Suit la « présence d'esprit », liée au courage. Charles XII dont le cheval est tué sous lui, saute sur un autre cheval et dit : « ces gens-ci me font faire des exercices », puis « continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence d'esprit »<sup>83</sup>. Clausewitz précise : « La guerre est le domaine du hasard » et face à l'imprévu perpétuel, « notre esprit doit toujours rester sous les armes »<sup>84</sup>. Il faut « un esprit qui même au sein de cette obscurité accrue ne perd pas toute trace de la clarté interne nécessaire pour le conduire vers la vérité ; ensuite le courage de suivre cette faible lueur. Le premier a été désigné au figuré par l'expression française de *coup d'œil* ; l'autre est la résolution ». On trouve aussi l'expression française du « *courage de l'esprit* » et cette « qualité apparentée qu'est la présence d'esprit. C'est d'ailleurs dans ce chapitre même que Clausewitz cite un vers de *La Henriade* :

77 Traité, II, 5, « La critique », p. 164-170.

78 HG1741, chap. III, p. 24.

79 HG1741, chap. VII, p. 79.

80 Lettre à M. de Saint-Lambert, ca 10 novembre 1760, D 9395.

81 Celui qu'il prête également, par exemple, au maréchal de Saxe dans le même chapitre, entre autres qualités : « Il joignait une théorie profonde à la pratique ; la vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talents de l'aveu de tous les officiers » (HG1741, chap. XV, p. 134).

82 *La Henriade*, chant VI, v. 266, OCV, t. 2 (1970), p. 502.

83 *Histoire de Charles XII*, OCV, t. 4 (1996), p. 215-216.

84 Traité, I, 3, « Le génie guerrier », p. 86.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier<sup>85</sup>.

Une question essentielle se pose à l'issue de ce rapide panorama : comment concilier toutes ces fines remarques de Voltaire sur la guerre et sa polémique pacifiste de philosophe des Lumières qui constitue trop souvent la seule image que les lecteurs, même cultivés, ont de sa pensée sur le sujet ?

Voltaire historien ne cesse d'entrelacer la rationalité des fins politiques et des objectifs militaires au point que l'on puisse affirmer que la fameuse « formule » du polémologue prussien, selon laquelle « la guerre est la continuation de la politique d'État par d'autres moyens<sup>86</sup> », constitue le cœur et même le moteur de la conception de la guerre de l'historien. Ainsi, loin de se comporter ici en anti-Machiavel, Voltaire blâme, par exemple, Fleury d'avoir négligé la marine face aux Britanniques, car « les négociations changent et une marine reste<sup>87</sup> ». Il pense l'« action réciproque » (« *Wechselwirkung* ») chère à Clausewitz, et le « coup de grâce » : « Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois et qu'on ne retrouve plus<sup>88</sup>. » Il décrit la guerre anglaise elle-même et l'idéologie de la « balance européenne » comme une véritable continuation de la politique commerciale par d'autres moyens<sup>89</sup>. Comme Clausewitz, Voltaire est conscient que les intérêts politiques des États, qui les poussent à la guerre, leur font également rejeter la paix lorsqu'elle se présente : « Une telle situation eût pu produire dans d'autres temps une paix générale, mais l'Angleterre et l'Autriche voulaient profiter de leurs avantages<sup>90</sup>. »

174

Voltaire et Clausewitz se heurtent donc à la même difficulté de rassembler la totalité et la diversité des expériences pour la rassembler et « penser la guerre » dans sa généralité comme dans sa rationalité. Une fois que l'on a été contraint de voir les limites de « l'esprit de système », le risque est grand de se perdre dans l'éparpillement ou la contradiction dont la réalité fugace de la guerre, ce « caméléon<sup>91</sup> », et la variété de ses interprétations sont porteuses.

L'échappatoire de Voltaire consiste à suivre le cours de l'écriture de son histoire sans jamais prétendre rien construire de définitif. Cela lui permet de tenir un discours militaire circonstancié et informé, capable de se passer de système. Clausewitz, plus ambitieux, exige une aperception fine du phénomène guerrier qui correspond à l'expérience et, par là, à l'histoire telle que la pratique Voltaire,

85 Traité, I, 3, chap. 6, « L'intrépidité », p. 198. *La Henriade*, chant I, v. 31, OCV, t. 2 (1970), p. 368.

86 Traité, I, 24, p. 67 [« *Der Krieg ist eine bloße Fortsetzung der Politik mit anderen Mitteln* »].

87 HG1741, chap. VI, p. 67.

88 *Ibid.*, chap. II, p. 18.

89 *Ibid.*, chap. VI, p. 50. Voir aussi chap. VI, p. 57 ; chap. VIII, p. 86.

90 *Ibid.*, chap. VIII, p. 82.

91 Traité, I, 1, §28, « Conséquence pour la théorie », p. 69.

mais il ne peut s'en contenter. Il tente une théorie dégageant une ossature des phénomènes suffisamment précise pour être aussi fidèle et viable que possible. Pour ce faire, il s'efforce de développer ses méthodes propres et notamment d'utiliser des liens structurels puissants comme l'idée d'« action réciproque » et la bipolarité de la « guerre absolue » et de la « guerre réelle », afin d'articuler la théorie et l'expérience de manière dynamique.

Cette séparation partiellement surmontée par l'idée de polarité magnétique répond, en un sens, à la dualité aporétique de la pensée voltairienne que le phénomène de la guerre nous permet d'approcher au plus près : d'un côté, les Lumières voltairiennes se veulent purement descriptives et factuelles, asystématiques et a-métaphysiques ; de l'autre, elles renouent avec la métaphysique *via* la morale, dans le creuset du problème du Mal. Le tableau des horreurs de la guerre présente alors une manière de « penser la guerre » qui semble faire fi de sa rationalité entraperçue dans l'écriture historique, au profit de la mise en scène de son scandale théologico-philosophique et du déploiement rhétorique et sentimental d'une indignation à forte portée politique.

Comment expliquer cette scission ? La guerre de Sept Ans constitue-t-elle une rupture épistémologique ? L'évolution personnelle de Voltaire lui-même est-elle en cause, à partir du désastre de Lisbonne ? La typologie des genres pratiqués par Voltaire favorise-t-elle une forme de clivage intellectuel ? ou bien n'est-ce pas plutôt une tension interne propre à cette pensée d'être à la fois la plus attentive au « monde comme il va » dans l'intellection et pourtant toujours sous-tendue par l'interrogation morale ? Cette structure qui est celle même du théisme voltairien, lequel se veut à la fois l'épure des croyances historiquement décrites, et une révélation, la pensée de la guerre vient la percuter frontalement : impossible ici, au cœur du meurtre entre frères humains, de construire la même continuité entre les rationalités historique et métaphysique que dans sa démonstration historique de la foi et de la morale universelles minimales<sup>92</sup>.

Voltaire se trouve alors dans un entre-deux impossible, du point de vue de la pensée de la guerre, entre la lecture de Clausewitz par Raymond Aron et celle de René Girard<sup>93</sup>. Le scandale moral se trouve ainsi redoublé par un scandale épistémologique implicite, qui explique aussi sans doute pourquoi Voltaire est resté l'un des dénonciateurs les plus éloquents du phénomène guerrier.

92 C'est le sens également de l'interrogation initiale de l'article « Armes, Armées » des *Questions sur l'Encyclopédie* (voir *supra*).

93 René Girard, *Achever Clausewitz : entretiens avec Benoît Chantre* (2008), éd. revue et augmentée d'un index et d'une postface, Paris, Flammarion, 2011.



II

## Inédits et documents



LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE :  
QUELQUES DÉCOUVERTES RÉCENTES CONCERNANT  
DES CORRESPONDANTS D'OUTRE-RHIN

*Nicholas Cronk*  
*Voltaire Foundation, University of Oxford*

1. Voltaire et Collini :

deux inédits de la Stadtarchiv de Mannheim (D14249a et D20962-R1)

Cosimo Alessandro Collini devint le secrétaire de Voltaire au début de 1752 et garda cette position jusqu'à l'été de 1756. À partir de 1759, il devint le secrétaire particulier de l'Électeur palatin Charles-Théodore, et se fixa à Mannheim où il vécut jusqu'à sa mort. Collini était un homme cultivé, un homme de lettres même, et il composa de nombreux ouvrages portant en particulier sur l'histoire et sur la géologie<sup>1</sup>. Les souvenirs de Collini, publiés pour la première fois en 1807, sous le titre *Mon séjour auprès de Voltaire*, contiennent déjà une centaine de lettres<sup>2</sup>. Depuis la parution de l'édition Besterman de la correspondance, Robert Granderoute a publié le texte de quatre lettres, toutes écrites de Mannheim<sup>3</sup>, auxquelles nous ajoutons ici deux autres lettres de Collini à Voltaire, écrites elles aussi de Mannheim, et qui viennent confirmer à quel point les relations entre Voltaire et son ancien secrétaire restèrent cordiales jusqu'à la fin de la vie du patriarche. Ce sont des lettres de convenance – une invitation à visiter Mannheim, une présentation de vœux pour le nouvel an – mais elles font preuve de l'intimité qui liait les deux hommes.

- 1 Voir Jörg Kreutz, « Cosimo Alessandro Collini (1727-1806): European cosmopolitan and faithful biographer of Voltaire », dans U. Kölvig et C. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. 2, p. 819-826.
- 2 Voir Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, éd. Raymond Trousson, Paris, Honoré Champion, 2009.
- 3 Robert Granderoute, « Quatre lettres inédites de Collini à Voltaire », *SVEC*, 230 (1985), p. 137-144. Les lettres sont datées du 2 octobre 1762 (cf. D10741), du 10 juin 1763, du 12 octobre 1767, et du 18 mars 1774 (cf. D18862).

Les deux lettres de Collini données ici sont inédites. Les manuscrits autographes sont conservés à la Stadtarchiv de Mannheim<sup>4</sup>. Les notes et lettres sont numérotées d'après les principes mis en place pour la révision de l'édition de Theodore Besterman<sup>5</sup>.

---

Collini à Voltaire  
Mannheim, 29 juin 1767  
D14249a

Mannheim ce 29<sup>e</sup> Juin 1767.  
Mon cher Protecteur

180

Voici la chaleur et la belle saison, c'est le temps de vous rappeler la promesse que vous avez fait, il y a très longtemps de venir faire un tour sur les bords du Rhin. Avec quel empressement ne vous recevra pas notre Electeur, avec quelle joye ne reverrai-je pas mon ancien Maître et mon Bienfaiteur! Vous trouverez ici toutes les ressources que vous pouvez désirer, et vous ne vous appercevrez d'avoir quitté Ferney que par le zèle avec le quel vous serez accueilli. Si vous voulez passer quelques jours à Mannheim, j'ai la hardiesse de vous offrir toutes les chambres que j'occupe: vous trouverez Philemon et Baucis avec trois enfants, tous empressés à vous faire place. De leur cabane, vous pourrez aller à la Cour quand vous voudrez. J'ose donc espérer que vous tiendrez enfin parole. Avec quel plaisir n'apprendrai-je pas que vous vous mettez en route! Vous ne voulez donc pas croire que cette petite course vous donnera des forces et de la santé! Vous jouez les Scythes à Ferney, ne peut-on pas les jouer aussi à Schwetzingen?

Je mourrai content si j'ai le bonheur de vous revoir, [*mot illisible barré*] de vous présenter ma femme et ma famille, et de vous renouveler de bouche les assurances de ma tendre reconnoissance. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mon cher Protecteur,

Permettez que je présente ici mes très-humbles respects à Made Denis

Votre très-humble et très obeissant serviteur

Collini secretaire Intime de S. A. S. E. Palatine

[*adresse:*]

---

4 Pour son aide dans la procuracy des copies des manuscrits, je remercie vivement Hannah Nagel, de la Stadtarchiv de Mannheim.

5 Voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 195-196.

A Monsieur / Monsieur de Voltaire Gentilhomme / Ordinaire de la chambre  
du Roy, / Seigneur de Tournay / Au château de Ferney / par Genève

[*cachet postal*: MANNHEIM]

[*cachet de cire rouge*]

---

Collini à Voltaire  
Mannheim, 29 décembre 1777  
D20962-R1

[*d'une autre main*:] 29. x<sup>br</sup> 1777.

Mon cher Protecteur,

Plein de cette confiance que m'ont inspirée les Bienfaits dont vous m'avez comblé autrefois, j'ose vous écrire pour vous souhaiter la nouvelle année, et pour vous réitérer que personne ne fait des vœux plus sincères que moi pour votre bonheur et pour votre santé. Puissiez-vous, mon cher Protecteur, vous souvenir encore de moi comme je me souviendrai toute ma vie des moments heureux que j'ai passés chez vous, des bontés que vous m'avez toujours témoignées, et du bien que vous m'avez fait ! Daignez donc agréer cette Lettre comme une marque de ma vive reconnoissance, et comme la seule que je puisse vous donner. Vivez encore longtemps, s'il est possible que vous cessiez de vivre, vous qui serez cher à la Posterité la plus reculée. Permettez que ma femme et mes enfants vous présentent leurs respects, et que je vous offre de mon côté l'attachement le plus tendre. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mon cher Protecteur,

Mannheim ce 29<sup>e</sup> Décembre

1777.

Votre très humble et très obéissant serviteur  
Colini

[*adresse*:]

À Monsieur / Monsieur de Voltaire seigneur de / Ferney, Comte de Tournay,  
Gentilhomme / Ordinaire de la chambre du Roy &c. &c. / Au château de  
Ferney / par Genève / à Ferney

[*cachet de cire rouge*]

## 2. La lettre de Frédéric à Voltaire, datée du 11 octobre 1777 (D20839-R1)

Dans une lettre du 13 août 1777 (D20764), Frédéric II annonça à Voltaire qu'il allait lui envoyer une brochure *Essai sur les formes de gouvernement et sur les devoirs des souverains* (Berlin, 1777 ; BV1395), et dans sa réponse, aujourd'hui perdue, Voltaire aurait comparé le roi à Marc-Aurèle<sup>6</sup>. Dans la présente lettre, datée du 11 octobre 1777, le roi parle avec une certaine fierté de ses réformes juridiques, et il n'oublie pas d'inclure un compliment pour son destinataire : « Pardon de mon bavardage de légiste. C'est vous qui m'avez mis sur cette matière ; je ne l'aurais pas hasardé de moi-même. » Mais Frédéric refuse formellement la comparaison qu'avait faite Voltaire entre Marc-Aurèle et lui-même : « Laissons donc Marc-Aurèle, en l'admirant tous deux, sans pouvoir atteindre à sa perfection. » Pour Christiane Mervaud, cette lettre marque un tournant dans les relations entre les deux hommes : « Sur cette parole de vérité, refus des formes rhétoriques du compliment, se clôt dans le dénuement ce dialogue philosophique entre Voltaire et Frédéric, qui, aux confrontations vives, a fait succéder l'apaisement au prix de renoncements<sup>7</sup>. »

182

La lettre a été publiée pour la première fois deux ans après la mort du roi, dans les *Œuvres posthumes de Frédéric II* (Berlin, 1788), et Besterman, dans son édition (D20839), cite cette édition berlinoise comme source unique du texte de la lettre. Un manuscrit vient de passer en vente<sup>8</sup>, manuscrit inconnu jusqu'ici, qui nous permet une étude plus approfondie de la lettre. Le manuscrit, qui consiste en deux pages *in-quarto*, est de la main d'un secrétaire, et signée par Frédéric ; la présence de la signature autographe confirme qu'il s'agit de la lettre originale.

Nous sommes donc maintenant à même de comparer la lettre envoyée à Voltaire avec la version qui fut publiée onze ans plus tard. La lettre a dû être copiée par un secrétaire qui travaillait à Potsdam, et peut-être par la suite recopiée chez l'éditeur : impossible donc de savoir avec précision à quel moment et dans quel contexte le texte de la lettre se trouva modifié. Quoi qu'il en soit, les différences entre l'autographe et la version imprimée sont, au premier regard, peu significatives. Le copiste a fait quelques erreurs : en recopiant « cela m'a bien réussi », par exemple, le mot « bien » est oublié. Il y a une seule omission d'importance : en parlant des populations d'Europe à cette époque, une phrase entière a disparu (« Si l'Angleterre [...] les trois quarts. ») – évidemment une erreur de copiste. À d'autres moments, un secrétaire a corrigé le texte : « ont »

6 Voir Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, 234 (1985), p. 562.

7 *Ibid.*, p. 499.

8 Chez Manuscripta à Paris, en 2018. Le catalogue en ligne contient une photographie de chacun des deux feuillets de la lettre.

devient « on », « aux philosophes mêmes » devient « aux philosophes même », et pour l'expression « les maîtres sont obligé », on ajoute le « s ». Le secrétaire va jusqu'à corriger ce qu'il considère comme des fautes d'accord du participe : « l'expérience qu'il avoit acquis... » est changé en « acquise » ; « ... des notions que peut avoir résumé un chef... » devient « résumées », et ainsi de suite. Le copiste cherche également à améliorer le texte : il change la ponctuation, et ajoute des alinéas pour rendre la lettre plus lisible. Il retouche l'expression à certains endroits : dans le cas de la phrase « à mesure que les Peuples se sont civilisés, il faut adoucir... », le temps du verbe est changé en un présent, « se civilisent » ; des modifications lexicales et syntaxiques sont également opérées par le copiste : « le préjugé dénaturé qu'elles ont de se défaire... » est changé en « préjugé dénaturé qui les porte à... » ; et « étant incertain de l'innocence d'un homme » devient « dans l'incertitude sur l'innocence d'un homme ».

Il est instructif de pouvoir observer de près le travail de secrétariat opéré sur cette lettre en vue de sa publication ; et s'il n'y a aucun changement de fond dans le texte de la lettre, il y a un effort évident de peaufiner sa langue, pour présenter Frédéric auteur francophone sous la meilleure lumière.

Lorsque nous éditons le manuscrit d'une lettre, il existe une certaine tension entre le réflexe qui voudrait extraire du manuscrit un texte lisible et le désir, compréhensible chez un chercheur, d'en faire une description scientifique. Souvent nous connaissons une lettre de Voltaire uniquement à partir des copies qui en ont été faites, et sans avoir accès à la lettre « originale », et dans ces cas, on n'a pas d'autre choix que de « réimaginer » dans la mesure du possible le texte de l'original. Mais tout manuscrit, et surtout le manuscrit d'une lettre originale envoyée par la poste, peut exhiber toutes sortes de renseignements utiles, qui posent aussi des problèmes à celui qui édite la lettre. Faut-il inclure dans l'édition l'adresse du destinataire, qui se trouve parfois au verso de la feuille, ou bien faire mention des tampons de la poste, lorsqu'il y en a ? Besterman en général exclut les détails de ce type de son édition, mais ils ne manquent pas d'intérêt pour le chercheur.

Dans le cas de la présente lettre, nous discernons trois mains différentes. La main du secrétaire se taille la part du lion, ce qui est normal, et il a même écrit à la fin de la lettre, en bas à gauche du verso de la feuille, « À Mr de Voltaire » – pratique épistolaire qui n'est peut-être pas typiquement française ? Deuxièmement, on reconnaît la main du roi, qui signe ici, comme d'habitude, « Federic ». Et troisièmement, sur le recto, en haut à gauche, nous identifions la main de Voltaire : « du Roi de prusse ». Le détail est inattendu et retient notre curiosité. Si nous ne savons pas exactement comment Voltaire classait les lettres qu'il recevait, nous savons qu'il en détruisait la plus grande partie. En 1777, Voltaire recevait des lettres de Frédéric depuis quarante ans, et il

savait à quoi s'attendre. S'il a trouvé nécessaire de noter en haut de la lettre le nom de son auteur, cette information n'est guère pour lui-même, mais pour un autre qui viendra après lui. En apportant ce modeste ajout à la lettre, Voltaire semble prendre la décision de la préserver, voire de préparer sa publication future. La correspondance de Voltaire et de Frédéric n'avait rien de vraiment privé, bien évidemment ; l'exemple de la présente lettre, par la comparaison du manuscrit autographe avec la version imprimée à partir d'une copie effectuée à Berlin, montre que de part et d'autre, au château de Ferney comme au château de Sans-Souci, on prenait des précautions pour sa préservation et pour sa publication éventuelle.

---

Frédéric II à Voltaire  
Potsdam, 11 octobre 1777  
D20839-R1

184

[*en haut à gauche, de la main de Voltaire :*] du Roi de prusse  
Je suis très persuadé que si Marc-Aurele s'étoit avisé d'écrire sur le Gouvernement, que son ouvrage auroit été bien supérieur à ma brochure. L'expérience qu'il avoit acquis en gouvernant cet immense Empire Romain devoit être bien au-dessus des notions que peut avoir resumé un chef des Obotrites et des Vandales, et Marc-Aurele personnellement étoit si supérieur par sa morale pratique aux Souverains, et j'ose dire aux Philosophes même, que toute comparaison qu'on fait avec lui est téméraire. Laissons donc Marc-Aurele en l'admirant tous deux, sans pouvoir atteindre à sa perfection, et en nous mettant au niveau de nôtre mediocrité, rabaissons nous à la stérilité de nôtre siècle, qui s'épuisant pour donner un Voltaire au monde, n'a pas eu la force de lui fournir des Emules. Je vois donc que les Suisses pensent sérieusement à réformer leurs Loix : ce Code Carolin m'est connu, j'ai fourré mon nez dans ces anciennes Législations, lorsque j'ai cru nécessaire de reformer les Loix des habitans des bords de la Baltique : ces Loix étoient des Loix de sang, ainsi qu'on nommoit celles de Dracon, et à mesure que les Peuples se sont civilisés, il faut adoucir leurs Loix, nous l'avons fait, et nous nous en sommes bien trouvé. J'ai cru, en suivant les sentiments des plus sages Législateurs, qu'il valoit mieux empêcher et prévenir les Crimes que de les punir ; cela m'a bien réussi, et pour vous en donner une idée nette, il faut vous mettre au fait de nôtre Population qui ne va qu'à 5 millions 200 000 âmes. Si la France a 20 millions d'habitans, cela fait à-peu-près le quart. Si l'Angleterre en a 8 millions, cela fait environ les trois quarts. Depuis donc que nos Loix ont été modérées nous n'avons année commune que 14 tout-au-plus 15 arrêts de

mort. Je puis vous en répondre d'autant plus affirmativement, que personne ne peut être arrêté sans ma signature, ni personne justicié à moins que je n'aye ratifié la sentence. Parmi ces Délinquants la plupart sont des filles qui ont tué leur Enfant; peu de meurtres, encore moins de vols de grand chemin. Mais parmi ces Créatures qui en usent si cruellement envers leur postérité, ce ne sont que celles dont on a pû avérer le meurtre qui sont exécutées. J'ai fait ce que j'ai pû pour empêcher ces malheureuses de se défaire de leur fruit. Les maitres sont obligé de dénoncer leurs servantes dès qu'elles sont enceintes. Autrefois ont [*sic*] avoit assujeti ces pauvres filles à faire dans les Eglises des pénitences publiques; je les en ai dispensées. Il y a des maisons dans chaque Province, où elles peuvent accoucher, et où l'on se charge d'élever leurs Enfants. Nonobstant toutes ces facilités, je n'ai pas encore pû parvenir à deraciner de leur esprit, ce préjugé dénaturé qu'elles ont de se défaire de leurs Enfants: je suis même maintenant occupé de l'idée, d'abolir la honte jadis attachée à ceux qui épousoient des Créatures qui étoient meres sans être mariées; je ne sais, si peut-être cela ne me réussira pas; Pour la question, nous l'avons entierement abolie; il y a plus de 30 ans qu'on n'en fait plus usage. Mais dans des Etats républicains, il y aura peut-être quelque exception à faire pour les cas qui sont des crimes de haute trahison: comme, par exemple, s'il se trouvoit à Geneve, des Citoïens assez pervers pour former un Complot avec le Roi de Sardaigne pour lui livrer leur Patrie; supposé qu'on découvrit un des coupables et qu'il fallût s'éclaircir nécessairement de ses complices, pour trancher la racine de la conjuration: dans ce cas, je crois que le bien-public voudroit qu'on donnât la question au délinquant. Dans les matieres civiles, il faut suivre la maxime qui veut qu'on sauve plutôt un coupable que de punir un innocent. Après tout, étant incertain de l'innocence d'un homme, ne vaut-il pas mieux le tenir arrêté que de l'exécuter? La Vérité est au fond d'un Pui; il faut du tems pour l'en tirer, et elle est souvent tardive à paroître, mais en suspendant son jugement jusqu'à ce qu'on soit entierement éclairci du fait, on ne perd rien et l'on assure la tranquillité de sa conscience: c'est à quoi chaque honnête homme doit penser. Pardon de mon bavardage de Légiste, c'est vous qui m'avez mis sur cette matiere, je ne l'aurois pas hazardé de moi même. Ces sortes de matieres, font mes occupations journalieres. Je me suis fait des principes d'après lesquels j'agis, et je vous les expose. J'oublie dans ce moment que j'écris à l'auteur de la Henriade; je crois adresser ma Lettre à feu le Président de La Moignon; mais vous réunissez toutes ses connaissances, ainsi nulle matiere ne vous est étrangere. Si vous voulez encore du Cujas et de Bartole des Obotrites, vous n'avez qu'à parler, je vous donnerai toutes les notions que vous desirez. C'est en faisant des Vœux pour la Conservation du Patriarche de la tolérance, que le Solitaire de Sans-Souci espere qu'il ne l'oubliera pas. Vale!

Potsdam ce 11<sup>eme</sup> d'octobre  
1777.

[en bas à gauche, de la main du secrétaire:] À M<sup>r</sup> de Voltaire.

3. Une note sur la correspondance entre Voltaire  
et Louise-Dorothée, duchesse de Saxe-Gotha

186

La correspondance échangée entre Voltaire et la duchesse est d'un grand intérêt : nous trouvons dans *Electronic Enlightenment*<sup>9</sup> cent quarante-sept lettres de Voltaire à la duchesse et cent trois lettres adressées par elle à Voltaire<sup>10</sup>. Il n'est guère surprenant donc que des copies de ces lettres circulent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une vente récente a paru un ensemble de six lettres, consistant en copies anciennes de lettres écrites à Voltaire de Gotha, entre 1752 et 1756, par celle qu'il appelait « la Minerve de l'Allemagne », avec signatures rapportées « LDDS »<sup>11</sup>. Nous n'en savons pas plus d'après les renseignements fournis dans le catalogue ; mais les six copies correspondent aux lettres suivantes : D4812, D5477, D5515, D5783, D5907 et D6693.

9 <http://www.e-enlightenment.com/>.

10 Sur Louise-Dorothée épistolière, voir l'édition critique de Marie-Hélène Cotoni, *Correspondance de Frédéric II avec Louise-Dorothée de Saxe-Gotha (1740-1767)*, SVEC, 376 (1999).

11 Chez Ader Nordmann à Paris, le 16 mai 2018, lot n° 370 ; d'après le catalogue, « 12 pages et quart in-4 ».

UN MANUSCRIT DU *MEMORANDUM ON THE BUILDING OF  
THE CHURCH AT FERNEY*, 25 MAI 1761<sup>1</sup>  
« MÉMOIRE “INÉDIT” DE VOLTAIRE »

*Édouard Langille*  
*St. Francis Xavier University, Antigonish*

Le 26 janvier 1761 Voltaire écrit à d'Argental :

J'ai de terribles affaires sur les bras. Je chasse les jésuites d'un domaine usurpé par eux ; je poursuis criminellement un curé ; je convertis une huguenote ; et ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à mademoiselle Corneille qui n'a aucune disposition pour cette sublime science. [D9575]

Ces « terribles affaires » sont à l'origine de six brefs textes composés entre janvier et juin 1761. Édités récemment dans le volume 51B des *Œuvres complètes de Voltaire (Writings of 1761)*, ces mémoires se présentent sous l'intitulé général : « Texts on the Decroze case and the Parish Church at Ferney » (*OCV*, t. 51B, 369-401).

L'édition de la Voltaire Foundation réunit pour la première fois un groupe d'écrits inspirés par les conflits du nouveau seigneur de Ferney avec le clergé du pays de Gex. Pour les situer, il s'agit : a/ de l'affaire de la dîme des paroisses de Ferney et de Collovrex où était impliqué le curé de Moens, Philippe Ancian ; b/ de la défense des frères Deprez de Crassier contre la rapacité des jésuites du pays de Gex ; c/ de la poursuite en justice de Philippe Ancian, accusé d'avoir « assassiné » un jeune homme nommé Joseph Decroze. Les trois premiers textes présentés par les *OCV* traitent spécifiquement de ce dernier cas.

Philippe Ancian était un personnage ombrageux et rancunier. Aussi l'accusateur devient-il vite l'accusé. En effet, au mois de mai 1761, Voltaire se voit intenter un procès criminel relatif aux travaux entrepris dans l'église paroissiale de Ferney. Entre d'autres forfaits, on lui reproche d'avoir usurpé un pied et demi du cimetière. Qui plus est, d'avoir déplacé une croix de bois dans l'enceinte de l'église. Mais le plus grave de l'affaire est l'accusation de blasphème dont il est l'objet. D'après le rapport d'une couturière, amie du curé de Moens,

1 L'auteur tient à remercier Béatrice Ferrier et Stéphanie Géhanne pour leurs judicieux conseils.

le maître des lieux aurait dit à ses ouvriers : « Qu'on m'enlève cette potence ». Portée devant la justice, la situation était grave. Mme Denis craignait le procès ; et Voltaire aussi. Aussi a-t-il supplié sa nièce de ne pas « l'abandonner dans cette affaire ». Pour plus de sûreté, il retient pour sa défense les services du « plus fameux avocat » de Dijon, Jean Marie Arnoult<sup>2</sup>.

Suivant l'édition moderne, ces divers textes se présentent sous les titres suivants :

- À Monsieur le lieutenant criminel du pays de Gex.
- Nouveau mémoire du sieur de Croze, maître horloger à Sacconney.
- Voltaire's memorandum on the assault by the curé Ancian.
- 4.(1) Memorandum on the building of the church at Ferney, May 1761.
- 4.(2) Memorandum on the building of the church at Ferney, 25 May 1761.
- 4.(3) Memorandum on the building of the church at Ferney, May/June 1761.

188

Notons que tous ces mémoires sont rédigés en français, et ce malgré les titres anglais que la tradition éditoriale assigne à quatre d'entre eux. Notons aussi que le seul manuscrit contemporain à nous être parvenu est celui du dernier texte, 4.(3), rédigé par Wagnière. Tous les autres ont été imprimés par Gabriel Cramer (D9534).

La découverte récente chez un libraire-marchand d'autographes à Sète d'un manuscrit de 4.(2), en l'occurrence du *Memorandum on the building of the church at Ferney*, 25 mai 1761, suscitait l'espoir qu'on avait affaire à un document contemporain inconnu. En effet, ce mémoire, dont la première phrase commence ainsi : « Dès que j'eus acheté les fiefs de Ferney et de Caille [...] », porte le titre prometteur de *Mémoire inédit de Voltaire*. D'après nos recherches, il provient des archives de la Librairie Charavay achetées à Chartres en 2001 par Bernard Lonjon<sup>3</sup>. Mis sur le marché en avril 2016, ce *Mémoire inédit* a été acquis par un amateur pour McGill University à Montréal (Rare Books Special Collections) (Annexe A).

Le manuscrit se présente sous forme d'un carnet composé de deux feuilles pliées en deux : huit pages (25 × 18 cm) dont chacune comporte deux marges verticales tracées au crayon. Le texte, sans pagination, s'étend sur sept pages recto-verso, la dernière étant laissée blanche. L'écriture est celle d'un secrétaire de métier ; elle est extrêmement fine. Aussi la copie se présente-t-elle sans fautes ni ratures. Comme nous verrons plus à loisir, l'examen de ce document autorise la conjecture qu'il s'agit d'une copie d'un texte imprimé, effectuée vers

2 Voir lettre de Mme Denis à Théodore Tronchin (D9793).

3 Cette information nous a été communiquée par l'intéressé le 20 novembre 2017.

1820-1830, cette transcription intégrant les notes manuscrites et la signature de Voltaire, que le copiste a soulignées de deux traits (de même que les noms propres en italiques, soulignés d'un trait).

L'élégance remarquable de ce manuscrit laisse supposer qu'il fut exécuté en vue d'une éventuelle édition, l'épithète « inédit » indiquant que l'on reconnaissait pour lors que ce mémoire n'avait pas été recueilli dans les œuvres de Voltaire<sup>4</sup>. Pour des raisons qui nous échappent, cette édition ne fut jamais réalisée. Aucun des grands connaisseurs de Voltaire avant Besterman ne signale ce texte<sup>5</sup>. Ce bibliographe en découvrit une autre copie, où ne figurent pas les notes de Voltaire, dans les Archives Tronchin à Genève (Genève, BGE AT 170, f. 58-61). Il la publia deux fois sous le titre *Mémoire imprimé*, d'abord en 1959, puis, en 1972, dans le volume 107 des *Œuvres complètes de Voltaire* (D.app.206, p. 486-489). Comme de raison, son intitulé indique qu'il s'agissait de la transcription faite par le collectionneur François Tronchin d'une copie imprimée. Notons que l'édition de Besterman comporte une faute de plume que notre manuscrit permet de rectifier :

Led. curé de Ferney au sortir de cet interrogatoire captieux sentit tout l'artifice avec lequel on le conduisit dans le *pièce* [*sic*] <piège> (OCV, t. 107, p. 488).

Nous avons signalé plus haut que l'édition définitive du *Mémoire* du 25 mai 1761 dans les *Œuvres complètes* a paru en 2013. Celle-ci prend pour texte de base le seul exemplaire imprimé connu, catalogué depuis 1896 à la British Library sous le titre : « *Mémoire* [addressed to the Procureur Général of the Parlement of Dijon by Voltaire on the subject of the suit instituted against him by the Bishop of Annecy]<sup>6</sup> ». Ce document est aussi annoté et signé par Voltaire. On le désigne dans les *Œuvres complètes* d'Oxford sous le sigle « ED » (OCV, t. 51B, p. 393).

De quel type de document s'agit-il ? Puisant dans le style judiciaire, Voltaire se plaint de l'intervention menaçante de la juridiction tant séculière qu'ecclésiastique relative aux travaux de rénovation qu'il avait entrepris dès le

4 « Inédit » au sens de « non publié », c'est-à-dire non rendu public, par exemple une ordonnance publiée.

5 Gustave Desnoiresterres était bien instruit des démêlés de Voltaire avec le prêtre Ancian au sujet de l'église de Ferney, mais ne signale pas notre document parmi les sources qu'il cite (*Voltaire et la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire et J.-J. Rousseau*, Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1874, p. 65-71).

6 BL C.58.f.6. Le catalogue des archives de la British Library donne cette précision : « *The item is stamped with an accession stamp dated 16th October 1895. The corresponding invoice in the acquisition register, of the same date, states that the item was purchased from J. Pearson & Co: Dealers in rare and Valuable Books, Autographs and Prints for the sum of five pounds and five shillings* » (c'est-à-dire cinq guinées).

printemps de 1761 dans l'ancienne église de Ferney<sup>7</sup>. Depuis quelque temps en effet, Voltaire se targue d'être fort bon chrétien, et il « veu[t] qu'on le sache<sup>8</sup> ». Comme on pouvait s'y attendre, le maître des lieux ne manque pas d'y faire le fanfaron de son zèle et de sa générosité. Il traite le prêtre Ancian de « cruel fléau », et menace tout un chacun d'un *appel comme d'abus*<sup>9</sup>. Pour donner du poids à sa plainte, Voltaire stipule, dans le dernier paragraphe du texte, avoir « fait imprimer six exemplaires de [son] mémoire pour les présenter à Dijon, jugeant qu'il est plus court et plus commode de les imprimer que de les copier à la main » (*OCV*, t. 51B, p. 422)<sup>10</sup>. Remarquons à propos des six copies que Voltaire affirme avoir fait imprimer, qu'une note manuscrite de sa main précise qu'il en a envoyé « une à Monsieur le Procureur général, et une à [s]on avocat » (*OCV*, t. 51B, p. 422) C'est faire état de deux copies distinctes dont il sera question plus loin.

Besterman savait qu'il avait existé au moins une copie imprimée du mémoire comportant des notes manuscrites de Voltaire. Curieusement (attendu qu'une de ces copies dormait dans les collections de la British Library), le grand chercheur n'a jamais pu mettre la main dessus. Il la mentionne néanmoins dans les notes son édition de 1959 :

*No copy appears to have survived of Voltaire's printed memorandum of 25 May 1761; the following text (1) is taken from a copy made by François Tronchin (Bibliothèque publique et universitaire, Geneva, Archives Tronchin 170, ff. 58-61; photocopy Th. B). The original, signed by Voltaire and with a holograph addendum, passed at a Charavay sale (Paris 21 avril 1857), p. 19, no. 179<sup>11</sup>.*

- 7 On comparera le *Mémoire* à une lettre à d'Argental datée du 21 juin 1761. « Le Lieutenant criminel, le Procureur du roy sont venus instrumenter, j'ai envoyé promener tout le monde. Je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont ; j'avais pris mes mesures de façon que m' le procureur général du Parlement de Dijon leur a confirmé cette vérité. Je suis à présent sur le point d'avoir l'honneur d'appeler comme d'abus, et ce ne sera pas m' le Dain qui sera mon avocat. Je crois que je ferai mourir de douleur mon Évêque » (D9837).
- 8 Lettre à d'Argental datée du 30 janvier 1761 : « Je sers Dieu, car j'ai en horreur les jésuites et les jansénistes, car j'aime ma patrie, car je vais à la messe tous les dimanches, car j'établis des écoles, car je bâtis des églises, car je vais établir un hôpital, car il n'y a plus de pauvres chez moi, en dépit des commis des gabelles. Oui je sers Dieu, je crois en Dieu et je veux qu'on le sache » (D9582).
- 9 Le terme *appel comme d'abus* (*appellatio tamquam ab abusu*) désigne le recours par lequel on remet en cause une décision juridique en la portant devant les tribunaux royaux.
- 10 Signalons que Lucien Choudin transcrit un « Brouillon de la main de Voltaire (?), du mémoire imprimé sur la construction de l'église » (*Deo Erexit Voltaire. MDCCLXI. L'église de Ferney 1760-1826*, Annecy, Gardet, 1983, p. 146). Il précise à ce sujet : « Un brouillon, retrouvé dans une collection particulière, précédant ce mémoire imprimé. Il expose, plus succinctement, les mêmes arguments et se contente d'énumérer les griefs de Voltaire à l'encontre de la procédure intentée contre lui. » (p. 59)
- 11 *Voltaire's Correspondence. May-August 1761*, éd. T. Besterman, Genève, Musée et Institut Voltaire, t. 46, 1959, p. 299.

L'annotation de Besterman indiquant que l'imprimé a été vendu par Charavay, tout comme notre manuscrit, il semble indubitable que celui-ci est une copie de celui-là. Mais peut-on en conclure, comme le pensait Besterman, que Voltaire n'avait signé et annoté qu'un seul des exemplaires qu'il fit imprimer – *the original*, en l'occurrence ED<sup>12</sup>? L'hypothèse est certes tentante. On ne saurait cependant l'admettre sans certaines réserves.

Notons d'emblée qu'il manque à notre manuscrit la première note que Voltaire inscrivit sur ED, celle-ci placée dans la marge de gauche à côté du titre « Mémoire » : « Ferney / baillage / de Gex » (*OCV*, t. 51B, p. 417). Cette omission dans une copie qu'on a déjà qualifiée de soignée surprend, et ouvre la porte à une deuxième hypothèse : à savoir que Voltaire annota plus d'un des exemplaires imprimés, mais sans écrire rigoureusement les mêmes notes sur chacune des copies qu'il aurait commentées. Une lecture comparative semble étayer cette conjecture.

Avant de procéder à la confrontation détaillée des notes de Voltaire dans nos deux versions, quelques remarques relatives à l'édition définitive dans les *Ceuvres complètes* s'imposent. Avec tous les égards dus à l'équipe éditoriale de la Voltaire Foundation, une relecture attentive des notes manuscrites de Voltaire sur ED nous oblige à proposer certaines corrections. Signalons d'abord la présence curieuse du chiffre « 10 » écrit dans le coin supérieur gauche de la première page de l'imprimé. Ce chiffre d'une main contemporaine, écrit à l'encre noire, n'est pas cité parmi les notes marginales de Voltaire. On ne saurait cependant exclure la possibilité que c'est Voltaire même qui l'a écrit, et ce d'autant plus que toutes les notations des conservateurs de la British Library sont tracées au crayon. Le cas échéant, le chiffre « 10 » pourrait bien indiquer que Voltaire a numéroté (ou a fait numéroté) les exemplaires qu'il fit imprimer. D'où la possibilité qu'il a fait établir plus de copies que les six mentionnées dans son texte.

Quant aux notes transcrites dans l'édition des *Ceuvres complètes* deux légères corrections sont de mise. La note 13 de cette édition propose de lire « l'avocat Rousse [Roux?] » (*OCV*, t. 51B, p. 421) là où on voit bien que Voltaire écrit « Roux » sans ambiguïté<sup>13</sup>. De même la note 14 qui propose « M. Arnoult » (p. 422), alors que Voltaire (en bon fils de notaire) écrit nettement « M<sup>re</sup> Arnoud<sup>14</sup> ». Signalons en passant que Voltaire écrit « Arnoult » dans le texte imprimé mais « Arnoud » dans la marge, sa désinvolture à l'endroit

12 Dans le présent contexte, le mot *original* désigne un imprimé annoté plutôt que le manuscrit, les notes ajoutées étant de toute évidence une arrière-pensée.

13 Il s'agit de Pierre Louis Routh de Varicourt. Voir D11161.

14 Voltaire écrit dans ce texte « M. l'avocat Roux » ainsi que « M. l'avocat Arnoult », mais conformément à l'usage judiciaire « M<sup>re</sup> Arnoud », sans autre honorifique.

des noms propres étant assez connue, surtout dans ses manuscrits. Quant au *Mémoire inédit*, il écrit bien clairement « M<sup>re</sup> Arnoult<sup>15</sup> ».

Ces retouches sont évidemment sans grande importance. La remarque suivante est cependant plus délicate. ED comporte cinq notes de Voltaire. Dans deux cas précis, les chiffres de renvoi de l'édition des *Œuvres complètes* ne situent pas la note marginale là où Voltaire la place. Ainsi l'édition définitive insère la note 11, « m<sup>rs</sup> de crassi », après le mot « gentilshommes » dans la phrase : « [...] j'ai prêté de l'argent à six gentilshommes<sup>11</sup> tous frères etc. »<sup>16</sup>. Sur l'exemplaire imprimé on voit pourtant clairement que Voltaire pose une croix dans la marge devant le mot « gentilhomme » ajoutant la note « m<sup>rs</sup> de crassi » à gauche à côté de la croix. Abstraction faite de l'emploi des majuscules, le *Mémoire inédit* omet la croix et transcrit sans virgules la mise en apposition « [...] j'ai prêté de l'argent à M<sup>rs</sup> de Crassi six gentilshommes tous frères », conformément à ED. Il en va de même pour la note 14 : « il a donné procuration p<sup>r</sup> appeler comme d'abus à M. Arnoult ». Dans l'édition des *Œuvres complètes*, cette note est placée après le mot « parlement » dans la phrase : « Il vint au château en larmes, supplier qu'on l'aidât à en appeler comme d'abus au parlement<sup>14</sup> ; il fit avec les bienfaiteurs un mémoire à consulter etc. »<sup>17</sup>. Une lecture attentive oblige toutefois à rejeter ce choix. Sur la copie imprimée, il est indéniable que Voltaire inséra la note à la fin du paragraphe et non au milieu, l'ajout étant visiblement rattaché au texte par un trait ondulé. Quant au *Mémoire inédit*, il écrit « pour » en toutes lettres, et propose, comme ED, la lecture suivante :

192

Il vint au château en larmes, supplier qu'on l'aidât à en appeler comme d'abus au parlement ; il fit avec les bienfaiteurs un mémoire à consulter ; il donna une procuration à M. l'avocat Arnoult, et se mit sous la protection de nos seigneurs du parlement. Il a donné procuration pour appeler comme d'abus à M<sup>re</sup> Arnoult.

Cela pourrait sembler un paradoxe, mais c'est la précision même du copiste qui nous incline à réexaminer l'hypothèse que notre manuscrit n'est autre qu'une copie tardive de la version imprimée de la British Library. Rappelons que le *Mémoire inédit* omet la première note de ED alors qu'il reproduit les autres telles quelles (à l'orthographe près) (Annexe B). Une telle omission est certes

15 Dans sa correspondance, Voltaire écrit « Arnoult », « Arnould » et « Arnoud » pour désigner l'avocat Jean Marie Arnoult. Voir, parmi d'autres, D9788, D10010 et D11162.

16 Note 11 : Marked with an x in Voltaire's hand to indicate a marginal note ; also in his hand : m<sup>rs</sup> de crassi (OCV, t. 51B, p. 420).

17 Note 14 : Voltaire inserted a marginal note here : « il a donné procuration / p<sup>r</sup> appeler comme d'abus à M. Arnoult » (OCV, t. 51B, p. 422).

pardonnable, mais que dire du placement de la dernière note dans le manuscrit ? Regardons ce dernier exemple de plus près.

Dans ED, la dernière note de Voltaire (note 16) est insérée à la fin du texte avant la date et la signature de Voltaire. Qui plus est, l'ajout est visiblement relié au corps du texte par des points de suspension : « J'ai fait imprimer six exemplaires de ce mémoire pour les présenter à Dijon, jugeant qu'il est plus court et plus commode de les imprimer que de les copier à la main.<sup>16</sup> »<sup>18</sup>. Or, dans le *Mémoire inédit*, cette dernière note est signalée par une croix placée après la date et la signature de Voltaire, à fin du document : « x Je n'en ai envoyé qu'une à Monsieur le Procureur Général et une à mon avocat » (Annexe C). C'est la seule instance où le copiste indique une croix dans son manuscrit. S'il avait ED sous les yeux, comme on peut le supposer, pourquoi aurait-il ajouté une croix là où Voltaire n'en avait pas mis ? Suivant sa méthode attestée, n'était-il pas plus logique d'insérer la note à la fin du texte sans croix, mais en la soulignant de deux traits ? C'est bien le cas de tous les autres exemples que nous avons vus. Pourquoi y aurait-il dérogé à la fin du texte ?

Qu'on nous accuse de pédanterie (et Voltaire le premier !), la confrontation de ED et du *Mémoire inédit* ne permet pas de certifier que ED soit le texte-source de notre manuscrit. L'omission de la première note dans le *Mémoire inédit* ainsi que placement de la dernière après la signature de Voltaire nous mettent devant la possibilité, si mince soit-elle, que Voltaire avait annoté plus d'une des six copies qu'il prétend avoir fait imprimer. Nous avons vu qu'il mentionne explicitement l'envoi de deux copies – « une à Monsieur le Procureur Général [...] et une à mon avocat ». Ayant annoté une de ces deux copies, pourquoi n'aurait-il pas annoté l'autre ? Si l'on admet ce cas, cela dit plausible, on conçoit aisément l'introduction, d'une copie à l'autre, de légères variantes dans les notes autographes que Voltaire y a apposées.

Certes, on peut également envisager l'hypothèse que le *Mémoire inédit* soit la copie de ED. Le cas échéant, les variantes que nous avons vues seraient imputables à l'inattention d'un copiste qui pourtant ne laisse de donner l'impression d'avoir exécuté sa tâche avec une exactitude scientifique exemplaire.

Enfin, ajoutons pour conclure que le fond de ces divers conflits ne constitue pas une des grandes pages de la biographie voltairienne. Malgré les craintes de Voltaire, les procédures juridiques entamées de parte et d'autre relatives à l'église de Ferney n'eurent aucune suite ; l'affaire fut vite étouffée. Déjà à l'été 1761, Voltaire dote sa nouvelle église de reliques (D9841, D9842).

18 Note 16 : A marginal note by Voltaire reads « je n'en ay envoyé / qu'une a Monsieur le procureur general / et une a mon avocat » (OCV, t. 518, p. 422).

Toujours est-il que l'attitude militante du patriarche face au curé de Moens, symbole pour lui du fanatisme « noire », est des plus révélatrices. Parlant de l'affaire Decroze, n'écrit-il pas à Gabriel Cramer le 12 janvier : « il me semble que c'est la cause du genre humain » (D9537). Vues de cet angle les altercations du patriarche avec la justice tant civile qu'ecclésiastique en ces premiers mois de 1761, son opiniâtreté à vouloir les poursuivre devant les tribunaux, présagent l'affaire Calas dont les débuts remontent au mois de mars de l'année suivante.



10

6.58 f. 6.

Ferney  
1777

# MEMOIRE.

LES que j'ai achetés les Frères de Ferney & de Caille, avec le Domaine de l'Hermilage pour ma Nièce, & les Frères de Tournay, Pregoy & Chambly pour moi, le tout conquis, je trouva dans tout le territoire de Ferney & de Caille, une multitude de peuples qui étoient dans une extrême misère; quatre-vingt arpens de terre dans Ferney, que les habitants avoient pu enlever de grains, & la plupart des habitants en fuite, parce que quatorze brigades de Comtes de Mâcon, & de la Franche-Comté, étoient venues à Ferney, & qu'ils avoient pillés dans leurs poches, tous prétexte d'en avoir du Roi qui n'a jamais existé. Les Comtes dans le pays étoient les seuls à leur aise, & faisoient absolument les maîtres, au point que le Curé de Grully, en faisant le Catéchisme à ses enfants, leur dit, Quel est le Chef de la Nation? Les enfants répondirent, Le Curé. Ce n'est donc pas le Seigneur du lieu, dit le Curé: Non, disoient les enfants, c'est vous.

Le plus cruel féu du pays étoit un nommé Zantet, Curé de Mâcon, assez connu au Parlement de Dijon par ses fréquents procès; il résidoit à la Commune de Ferney, & étoit un homme d'un caractère dur, & sans pitié. Il étoit parvenu à se faire un grand bien, & à se faire déjà conduire en prison les principaux habitants du village; je me plaignis à l'Évêque d'un procédé si peu Chrétien, ou plutôt si barbare; je payai pour les habitants deux mille cent cinquante livres de rançon, & j'obtins leur liberté.

Il fallut endormir les fermiers de Mâcon, & donner du grain à ceux qui en manquoient; il fallut occuper les pauvres à défricher des bruyères immenses, obtenir un Arrêt du Conseil pour le dessèchement des marais, & faire adoucir surtout les ordres cruels & inhumains des Fermiers aux employés, & leur donner des peines à la fois de défrayer le curé, & de faire payer les pauvres, & de leur faire payer les pauvres.

Henri de la C... qui auroit absolument dépeuplé ce malheureux petit canon, qui forme peu- être le plus agréable paysage de l'Europe, habité par les plus malheureux citoyens, & dans lequel on ne trouve à Paris des protecteurs, qui m'ont procuré un heureux lieu de retraite, j'ai vu que mon canon défriché & cultivé, commençoit à prendre une face nouvelle; j'ai voulu bâtir une Église.

Toutes les formalités requises furent observées; l'Officiel porta la première pierre en défrichant le terrain, & le Curé fut obligé de donner un terrain pour bâtir l'Église. Je fus par l'Officiel & le Curé apparemment à des mineurs, & qu'on menaçoit d'un procès. Je fus obligé de céder l'ouvrage, & je perdus tout mes frais qui étoient considérables.

Le Curé & les habitants me prièrent de partir dans ma bonne volonté, en embellissant le territoire de Mâcon, & de me procurer un terrain pour bâtir l'Église. Je me procurai de la sorte un terrain de six arpens, & j'en fis bâtir l'Église par le Curé & les habitants. Le Curé & les habitants me prièrent de partir dans ma bonne volonté, en embellissant le territoire de Mâcon, & de me procurer un terrain pour bâtir l'Église. Je me procurai de la sorte un terrain de six arpens, & j'en fis bâtir l'Église par le Curé & les habitants.

Les Syndics du lieu, au nom de la Communauté, me signèrent le 31. Décembre 1760. un Acte d'association.

Pendant ce temps arriva la cruelle affaire d'Amion Curé de Mâcon. Le Sr. Dr. Ozant man Volant & non valid, me demanda mes services pour son fils aîné, que je vis en effet tout

6.58. f. 6

Page titre du Mémoire inédit de Voltaire, provenant des archives de la Librairie Charavay, 2001.

( 3 )

transmise publiquement en présence & du consentement du Curé appelé à cet effet par *Guitier* entrepreneur de l'Eglise; & ils se font bien donnés garde d'interroger cet entrepreneur.

L'Official surtout a intimidé le Curé de Ferney, qui oubliant sa propre signature, ses prières retirées aux bienfaiteurs d'embellir cette Eglise, & son assiduité à voir tous les jours ces ouvrages s'élever sous ses yeux, eut la faiblesse de faire cette déclaration contradictoire en ces mots :

» Qu'il avait consenti audit Bâtimeent, ne doutant point qu'il ne se munit à cet effet de toutes permissions nécessaires, & doutant qu'il ne l'eût pas fait, il lui en avait témoigné, son déplâisir des démolitions.

Ledit Curé de Ferney au sortir de cet Interrogatoire capiteux, sentit tout l'artifice avec lequel on le conduisait dans le piège; il envisagea avec douleur l'ordre qu'on lui donnait d'aller dire la Messe ailleurs que dans sa Paroisse, sous le vain prétexte que le portail était abattu. & qu'on avait mis une cloison de planches à la place: il savait que le Chœur & le Sanctuaire subsistait entiers, & qu'on avait dit pendant cent ans la Messe à Prevein, dans une Eglise dont le Chœur seul subsistait.

Il vint au Château en larmes, supplier qu'on l'aîdât à en appeller comme d'abus au Parlement; il fit avec les bienfaiteurs un Mémoire à consulter; il donna une procuration à Mr. l'Avocat *Arnaud*. & se mit sous la protection de nos Seigneurs du Parlement.

Tous les habitans assemblés au son de la cloche, le 22. May, en la manière accoutumée, délavouèrent les trois ou quatre séditieux qui s'étaient joints au Promoteur, & les séditieux eux mêmes rentrés dans leur devoir, rauiérent authentiquement avec toute la Commune, l'Acte du 31. Décembre 1760. du Curé & des Syndics, remercièrent leurs bienfaiteurs, & leur donnèrent pouvoir d'agir en leur nom, & d'appeller comme d'abus de la défené illégale, que ledit Promoteur leur a faite, de s'assembler suivant les Loix du Royaume, sans la permission de l'Evêque.

Toutes ces pièces ont été envoyées à Mr. le Procureur-Général. J'ai fait imprimer six exemplaires de ce Mémoire pour les présenter à Dijon, jugeant qu'il est plus court & plus commode de les imprimer que de les copier à la main.

Fait au Château de Ferney le 25, May 1761.

*Voltaire*

*J'envoie au  
Procureur Général  
à Paris  
Bureau*

*de la Dame procureur  
par appellation  
à Paris le 22. May*

*J'envoie au  
Procureur Général  
à Paris  
Bureau*

196

Dernière page du « Mémoire [addressed to the Procureur Général of the Parlement of Dijon by Voltaire on the subject of the suit instituted against him by the Bishop of Anney] ».

BL© British Library Board, C.58.f.6.

## Mémoire inédit de Voltaire.

Dès que j'eus acheté les fiefs de Sermes  
 et de Laille, avec le domaine de l'Hermitage  
 pour ma nièce, et les fiefs de Courmay,  
 Regny et Chambéry pour moi, le tout  
 Contigné, je trouvais dans tout le territoire  
 de Sermes et de l'Hermitage un déshé-  
 rant presque partout de Nonces, de  
 marais, dans le voisinage qui répandaient  
 la stérilité et la mortalité; des sauvages  
 dans la misère; quatre vingt arpents de  
 terre dans Sermes, que les habitants  
 n'avaient pu l'indemne faite de grains,  
 et la plupart des habitants en fuite  
 parce que quatorze brigades de Commin  
 répandus dans un pays de sept lieues  
 de long sur trois de large, leur portaient  
 leurs tabatières dans leurs poches, sous  
 prétexte d'un ordre du Roi qui n'a  
 jamais existé. Les curés dans le pays  
 étaient les seuls à leur aide et étaient,  
 absolument les maîtres, au point que le curé  
 de Greilly, en faisant le catéchisme à  
 ses enfants, leur dit, quel est le chef de  
 Greilly? les enfants répondent, c'est Non-  
 Noncins. Le n'est donc pas le seigneur  
 de l'ieu? Et le curé: non ditent les  
 enfants, c'est Nonc.

Le plus cruel fléau du pays était un  
 nommé Aulard, curé de Noireville, allé  
 comme au Parlement de Dijon par ses  
 fréquents procès; il redemandait à la  
 Communauté de Sermes, trois à quatre cents



III

## Comptes rendus



Il existe un plaisir particulier que partagent les amateurs de littérature : la réception d'un nouveau volume des œuvres complètes de leur écrivain d'élection. Concernant Voltaire, les amateurs de belles-lettres et de beaux livres peuvent se réjouir, à chaque nouvelle livraison, de pouvoir redécouvrir les textes du philosophe de Ferney dans la luxueuse édition à couverture bleue préparée à Oxford.

Il faut saluer la parution de l'ensemble remarquable des écrits composant le troisième tome des *Nouveaux mélanges*, publiés dans la collection des *Œuvres complètes* de Voltaire. Le tome 60A rassemble trente-trois « petits chapitres », que Voltaire appelle volontiers ses « rogatons » : dialogues, notes, commentaires, fragments, précis, anecdotes, apologues, réponses, autant de modalités de la parole voltairienne, inscrites dans un dialogisme. Cette réédition des *Nouveaux mélanges* de 1765 prend tout son sens à la lumière des éléments d'histoire de la composition de ce recueil, dont la structure résulte d'un travail méticuleux. Imprimés à Genève dans l'atelier Cramer, ces *Nouveaux mélanges* sont en grande partie l'initiative du seul imprimeur. Le troisième tome, lui, résulte davantage de la collaboration de Voltaire, qui a fourni nombre d'inédits destinés à faire pièce aux accusations de simple recyclage.

Il s'agit là, comme le montre bien Nicholas Cronk dans une riche introduction, grâce à une chronologie serrée et aux apports de la bibliographie matérielle, d'un recueil original, dont chaque élément s'agence dans une composition suivie. La réception a pourtant peu salué cet ouvrage malgré un succès éditorial et commercial indéniable. Peu de journaux se sont risqués, en raison de la censure, à rendre compte de cette publication. Seul Grimm, dans la *Correspondance littéraire*, a signalé son intérêt et son originalité. Délissé ensuite par la critique, il a rapidement été démantelé par les premiers éditeurs posthumes des *Œuvres complètes* de Voltaire, les éditeurs de Kehl, qui ont recyclé tous ces « petits chapitres » en autant d'articles ou de sections d'articles du grand *Dictionnaire philosophique* recomposé. Le recueil original du troisième tome des *Nouveaux mélanges* connaît là sa première réédition et, à ce titre, mérite toute notre attention.

Il présente un cas particulièrement complexe de bibliographie matérielle : les exemplaires conservés présentent des variantes typographiques et textuelles, suggérant pas moins de dix émissions distinctes. Reconstituer l'histoire de la publication de ces *Nouveaux mélanges* représente une véritable gageure et permet d'éclairer tout un pan des relations de Voltaire avec son imprimeur Cramer, mais aussi de ressaisir un Voltaire au travail, incessamment occupé à écrire de nouveaux textes de combat, préoccupé par la diffusion de ses écrits, soucieux des détails de la réalisation typographique, en quête de la meilleure

édition possible. Cette énergie que Voltaire met au service de son combat contre l'Infâme est le prélude, ou l'écho, d'autres écrits de plus grande envergure, comme le rappelle justement Olivier Ferret dans la préface générale. Voltaire y décline ses grandes préoccupations, au mitan de la décennie la plus combative de sa carrière, celle des années 1760 : les affaires judiciaires, les troubles politiques de Genève et, plus globalement, la guerre qu'il mène contre l'Infâme. Olivier Ferret insiste notamment sur la parenté de ces écrits avec l'entreprise du *Dictionnaire philosophique*, montrant comment s'organise le recyclage des écrits voltairiens à la lumière de l'évolution des enjeux philosophiques : à cet égard, le positionnement voltairien contre l'athéisme révèle la portée nouvelle des attaques contre l'Infâme. La parodie biblique, qui structurait stratégiquement les écrits du patriarche, tend à laisser place à d'autres modèles culturels, à d'autres références littéraires, signe d'un éclatement de la parole et de la poétique voltairiennes.

202

Cette réalisation éditoriale rassemble des écrits célèbres, comme la facétie intitulée *De l'horrible danger de la lecture* ou l'*Apologie de la fable*, mais nous permet également de redécouvrir des textes moins connus, tels le chapitre *Des ignorances*, *De la liberté d'imprimer* ou encore *De la frivolité*. Pas moins de seize collaborateurs ont contribué à cette édition critique, faisant de ce volume un modèle du travail d'équipe qui caractérise depuis de nombreuses années les publications de la Voltaire Foundation. David Williams, professeur émérite de l'université de Sheffield, et le jeune chercheur portugais Helder Mendes Baiao sont, à eux seuls, responsables de l'édition de près d'un tiers des textes. David Adams, Jean Dagen, Jacqueline Marchand, Basil Guy, François Moureau, Gerhardt Stenger, Diana Guiragossian-Carr, Jacqueline Hellegouarc'h, Jean-Alexandre Perras, Haydn Mason, Myrtille Méricam-Bourdet, Michel Mervaud, Simon Davies et Nicholas Cronk ont eux aussi contribué à cette édition collaborative et critique, par l'établissement, l'introduction et l'annotation des textes. Comme toujours, l'équipe associe chercheurs anglo-saxons et francophones mais, cette fois, pour assurer l'unité du volume, seul le français a été utilisé. Des outils bibliographiques, des tableaux récapitulatifs, des illustrations donnant à voir des éléments de la bibliographie matérielle, ainsi que plusieurs index complètent utilement l'ensemble et fournissent au lecteur de nombreuses modalités d'entrée dans ce volume dense et magnifiquement présenté.

Ces mélanges constituent une invitation à pénétrer dans le laboratoire de Ferney, où Voltaire élabore sa poétique au fil d'une inventivité et d'une réactivité sans cesse renouvelées. Une certaine critique a beau jeu de l'accuser de se répéter, de radoter. Face aux préjugés, à l'ignorance, à l'indifférence d'hier et d'aujourd'hui, ses écrits appellent le lecteur à oser penser par lui-même, en l'emportant dans un tourbillon énonciatif dynamique. Ces mélanges sont aussi

un manifeste de la liberté de l'écrivain, liberté formelle, liberté de ton, liberté de penser et d'imprimer. Dans ces « petits chapitres », proches parfois de l'essai, du pamphlet, du morceau de bravoure, Voltaire mobilise toutes les ressources littéraires et mêle les voix pour mieux masquer l'attaque dont ils sont porteurs, contre les bigots, les financiers, les censeurs ou encore les mangeurs de viande. Nicholas Cronk, dans l'introduction au volume, rend bien compte de ces enjeux à la fois poétiques et politiques. Il restitue efficacement, comme Olivier Ferret avant lui, la valeur poétique et éditoriale de cette catégorie des mélanges.

L'auteur n'en est pas à son coup d'essai. Dès 1738, inaugurant une longue tradition, les mélanges offrent une stratégie permettant de ruser avec la censure. À l'origine, ils contenaient essentiellement les *Lettres philosophiques*. C'est un moyen plus discret d'éditer, de façon dissimulée, l'œuvre condamnée par le parlement de Paris à sa première parution, en 1734. Pour Voltaire, la catégorie des mélanges constitua donc une parade, une stratégie éditoriale destinée à publier de façon relativement discrète des écrits dont le titre, à lui seul, aurait pu attirer l'attention des censeurs. Mais cette catégorie suggère aussi la grande variété formelle des écrits classés dans les mélanges. Dans les *Mémoires historiques pour le siècle courant*, un périodique hollandais, l'édition de 1739, réalisée elle aussi, comme la précédente, à Amsterdam, par les imprimeurs Ledet et Desbordes, est annoncée dans la livraison de juillet 1739, comme « un mélange très curieux de pièces détachées, tant en vers qu'en prose, sur toute sorte de sujets et particulièrement sur des matières de morale et de philosophie, dans lesquelles on verra une liberté à laquelle les auteurs français sont peu accoutumés<sup>1</sup> », définition tout à fait juste de l'originalité de la poétique voltairienne des mélanges. L'usage récurrent de cette catégorie signale, déjà du vivant du Voltaire, la complexité de son corpus, son extrême variété générique, l'existence de textes pour lesquels il n'existe pas encore de catégorie précise, entre philosophie et littérature, entre dialogue et essai, entre histoire et fiction, entre prose et poésie. Les tentatives éditoriales posthumes, qui ont nié la poétique des recueils de mélanges en les démantelant, ont montré leurs limites. On ne peut que se réjouir de retrouver, grâce à cette réédition, la composition du recueil voltairien, qui nous permet de relire ces textes dans toute la richesse et la saveur de leur agencement original.

Linda Gil

Université Paul-Valéry Montpellier III

1 *Mémoires historiques pour le siècle courant, où l'on voit ce qui s'est passé de plus intéressant dans toutes les cours pendant le mois de mai, 1739*, Amsterdam, chez Étienne Ledet & Compagnie, 1739, p. 118.

Ce beau volume offre l'édition de référence attendue d'un ouvrage qu'on a pris souvent l'habitude de dénommer par un titre en fin de compte sujet à caution, et dont le caractère hétérogène a longtemps dissuadé d'aller voir précisément les enjeux qu'il recouvrait, l'histoire éditoriale complexe qu'il cachait et le plaisir de lecture qu'il pouvait causer. C'est en effet sous l'intitulé de *Questions sur les miracles* qu'il y est fait référence assez communément, et le moindre mérite de cette édition n'est pas de le présenter enfin sous son titre véritable.

204 En fait, la question du titre n'est pas anodine : pour une œuvre aussi peu préméditée que celle-là, née des circonstances, par morceaux détachés, dans le feu de l'actualité, puis se structurant presque malgré elle au cours d'une histoire éditoriale remarquablement polémique, ce titre de *Collection*, venue de l'édition de référence choisie avec discernement par les éditeurs (« 65N-2 »), qualifie le mieux sans doute ce qui se présente à peine comme une entité achevée ou isolée, mais sous la forme labile d'une joyeuse déambulation dans quelques procédés et obsessions voltairiens en forme de lettres. On peut rendre hommage au travail des éditeurs qui ont réussi à rendre parfaitement compte de l'épaisseur éditoriale du texte et de sa dimension proprement littéraire : il fallait pour cela autant de connaissances sur Voltaire polémiste que sur le contexte précis de l'époque de Ferney. Cela désigne d'emblée les qualités de nos deux éditeurs, bien connus des lecteurs des *OCV* : ce n'est pas sans un sentiment mêlé de gratitude et de tristesse qu'on lit là parmi les derniers travaux du regretté José-Michel Moureaux. Olivier Ferret y a apporté sa patte et a permis de mener cette entreprise indispensable à terme.

Une ample introduction (p. 1-141) s'attèle tout d'abord à une tâche essentielle : reconstituer, grâce à une étude scrupuleuse, facilitée par l'existence du « recueil Jallabert » (recueil factice conservé à la Bibliothèque de Genève avec commentaires manuscrits), la chronologie précise de la publication de ces brochures de quelques dizaines de pages, qui s'est étalée sur une période de six mois, de juillet 1765 à janvier 1766, donnant un premier état du texte, qui ne sera pas exactement celui de la *Collection* qui les rassemble, et qui prend donc primitivement la forme, pour employer la tournure dénigrante de John Turberville Needham, d'une « suite de brochures à six deniers » (p. 9). Le point de départ : répliquer au pasteur David Claparède, qui vient de répliquer lui-même aux *Lettres de la montagne* de Rousseau, et spécifiquement à celle qui traite des miracles. Voltaire s'immisce dans ce débat pour ajouter sa voix, dans un jeu parodique burlesque de « proposant ». Matière amusante mais mince qui ne se serait pas soutenue longtemps s'il n'y avait eu d'autres rebondissements plaisants : Needham se mêle imprudemment au débat et voilà Voltaire qui

met en joue l'une de ses cibles favorites dont il fera « l'anguillard » dans un travestissement sans complexe. L'apologiste s'est cru présomptueusement capable de persifler et reçoit en réplique une leçon magistrale de parodie à charge. Autre rebondissement, toujours dans le périmètre très circonscrit des affaires suisses, le cas du citoyen Covelle, qui a refusé la genuflexion devant le Conseil genevois et se retrouve le champion des laïcs réformateurs face aux conservateurs. Bref, Voltaire s'amuse et fait rire, même sa cible Needham, et en profite pour égratigner Rousseau sous prétexte de s'émouvoir de son sort lors de la lapidation de Môtiers-Travers et des attaques de Montmolin : les éditeurs montrent de manière convaincante le traitement ambigu, pour ne pas dire suspect que Voltaire engage contre Jean-Jacques, au moment même, pourtant, d'une convergence apparente des luttes avec la publication par le patriarche dans le recueil d'un extrait de la « Profession de foi du vicaire savoyard » (on peut regretter que ne soit pas fait allusion ici à la publication du même texte dans le *Recueil nécessaire* à la même période).

La nécessité du recueil naît à la fois d'une attente des correspondants de Voltaire, notamment la duchesse de Saxe-Gotha, pour suivre cette variation dans son intégralité, et du besoin de répliquer à Needham, qui est opiniâtre et ne désarme pas. C'est la raison de l'édition de 1765 (« 65N »), étape décisive, qui, par un jeu très bien décrit et détaillé d'ajouts et de suppression, d'avertissements et d'aménagements subtils, insuffle une dynamique d'ensemble à ce qui n'était qu'une simple chronique réjouissante.

L'analyse des enjeux du texte parcourt ensuite les modalités voltairiennes de la critique religieuse, de la polémique avec Needham, de l'usage offensif des voix et des notes : autant d'éléments qui font la saveur du texte. Mais l'analyse met justement en valeur, en conclusion, la portée politique de cet écrit : il se présente, avec ses dernières lettres en particulier, comme une défense sans faille de la liberté d'expression, prise comme étalon des libertés publiques.

Une des grandes vertus de ce travail éditorial est d'opérer un partage très net entre les éditions du recueil, et d'y distinguer de modalités polémiques auxquelles on a peu prêté attention jusqu'à présent. Ainsi, le choix du texte de référence entraîne la suspicion légitime sur l'édition de 1767 (« 67G ») portant le lieu (fictif) de « Genève » (en fait de Hollande plus vraisemblablement) qui semble être faite à l'initiative de Needham lui-même. L'hypothèse, d'une haute probabilité, est remarquablement étayée et ouvre sur une série étonnante, puisque Needham serait aussi l'artisan de l'édition de 1769 (« 69 ») : on voit là se profiler ce qui est également sensible dans l'édition de la correspondance avec l'évêque Jean-Pierre Biord (voir *OCV*, t. 70B), à savoir la prolifération éditoriale sous influence polémique qui brouille parfois les repères de l'autorité du texte, mis en avant autant, mais différemment, par son auteur véritable

que par sa cible principale. C'est un phénomène éditorial dont les écrits de Voltaire donnent plusieurs fois l'exemple et qui mériterait qu'on s'y attarde en tant que tel.

Sur des bases si solides, on entre dans la lecture de la *Collection* (p. 142-397) en toute confiance et bien armé pour en apprécier le sel. Il est à peine besoin de mentionner que l'appareil critique du texte est à l'aune de la qualité de l'introduction : exhaustive, efficace et utile.

Cette édition révèle un texte d'une complexité masquée par sa truculence, un texte plus ambitieux que son apparence enjouée ne le laisse entendre, et qui montre un Voltaire polémique et politique, sachant susciter une effervescence éditoriale, dont il sort finalement vainqueur.

Alain Sandrier

Université de Caen Normandie

*Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 65B, *Les Singularités de la nature*, éd. Gerhardt Stenger, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, xxii + 384 p.

Le volume 65B des *Œuvres complètes de Voltaire* rassemble les textes que l'auteur consacra en 1768 aux sciences de la nature naissantes au XVIII<sup>e</sup> siècle : *Les Colimaçons du révérend père l'Escarbotier* (éd. Gerhardt Stenger et Jean Mayer) et, surtout, *Les Singularités de la nature* (éd. Gerhardt Stenger) qui donnent son titre à l'ensemble de la publication. On ne peut que saluer l'édition de deux textes qui, tout en complétant l'ambitieux projet éditorial que sont les *Œuvres complètes*, mettent en valeur des écrits longtemps considérés comme mineurs, notamment en raison de leur sujet (les idées voltairiennes à propos des sciences de la nature) et de l'image que la critique a pu attribuer à leur auteur dans ce contexte particulier : celle d'un penseur somme toute de second rang, surtout quand on le compare à d'autres acteurs des Lumières françaises tels que Diderot ou Buffon.

C'est le premier but que Gerhardt Stenger donne à l'importante introduction qui précède l'édition des deux textes, « Voltaire "naturaliste" » : s'il affirme ne pas vouloir instruire de « procès en réhabilitation » de l'auteur (p. 15), il entend du moins montrer la pertinence de certaines de ses positions dans le contexte des sciences de la nature naissantes. Partant du constat que la place que l'historiographie des Lumières accorde à Voltaire dans le débat scientifique repose davantage sur une série de préjugés devenus avec le temps normatifs que sur la lecture systématique de ses œuvres, la première partie de l'introduction (« Voltaire homme de science ») procède d'abord à une mise en perspective épistémologique, puis à une analyse minutieuse des domaines dans lesquels le

travail de Voltaire mérite d'être considéré avec plus d'attention. À la lumière de travaux récents, Gerhardt Stenger procède donc à un réexamen en forme de la place qu'occupe Voltaire dans les débats scientifiques de son temps à travers trois grandes problématiques qui imprègnent la pensée du siècle des Lumières et qui structurent le reste de l'introduction : les sciences du vivant (p. 17), « l'anthropologie raciale » (l'épineuse question de l'origine et de la hiérarchie des races chez Voltaire, p. 38), et les sciences de la Terre (p. 50).

Sur un premier point, on est bien obligés de suivre Gerhardt Stenger : la culture scientifique de Voltaire ne saurait être contestée. Non seulement le philosophe entretient un contact direct et régulier avec de nombreux savants de son temps mais il s'intéresse aussi à la pratique scientifique : preuve en est le cabinet de physique installé par ses soins à Cirey et qui lui permet (et surtout à Émilie du Châtelet) d'assouvir sa curiosité pour les sciences, ou encore ses expériences sur les limaçons, qui constituent le point de départ des deux textes édités. De même, nous ne pouvons que souscrire à l'idée que la justesse des hypothèses scientifiques avancées par les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut être appréciée à la lumière de leur confirmation par des découvertes postérieures. Les arguments avancés par Buffon au sujet de l'historicité de la nature ou par Diderot sur la nécessaire transformation de la matière ne reposent pas toujours sur une assise épistémologique plus solide que celle qui sous-tend les thèses fixistes de Voltaire. Au contraire : l'introduction nous rappelle que certaines des remarques proposées par le philosophe de Ferney, comme ses expériences sur les limaçons ou certaines des observations géologiques sur lesquelles il fonde son opposition aux idées actualistes à l'origine du renouveau des sciences de la Terre, s'avèreront plus justes que beaucoup des idées avancées par ses détracteurs. Or, si l'on entend défendre le nom d'un Voltaire « naturaliste » selon le critère d'une confirmation scientifique *a posteriori*, le même principe doit s'appliquer aussi au travail du philosophe et nous inviter à une lecture sans doute plus nuancée de la justesse de ces observations.

La première partie de l'introduction rappelle le cadre épistémique sous-jacent à la position de Voltaire : son attachement au modèle cosmologique de Newton, et, surtout, au modèle du « Dieu horloger », créateur des différentes structures naturelles, garant de l'ordre de l'univers et de la régularité des lois qui le régissent. Les autres parties de l'introduction illustrent comment ces principes se confirment, non seulement dans *Les Singularités de la nature*, mais dans l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, malgré quelques légères inflexions tardives et jamais substantielles. L'analyse est sur ce point convaincante : ce n'est pas une attitude fidéiste qui motive Voltaire, et Gerhardt Stenger a raison de revenir sur des jugements critiques qui, il y a quelques années, ont fini par occulter la place de Voltaire dans les débats scientifiques de son temps. Le déisme de Voltaire est

un choix essentiellement métaphysique : l'adoption d'une conception fixiste de l'univers, l'adhésion à une forme de finalisme modéré, le rejet de toute modification dans l'ordre et les structures de l'univers après la « chiquenaude » initiale qui imprègnent l'ensemble de son œuvre, ne traduisent en rien une quelconque « foi » voltairienne, encore moins une attitude religieuse. Il s'agit d'une nécessité purement philosophique sans laquelle il est impossible, d'après Voltaire, de produire un discours de savoir. Il est convaincu que certaines connaissances, dont la nature même de la matière, des lois de l'univers ou la première origine de toute chose, sont inaccessibles à l'esprit humain, trop imparfait pour atteindre de telles idées. Toute spéculation scientifique sur ces matières relève des égarements de l'imagination et témoigne de l'arrogance humaine. Les tentatives d'explication de la nature qui dériveraient d'une telle démarche sont donc à rejeter en raison d'un défaut méthodologique, voire épistémologique. Il faut toujours préférer une forme de scepticisme relatif, qui n'est pas le rejet de l'esprit scientifique, mais plutôt le refus de toute conclusion précipitée qui pourrait faire tomber l'homme dans l'erreur, « l'esprit de système » ou, pire, dans l'offense à l'égard de l'intelligence créatrice de l'univers.

Mais ce sont également ces mêmes principes qui le rendent imperméable aux nouvelles thèses scientifiques, notamment pour ce qui est des théories de la génération, de la variété des espèces, de la diversité des races humaines, de l'histoire de la nature et des structures de la Terre, et surtout de la puissance créatrice de la matière. Son refus de l'esprit de système l'amène à rejeter toutes les théories d'explication de la nature faisant reposer les phénomènes sur un principe ou un ensemble de principes qui ne seraient pas clairement démontrés. Or, comme le matérialisme de Diderot ou l'historicité (certes relative) développée par Buffon dans son œuvre reposent sur des principes épistémiques purement spéculatifs, Voltaire fait le choix de rester fidèle au seul principe qui lui semble absolument indiscutable : l'existence d'une intelligence suprême, ordonnatrice de l'univers, et ayant prévu dès l'origine un but bien précis pour chaque être dans l'économie universelle.

Si l'on peut admirer, avec Gerhardt Stenger, la rigueur de l'exigence philosophique de Voltaire, on est également forcé d'admettre que cette attitude conduit aussi le philosophe à des affirmations hasardeuses qui le placent parfois en porte-à-faux, comme par exemple lorsqu'il défend le polygénisme au point de se rapprocher de certaines des plus surprenantes (et hétérodoxes) idées du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il combat par ailleurs dans son œuvre. Bien évidemment, ceci est le résultat de l'aporie dans laquelle l'enferme son positionnement philosophique : l'impossibilité de penser la vie du point de vue biologique, du point de vue métaphysique (impossibilité de penser la nature et, encore moins, l'origine de la matière) et historique (refus des thèses diluvianistes et

catastrophistes, qui avaient « l'avantage » de fixer un point de départ à l'histoire de l'homme en faisant abstraction de la première origine). Certes, la pensée de Diderot ou de Buffon comporte d'autres formes d'apories. Mais là où ils osent des conjectures, quitte à bousculer leur positionnement épistémologique initial et à jouer aux limites de la fiction (quoique les théories de l'époque ne sont souvent des fictions que par rapport à nos propres critères de ce qu'est le discours scientifique), Voltaire reste figé dans une conception statique de la nature qui ternit un peu ses plus belles intuitions scientifiques.

Il serait sans doute trop injuste de tenir rigueur à Gerhardt Stenger de son indulgence à l'égard de Voltaire, d'autant que le travail d'édition proposé est à la hauteur de son engagement intellectuel : conformément aux exigences bien connues des *Œuvres complètes*, le volume offre aux lecteurs des présentations très informées, traduisant le dernier état de la recherche, et un appareil critique détaillé, permettant une lecture parfaitement éclairée des deux textes. En somme, une édition de qualité de deux écrits qui, sous des tonalités très différentes, attirent l'attention du lecteur sur un ensemble de sujets très complexes, profondément enracinés dans la pensée voltairienne et dans les débats des Lumières, et dont la richesse intrinsèque peut encore susciter un vaste débat intellectuel.

Maria Susana Seguin  
Université Paul-Valéry Montpellier III

*Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 144A-144B, *Corpus des notes marginales*, t. 9, *Spallanzani-Zeno*, éd. Natalia Elaguina ; notes éditoriales par John Renwick, Gillian Pink et al., Oxford, Voltaire Foundation, 2018, li + 750 p.

On a plaisir à saluer l'achèvement du *Corpus des notes marginales de Voltaire* dans les livres de sa bibliothèque conservés à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, une formidable source de connaissances sur Voltaire lecteur et sur sa méthode de travail. Ce tome 9 et dernier du *Corpus* a été scindé en deux volumes. Le premier, le tome 144A des *Œuvres complètes*, relève les traces de lecture de Voltaire sur ses ouvrages, classés par ordre alphabétique, de Lazzaro Spallanzani, *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques, et la génération des corps organisés* à Apostolo Zeno, *Poesie drammatiche*. Dans le tome 144B sont publiées trois annexes, les notes éditoriales, et la « Liste détaillée des livres de Voltaire conservés aujourd'hui à Saint-Petersbourg en dehors de sa bibliothèque ». Deux index complètent cet instrument de travail. C'est dire l'importance de cet ouvrage qui met un point final au *Corpus des notes marginales* après l'avoir inventorié dans toute son ampleur. À l'issue de ce minutieux travail

de vérification sur tous ces livres, on peut apporter des révisions au catalogue datant de 1961 (dit « BV »), en signalant un certain nombre de cas litigieux ou problématiques.

Rendre compte de ce dernier tome permet de jeter un regard rétrospectif sur l'ensemble de cette monumentale entreprise, et d'abord, de rendre hommage à l'équipe internationale qui a œuvré à ce grand projet du *Corpus*, à toutes celles et tous ceux qui ont uni leurs forces au service de ce remarquable instrument de travail. Dans un avant-propos en russe, traduit en français et en anglais, Natalia Elaguina, qui a dirigé l'édition du *Corpus* dans les *Œuvres complètes de Voltaire* à Oxford, retrace son histoire, commencée à Saint-Petersbourg en 1969, avec la constitution d'une équipe de quatorze collaborateurs pour travailler au *Corpus*, puis la publication, de 1979 à 1994, dans le cadre d'un contrat entre la Bibliothèque publique et la maison d'édition Akademie-Verlag (Berlin) de cinq tomes de l'anonyme *À nosseigneurs de Parlement en la Grand' chambre assemblée* à Pierre-François Muyart de Vouglans, *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines* [de Beccaria], traduit de l'italien. Natalia Elaguina évoque ensuite la reprise du projet à la suite d'un colloque international organisé en 2002 par le groupe de recherche « Voltaire en son temps » (université Paris-Sorbonne) et la Société des études voltairiennes<sup>2</sup> : un nouveau contrat fut signé entre la Voltaire Foundation d'Oxford et la Bibliothèque nationale de Russie et le *Corpus* intégra les *Œuvres complètes*. De 2006 à 2012, les cinq premiers tomes furent réédités avec l'ajout d'articles consacrés à la bibliothèque de Voltaire et, dans le tome 5, l'ajout d'un « Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes (t. I-V)<sup>3</sup> ». Les tomes 6 à 8 parurent respectivement en 2006, 2008 et 2012. L'appareil critique comprend désormais un très utile « Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes éditoriales » et une nouvelle version du commentaire. Ce neuvième tome clôt cette prestigieuse édition, et il se situe, comme les précédents, sous le signe d'une collaboration internationale. On y trouve le relevé des traces de lecture de 163 ouvrages (p. 1-358), suivi d'un « Supplément » comprenant six livres annotés par Voltaire et retrouvés par Sergueï V. Korolev dans le fonds des imprimés en langue étrangère de la Bibliothèque nationale de Russie (p. 695-739). Il complète un premier « Supplément » de sept ouvrages, lequel avait été publié dans le *Corpus*, t. 4<sup>4</sup>.

2 Voir les Actes de ce colloque dans la *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 7-127.

3 *OCV*, t. 1408 (2012), p. 937-945.

4 *OCV*, t. 139 (2011), p. 665-672. Les livres ont été découverts, au cours des années 1982-1984, par A. A. Poliakina ; l'identification, la publication des notes et le commentaire sont dus à L. L. Albina.

Avec cette publication s'achève la découverte de textes manuscrits de Voltaire dans les livres de sa bibliothèque conservés à Saint-Petersbourg<sup>5</sup>. Les « Principes de l'édition », en russe, en français et en anglais, fournissent des informations indispensables sur la constitution du corpus de ce dernier volume et énumèrent les noms de toutes celles et de tous ceux qui ont œuvré à ce travail collectif (p. xxv-xxxv; en français p. xxix-xxxi). À la suite de nouvelles vérifications, le corpus ici traité a été établi par addition de vingt-quatre ouvrages dans lesquels le *Catalogue* de 1961 ne signalait pas la présence de traces de lecture, et par soustraction de vingt-deux ouvrages dans lesquels le *Catalogue* en signalait à tort la présence<sup>6</sup>. La répartition des tâches a été précisément indiquée. Elle montre à quel point un tel ouvrage nécessite de compétences, d'abord dans la préparation de l'édition par une équipe en Russie qui a suivi les principes de base fixés depuis le début de cette entreprise d'envergure, ensuite dans l'élaboration de l'apparat critique : les notes éditoriales et les deux index. Le commentaire éditorial, dû à une équipe réunie par la Voltaire Foundation, est très développé et ne comprend pas moins de 872 notes (p. 467-693). John Renwick, Gillian Pink et Edward Langille ont fourni les plus gros contingents d'annotations, mais on a aussi fait appel, pour un certain nombre de textes, aux contributions de collègues spécialistes d'une question ou d'un ouvrage (Graham Gargett, Paul Gibbard, Ethel Groffier, Michel Mervaud, Patrick Neiertz, Bertram E. Schwarzbach).

Comme pour tous les volumes précédents du *Corpus des notes marginales*, l'édition identifie les différentes traces de lecture : notes, soulignements, croix, papillons placés sur des mots, présence de signets, cornes en haut des pages ainsi que les techniques de marquage et l'exploitation des blancs de la page<sup>7</sup>. De multiples informations sont fournies à la fois sur « la typologie des traces de lecture », sur « la matérialité de la lecture », sur « la mise en page de la note »<sup>8</sup>. Vingt-neuf illustrations permettent de visualiser ces traces de lectures<sup>9</sup>. L'un des marqueurs de l'édition du *Corpus*, dès son premier tome, fut la reproduction et souvent la reconstitution de textes de Voltaire à partir de bribes de mots sur des papiers utilisés comme signets<sup>10</sup>. Ce tome 9 ne fait pas exception à la règle : par exemple, dans l'exemplaire de 1685 de l'*Histoire de la ville et de l'Etat de*

5 De nouveaux textes manuscrits dans d'autres livres de Voltaire conservés dans différents fonds feront l'objet d'un tome ultérieur.

6 Voir leurs listes dans les « Principes de l'édition », p. xxix (dans la version française de ce texte).

7 Voir par exemple le minutieux travail accompli sur l'ouvrage de Valerius Maximus qui relève des traits à l'encre et à la sanguine (p. 167-181), publication préparée par Nonna I. Chéina, et n. 428 : on ignore l'identité de ceux qui ont laissé ces traces de lecture.

8 Sur ces différentes façons d'aborder la note marginale, voir G. Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018 (compte rendu *infra*), p. 19-66, p. 67-100, p. 101-140.

9 Voir la liste des illustrations, p. xxi-xxii.

10 Voir *OCV*, t. 136 (2008), n. 9, 12, 15.

*Genève* de Jacob Spon, on trouve sur plusieurs signets des fragments manuscrits de Voltaire (p. 4-12) : il s'agirait ici de variantes de la requête *À messieurs les Parisiens* distribuée le 25 juillet 1760, la veille de la première représentation de *L'Écossaise*<sup>11</sup>. Cette étude de la matérialité des signets a été conduite sans failles tout au long de ce volume. Des informations précises sont données dans une note éditoriale ; plusieurs textes ont été identifiés<sup>12</sup>.

De manière générale, le commentaire éditorial est particulièrement soigné. Les objectifs poursuivis sont de procurer au lecteur des clés nécessaires pour l'usage du *Corpus*. Pour chaque ouvrage lu par Voltaire, une première note présente un auteur et une œuvre, les notes suivantes interprètent les traces de lecture laissées par Voltaire et indiquent l'usage qu'il a fait de ces documents de travail. Nous traiterons successivement ces deux points.

212

La règle scrupuleusement suivie pour tous ces livres de Voltaire, qu'ils soient ou non largement annotés, qu'ils comportent plus ou moins de traces de lecture, a été de faire précéder le commentaire des réactions de Voltaire lecteur par une première note très développée. On y trouve non seulement des précisions de base sur l'auteur et sur l'ouvrage, mais souvent une véritable monographie. Aux informations indispensables qui permettent des identifications, comme les indications biographiques sur l'auteur ou sur son œuvre s'ajoutent l'analyse des relations de Voltaire avec cet écrivain, et l'usage que celui-ci a fait de son œuvre en général, ce qui donne lieu à une vraie synthèse. Cette note devient en quelque sorte une notice qui fournit un mode d'emploi. Il paraît nécessaire de distinguer, sans épuiser la question, plusieurs types de ces « notices » selon l'ouvrage auquel il est fait référence ou, pour mieux dire, d'indiquer ce que le lecteur apprend dans ces différentes notices.

Tantôt cette première note familiarise avec un auteur ou un ouvrage peu connu de nos jours. Faire connaissance de Jacques Taillé, un ecclésiastique, disciple de Charles Rollin, dont il publia des abrégés de l'*Histoire ancienne* et de l'*Histoire romaine*, éclaire l'intérêt de Voltaire pour son *Abrégé chronologique de l'histoire de la Société de Jésus* datant de 1760 et joint au recueil factice « Abrege de la Societ[é] de Jesus<sup>13</sup> ». Voltaire a laissé, dans cet ouvrage, une note : « jésuites » (p. 57). On comprend mieux ce que ce mot, à valeur de repère, signifie lorsque l'annotation informe le lecteur sur l'orientation et le contenu de cet abrégé : ce texte « révèle un fort préjugé contre la Société de Jésus » comme une citation de sa préface l'indique et Voltaire a pu y rencontrer maints personnages : « saint François Xavier, le R. P. Couton, confesseur de Henri IV, le R. P. Girard, accusé

---

11 Voir n. 9, par G. Pink.

12 Voir, entre autres, n. 9, 117, 223, 372, 574, 733.

13 BV, p. 959.

d'avoir ensorcelé Catherine Cadière, et le R. P. Malagrida, brûlé dans le contexte de l'attentat contre le roi du Portugal le 3 septembre 1758 », toutes figures familières de son œuvre. Grâce à ce commentaire, la note marginale prend toute sa signification, elle signale un texte susceptible de fournir des arguments contre les jésuites. Mais pour ce faire, la consultation ou la lecture des livres que Voltaire a lui-même eus en mains est indispensable<sup>14</sup>. Autre exemple d'auteur et d'ouvrage qui ne font pas partie de la culture contemporaine : Pierre Taisand et sa *Coutume générale des pays et duché de Bourgogne*, parue à Dijon en 1698. Ce juriste, parent de Bossuet, né en 1644, mort en 1715, fit une belle carrière, il fut avocat général au parlement de Dijon, il devint trésorier de France en 1680<sup>15</sup>. Pour cet ouvrage, on a pu exploiter la correspondance de Voltaire, proposer une date d'acquisition de ce livre, en 1759-1760, enfin éclairer en passant une allusion dans ses lettres, après consultation précise de cet ouvrage.

Cette première étape d'un commentaire érudit dissipe des supercheries éditoriales du XVIII<sup>e</sup> siècle : ainsi Voltaire, qui possède deux ouvrages de Maubert de Gouvest (*Histoire politique du siècle*, 1754, et *Trop est trop, capitulation de la France avec ses moines & religieux de toutes les livrées*, 1767), a peut-être ignoré que ce capucin défroqué avec lequel il eut des démêlés et auquel il imputa la publication du *Testament politique du cardinal Alberoni* et des falsifications de *La Pucelle* dans des éditions de Francfort de 1755 et 1756, était l'auteur des *Lettres du chevalier Robert Talbot, de la suite du duc de Bedford à Paris en 1762, sur la France*<sup>16</sup>.

Pour des documents historiques comme ce *Traité d'alliance entre l'auguste couronne de France et le louable Corps helvétique* (1777), et le *Traité d'amitié perpétuelle et de garantie de la part de la Russie entre Catherine II, impératrice de toutes les Russies et Stanislas-Auguste, roi, et la République de Pologne, signé à Varsovie le 24/13 février 1768 ; avec des observations par un confédéré de Bar* (1769) (p. 154), de longues notes introductives ont été nécessaires. Toutes deux concernent la Pologne. Le *Traité d'amitié perpétuelle* a exigé une mise au point précise sur l'affaire des dissidents qui éclaire les réactions de ce « confédéré de Bar » et sur les interventions de Voltaire<sup>17</sup>. La note sur le *Traité d'alliance* situe ce texte dans le contexte du premier partage de la Pologne en 1772<sup>18</sup>.

14 N. 103, par G. Pink. On pourrait multiplier les exemples de traces de lecture qui n'acquièrent de sens pour le lecteur du *Corpus* que grâce à un commentaire de l'annotateur. Voir par exemple les *Très humbles et très respectueuses remontrances de la Cour des comptes, aides et finances de Provence au roi* (p. 156) et n. 386 par J. Renwick sur l'affrontement entre la monarchie et les parlements.

15 N. 106, par G. Pink.

16 N. 108, par G. Pink.

17 N. 373 et 374, par M. Mervaud.

18 N. 370, par J. Renwick.

Lorsqu'il s'agit d'auteurs connus, souvent rencontrés dans les œuvres de Voltaire, la fonction de cette première note dans le commentaire éditorial prend d'autres directions. Une mise au point sur les relations que Voltaire a pu entretenir avec certains de ses contemporains s'impose, comme avec Lazzaro Spallanzani (1729-1799). Deux ouvrages annotés de ce savant italien figurent dans sa bibliothèque, *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques, et la génération des corps organisés* (1769), et *Programme ou Précis d'un ouvrage sur les reproductions animales* (1768) (p. 1). Une première note éditoriale rappelle la carrière de ce professeur d'histoire naturelle, l'évolution de sa relation épistolaire avec Voltaire, l'intérêt que ce dernier manifeste pour ses ouvrages étant donné qu'ils mettent en cause les théories de Needham<sup>19</sup>, d'où leur caution évoquée dans *La Défense de mon oncle* et l'article « Colimaçons » des *Questions sur l'Encyclopédie*. De même, en liaison directe avec la biographie de Voltaire, on peut consulter les premières notes sur les ouvrages d'hommes de lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple celles sur Toussaint, sur Trublet, sur Vernet<sup>20</sup>. Pour tous les autres auteurs, de petites monographies sur l'homme et l'œuvre, incluant leurs références voltairiennes, ont été rédigées faisant le point, en fonction du corpus étudié dans ce tome, sur sa fréquentation d'auteurs très variés, comprenant des historiens latins, des historiens modernes, des philosophes, des ecclésiastiques, des médecins, des voyageurs, des poètes qui tous bénéficient de cette première note informative.

L'essentiel du commentaire éditorial consiste à interpréter les différentes traces de lecture laissées par Voltaire dans ces 163 ouvrages. Le grand nombre de *marginalia* signale l'importance que certains ouvrages ont eue pour Voltaire, par exemple *The Divine Legation of Moses* de William Warburton (p. 284-303)<sup>21</sup>. Lorsque Voltaire possède deux éditions du même ouvrage, on peut apprécier sa double lecture<sup>22</sup>. Il paraît difficile, dans le cadre de ce compte rendu, de donner une idée suffisante de l'ampleur du travail accompli, de la somme de recherches pointues, précises et méticuleuses que ce tome 9 du *Corpus* a exigée de tous ceux qui ont collaboré à son élaboration. D'abord, à tout seigneur, tout honneur, on évoquera la note marginale à proprement parler. La note-repère se limite souvent à un seul mot. Dans *Tela ignea satanae* de Johann-Christoph Wagenseil (1681), Voltaire a écrit en haut d'un signet « pander[a] » (p. 275). Il s'agit de l'adultère de Myriam, la coiffeuse, avec un soldat, Panther, rapporté

<sup>19</sup> N. 1, par G. Pink.

<sup>20</sup> François-Vincent Toussaint, n. 368, par J. Renwick ; Nicolas-Charles-Joseph Trublet, n. 401, par E. Langille ; Jacob Vernet, n. 521, par Graham Gargett.

<sup>21</sup> N. 672-706, par J. Renwick.

<sup>22</sup> Voir, par exemple (p. 4-15), la double lecture de Jacob Spon, *Histoire de la ville et de l'Etat de Genève*, dans des éditions de 1685 et de 1730.

dans le *Toldoth Jeshu*, et dont fut accusée la Vierge Marie. Dans le recueil d'écrits juifs polémiques contre le christianisme que Wagenseil (1633-1705), un orientaliste hébraïsant allemand, avait publié, Voltaire note par ce mot une histoire discréditant la Vierge Marie et la conception de Jésus. Un commentaire savant s'efforce de dater cette remarque. Or, Voltaire exploite avec jubilation cette histoire lorsqu'il évoque la naissance du christianisme. Ainsi Wagenseil, qui était « partisan de la conversion des Juifs au christianisme », a fourni un argument à la veine antichrétienne voltairienne, même si celui-ci avait eu vent, grâce à Bayle, de cette calomnie contre Marie<sup>23</sup>.

Comme dans l'ensemble du *Corpus*, d'autres notes enregistrent, sous une forme très brève, et parfois elliptique, des réactions de Voltaire qui auront maints prolongements dans son œuvre. Souvent elles indiquent des sources, et leur valeur documentaire est indéniable. Il en est de même des signets, porteurs ou non de notes, des papillons, des coins cornés, des soulignements et autres traces de lecture. Il n'est que de consulter l'« Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes éditoriales » pour constater que cette annotation entretient maintes relations avec ses ouvrages, et tout particulièrement avec les *Carnets*, le *Dictionnaire philosophique*, l'*Essai sur les mœurs*, les *Questions sur l'Encyclopédie*, *Le Siècle de Louis XIV*. Plutôt que d'énumérer des exemples illustrant cette problématique générale du *Corpus*, on signalera quelques faits notables. Tout chercheur consultant le *Corpus des notes marginales* pour une édition critique s'est heurté à une difficulté quant à la présence de signets muets, simplement placés entre deux pages. Il n'est pas toujours aisé de retrouver l'édition consultée par Voltaire afin de connaître le contenu de ces pages ayant attiré son attention. On est particulièrement reconnaissant de trouver la solution à cette question, par exemple à propos du signet placé p. 6-7 et des « pages unies d'une corne en haut de page », p. 7-10 de *La Religion d'un honneste homme, qui n'est pas théologien de profession*, traduit de l'anglais de Edward Synge (p. 55). Ces pages « concernent les différents degrés possibles de certitude, et la mesure dans laquelle les hommes peuvent être certains que Dieu existe<sup>24</sup> ». Les signets muets peuvent être très nombreux, comme dans le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers (p. 103-104), d'où l'utilité du commentaire qui les éclaire<sup>25</sup>.

Le tome 144B comprend, dans l'Annexe 1, le relevé des traces de lecture dont on n'a pas identifié l'origine dans le tome 3 du *Nouveau théâtre italien* (l'hypothèse la plus plausible serait Mme du Châtelet); dans l'Annexe 2, la liste de dix-sept ouvrages portant des corrections de la main de Voltaire;

23 N. 649 et 651, par B. E. Schwarzbach.

24 N. 91, par G. Pink.

25 N. 211-223, par J. Renwick.

dans l'Annexe 3, cinq livres de la bibliothèque de Voltaire annotés par des contemporains (p. 359-424, 425-451, 453-465). Ce tome s'achève avec la « Liste détaillée des livres de Voltaire conservés aujourd'hui à Saint-Petersbourg en dehors de sa bibliothèque » établie par Sergueï V. Korolev qui énumère 112 ouvrages ayant appartenu à la bibliothèque de Voltaire, neuf livres figurant dans la liste de Henri Rieu, mais absents du catalogue de Ferney, quarante-cinq cas douteux, seize exemplaires non signalés dans le catalogue de Ferney, et enfin deux exemplaires mentionnés dans la liste de Rieu, mais absents de la Bibliothèque nationale de Russie et de celle de l'Ermitage. La description de chaque livre comprend une version abrégée du titre, les particularités de la reliure, la cote du volume, l'indication de la présence du volume dans la liste Rieu, la mention du livre dans le catalogue de Ferney.

216

Il va de soi qu'il faut saluer l'exigeante érudition de ce tome 9 du *Corpus des notes marginales de Voltaire*, mais cet ouvrage destiné aux chercheurs s'immergeant dans des précisions de précisions, peut réserver des petits plaisirs à tout lecteur dans la mesure où il se met en contact avec l'esprit toujours en éveil de Voltaire. Dès les premières pages, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe, depuis 1740 jusqu'à la paix générale signée à Aix-la-Chapelle* du baron Jean-François de Spon, Voltaire marque son territoire, écrivant en marge, et peut-être pour la postérité<sup>26</sup> : « tout / cela / est de / moy / jecrivis / cette / lettre » (p. 15). Au fil des pages, on y rencontre, dans les marges de l'*Histoire de France* de Paul-François Velly, ses jugements à l'emporte-pièce : « sottise », « bêtise », « le celè / bre auteur / a dit une sottise », ses apostrophes : « qui te l'a / dit et / qu'importe », « eh pau / vre / homme ! / est ce quil / y avait / alors des / armoiries ? » (p. 189-219).

Rien ne vaut sans doute le voyage à Saint-Petersbourg, l'émotion qui saisit, dans la Bibliothèque nationale de Russie, en voyant ces ouvrages provenant de Ferney et encore plus ces notes, ces multiples traces de lecture de Voltaire où se devine une main impatiente. Mais ce *Corpus*, enfin achevé, ressuscite pour tous un Voltaire lecteur et, pour reprendre le titre du livre de Gillian Pink, un « Voltaire à l'ouvrage ». Tout a été fait pour faciliter les recherches présentes et futures. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont accompli ce travail.

Christiane Mervaud  
Université de Rouen

---

26 Voir n. 25, par G. Pink.

Ce volume sur la réception de Voltaire – l'homme et l'œuvre – constitue la suite de *Voltaire in Holland, 1736-1745*, publié chez Peeters en 2011<sup>27</sup>. Dans ce second volet, Kees van Strien adopte le même format que celui qui le précède : l'ouvrage se divise en deux, une première partie comportant onze chapitres qui étudient certains aspects de la carrière littéraire de Voltaire, suivie d'une seconde partie qui présente des lettres et des extraits de journaux correspondant aux thèmes des chapitres de la première partie. Cette étude fait preuve d'un travail très pointilleux et très approfondi sur les archives et la presse hollandaises francophones et néerlandophones. Elle révèle les traces écrites de la réputation de Voltaire, de la réception de ses ouvrages, et de ses démêlés avec éditeurs, journalistes et ennemis littéraires.

Au premier chapitre, l'auteur résume la présence voltairienne dans la presse hollandaise. Il n'est pas étonnant que ce grand auteur soit très présent : on s'intéresse énormément aux aléas de sa vie personnelle et à ses ouvrages. Le chapitre II porte sur ses relations avec le journaliste et historien Jean Rousset de Missy (1686-1762)<sup>28</sup>. Rousset (qui figure souvent dans le premier volume de *Voltaire in Holland*) est un personnage important grâce à sa production prolifique – périodiques, histoire contemporaine et analyse politique, compilations sur le droit public –, mais aussi parce qu'il s'agit d'un ennemi acharné de Voltaire depuis la brouille de ce dernier avec Jean-Baptiste Rousseau, lequel faisait partie du cercle de Rousset. En 1736, Voltaire s'en prit à J.-B. Rousseau dans son *Épître sur la calomnie* ; par la suite, Rousset le dénonça comme l'auteur du texte dans la *Bibliothèque française*, consommant ainsi une rupture dont les conséquences iront grandissant. Rousset guette effectivement les opportunités de nuire à la réputation de Voltaire en éditant les *Voltariana* (1748) et *Les Mensonges imprimés* (1750), deux ouvrages dont le seul but était de ternir la réputation du philosophe. Rousset affirme dans une lettre à son ami Prosper Marchand que « Ce faquin [Voltaire] pousse si loin ses impertinences qu'on ne peut trop le punir » (p. 30). *L'Épilogueur moderne*, périodique politique et littéraire dont Rousset est le rédacteur principal, lui sert de véhicule pour exposer les différends entre Voltaire et ses éditeurs, traités de manière très objective dans le chapitre IV qui retrace la genèse de l'*Essai sur les mœurs*. En effet, ce sont les interventions de Rousset qui forment en quelque sorte le fil conducteur des chapitres II à IV. Aussi est-il un peu décevant pour

27 Voir le compte rendu de Samy Ben Messaoud : *Revue Voltaire*, n° 13 (2013), p. 335-342.

28 Voir Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Verduynde, *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle. Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert-Ignace Douxfils*, SVEC, 312 (1993).

le lecteur que Kees van Strien se borne à constater les faits de cette relation, si cruciale pour une compréhension de la réception de Voltaire en Hollande, sans jamais porter de jugement ni faire le lien entre ces faits et des phénomènes de réception de textes ou d'autres débats critiques (comme, par exemple, l'opinion publique et la célébrité, Voltaire et la critique littéraire de ses contemporains, ou encore les réseaux de la République des Lettres).

218 Dans les chapitres suivants, l'auteur présente les réactions de la presse hollandaise à la publication des grandes éditions des œuvres complètes de Voltaire (celles de 1756 et 1768), à la réception de *Candide* (« indécents », « monstrueux », p. 117, 119) et aux contributions de Voltaire à l'*Encyclopédie* (chap. V). Vient ensuite (suivant pour la plupart l'ordre chronologique ; il sera question du chap. VI plus loin) la réception des moments forts de la carrière de Voltaire, notamment l'affaire Calas et la rédaction du *Dictionnaire philosophique* (chap. VII). On remarque surtout l'omniprésence de Voltaire dans la presse hollandaise au cours des années 1760 et le fait que ce pays protestant ne se montre guère indulgent envers le défenseur de Calas quand celui-ci dénonce les excès de la religion chrétienne. Le chapitre VIII sur Gerard Roos, défenseur de Voltaire et de la pensée voltairienne, nous permet de comprendre l'influence du philosophe sur un public instruit. Héritier d'une famille marchande aisée, Roos, qui n'a jamais exercé de profession, s'érigea en promoteur des idées de Voltaire lorsqu'il publia en 1768 un mélange d'extraits de ses ouvrages traduits en néerlandais : *Mengelwerken van wysbegeerte, geschied- en letterkunde* (*Mélanges philosophiques, historiques et littéraires*), tout en s'attaquant au ministre calviniste Petrus Hofstede (1716-1803), qui avait pris Voltaire pour cible dans ses commentaires sur la Bible (dont un extrait est reproduit p. 394-395).

Les traductions de Voltaire pour un public néerlandophone sont le sujet du chapitre X. À la différence des autres chapitres de cet ouvrage, celui-ci présente davantage d'analyse : l'auteur explique la façon dont les traductions (souvent bâclées) des textes de Voltaire sont très souvent des adaptations plutôt que de véritables traductions, entreprises par des anonymes connaissant mal le français. Dans le dernier chapitre, l'auteur insiste sur l'importance de la presse francophone hollandaise quant à la circulation des informations sur l'opposition du clergé français à l'idée d'un enterrement catholique pour Voltaire. Après la seconde partie de l'ouvrage – composée de lettres, articles de presse et autres documents rares ou inédits commentés par Kees van Strien –, on trouve trois appendices : les portraits des visiteurs hollandais de Voltaire (dont Isabelle de Charrière) ; les lettres de celui-ci à l'imprimeur-libraire Jean Néaulme ; et enfin des précisions sur la correspondance entre Jean Rousset de Missy et Prosper Marchand.

Dans sa préface, Kees van Strien dit avoir évité d'inclure ses propres jugements sur les affaires qu'il décrit, permettant ainsi à ses lecteurs de juger eux-mêmes (p. vi). À vrai dire, cette approche est problématique, à moins que l'auteur ne reproduise tous les documents encore existants sur les affaires qu'il décrit (ce qui serait impossible). Qu'on le veuille ou non, l'historien est *toujours* juge de ce qu'il présente aux lecteurs, ne serait-ce qu'en choisissant son corpus. Un exemple qui en dit long sur les failles de cette approche se trouve au chapitre VI, où il est question des lettres de Voltaire destinées à la publication. L'auteur raconte la dispute entre Voltaire et Isaac de Pinto, un écrivain juif né à Amsterdam, sur la présentation des Juifs dans la *Collection complete* de ses œuvres publiée chez Cramer en 1756. Des extraits de ces échanges furent reproduits dans la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts* en 1762. Voltaire, dans sa réponse aux plaintes d'Isaac de Pinto, l'assure qu'il corrigera le passage blessant de l'article « Des Juifs » dans la prochaine édition. Or, il ne le fera pas<sup>29</sup>, mais Kees van Strien, se bornant à raconter les dires des protagonistes, ne nous le dit pas. Certes, ce fait est étranger à la question de la réception de Voltaire en Hollande, mais raconter ces échanges et ce qu'en disent les journalistes sans les commenter risque tout de même de nous tromper sur la vérité historique.

Malgré les réserves émises ci-dessus, cet ouvrage n'en demeure pas moins riche et stimulant à plusieurs égards : on apprécie surtout le souci d'exhaustivité et l'érudition de l'auteur qui, à travers ce second volume sur la réception de Voltaire en Hollande (et celui que le précède), donne un outil indispensable pour les spécialistes de Voltaire et ceux qui s'intéressent à la réception de la pensée des Lumières en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle.

James Hanrahan  
Trinity College Dublin, the University of Dublin

Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018, 270 p.

Prenant pour corpus d'étude les notes dites « marginales » apposées par Voltaire dans les ouvrages de sa bibliothèque, la monographie de Gillian Pink met au jour les traces laissées par son activité de lecture, et fait voir ce qui peut constituer l'une des premières étapes du processus de rédaction de ses œuvres. Son travail clair et synthétique, pourvu de nombreuses illustrations des traces décrites, propose une très intéressante mise au point sur un corpus dont l'unité n'a rien d'évident, et qui jusqu'alors n'avait fait l'objet que d'études ponctuelles, par ailleurs souvent mises à profit par l'auteure elle-même (la bibliographie

<sup>29</sup> Voir *OCV*, t. 45B (2010), p. 95.

finale constituant un outil de référence indispensable sur le sujet). Alors que sont parus en 2018 les deux derniers tomes du *Corpus des notes marginales* tel qu'il a été initialement conçu<sup>30</sup>, dont la publication avait été initiée en 1979 par la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, on lira donc ici un ouvrage de référence proposant tant une synthèse sur différents aspects matériels de ces *marginalia* que des pistes de réflexion pour leur interprétation globale ou spécifique, et qui s'appuie régulièrement sur la comparaison avec les pratiques des contemporains en matière d'annotation.

220

Les premiers chapitres tentent de rendre compte de manière raisonnée des différentes traces de lecture laissées dans les ouvrages (chap. 1, « Typologie des traces de lecture »), et de retracer les différents processus expliquant l'aspect matériel actuel des volumes tels qu'ils sont conservés (chap. 2, « La matérialité de la lecture »), ainsi que d'explicitier les choix ou préférences de Voltaire pour placer et rédiger ses annotations, tant à l'échelle de la marge qu'à l'échelle du volume entier (chap. 3, « La mise en page de la note »). Le chapitre suivant présente quelques cas particuliers permettant d'appréhender les relations que l'annotation entretient avec la rédaction des œuvres, en examinant notamment la question des avant-textes que sont les carnets de notes de Voltaire (chap. 4, « *Marginalia* et documents de travail »). Le dernier chapitre propose enfin une analyse de l'esthétique même des notes, considérées comme pratique d'écriture à part entière (chap. 5, « Vers une poétique des *marginalia* »). Par l'alternance d'études de cas particulières et de mises en perspective générales, Gillian Pink brosse un cadre descriptif dans lequel pourront s'inscrire de futures études, que la conclusion passe par ailleurs utilement en revue.

Si les amateurs de Voltaire sont habitués aux travaux consacrés à l'examen des *marginalia* portés sur tel ou tel ouvrage particulier, l'étude offre ceci de neuf qu'elle met en lumière des aspects plus concrets relatifs à la matérialité des ouvrages conservés par Voltaire dans sa bibliothèque. Se trouvent ainsi distinguées de véritables traces de lecture, témoignant de réactions ou d'interprétations, dont il reste parfois à déchiffrer la signification et les relations (comme la présence de croix ou de traces à la pointe sèche), et d'autres traces servant à régir la bibliothèque dans son ensemble ou les différentes opérations de reliure et de marquage des ouvrages. En décrivant les papillons, signets et annotations destinés au relieur, Gillian Pink propose un intéressant éclairage sur la fabrique même des livres, et sur la façon dont l'écrivain s'est constitué de manière réfléchie une bibliothèque de travail à son usage. Outre les éventuels indices de datation relative que fournit l'étude matérielle des

30 OCV, t. 144A-144B (2018). Voir le compte rendu *supra*. Un *Supplément*, avec les *marginalia* de Voltaire conservés en-dehors de la Bibliothèque nationale de Russie, est prévu.

*marginalia* (étude des encre ; annotations rognées ou non), et l'identification des strates de lecture qu'elle permet, Gillian Pink souligne aussi les indications fournies par l'emplacement même des annotations, en lien notamment avec les réactions polémiques. S'esquisse ainsi une typologie allant des réactions très dépréciatives consignées de façon visible à des endroits stratégiques des ouvrages (marques ostensibles potentiellement destinées à une lecture par des tiers, comme Gillian Pink en émet l'hypothèse ?), à une lecture peut-être plus intéressée – même si celle-ci ne témoigne pas d'un assentiment aux propos tenus par l'auteur – ayant pour horizon une utilisation dans les œuvres à venir.

C'est évidemment ce dernier aspect qui a le plus intéressé les chercheurs, et auquel Gillian Pink consacre son quatrième chapitre, pour s'interroger sur la relation que ces annotations entretiennent avec d'autres stades du travail de rédaction, dans une perspective de génétique textuelle. Les exemples abordent les liens plus ou moins directs que les notes entretiennent avec le texte « fini » publié dans l'œuvre, et envisagent les passages dans d'autres lieux d'élaboration de la pensée, en particulier les carnets de notes, dont l'exploration systématique reste à faire. Au-delà des pistes interprétatives suggestives que peuvent fournir les études de cas spécifiques, on retiendra de ces éclairages sur la méthode de travail de Voltaire qu'ils font l'hypothèse, parfois difficile à confirmer, malheureusement, étant donné le caractère très parcellaire des éléments qui en subsistent, du rôle actif des secrétaires chargés d'assembler eux-mêmes dans un manuscrit mis au net des matériaux divers dont font partie les livres annotés.

C'est donc bien un Voltaire « à l'ouvrage » que nous donne à observer Gillian Pink, en restituant par l'étude de ces traces les diverses opérations auxquelles l'écrivain se livre avant que ne naisse, souvent loin d'un effet de génération spontanée, un texte qui constitue pour partie une forme de réponse à une ou plusieurs (re-)lectures préalables. Au-delà de l'identification des sources, il s'agit donc de reconstituer un processus réflexif et rédactionnel souvent demeuré impalpable, et l'étude s'avère sur ce point captivante pour tout voltairiste.

Myrtille Méricam-Bourdet  
Université de Lyon (Lyon 2)

En sortant par l'entrée principale du château de Ferney, récemment rouvert au public, les touristes sont souvent surpris de tomber sur une toute petite église. Sur sa façade on lit « *Deo erexit Voltaire M.DCC.LXI* ». Les spécialistes de Voltaire, quant à eux, connaissent bien ce simple bâtiment et les sentiments divers qu'il inspira au maître du château, son envie de le démolir et son empressement à l'embellir et à l'agrandir.

Le Voltaire qu'Antonio Gurrado nous présente est précisément un Voltaire affairé à rebâtir une église après en avoir détruit une autre. C'est un Voltaire réformateur qui diffère à plusieurs égards de l'image simpliste que la modernité en a construit. Infatigable adversaire de l'intolérance, de temps à autre il revendique toutefois fièrement, pour les raisons les plus variées, son appartenance à l'Église, et même à l'Église catholique : il le fait, par exemple, dans un post-scriptum ajouté au *Traité sur la tolérance*<sup>31</sup> ou bien dans son unique lettre au juif Isaac de Pinto, qu'il signe « V. chrétien, gentilhomme ord. de la chambre du roi très chrétien » (D10600). Célèbre pour sa propagande anti-jésuitique, il regarde d'un œil curieux l'établissement de la Compagnie au Paraguay qui lui paraît « à quelques égards le triomphe de l'humanité<sup>32</sup> ». Ennemi juré de la superstition, il reconnaît l'importance du dogme de l'immortalité de l'âme et l'utilité sociale d'une religion capable d'inspirer au peuple la crainte des châtiments éternels : « Quoi » écrit-il en s'adressant à Moïse qui, comme William Warburton l'avait déjà fait remarquer, ne fait aucune mention dans le Pentateuque des peines infernales, « vous connaissez un dogme aussi réprimant, aussi nécessaire au peuple [...] et vous ne l'annoncez pas expressément ? [V]ous êtes un homme très mal avisé, si étant instruit de ce dogme vous n'en avez pas fait la base de votre religion<sup>33</sup>. »

L'utopie de Voltaire est celle d'une société déiste universelle. Son projet pour y parvenir, comme Antonio Gurrado nous l'explique dans son livre, s'articule en deux phases : une *pars destruens* et une *pars construens*. La phase négative consiste en l'écrasement des « religions dominantes », c'est-à-dire de toute religion qui, à un moment donné, est parvenue à contrôler le pouvoir séculier afin de s'imposer, au détriment des autres cultes. Comme on peut bien l'imaginer, les invectives voltairiennes les plus violentes s'adressent à la religion catholique et à la théocratie juive, à partir de laquelle on peut considérer que l'autorité pontificale a évolué. Afin de discréditer ces religions, Voltaire suit des voies

31 *OCV*, t. 56c (2000), p. 254.

32 *Essai sur les mœurs*, *OCV*, t. 26A (2013), p. 299-300.

33 Article « Enfer », *Dictionnaire philosophique*, *OCV*, t. 36 (1996), p. 52.

différentes. Premièrement, il en souligne la nature violente, même brutale. L'histoire du prêtre Samuel qui égorge le roi Agag épargné par Saül et « le coup[e] en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie<sup>34</sup> » devient chez Voltaire l'incarnation même des dangers de la théocratie. C'est dans ce même contexte que s'inscrit la critique voltairienne de fanatiques tels que Gabriel Malagrida, Robert-François Damiens et François Ravaillac, et des atrocités perpétuées par l'Inquisition. Deuxièmement, Voltaire entreprend de redonner aux événements bibliques, et notamment vétérotestamentaires, leur véritable dimension historique. De cette façon, il parvient à révéler la nature particulière des prétendues alliances contractées entre Dieu et les prophètes hébreux, dont Abraham et Moïse. S'étant ainsi acharné contre la religion juive, Voltaire s'empresse de discréditer le christianisme en soulignant l'étroit rapport qui existe entre ces deux religions : « Jésus », écrit-il dans le *Discours de l'empereur Julien*, « naquit Juif, vécut Juif, mourut Juif<sup>35</sup>. » Enfin, Voltaire fulmine contre Pierre, Constantin, l'Église catholique, et ce qu'il appelle, dans *L'Examen important de milord Bolingbroke* « la tyrannie des papes<sup>36</sup> », tous coupables, d'après lui, d'avoir entièrement bouleversé le message du Christ.

La partie *construens* du projet consiste à remplacer les religions dominantes par ce que Voltaire appelle, dans le *Sermon des cinquante*<sup>37</sup>, « la religion pure », voire par le déïsme (ou « théïsme »), dont il présente les avantages, par exemple dans les cinq derniers chapitres de *l'Histoire de l'établissement du christianisme* (1777). Contrairement aux religions dominantes, le déïsme est, par sa nature même, universel : comme Voltaire lui-même le dit à l'article « Athée » du fonds de Kehl, il « se rencontre au milieu de toutes les religions<sup>38</sup> ». En tant que religion politique par excellence, cependant, le déïsme se prête aisément à la création d'une nouvelle théocratie universelle, destinée, selon Voltaire, à assurer le bonheur des générations à venir. Et voici précisément, dans les similarités indéniables entre le déïsme et les religions dominantes, entre théocratie déiste et théocratie judéo-chrétienne, le paradoxe fondamental qu'Antonio Gurrado a dévoilé.

Les mérites de ce livre, d'ailleurs, ne se bornent pas là. Une grande clarté argumentative s'accompagne d'une profonde connaissance des œuvres de Voltaire, jusqu'aux textes les moins étudiés. Une parfaite familiarité avec le texte biblique permet à l'auteur de révéler les façons dont Voltaire réinterprète à son avantage maints passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est

34 Article « Jephthé », dans *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 42A (2011), p. 341.

35 OCV, t. 71B (2005), p. 340.

36 OCV, t. 62 (1987), p. 339.

37 OCV, t. 49A (2010), p. 71.

38 OCV, t. 34 (2016), p. 168.

ce que Voltaire fait à l'article « Genèse » du *Dictionnaire philosophique*, dans *La Bible enfin expliquée*, ou encore à l'article « Religion » des *Questions sur l'Encyclopédie*, où il nous offre un portrait du Christ en parfait déiste : « Je [...] disais simplement [à mes compatriotes], Aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même, car c'est là tout l'homme. Jugez si ce précepte n'est pas aussi ancien que l'univers ; jugez si je leur apportais un culte nouveau<sup>39</sup>. » Ainsi faut-il saluer la contribution d'Antonio Gurrado en démontant l'image artificielle et simpliste d'un Voltaire immanquablement hostile à la religion.

224

Si les références aux textes voltairiens sont, comme on vient de le dire, très nombreuses et fort à propos, on est frappé, en lisant *La Religione dominante*, par le peu de renvois à la littérature secondaire. À titre d'exemple, la discussion sur le concept de l'honnête homme (chap. 5) aurait beaucoup profité de l'inclusion de quelques références à *The Aristocrat as Art: A Study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth- and Nineteenth-Century Fiction* de Domna Stanton, ou bien aux travaux d'Antoine Lilti qui, dans son célèbre *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, s'attarde précisément sur la question des racines chrétiennes du concept de l'honnêteté. Les renvois à d'autres auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle sont, eux aussi, assez rares, si ce n'est peut-être aux textes que Voltaire utilise en écrivant ses ouvrages, tels que les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Boulanger, le *Commentaire littéral* d'Augustin Calmet, ou l'*Essai sur l'homme* de Pope. Une comparaison avec Diderot et sa « théorie des trois codes », étudiée par Gerhardt Stenger, aurait été, par exemple, fort utile. D'ailleurs, si d'une part l'auteur prête toujours beaucoup d'attention à l'histoire des textes de Voltaire et à leur évolution, de l'autre il néglige parfois leur nature littéraire.

Cela dit, le livre d'Antonio Gurrado nous semble apporter une contribution fondamentale à l'étude de la religiosité de Voltaire, contribution qui, en montrant la complexité de la pensée voltairienne, suscite de nombreuses questions sur l'idéologie politique du patriarche et notamment sur sa disposition envers le peuple.

Ruggero Sciuto  
Hertford College, University of Oxford

---

39 *OCV*, t. 43 (2013), p. 140-141.

Voltaire, *Pensées, remarques et observations*, préface de Nicholas Cronk, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers rouges », 2018, 126 p.

Avec le projet des *Œuvres complètes de Voltaire* (en cours depuis cinquante ans à la Voltaire Foundation d'Oxford) touchant à son terme, s'affirme un intérêt toujours plus prononcé des chercheurs pour tout ce qui se soustrait à la notion d'œuvre et comprend le corpus hybride des « notes », à savoir les carnets d'extraits, les feuillets de la main de Voltaire ou de ses secrétaires, les études préparatoires, les cahiers de voyage, les fragments de manuscrit et/ou leurs copies. Treize cahiers ont été édités pour l'édition d'Oxford par Theodore Besterman en 1968 dans deux volumes parus sous le titre commodément flou de *Notebooks*, auxquels se sont ajoutés en 1976 un supplément, puis en 2009 de nouvelles notes publiées par Andrew Brown<sup>40</sup>. L'édition du *Corpus des notes marginales* issues des livres de la « Bibliothèque de Voltaire » à Saint-Pétersbourg est également en voie d'achèvement puisque le volume 9 (allant jusqu'à la lettre Z) vient de paraître<sup>41</sup>. Reste encore un volume qui concernera les notes des livres et manuscrits épars se trouvant en dehors de la Bibliothèque nationale de Russie annoncé pour 2019. Dans son ouvrage récent<sup>42</sup>, Gillian Pink a récemment livré une analyse précise et précieuse des traces laissées par Voltaire dans les marges de ses livres.

En publiant les *Pensées, remarques et observations* jusqu'alors « quasi-inédit[es] » (p. 9) de Voltaire, la collection des « Cahiers rouges » de Grasset ouvre ce champ tenu jusqu'alors dans l'espace confidentiel des éditions savantes et de leurs avertis lecteurs rats de bibliothèque à un public plus large, curieux d'un Voltaire informel, encore en chantier. Ce recueil comprend des anecdotes, des maximes, des notes et des citations sur divers sujets relatifs à l'histoire, la religion et la langue française, compilés entre 1743 et 1778, année de la mort de Voltaire. On y reconnaît le Voltaire-lecteur, avide de formules brèves et souvent ironiques, de traits d'esprit ou de détails curieux issus des annales historiques. Le titre du recueil posthume paraît une première fois en 1802 (an X) dans un contexte où l'héritage voltairien est tant associé à des enjeux politiques qu'il pourrait faire douter de sa véracité. Mais une version similaire de 1786, issue d'une copie du manuscrit disparu, en confirme l'authenticité. Dans sa préface, Nicholas Cronk, directeur de la Voltaire Foundation à Oxford qui s'est notamment distingué par de nombreux ouvrages sur les pratiques de lecture et d'écriture chez Voltaire, s'interroge sur le statut de ces notes éparses. Dans cette préface, il montre que ce recueil de notes plonge non seulement

40 « Des notes inédites de Voltaire : vers une nouvelle édition de ses carnets », *Cahiers Voltaire*, n° 8 (2009), p. 61-80.

41 Voir le compte rendu *supra*.

42 *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018. Voir le compte rendu *supra*.

au cœur de l'histoire des manuscrits voltairiens après 1778, mais qu'il permet aussi de réfléchir à l'évolution du statut de l'auteur moderne face à une opinion publique toujours plus puissante au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'encontre d'une approche cherchant à déceler dans les manuscrits non édités l'intimité d'un auteur notoirement peu enclin aux épanchements autobiographiques ou une forme de monologue intérieur « imprimé à la dérobée » qui donnerait accès « au vrai Voltaire », Nicholas Cronk insiste sur le caractère dialogique de ces notes. Elles visent un public à convaincre et à séduire de son combat contre les préjugés et l'ignorance qui ne surprendra pas les lecteurs de *Candide* ou des *Lettres philosophiques*. De même que Voltaire s'est prêté, de bonne grâce et avec humour, au jeu des portraits et caricatures du Genevois Jean Huber, qui le peignait en train d'enfiler son pantalon à la descente de son lit, il a su répondre et aussi se jouer de la curiosité du grand public pour l'intimité des auteurs célèbres en offrant à l'occasion à des proches des livres annotés de sa plume ou, comme dans le cas de ce recueil, des notes compilées au fil des ans. Ainsi, comme le montre Nicholas Cronk, ce texte relève moins d'une « causerie » intime avec lui-même, comme l'annonçait l'*Avant-propos* de 1802, que d'un dialogue à l'adresse des fidèles auxquels il livre ses pensées en train de se faire et dont il devait bien savoir qu'elles relèveraient, tôt ou tard, du domaine public. Avec cette édition chez Grasset, voilà chose faite.

Vanessa de Senarclens  
Humboldt-Universität zu Berlin

IV

## **Les jeunes chercheurs par eux-mêmes**



« LE VOLTAIRE DE BEUCHOT » :  
UN « VOLTAIRE » PARMI D'AUTRES ?  
ÉDITION SAVANTE ET RÉCEPTION SOUS LA RESTAURATION

*Nicolas Morel*  
*Université de Berne*

« Quels que soient les “péchés” qui aient pu échapper à Beuchot, ils sont insignifiants lorsqu’on les compare aux grands et incontestables mérites de sa belle édition des *Œuvres de Voltaire*. Nul n’avait mieux fait avant lui ; nul n’a mieux fait depuis, et nous doutons que Voltaire trouve jamais un éditeur plus consciencieux et plus savant<sup>1</sup> ». L’hommage rendu à l’édition des *Œuvres de Voltaire* réalisée entre 1828 et 1840 par Adrien-Jean-Quentin Beuchot contraste avec le silence qui entoure depuis les travaux de l’éditeur de la Restauration. Son entreprise éditoriale parue chez le libraire Lefèvre en 70 volumes in-8°, dans la collection des « Classiques français », vaut pourtant bien l’éloge que lui adresse Bengesco : renouveau d’une méthodologie éditoriale, ajout de variantes, tri des œuvres, nouveau classement, paratexte inédit, Beuchot est à l’initiative de changements de paradigmes éditoriaux amenés à influencer durablement la postérité de Voltaire et de son œuvre.

Avec Beuchot, l’éditeur continue certes à mettre en livre les œuvres d’autrui, mais son rôle dépasse désormais le soin apporté aux éléments matériels des livres et touche jusqu’au sens de l’œuvre. Cette hypothèse d’un lien entre méthodologie éditoriale et herméneutique des textes voltairiens se fonde – et c’est là aussi ce qui fait son intérêt chez Beuchot – sur un discours programmatique : le travail réalisé répond à une intention critique clairement énoncée et documentée qui exploite tout le contenu sémantique du terme d’« éditeur<sup>2</sup> ». Celui-ci cherche-t-il à se faire reconnaître, à sa manière, comme une instance auctoriale ? Hypothèse fondamentale de cette étude, l’ambivalence du terme d’éditeur – entre *publisher* et *editor* – et l’originalité de son appropriation par Beuchot débouche sur la caractérisation de son travail comme constitutif d’une éditorialité savante

1 Bengesco, t. IV, p. 181.

2 Voir l’historique qu’en donne José-Michel Moureaux, « Voltaire éditeur : de sa conception de l’édition à sa pratique éditoriale des recueils », *Revue Voltaire*, n° 4 (2004), p. 11-38.

ou critique. Cette approche doit à la fois être précisée et contextualisée par rapport aux projets qui lui sont contemporains. Son édition doit finalement être re-considérée pour ce qu'elle est, c'est à dire un jalon fondamental d'une tradition éditoriale posthume qui, de Kehl à Oxford, s'attache à l'édition d'une œuvre emblématique du siècle des Lumières et façonne, dans le même temps, l'image de Voltaire.

230

Brosser le portrait d'un éditeur de Voltaire peu connu ; présenter son travail sur les *Cœuvres de Voltaire*, lequel reste, souvent, au mieux, qualifié de secondaire par la critique voltairiste ; inscrire plus généralement ce travail dans une histoire de l'édition critique encore à faire : tels sont les objectifs de ce travail de thèse. Le plan en est dessiné dès le titre : premièrement, il s'agit de questionner le sens d'une formule comme « Le Voltaire de Beuchot » dans une partie à la tonalité biographique et sociologique. Qui est Beuchot ? Comment s'intègre-t-il dans la société dans laquelle il évolue ? Quel est son rôle dans le milieu de l'édition parisienne de la Restauration ? Une telle étude éclaire non seulement la réception de Voltaire sous la Restauration, mais aussi un pan négligé de la pratique éditoriale, celle que désigne en anglais le terme d'*editor*. Deuxièmement, ce « Voltaire de Beuchot » n'est-il qu'un « Voltaire parmi d'autres » ? Il s'agit de replacer cette édition dans la perspective d'une histoire littéraire et d'une histoire des éditions voltairiennes. Souvent analysée à l'aune des luttes politiques et des polémiques publiques qui jalonnent les quinze années qui mènent de l'Empire à la monarchie de Juillet, l'étude de la réception de Voltaire et de ses *Cœuvres complètes* sous la Restauration doit gagner en précision. Troisièmement, un retour à une approche plus synthétique doit porter sur le contenu et la structure de l'édition de Beuchot : quelles sont les nouveautés qu'il intègre à son édition ? D'où proviennent-elles essentiellement ? Comment influencent-elles la réception de Voltaire et de son œuvre ? Si le « Voltaire de Beuchot » paraît bien le résultat du travail d'un éditeur qui cumule les qualités de voltairiste et de bibliographe, mené au sein d'une société de bourgeois savants et d'imprimeurs lettrés propres à une époque, au cœur d'un climat politique spécifique, comment expliquer sa longévité au-delà de ce contexte ? Il faut d'emblée admettre un caractère particulier à cette édition.

Beuchot reste un personnage méconnu encore aujourd'hui et son nom ne figure dans aucune des histoires de l'édition qui abordent l'évolution de la pratique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce silence mérite d'être questionné et rappelle

3 Aucun travail spécifique n'a été entrepris sur lui, ni sur son édition. Et l'histoire du livre, à laquelle appartient indubitablement Beuchot, ne fait guère mieux : de la grande *Histoire de l'édition* de R. Chartier et H.-J. Martin à la *Nouvelle histoire de l'édition* récemment publiée par J.-Y. Mollier, en passant par les travaux d'Élisabeth Parinet ou de Gisèle Sapiro, personne ne mentionne une seule fois son nom.

sans doute que les études sur l'édition ont essentiellement mis en lumière le versant commercial du métier, celui que l'anglais connaît sous le terme de *publisher*. Reste que d'une manière générale, peu de traces subsistent sur Beuchot et son œuvre, à part quelques brèves notices bio-bibliographiques qui lui ont été consacrées au XIX<sup>e</sup> siècle, par Quérard<sup>4</sup> ou Bengesco. Et si on connaît aujourd'hui encore mal Beuchot, que dire de son travail ! Hormis quelques articles de Christophe Paillard<sup>5</sup> et, surtout, de nombreuses références dans la récente thèse de Linda Gil<sup>6</sup>, la critique voltairiste contemporaine l'évoque rarement, tant on préfère en effet systématiquement au travail de Beuchot celui de ses prédécesseurs de Kehl ou de son successeur Louis Moland. Cette dernière n'est pourtant qu'une ré-édition augmentée et publiée sur le modèle de celle de Beuchot, un demi-siècle plus tard à l'occasion du centenaire de la mort de Voltaire. Sans chercher à faire de Beuchot le grand oublié de l'histoire, il s'agit tout de même de rappeler qu'il est un acteur important du monde du livre et de la librairie parisienne de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Outre la rédaction de la *Bibliographie de la France*, il est l'auteur d'un travail éditorial reconnu sur deux éditions de Voltaire, ainsi que sur le *Dictionnaire de Bayle*. Bibliographe de métier, puis bibliothécaire à la Chambre des députés dès 1834, Beuchot passe sa vie au milieu des livres.

Collectionneur et compilateur, son goût pour le classement n'exclut pas des tendances bibliophiliques : chez Beuchot, la « voltairographie<sup>7</sup> » confine parfois à la voltaïromanie tant son goût frénétique pour les pièces rares tourne exclusivement autour des écrits du patriarche. Il fonde une bibliothèque d'une ampleur inouïe pour l'époque, qu'il nomme, avec fierté, ses « Cent-Pieds ». Ce goût pour l'inédit voltairien l'a rendu certes célèbre auprès des éditeurs de son temps, mais il fonde sans aucun doute la nouveauté de son édition : son travail se nourrit de ses innombrables trouvailles. Désormais, il ne s'agit plus

- 
- 4 Notamment Joseph-Marie Quérard, *Littérature française contemporaine : XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Daguin frères, t. I, 1842, p. 435-442.
- 5 Christophe Paillard, « Les “cailloux pétrifiés” de Voltaire : corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? : le traitement de “l’A.B.C.” dans les éditions de Kehl et de Beuchot », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 373-385 et « Que signifie être “voltairien” au XIX<sup>e</sup> siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 121-143.
- 6 Linda Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2018.
- 7 « Adieu, mon cher et aimable voltairographe, ayez soin de vos yeux, parce que c'est un meuble dont on a besoin toute sa vie ; de votre santé, parce que se mal porter ce n'est pas bien vivre ; de votre tête parce qu'elle est bien meublée, de vos pieds pour qu'ils vous portent à Meudon, Bezon, Charenton ; enfin, de votre langue, parce qu'elle dit des malices et que j'aime à en entendre. » (Victor-Donatien de Musset-Pathay, l.a.s. à Beuchot, Cognes, 2 septembre 1826. BnF, n.a.fr. 5203, f° 255.)

simplement d'*augmenter* Kehl, il faut également « faire mieux<sup>8</sup> », et cela passe par le signalement des variantes – en prose comme en poésie – un paratexte renouvelé et signé de sa main et, plus généralement, par une volonté de « faire voir la marche de l'esprit de Voltaire » telle qu'elle se dessine au creux de sa bibliographie. Aussi fantasmagorique que puisse paraître cet objectif, il fonde à la fois l'originalité et l'authenticité du travail publié par Beuchot.

La littérature secondaire autour de la réception des écrits et de la philosophie de Voltaire sous la Restauration souffre d'un grand paradoxe : elle existe, en nombre comme en qualité, et s'entend bien à présenter la réception de Voltaire sous une forme éclatée, ou protéiforme<sup>9</sup>. Ainsi, pour faire écho au titre choisi par André Magnan pour l'un de ses articles, s'il existe un « Voltaire de Kehl »<sup>10</sup>, parler du « Voltaire de Beuchot » paraît, jusque-là du moins, justifié. Pourtant, au moment de proposer une synthèse de ces différents *Voltaire*, la critique semble réduire l'analyse aux luttes politiques entre libéraux et contre-révolutionnaires. Les propos, parfois virulents, qui visaient à définir ce qui pouvait ou non être édité de l'œuvre de Voltaire au nom de la morale, de l'éducation ou du bon goût<sup>11</sup>, nourrissent certes encore bien des débats aujourd'hui, appliqués à d'autres corpus. Mais on peut, au moins en ce qui concerne les entraves à l'édition des *Cœuvres de Voltaire* par Beuchot, légitimement douter de leur nocivité réelle<sup>12</sup>.

Comment et à quel dessein une figure culturelle, devenue publique, se voit-elle convoquée et travaillée en période de crise politique ou morale ? Que lit-on, concrètement, de Voltaire sous la Restauration ? Ces questions se posent avec d'autant plus de pertinence que, si l'on en croit non seulement Balzac<sup>13</sup>, mais aussi Beuchot, les *Cœuvres de Voltaire* n'auraient pas beaucoup été ouvertes

8 « En faisant autrement, j'ai voulu faire mieux. Ce n'est pas moi qui puis dire si j'ai réussi. » (Beuchot, « Préface du nouvel éditeur », dans *Cœuvres de Voltaire*, Paris, Lefèvre, 1834, t. I, p. xvii.)

9 Des titres d'ouvrages comme *Visages de Voltaire* de Raymond Trousson (Paris, Honoré Champion, 2001) ou *Vies de Voltaire* de Christophe Cave et Simon Davies (*Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles, SVEC*, n° 4 [2008]) montrent assez la prise en charge par la critique de cette pluralité de voix. On aime aussi à parler du Voltaire de Hugo, de Stendhal, de Barruel, ou de l'encombrante présence de Voltaire auprès des écrivains romantiques (André Billaz, *Les Écrivains romantiques et Voltaire*, Lille, ANRT, 1974, 2 vol.).

10 André Magnan, « Le "Voltaire" de l'édition de Kehl », *Europe*, n° 781 (1994), p. 6-15.

11 Raymond Trousson, *Voltaire. 1778-1878*, Paris, PUPS, coll. « Mémoire de la critique », 2008.

12 « Ce n'est donc pas pour vous résister, mais pour vous tranquilliser que j'aborde cette question. Ce n'est qu'aux brochures du moment, aux écrits de circonstance qu'on porte à Paris une attention sévère. Les ouvrages volumineux et déjà connus ne sont seulement pas ouverts. » (Beuchot, l.a.s. [Minute] à Decroix, Paris, 31 janvier 1819. BnF, n.a.fr. 25135, f° 44.)

13 « Césarine avait jeté toutes ses économies de jeune fille dans le comptoir d'un libraire, pour offrir à son père : Bossuet, Racine, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Molière, Buffon, Fénelon, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, La Fontaine, Corneille, Pascal, La Harpe, enfin cette bibliothèque vulgaire qui se trouve partout et que son père ne lirait jamais »

malgré le succès commercial qui fut le leur. Paru au terme d'une époque, la Restauration, marquée autant par une omniprésence de Voltaire comme personnage public et comme auteur – on parle à ce propos très justement de frénésie éditoriale<sup>14</sup> autour de ses *Ceuvres complètes* lorsqu'on évoque la vingtaine d'éditions<sup>15</sup> de ses *Ceuvres complètes* qui saturent les étals des librairies – le travail sérieux, documenté et précis de Beuchot nous incite à nuancer une lecture qui s'en tiendrait à la seule description des enjeux politiques et culturels dans la réception de Voltaire pendant cette période troublée de l'histoire française. Cette thèse tente de revoir ce problème en ajoutant aux données existantes une approche documentée des pratiques éditoriales, du cadre légal en constante mutation, ou des enjeux commerciaux qui contribuent tout autant à singulariser le « Voltaire de Beuchot » par rapport aux projets qui lui sont contemporains.

D'ailleurs, Beuchot lui-même n'évite-t-il pas toute forme de débat politique dans ses lettres ? N'y affirme-t-il pas son désintérêt pour les questions de censure ? Ses préfaces, ses notes ou son prospectus, soulignent bien plus sûrement la rigueur, l'ampleur et la neutralité politique de son labeur. Son approche de l'édition le distingue des nombreuses rééditions de la Restauration, qui ne sont, tout bien considéré, que des rééditions de celle de Kehl, plus volontiers militante dans son paratexte notamment. Difficile de voir en Beuchot un agent à même d'attiser ce « vaste incendie » que décrivent François Bessire ou Raymond Trousson notamment, symbole du feu révolutionnaire que porteraient encore avec elles les *Ceuvres de Voltaire* quarante ans après 1789. Issu d'une génération d'hommes trop jeunes pour avoir personnellement connu le patriarche de Ferney, Beuchot semble appréhender l'homme comme l'œuvre en objet d'étude. Ceci ne le conduit-il pas à dresser, en l'honneur de Voltaire, un monument à double sens ? L'hommage au grand homme ne va-t-il pas ici de pair avec quelque chose qui ressemble à une forme de muséification ?

(Balzac, *César Birotteau*, dans *La Comédie humaine*, éd. dirigée par P.-G. Castex, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. VI, 1976, p. 166).

- 14 Martyn Lyons reformule la thèse proposée par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin (*L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958) et affirme que « le rôle du livre dans une société ne peut être jugé sans l'appréciation exacte des techniques de productions, de financement, de distribution et d'études du marché qui l'ont créé et distribué. Ainsi l'histoire du livre est-elle intimement liée à celle de l'économie. [...] Cependant les livres ne sont pas seulement des produits de consommation, ils sont aussi des véhicules d'idées et de messages. L'histoire du livre est donc également l'histoire de la propagation des idées ». Il confirme d'une part la coexistence de plusieurs lectures de l'histoire des éditions de Voltaire sous la Restauration et d'autre part la prééminence d'une lecture politique par la critique de la fin du *xx<sup>e</sup>* siècle, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la librairie, 1987, p. 9).
- 15 François Bessire, « “Un vaste incendie qui va dévorer des cités et des provinces”, les éditions d'œuvres complètes de Voltaire sous la Restauration », dans Jean-Yves Mollier, Martine Reid, Jean-Claude Yon (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, p. 185-196.

Autrement dit, que peut-il rester de Voltaire une fois la Révolution passée, l'Empire démantelé et la Charte promulguée? C'est bien l'une des interrogations majeures de ce travail, en même temps que le point de départ de la démarche de Beuchot. Le premier constat qu'il dresse est celui d'un écart désormais irrémédiable entre l'écrivain Voltaire et le lecteur de la Restauration, lequel n'est plus systématiquement capable de comprendre les références présentes dans les textes. Dorénavant, affirme l'éditeur, des précisions lexicales sont nécessaires au public, des explications historiographiques également<sup>16</sup>. Le recours aux archives – lesquelles s'ouvrent en nombre sous la Restauration – ainsi que la recherche des différents états de publication permet de replacer les œuvres dans un contexte, avant d'en dessiner la trajectoire. Se servir des traces laissées par l'auteur pour stratifier la construction de chacune des œuvres de Voltaire, de la vie de leur auteur à la Restauration, voilà la tâche à laquelle s'adonne en priorité Beuchot dans ses notes et ses préfaces.

234

Si le rapport d'un éditeur commercial avec les auteurs qu'il édite paraît clair – il reçoit un manuscrit qu'il achète et publie dans l'espoir non seulement de rentrer dans ses frais, mais aussi de dégager un bénéfice – qu'en est-il de celui de l'*editor* qu'est Beuchot? Le cas est complexe : l'éditeur savant fait publier, auprès d'un éditeur commercial, un travail qui n'est pas le sien, qui souvent est même posthume, mais dont l'originalité dépend de lui. Dans le cas de Beuchot, signatures des textes, contrat de concession (et non de cession) et procès en droit d'auteur viennent attester cette originalité. D'un point de vue juridique, moral et intellectuel, Beuchot va-t-il pour autant jusqu'à récupérer une part de l'auctorialité de Voltaire<sup>17</sup>? De même, derrière le retour aux manuscrits opéré par l'éditeur, ne s'agit-il pas en réalité de passer outre les choix opérés par l'auteur au travers de ses publications successives? Surtout, dans le cas de Voltaire, n'est-ce pas aller à l'encontre de sa volonté manifeste<sup>18</sup>? Ce serait alors, paradoxalement, en cherchant à revenir au plus près du geste initial de l'auteur que l'éditeur s'en éloigne le plus irrémédiablement. Dans cet esprit, Beuchot paraît bien assumer la fragilité de ce qui n'est, au fond, qu'une construction de

16 « Je crois devoir me borner à des notes historiques ou bibliographiques, explicatives de passages devenus obscurs. Autant que je le pourrai je remplirai les indications dans tous les endroits où Voltaire écrit "comme on l'a vu", "comme je l'ai dit", "comme je l'ai remarqué", "on a dit ailleurs", etc. » (Beuchot, l.a.s. à Nicolas Cayrol, 16 septembre 1828. Bibliothèque de Genève/Musée Voltaire, MS 34-24).

17 Les travaux de Roger Chartier s'avèrent nécessaires ici à double titre : d'une part pour comprendre la répartition des différents métiers du livre, dans le temps de l'impression et l'espace de l'atelier, ainsi que leur évolution historique. C'est le sens, notamment, de son ouvrage *La Main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015.

18 Andrew Brown et André Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, n° 4 (2005), p. 83-124.

l'éditeur. En ôtant le qualificatif de *complètes* à l'édition des *Œuvres de Voltaire* qu'il signe de sa main, il s'en approprie bien la forme, si ce n'est le contenu.

Rappeler l'incomplétude de l'édition, n'est-ce pas rappeler sa nature éphémère<sup>19</sup>? Son approche de l'édition rejoint une philosophie de l'histoire, revendiquée elle aussi par l'éditeur, que l'on peut qualifier de positiviste. Beuchot croit ferme à la notion de progrès, à la nécessaire perfectibilité des sociétés humaines. Ainsi en va-t-il de ses travaux d'éditeur. Plus généralement, il détache la Révolution et ses suites de la responsabilité directe de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Il en va de même sous la Restauration, moins décrite comme un retour à l'Ancien Régime que comme un moment de transition vers une autre forme de gouvernement<sup>20</sup>. Lui-même ne fait-il pas d'ailleurs partie de cette bourgeoisie libérale qui monte en grade à partir de la monarchie de Juillet? Dans cette optique, il s'agit de toute évidence moins de construire une figure de patriarche militant telle qu'elle a été déjà initiée par Voltaire lui-même à la fin de sa vie et perpétuée par ses premiers éditeurs posthumes que de présenter l'évolution, dans le temps, d'une pensée emblématique d'un siècle lui aussi passé, celui des Lumières. L'édition des *Œuvres de Voltaire* par Beuchot revêt une dimension biographique, à même de faire basculer Voltaire dans le champ de l'histoire. La précision philologique et le discours savant mis en place par Beuchot ne peuvent exister qu'au prix de ce qui constitue par ailleurs une dilution du symbole polémique attaché à Voltaire.

Fondée sur une documentation importante et inédite, cette recherche a permis de mettre au jour près de 1 000 lettres et documents, dont 150 figurent en annexe du travail. D'autres archives permettent de donner du sens à ces correspondances : les prospectus de vente des éditions, le contrat signé entre Beuchot et ses éditeurs, mais aussi des notices biographiques, des imprimés et pamphlets politiques – dont certains rédigés par Beuchot lui-même<sup>21</sup> au

19 « J'aurais pu, sans doute, donner le titre d'*Œuvres complètes* à l'édition qui est incontestablement la plus ample de toutes les éditions de Voltaire. Le devais-je, convaincu que je suis de l'existence d'ouvrages que je n'ai pu me procurer, sans parler de sa correspondance, dont je ne serais point étonné qu'il ne nous soit parvenus que la moitié? » (Beuchot, « Préface générale du nouvel éditeur », dans *Œuvres de Voltaire*, op. cit., p. XXXVII.)

20 « Nos goûts conformes sur Voltaire ne nous empêchent pas de différer peut-être d'opinion. Je crois que Voltaire et Rousseau avaient mission de détruire et qu'ils ont bien travaillé chacun à sa manière et de son côté. Mais ils sont loin d'avoir tout fait, je pense bien comme vous qu'avec tout autre roi, ou pour mieux dire avec un roi d'un tout autre caractère que Louis XVI, l'heure aurait été retardée; mais elle n'était que retardée; elle me semblait inévitable. Tout marche et vieillit, les empires et les institutions comme les hommes, on ne peut les rajeunir ni les faire rétrograder. Je n'en accuse pas ici le droit; je n'examine pas si cela est bien ou mal, mais je vois ce qu'est, la marche du temps et ses effets. » (Beuchot, l.a.s. à Nicolas Cayrol, 14 décembre 1826, Bibliothèque de Genève/Musée Voltaire, MS 34-03.)

21 A.-J.-Q. Beuchot, *Dictionnaire des immobles*, Paris, Rue du Roi de Sicile, ci-devant des droits de l'homme, n° 89, 1815; *Lettre à Mme Perronneau et Cie*, 20 décembre 1820, [Paris, Chez Fain]; *Liberté de la presse!* Paris, chez Le Normant, Delaunay, Blanchard, Petit, Pélicien,

tournant des Cent-Jours et de la Restauration – ou même les *Illusions perdues* de Balzac, tous permettent de compléter judicieusement le tableau du monde de l'édition tel que le vit Beuchot et de replacer son travail dans un contexte littéraire, éditorial, économique, historique et juridique. Il s'agit d'envisager cette édition sous une perspective globale, comme un véritable objet culturel, témoin d'une histoire littéraire au sens large.

Utile pour comprendre d'une part le rapport de Beuchot à Voltaire et d'autre part le lien qu'entretient l'édition de Beuchot avec le siècle qui la voit naître, cette documentation a surtout permis de mettre en lumière ceux qui gravitent dans l'orbite de Beuchot : Cayrol, militaire à la retraite et ancien député de la Nièvre, lui aussi éditeur d'une correspondance de Voltaire ; Clogenson, juge à Alençon et député de l'Orme, éditeur ouvertement libéral de Voltaire, dont les notes grinçantes sont également reprises par Beuchot ; Musset-Pathay, qui remplace Beuchot à la tête d'une édition des œuvres de Rousseau. Nicolas Delangle et Louis Dubois, ses infortunés concurrents, autant d'exemples qui confirment que le cercle des libraires liés d'une manière ou d'une autre aux *Cœuvres de Voltaire* est assez restreint. Ces lettres relèvent aussi la diversité tant politique que géographique ou professionnelle des profils qui sont en relation avec Beuchot. Elles nous montrent les bouleversements qui touchent le monde de la librairie parisienne depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux mouvements se croisent ici, pour faire de l'éditeur un acteur essentiellement commercial : l'industrialisation des procédés d'imprimerie, qui va de pair avec une augmentation du lectorat d'une part ; la professionnalisation des métiers du livre d'autre part. Le cas de Beuchot permet de dessiner les contours de la distinction, en France, entre un éditeur commercial et un éditeur critique et de comprendre les enjeux d'une pratique de l'édition critique sous la Restauration. Cette étude gagnerait à être approfondie à l'avenir, notamment dans ce qu'elle implique dans la délimitation d'un corpus d'auteurs dits « classiques ».

La correspondance entre Beuchot et Jacques-Joseph Marie Decroix<sup>22</sup>, dernier éditeur de Voltaire à avoir rencontré le patriarche – ce qui en fait l'un des derniers témoins vivants – est sans doute la plus intéressante. Largement asymétrique – il ne reste que les lettres de Decroix et quelques minutes de Beuchot –, cette correspondance s'étend entre 1817 et 1826, et montre les modalités d'un passage de témoin entre les deux éditeurs de Voltaire. Matérielle tout d'abord,

---

Dentu, 1814 ; *Opinion d'un français sur l'acte additionnel aux Constitutions*, Paris, Delaunay, Dentu, et al., 1815 ; *Oraison funèbre de Buonaparte*, par une société de gens de lettres ; prononcée au Luxembourg, au Palais-Bourbon, au Palais-Royal et aux Tuileries, Paris, Aux dépens des auteurs, Chez Delaunay, Blanchard, Pélicier, Dentu, 1814 ; *Les Quand*, 31 octobre 1821, Paris, imprimerie de Fain ; *Réflexions rapides sur quelques articles du projet de loi concernant la liberté de la presse*, Paris, Veuve Perronneau, 1817.

22 BnF, n.a.fr. 25135, f° 1-165.

la transition passe par la communication de divers manuscrits qui viennent enrichir la collection de Beuchot. Parmi les documents se trouve en outre le « Supplément à l'Errata de Kehl », que Decroix complète depuis près de trente ans<sup>23</sup>. Cette correspondance prend aussi valeur d'héritage symbolique entre Decroix et Beuchot, tant s'y dessinent les contours d'un transfert d'autorité sur les textes de Voltaire. Cette correspondance présente les éléments d'une dialectique éditoriale qui se met en place entre Beuchot et Decroix, notamment autour de l'édition des *Lettres philosophiques*, dont l'édition en 1834 recoupe à la fois des enjeux commémoratifs et d'autorité de l'éditeur sur le texte. Ces lettres forment évidemment un outil précieux pour tout éditeur de Voltaire, et mériteraient d'être éditées.

Entre histoire de la littérature, histoire de l'édition, sociologie de la littérature et herméneutique voltairienne, cette thèse présente l'approche originale de Voltaire faite par Beuchot, attestée par un travail éditorial inédit et assumé. Dans la foulée de l'ouvrage récemment publié par Linda Gil et consacré à l'édition de Kehl<sup>24</sup>, ne s'agirait-il pas de comprendre comment la figure de Voltaire fluctue au gré de ses rééditions successives? En voulant « faire mieux » que Kehl, Beuchot n'admet-il pas, dans le même temps, ne pas pouvoir faire sans Kehl? De même, en reprenant son travail, Moland ne consacre-t-il pas le travail de Beuchot? Le « Voltaire de Beuchot » se comprend bien comme le second jalon d'une histoire posthume de l'édition des *Œuvres de Voltaire*. Peut-on dès lors envisager de continuer la liste, avec par exemple un « Voltaire d'Avenel », « de Moland », « de Bengesco » ou « de Lanson »? Mais jusqu'où, finalement, peut nous conduire cette idée de l'auctorialité de l'éditeur? Il s'agirait plus généralement de comprendre le rôle des éditeurs, des hommes de lettres, des savants, des collectionneurs ou des bibliographes qui, grâce à leur travail de l'ombre autour des *Œuvres* du patriarche tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, conduisent Voltaire – et indirectement la philosophie des Lumières – jusqu'à nous.

23 La relation épistolaire entre Beuchot et Decroix, ainsi que la transition entre les deux éditeurs est également abordée par Linda Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire*, *op. cit.*, notamment p. 871, 876-877 et 902.

24 *Ibid.*

*Orages. Littérature et culture 1760-1830*

N° 18, 2019

« Les révolutions de l'intime »

*Préparé par Paul Kompanietz et Jean-Marie Roulin*

DOSSIER

Introduction, par Paul KOMPANIETZ et Jean-Marie ROULIN.

Stéphanie GENAND,

« L'intime sadien ».

Cyril FRANCÈS,

« “Nous ne nous gênâmes pas pour retenir nos larmes” : les paradoxes de l'intime chez Casanova ».

Romain ENRIQUEZ,

« De l'intime à l'inconscient : *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre »

Paul KOMPANIETZ,

« L'intime des révolutions dans *L'Émigré* de Sénac de Meilhan ».

Olivier RITZ,

« La conquête de l'autonomie sentimentale dans les romans de Gacon-Dufour ».

Jean-Marie ROULIN,

« Diaristes et épistoliers face à la mort : l'intime ultime ».

Apolline STRÈQUE,

« Écrire l'intime en voyage : Stendhal et ses voyages italiens »

Brigitte DIAZ,

« Alchimies de la douleur : George Sand et la littérature intime ».

TEXTES

Manon Phlippon (Madame Roland) : Lettres de jeunesse à Mlle Sophie Cannet (choix), éd. par Cyril Francès.

ENTRETIEN

Entretien avec Michelle PERROT : « Toute la littérature dit l'intime. »

**Bon de commande sur [www.orages.eu](http://www.orages.eu)**

## AGENDA DE LA SEV

« Voltaire historien de la littérature »  
Journées Voltaire, Paris, juin 2020

En 2001, José-Michel Moureaux remarquait que « l'étude de Voltaire historien est restée jusqu'à ces dernières années le parent pauvre de la recherche voltairienne<sup>1</sup>. » Si plusieurs recherches se sont attachées depuis à combler cette lacune, il reste encore de nombreux aspects à explorer, en particulier en ce qui concerne l'étude de Voltaire historien de la littérature. La thèse pionnière de Raymond Naves sur le goût de Voltaire a montré toute l'importance du sujet, tandis que d'autres études se sont intéressées à Voltaire sous l'angle de l'esthétique (Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*) ou bien de la critique littéraire (David Williams, *Voltaire, literary critic*). La parution récente dans les *Œuvres complètes de Voltaire* d'éditions critiques de textes qui mettent en jeu la relation particulière de Voltaire à l'histoire de la littérature révèle l'intérêt de cette question, que nous proposons de préciser et d'approfondir à l'occasion des Journées Voltaire 2020.

Tout au long de sa carrière, Voltaire s'est employé à construire des « temples » ou à constituer des « catalogues », pour hiérarchiser ou répertorier les gens de lettres et situer le développement des belles-lettres dans l'histoire politique et sociale. En édifiant ces panthéons qui sont tout autant des lieux de mémoire que des réappropriations de l'Histoire, Voltaire cherche aussi à mesurer ou à imposer sa propre position dans l'histoire de la littérature, tant il est vrai qu'une pareille entreprise n'est jamais neutre pour un homme de lettres. Ainsi, dans ses ouvrages historiques et philosophiques, les belles-lettres occupent une place fondamentale, qui montre que Voltaire n'est pas seulement un éminent praticien dans ce domaine, mais aussi, à son époque, un de ses principaux historiens.

La manière dont Voltaire concevait la « littérature » est d'ailleurs intimement liée à l'Histoire, dans la mesure où il s'agit d'« une connaissance des ouvrages de goût, une teinture d'histoire, de poésie, d'éloquence, de critique. » À cette

1 José-Michel Moureaux, « Voltaire historien : un chantier qui s'ouvre », *RHLF*, 2001/2, p. 227-261.

définition générale, il ajoutait : « Un homme qui possède les auteurs anciens, qui a comparé leurs traductions et leurs commentaires, a une plus grande littérature que celui qui, avec plus de goût, s'est borné aux bons auteurs de son pays, et qui n'a eu pour précepteur qu'un plaisir facile. » Ainsi, en accord avec la définition classique, la « littérature » dépend-elle davantage d'une érudition active et ouverte que d'un dilettantisme mondain et superficiel<sup>2</sup>.

Plus encore, Voltaire a toujours eu une grande curiosité pour tout ce qui a trait aux Belles-Lettres, intérêt marqué qui, loin de se limiter au seul continent européen, est ouvert au monde. Ainsi, l'histoire de la littérature se pense également pour Voltaire dans le cadre d'une « histoire globale », comme le montre son *Essai sur les mœurs*. Les connaissances linguistiques de Voltaire (le latin, l'italien, l'anglais) lui permettent ainsi d'avoir un accès privilégié à certains textes, comme *Les Lusiades* de Luís de Camões, ou à la traduction annotée du Coran par George Sale, qu'il lit tous les deux en anglais.

240

Comme dans le cas de l'histoire en général, l'histoire de la littérature se décline chez Voltaire sur un mode critique et polémique. Si les structures hiérarchiques ou les catalogues qu'il a constitués n'ont pas manqué de soulever les passions et les critiques de ses contemporains, c'est aussi souvent par le biais de l'histoire de la littérature que Voltaire adresse ses critiques les plus acérées à l'égard de la Bible, et en particulier l'Ancien Testament, réduit à n'être qu'une fable péchant par son asianisme et son manque de goût. Par ailleurs, si le Grand Siècle mérite cet adjectif par l'excellence de ses productions littéraires, la littérature du siècle de Louis XV pâlit en comparaison, elle qui est « inondée de brochures », et où le bon goût est dans son automne et « au temps de la chute des feuilles » (D915). Voltaire n'a d'ailleurs jamais cessé de se comparer à ses prédécesseurs, dans une relation qui fluctue entre l'émulation et la rivalité, comme on peut le lire par exemple dans les préfaces de ses œuvres théâtrales.

La question du rapport qu'entretenait Voltaire à l'histoire de la littérature fournira ainsi l'occasion d'étudier des textes, dont certains ont été peu analysés jusqu'à présent : les *Lettres philosophiques*, *Le Temple du Goût*, *l'Essai sur les mœurs* (notamment le « Chapitre des arts »), *Le Siècle de Louis XIV* (en particulier le chapitre 32 et le « Catalogue des écrivains »), les *Questions sur l'Encyclopédie*, les *Vies* de Molière et de Corneille, ou encore le projet d'édition des « auteurs classiques de France » (D4632, D4763, D4857), sans parler des remarques ponctuelles mais nombreuses dans la correspondance.

---

2 Voir l'article « Gens de lettres » que Voltaire a écrit pour *l'Encyclopédie*, de même que l'article « Littérature » (OCV, t. 34 [2016]), inachevé, qu'il destinait probablement au même ouvrage.

Les propositions de communications pourront notamment explorer les pistes suivantes :

- Les usages polémiques de l’histoire de la littérature chez Voltaire ;
- Le rapport de Voltaire aux autres historiens de la littérature, anciens ou modernes ;
- Voltaire et l’histoire de la littérature dans le cadre d’une « histoire globale » ou « mondiale » ;
- Le rôle de la littérature dans la critique de son temps ;
- Voltaire et la Bible, ainsi que les autres fables ;
- Intertextualités chez Voltaire ;
- La présence de Voltaire dans ses histoires de la littérature ; etc.

Ces propositions de communication, d’une longueur de 300 mots, ainsi qu’une courte bio-bibliographie, pourront être envoyées, avant le 30 décembre 2019, à l’adresse suivante : [journeesvoltaire2020@gmail.com](mailto:journeesvoltaire2020@gmail.com).

